

UNIVERSITÉ DE RENNES

CONFÉRENCES UNIVERSITAIRES
DE
BRETAGNE

(1943-1944)



LIBRAIRIE GÉNÉRALE J. PLIHON

RENNES. - 5, Rue Motte-Fablet. - RENNES

1944

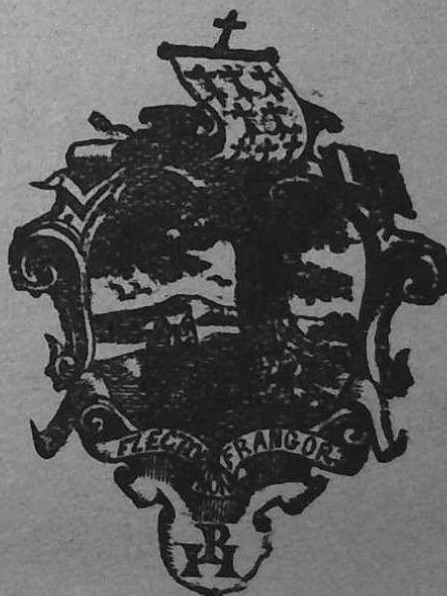
Conférences Universitaires
de
BRETAGNE

UNIVERSITÉ DE RENNES

Conférences Universitaires
de
BRETAGNE

organisées par les Facultés des Lettres
et des Sciences de Rennes

(Année scolaire 1943-1944)



LIBRAIRIE GÉNÉRALE J. PLIHON

RENNES. - 5, Rue Motte-Fablet. - RENNES

1944

TABLE DES MATIÈRES

A. GRENIER, Les Gaulois en Armorique.....	13
Abbé FALC'HUN, La genèse des dialectes bretons d'après l'Atlas linguistique de Basse-Bretagne.....	33
A. MEYNIER, La Vilaine	63
D' MARQUIS, La Bretagne devant le problème du cancer.	77
E. DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR, Bertrand d'Argentré..	95
M. LE ROLLAND, L'utilisation des marées en Bretagne..	113
O.-L. AUBERT, Introduction à la Vie Folklorique des Saints de Bretagne	149
M. LARMANJAT, Influence du terroir sur la musique bre- tonne.	183
R. DIEHL, Quelques aspects de l'agriculture bretonne..	197
P. LE ROUX, Le théâtre breton populaire du xvii ^e au xix ^e siècle	209
R. DUPOUY, La peinture en Bretagne au cours des xix ^e et xx ^e siècles	235
Y. MILON, Pour comprendre les paysages de Bretagne..	265

Les Gaulois en Armorique

par M. ALBERT GRENIER

*Professeur d'Antiquités nationales au Collège de France,
Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*

(Conférence donnée le 14 Novembre 1943)

LES GAULOIS EN ARMORIQUE

Prenant la suite de la conférence que j'eus l'honneur de vous faire ici même l'an dernier, je vous entretiendrai, cette fois, des Gaulois en Armorique, c'est-à-dire des quatre ou cinq derniers siècles de avant notre ère.

Il s'en faut donc de beaucoup que les Gaulois représentent les plus anciens occupants du pays. L'an dernier, si vous vous en souvenez, venant des profondeurs de la préhistoire, nous avons traversé de longs millénaires durant lesquels nous avons trouvé des hommes déjà en place, sur vos côtes, surtout, et même jusque dans les profondeurs de votre forêt bretonne. Nous les avons vus, ces hommes, en possession, depuis longtemps, d'une civilisation assez rudimentaire, parvenir tout à coup, vers la fin de l'âge néolithique, c'est-à-dire vers 2000 ans avant notre ère, à la brillante éclosion dont témoignent les mégalithes. Les menhirs, les dolmens, les cromlechs ou cercles de pierres dressées, les alignements comme ceux de Carnac, expressions d'idées religieuses que j'ai essayé de vous définir, correspondaient, on ne saurait en douter, à l'établissement de relations suivies avec les populations des côtes maritimes depuis l'extrême Sud de l'Espagne jusqu'aux Iles Britanniques et à la péninsule Scandinave et l'essor de la marine armoricaine paraissait dû à la mise en exploitation des richesses minières de votre péninsule, de l'or, dont on trouvait des paillettes abondantes dans les sables de vos fleuves et rivières et surtout de l'étain, dont vos géologues connaissent les gisements actuellement

en partie épuisés. Le nombre considérable des monuments mégalithiques qui subsistent encore aujourd'hui prouve l'existence d'une population non seulement active mais développée. Ces Armoriciens du II^e millénaire avant notre ère n'avaient rien de commun avec les Gaulois. Ils représentent une population depuis longtemps établie dans le pays, analogue à celle qui se retrouve dans la majeure partie de la France et dont les caractères physiques se reconnaissent encore de nos jours chez bon nombre de Bretons.

Cette civilisation préhistorique qui fait de la Bretagne l'une des régions archéologiques les plus riches de France s'est prolongée, avons-nous vu, durant tout l'âge du bronze et même la première partie de l'âge du fer, jusque vers l'an 500 avant notre ère, sans présenter d'indice d'un renouvellement de la population. Tournée principalement vers la mer, la province semble s'être isolée du continent français et son isolement explique, avec l'épuisement de ses gîtes métallifères, la décadence progressive de sa civilisation. Poursuivant son développement propre, l'Armorique n'a pas participé au progrès réalisé pendant un millénaire par les autres provinces françaises en relation avec le continent européen.

Celtes et Gaulois

Ce progrès était dû aux Celtes dont nous apercevons le développement dans une partie de l'Europe depuis environ 1500 avant notre ère. Qu'est-ce que les Celtes ?

Leur nom répond pour nous surtout à un concept linguistique. Nous appelons Celtes les peuples qui parlaient une langue celtique. Cette langue, dont la Bretagne parle aujourd'hui encore un dialecte, la grammaire comparée permet de la définir et de la situer. Elle appartient à la famille indo-européenne, c'est-à-dire à un groupe de langues parlées depuis l'Inde jusqu'à l'extrémité occidentale de l'Europe, l'indoiranien, l'arménien, les langues slaves d'une part et, de l'autre, le grec, l'illyrien, le latin et le germanique. Dans cette vaste famille, le celtique se place précisément entre le latin et le germanique; il présente des rapports particulièrement étroits avec certains dialectes proches du latin qui ont été parlés dans l'Italie ancienne : l'osque, de l'Italie méridionale et orientale et surtout l'ombrien dont le nom se

retrouve dans la province italienne d'Ombrie. On a même parlé, non sans raison semble-t-il, d'un groupe italo-celtique à l'intérieur de la famille indo-européenne. Les ancêtres des futurs Celtes et des futurs Italiotes auraient, pendant un temps que l'on peut situer vers l'an 2000 vécu ensemble et parlé une même langue ou, plutôt, les dialectes d'une même langue. Et dans l'espace, où placer cet habitat commun ? L'archéologie semble indiquer une région comprenant la Bohême, la Bavière et la Basse-Autriche où se rencontrent des usages funéraires, notamment des tumuli, que l'on retrouve en Ombrie et dans les différentes régions qui furent par la suite occupées par les Celtes. De toute façon, la vallée du Danube au centre de l'Europe paraît avoir été le berceau commun des peuples appartenant à la branche occidentale de la famille indo-européenne. C'est de là qu'entre 2000 et 1600, les Hellènes puis les Latins se seraient dirigés vers le Sud tandis que les Celtes auraient commencé, vers 1500, leurs mouvements vers le Nord et vers l'Ouest.

Une indication particulièrement significative est apportée par l'archéologie préhistorique de la Grande-Bretagne. Entre la première et la seconde période de l'âge du bronze, vers 1500, apparaît un changement très net dans la construction des monuments funéraires : les longues allées couvertes formées de dolmens juxtaposés sont remplacées par des tumuli ; les archéologues anglais disent des « round barrows », succédant aux « long barrows ». Le mobilier de ces *round barrows* est identique à celui des tumuli de l'Europe centrale ; les restes humains sont ceux d'une race plus forte que précédemment. On y reconnaît la trace évidente d'invasisseurs dont on croit pouvoir suivre le cheminement entre le bas Rhin et l'Escaut. Cette invasion parvient jusqu'en Irlande et c'est la seule qui semble avoir atteint cette île. Or la langue de l'Irlande est un dialecte celtique, le gaélique, parlé encore aujourd'hui et qui a fourni, depuis le haut Moyen Age, une brillante littérature. Par rapport aux autres dialectes celtiques, le gaélique présente des traits particulièrement archaïques. C'est par cette invasion du XV^e siècle avant notre ère qu'il dut être importé en Irlande. Ce peuple des tumuli dont on suit l'expansion, non seulement dans les Iles Britanniques mais dans une partie de la France durant le second âge du bronze, devait donc parler une langue celtique ; c'étaient déjà des Celtes.

De cette invasion et de celles qui suivirent durant l'âge du fer, l'Armorique ne fut pas touchée mais la majeure partie de la France, particulièrement le Nord et l'Est ainsi que le Centre, en furent profondément pénétrés. Il ne faut pas d'ailleurs concevoir ces invasions comme de grands mouvements d'un peuple organisé conscient du but de son effort. Ce sont des incursions désordonnées de bandes cherchant, tantôt dans une direction et tantôt dans une autre, une terre favorable à une installation nouvelle. La plupart du temps, ces envahisseurs étaient eux-mêmes des fugitifs chassés de chez eux par d'autres envahisseurs. La poussée venait généralement de l'Est, des vastes espaces intermédiaires entre l'Asie et l'Europe. C'est pourquoi le mouvement général des Celtes s'accuse vers l'Ouest. On le suit, en France, assez lent et sporadique durant l'âge du bronze, plus violent vers l'an mille avant notre ère, où il parvient jusqu'en Espagne par la Catalogne, et presque continu durant le premier âge du Fer ou période de Hallstatt, entre 800 et 500 av. J.-C. Une dernière poussée, entre 500 et 400, marquée par la diffusion de la civilisation de La Tène, achève de celtiser la plus grande partie de la Gaule.

Qu'est-ce donc que les Gaulois et en quoi diffèrent-ils des Celtes ? Celtes est le nom générique ; d'après César, c'est celui que les Gaulois se donnaient à eux-mêmes ; c'est celui qu'employaient généralement les Grecs ; Gaulois est le nom romain ; de même les Romains avaient nommé Grecs ceux qui s'appelaient Hellènes. Pour nous, je crois que nous pouvons définir le nom de Gaulois comme signifiant le mélange des populations autochtones de la Gaule avec les différentes couches de Celtes envahisseurs, mélange naturellement assez différent suivant les provinces ; ce sont les habitants du pays que les Romains ont appelé la Gaule. Ils parlaient une langue celtique ; politiquement, ils étaient des peuples celtiques mais anthropologiquement, au point de vue du sang, ils n'étaient que partiellement celtiques. Les Celtes eux-mêmes, d'ailleurs, ne devaient pas représenter du point de vue de la race une plus grande unité ; ils résultaient sans aucun doute du mélange et de l'agrégat des tribus diverses qui antérieurement à eux avaient occupé l'Europe centrale, tribus du Nord, tribus danubiennes et même balkaniques car, au début de l'âge du fer notamment, des Illyriens paraissent avoir joué un rôle important

dans les régions celtiques du centre de l'Europe. Demandez aux anthropologues quels étaient les caractères physiques des Celtes : ils ne pourront même pas vous dire s'ils avaient la tête ronde ou allongée.

Quoi qu'il en soit, la Gaule, en 400 avant notre ère, était un pays à peu près entièrement celtisé. C'est à ce moment qu'elle entre pour la première fois dans le cercle visuel des Romains qui peu après allaient voir les Gaulois s'emparer de l'Italie du Nord, les battre à l'Allia et assiéger le Capitole. La Gaule, à ce moment, nous dit Tite-Live, était un pays riche et peuplé. Elle se trouvait sous l'hégémonie, c'est-à-dire qu'elle obéissait tant bien que mal au roi des Bituriges de la région de Bourges, une sorte de Charlemagne gaulois nommé Ambigat. Le pays était turbulent et, pour donner un exutoire à son besoin d'aventure, Ambigat aurait constitué, sous le commandement de ses neveux, Bellovèse et Sigovèse, deux grandes expéditions, l'une vers l'Italie, l'autre vers le Danube et la Bohême. Il est probable que la pénétration des Celtes en Armorique se place vers cette période.

Je vous ai indiqué l'an dernier les principaux traits qui, dans l'archéologie de la péninsule armoricaine, marquent cet événement. A une civilisation de l'âge du bronze prolongé, à peine modifiée par l'emploi du fer et vaguement teintée d'influences hallstattiennes se substitue tout à coup, dans toute sa netteté, la civilisation nouvelle de La Tène. Les cabanes, au lieu d'être rondes, comme autrefois, deviennent rectangulaires ; les parois en sont faites non plus de branchages recouverts d'argile dont on retrouve des plaques cuites par l'incendie mais de charpente. Les tombes ne sont plus des allées couvertes mais des *tumuli* faits de pierres amoncelées ou des fosses garnies ou non de coffres formés de dalles assemblées sans grand soin. A l'incinération, qui dominait, se mêlent désormais de nombreuses inhumations. Squelettes ou tombes se trouvent accompagnés d'un mobilier identique à celui qui domine dans l'ensemble de la France : vases ornés en relief d'une décoration stylisée analogue à celle qui est peinte sur les vases ou gravée sur les bronzes de toutes les provinces gauloises ; bracelets et colliers, le plus souvent de bronze, quelques armes de fer.

Quelque souvenir subsiste de l'ancienne civilisation armoricaine : les sépultures sont souvent marquées d'un lech, stèle massive qui rappelle, en petit, les menhirs. On ne saurait douter que ce renouvellement de toute la civilisation coïncide avec l'arrivée des Gaulois.

C'est à ce moment, au début du second âge du fer et de la civilisation de La Tène, entre 400 et 500 avant notre ère, que durent se mettre en place les peuples gaulois que nous trouvons en Armorique au temps de César. Ils apparaissent divisés en groupes politiques dont les circonscriptions correspondent à peu près à nos départements actuels sans que nous puissions préciser si ces limites correspondent à des bandes différentes d'envahisseurs ou à des distinctions précédemment établies parmi les autochtones, ni dans quelle mesure elles ont pu achever de se fixer au cours de la période gauloise.

Ces peuples sont : les Namnètes, de l'embouchure de la Loire à celle de la Vilaine, avec *Condevincum* qui est Nantes et le grand port de *Corbilo*, probablement Saint-Nazaire et, au nord, les *Redones* dont la capitale est *Condate*, le Confluent, Rennes, au confluent de l'Ille et de la Vilaine. Le territoire des *Redones* a pour limite, au sud, le *Samnon* ; au nord, leur frontière apparaît jalonnée par des localités comme *Evrans*, un ancien *Icoranda*, nom qui signifie frontière, au sud de Dinan sur le cours supérieur de la Rance et *Feins*, ancien *Fines*, dont le sens est le même, sur le haut Couesnon, dans la région de Saint-Aubin-du-Cormier. Entre ces deux lignes le territoire des *Redones* devait atteindre la mer par un couloir assez étroit aboutissant à la baie du Mont Saint-Michel. Le domaine de leurs voisins, les *Coriosolites* est représenté approximativement par le département des Côtes-du-Nord. Au sud, les *Vénètes* occupaient le Morbihan, avec comme capitale *Darioritum*, Vannes, au fond du golfe. A l'extrémité occidentale de la péninsule, les *Osismii* sont le peuple du Finistère ; leur capitale était *Vorgium* ou *Vorganium*, Carhaix ; il paraît probable que les deux noms désignent la même localité.

Parmi ces peuples, les uns, par leur nom et celui de leur capitale les *Redones* (gaul. *reda* = char) et *Condate*, apparaissent nettement celtiques. On ne saurait en dire autant des *Vénètes*, des *Coriosolites* et des *Osismii* ni même des *Namnètes*. Les noms de lieux que l'on rencontre chez eux

se rattachent soit à des éléments gaulois soit à des racines d'aspect étranger au celtique. Chez les *Namnètes*, par exemple, *Condevincum* et *Vindilis*, Belle-Isle, sont celtiques : *vindo*, en gaulois, signifie blanc ; *Corbilo* ne le semble pas. *Darioritum* chez les *Vénètes* est celtique. Dans le nom de *Gesoscribate*, Brest, chez les *Osismii*, on reconnaît le même radical *Geso* que dans *Gesoriacum*, Boulogne, qui est celtique. De même, *Uxisama*, Ouessant, serait un superlatif gaulois du même radical que l'on trouve dans *Uxelodunum* et signifierait l'île la plus lointaine, à moins qu'il ne s'agisse d'une déformation celtique du nom même du peuple, *Osismii*, incompris des Gaulois. Ces noms accusent en somme assez bien ce qui devait être le caractère de la population, un mélange de Celtes et d'autochtones.

Ce qui devait être nouveau, c'est l'organisation politique de ces peuples car elle concorde avec ce que nous trouvons partout ailleurs en Gaule : un Sénat, mentionné par César chez les *Vénètes*, c'est-à-dire l'assemblée gouvernante des chefs. Cette aristocratie semble d'ailleurs s'être substituée peu avant César à une forme de gouvernement plus démocratique où l'assemblée du peuple entier, gouverné par des rois, délibérait de ses intérêts communs et élisait ses magistrats. La force des Celtes ne tenait pas seulement à une brutale expansion militaire mais aussi à leur organisation politique. Cette organisation semble avoir été partout la note originale apportée par eux à l'état dispersé de la Gaule préhistorique. Ils l'imposèrent à l'Armorique et, probablement, d'un agrégat chaotique de petites tribus, constituèrent les peuples de la période historique.

Les peuples gaulois manifestent partout la tendance à se grouper en des confédérations plus vastes, des ligues placées sous l'hégémonie des plus puissants d'entre eux. La Celtique proprement dite, au centre de la Gaule, était une confédération de ce genre. L'hégémonie des Arvernes y avait succédé à celle des Bituriges. Après la défaite des Arvernes par les Romains en 120 av. J.-C., les Eduens de Bourgogne et les Séquanes de Franche-Comté s'y disputaient la priorité. Nous trouvons de même une ligue Aquitaine dans le Sud-Ouest et une ligue Belge dans le Nord. A l'Ouest, les peuples riverains de la Manche et de l'Océan avaient également constitué une confédération, la ligue Armoricaine, c'est-à-dire des peuples maritimes. Gaulois comme les autres, résultant,

comme les autres, du mélange organisé des autochtones et des envahisseurs celtiques, les peuples de la Bretagne actuelle avaient donc instauré une Grande Armorique.

Cette Confédération en effet était plus vaste que les cinq peuples que nous avons nommés. Elle embrassait les *Abrincati* d'Avranches, proches parents des Aulerques que nous rencontrons du Mans à Jublains et à Evreux, les *Unelli* du Cotentin, les *Esvii* de Séez, les *Baiocassi* de Bayeux, les *Lexovii* de Lisieux, les *Caletes* du Pays de Caux, sur la rive nord de la Seine et rejoignait ainsi les peuples Belges de la côte. Elle représentait donc une partie importante de la Gaule. Ses regards étaient tournés vers la mer où étaient ses intérêts plus que vers l'intérieur des terres. Les Gaulois d'Armorique avaient adopté les plus anciennes traditions du pays. De terriens qu'étaient surtout les Celtes ils étaient devenus des marins.

Tous les historiens de l'Antiquité s'accordent à reconnaître la grande faculté d'assimilation des Gaulois et leur ingéniosité. Il semble bien qu'on puisse leur attribuer le mérite d'avoir singulièrement perfectionné la marine des autochtones dont ils avaient accepté l'héritage. Foncièrement traditionalistes, ceux-ci devaient continuer au V^e siècle à parcourir la mer sur ces barques de cuir de type préhistorique qui étonnaient le poète Avienus. Les Gaulois étaient des charpentiers habiles; ils devaient connaître les vaisseaux de bois des peuples méditerranéens. La forêt armoricaine leur fournissait des ressources inépuisables de bois excellents. Ce sont eux qui durent créer le type de ces navires puissamment charpentés que décrit César. (B. G., III, 13).

« Ils avaient une carène notablement plus plate que les nôtres afin qu'ils eussent moins à craindre les bas-fonds et les marées. Leurs proues étaient très relevées et leurs poupes de même, appropriées à la hauteur des vagues et à la violence des tempêtes. Le navire tout entier était en bois de chêne pour résister à tous les chocs et à toutes les fatigues. Les traverses avaient un pied (30 cm.) d'épaisseur et étaient assujetties par des chevilles de fer de la grosseur d'un pouce. Les ancres étaient retenues non par des cordes mais par des chaînes de fer. » De l'ancien usage, les navires armori-

cains avaient conservé un trait que César ne sait comment expliquer, des voiles de cuir, d'une peau mince et souple. César admire la puissance de ces vaisseaux et leur parfaite adaptation à la mer sur laquelle ils étaient appelés à voguer. « Quand notre flotte se rencontrait avec de pareils navires, elle n'avait d'autre avantage que sa rapidité et l'élan de ses rames; tout le reste était en faveur des navires ennemis. En effet, nos éperons ne pouvaient rien contre eux tant ils étaient solides; la hauteur de leur bord faisait que les traits n'y atteignaient pas aisément et qu'il était difficile de les harponner. Ajoutez à cela qu'en filant sous le vent, lorsque celui-ci devenait violent, il leur était plus facile de supporter les tempêtes, qu'ils pouvaient mouiller sur les fonds bas sans craindre autant que nous d'être mis à sec, si la mer basse les laissait, ils n'avaient rien à craindre des rochers et des écueils qui constituaient pour nous un redoutable danger. »

Parmi les peuples d'Armorique, le plus puissant, celui qui devait exercer l'hégémonie sur les autres, était le peuple des Vénètes qui disposait de l'admirable baie du Morbihan. Ils possédaient, nous dit César, le plus grand nombre de navires; ce peuple était supérieur aux autres par sa science et son expérience de la navigation; sa flotte faisait le trafic avec l'île de Bretagne. Comme la mer est violente et bat librement une côte où il n'y a que quelques ports dont ils sont les maîtres, presque tous ceux qui naviguent habituellement dans ces parages sont leurs tributaires. Si l'on en juge par les vestiges archéologiques, toute la côte jusqu'au Finistère était extrêmement peuplée. Les Côtes-du-Nord et le Cotentin ne l'étaient pas moins. L'intérieur de la péninsule, occupé en grande partie par la forêt, comptait moins. Dans l'ensemble du pays, l'époque gauloise, sans atteindre à la richesse du temps des mégalithes, paraît avoir été prospère.

La plupart d'entre vous avez dû traduire César au temps où vous faisiez vos classes. Vous souvenez-vous du livre III des *Commentaires* où se trouve rapportée la guerre contre la ligue Armoricaine? Vous l'avez expliqué comme un auteur quelconque, assez agréable parce qu'il paraît facile et, probablement, sans que l'on vous fit remarquer l'intérêt capital qu'il présente pour nous comme premier document de notre histoire nationale. Je me permettrai donc de vous rappeler les grands traits de la politique de César en Gaule

et les attitudes diverses des Gaulois vis-à-vis d'elle. Je voudrais souligner tout ce qu'il y a d'humainement vrai et d'objectif dans le récit si froidement précis et dépouillé du futur dictateur.

Pour assurer sa situation à Rome à l'issue de son consulat, César a besoin d'une conquête fructueuse et retentissante. Il lui faut — ce n'est pas lui qui nous le dit — payer ses dettes et se procurer des ressources pour ses projets ambitieux. Rappelez-vous le mot qu'on lui prête pendant une de ses traversées des Alpes : « j'aimerais mieux être le premier dans un de ces pauvres villages que le second à Rome ». Il n'était jusque-là qu'un homme politique ; il veut se faire la réputation d'un général victorieux à l'égal de Pompée. La migration projetée des Helvètes lui fournit inopinément le prétexte d'une guerre en Gaule. Les Helvètes refoulés, Arioviste et les Germains battus et chassés au-delà du Rhin, il se trouve avec une armée bien en main au cœur d'une Gaule qui le considère comme un libérateur. Cela ne saurait lui suffire.

Le pays, où il est le premier à pénétrer aussi profondément, lui est apparu riche en ressources, militairement assez puissant, au moins d'apparence, riche en hommes mais continuant à faire la guerre à la manière préhistorique et, politiquement, désorganisé. Une soixantaine d'années auparavant, alors qu'existait encore une hégémonie arverne sur la majeure partie de la Gaule, les légions étaient venues facilement à bout d'armées gauloises infiniment plus nombreuses qu'elles. Les Gaulois l'emportent surtout par leur cavalerie sur les Romains qui n'en ont guère mais César est l'allié du peuple qui possède la plus forte, les Eduens de Bourgogne. César se gardera bien de provoquer la Gaule dans son ensemble ; il s'en emparera peu à peu ; morceau par morceau, chaque fois avec l'aide d'une partie d'entre elle, véritable collaboration.

La plus importante est la Celtique du Centre, celle qui autrefois obéissait aux Arvernes. Il convient d'abord de l'isoler et de la circonvenir ; elle verra tout d'abord sans inquiétude battre successivement les diverses confédérations qui l'entourent et lui sont, en quelque sorte, étrangères. C'est ainsi que dès la seconde année de la guerre César attaque les Belges en prétendant qu'ils se préparaient à l'attaquer lui-même. Sitôt la campagne contre les Belges en bonne

voie ; il envoie son lieutenant Crassus, avec une seule légion (6.000 hommes), soumettre l'Armorique.

Profondément pacifiques, tournés entièrement vers leur commerce maritime, les Armoriciens ne s'attendaient à rien. Ils pensaient n'avoir rien à faire ni avec les Helvètes ni avec les Germains ni avec les Belges. Aucune animosité préjudicielle ne les animait contre les Romains qu'ils ne connaissaient pas ; ils étaient tout prêts à devenir leurs amis. Ils accueillirent donc bien le jeune Crassus et ses soldats. Partout, nous dit César, des ambassades pacifiques se présentèrent au chef étranger ; il en vint des Aulerques du Sud de la Seine, il en vint de quatre des grands peuples de la péninsule, Redons, Coriosolites, Vénètes et Osismiens. Crassus réclamait des otages comme garants de l'amitié. Dans la droiture de leurs intentions, les Armoriciens n'hésitèrent pas à les livrer. César annonçait immédiatement à Rome que tous ces peuples venaient d'être réduits à la merci du peuple romain : *omnes eas civitates in ditionem potestatemque populi romani esse redactas* (II, 34).

Le malentendu ne tarda pas à se manifester. Dès qu'il eut reçu les otages, Crassus envoya dans les cités armoricaines des officiers chargés de réquisitionner les vivres et les Armoriciens virent partout ces étrangers circuler chez eux et commander en maîtres. Ils connaissaient vraiment bien peu les Romains ; ils se permirent d'arrêter les missionnaires, d'arrêter également les messagers envoyés pour les réclamer, demandant qu'on leur restituât leurs otages moyennant quoi ils rendraient leurs prisonniers. Ils ne tardèrent pas à comprendre que vouloir ainsi traiter d'égal à égal avec les Romains, c'était la guerre.

Ils en prirent leur parti et s'y préparèrent. Ils se sentaient forts de leur maîtrise de la mer ; ils rallièrent à leur cause tous les peuples du littoral, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à celle de l'Escaut, faisant ainsi alliance avec ceux des Belges qui n'avaient pas encore été attaqués, les *Morins* de la région de Boulogne et les *Ménapes* de la côte de Flandre. Les Vénètes, chefs de la ligue armoricaine, avaient, comme de juste, pris la tête du mouvement. La question se posait, proclamaient-ils, « entre l'esclavage et la liberté. Ils avaient des amis de l'autre côté du détroit... » Une partie de l'île de Bretagne avait obéi naguère aux chefs des Suessions de Soissons et des troupes de Bretons pas-

sèrent la mer pour venir se joindre aux Armoricaïns. De toute la Gaule leur arrivaient ceux qui avaient à se plaindre des Romains. L'Armorique se préparait à chasser de Gaule les envahisseurs qui avaient osé venir la provoquer chez elle.

En face de ce mouvement de ceux qu'il venait de proclamer réduits à l'obéissance, César prit sans tarder des mesures d'une audacieuse énergie. Pour faire face partout, il n'hésita pas à diviser ses forces. Les Belges, mal vaincus pouvaient se soulever et appeler l'aide des Germains ; il laissa Labienus à Trèves avec sa cavalerie, en majeure partie, sans aucun doute, gauloise. L'Aquitaine n'avait pas encore bougé mais elle pouvait devenir un danger ; il y envoya Crassus avec une nombreuse cavalerie et douze cohortes prélevées sur les légions. Il y avait dix cohortes par légion ; la cohorte représentait donc un détachement de 5 à 600 hommes, l'équivalent d'un bataillon. Pour conquérir l'Aquitaine, outre sa cavalerie, Crassus n'a donc guère plus que pour occuper l'Armorique. Quant à l'ennemi principal, l'Armorique, César se contente tout d'abord de l'isoler. A cet effet, il envoie son lieutenant Sabinus, avec trois légions, au Sud de la Seine, chez les *Lexovii*, les *Unelli* du Cotentin et les *Coriosolites* des Côtes-du-Nord, tandis que Decimus Brutus est dirigé chez les *Namnètes* pour rallier dans l'estuaire de la Loire tous les navires que l'on pourra recueillir depuis la Gironde, chez les Santons jusque chez les Pictons du Poitou. Lui-même se dirige vers l'Armorique avec tout le reste de ses forces, probablement quatre légions, environ 25.000 hommes. Il ne précise pas son itinéraire ; sa marche dut l'amener, entre Sabinus et Crassus, dans la région de Rennes. L'Armorique se trouvait ainsi bloquée et séparée du reste de la Gaule.

La guerre présentait, chez les Armoricaïns, un caractère particulier. Voici ce que nous en dit César (III, 12) :

« Les villes de la région étaient, en général, placées à l'extrémité de langues de terre et de promontoires, en sorte qu'on ne pouvait y accéder à pied quand la mer était haute, ce qui se produit régulièrement toutes les douze heures et qu'elles n'étaient pas plus accessibles aux navires car, à marée basse, ils se seraient échoués sur les bas-fonds. C'était là un double obstacle aux sièges. Et si jamais, grâce à

d'énormes travaux, en contenant la mer par des terrassements et des digues et en élevant des ouvrages à la hauteur des remparts, on amenait les assiégés à se croire perdus, ils poussaient au rivage une flotte nombreuse, y transportaient tous leurs biens et se retiraient dans les villes voisines. Là, ils retrouvaient les mêmes moyens naturels de défense. Cette manœuvre se renouvela une grande partie de l'été, d'autant plus que nos navires étaient retenus par le mauvais temps et que, sur cette mer vaste et ouverte, sujette à de hautes marées, il y avait peu ou point de ports, de sorte que la navigation était extrêmement difficile. »

Les légions étaient donc tenues en échec ; la campagne aurait pu se prolonger indéfiniment, dangereuse situation pour les Romains qui avaient toute la Gaule maîtresse de leurs arrières. César avait vite compris qu'il ne pouvait vaincre sur terre et que, pour s'emparer de l'Armorique, il fallait être maître de la mer. Il lui manquait une flotte, il se la construisit.

Le noyau en fut sans doute fourni par des galères qu'il fit venir de la Méditerranée. Brutus reçut l'ordre d'en construire d'autres tout le long de l'estuaire de la Loire où, sans doute existaient déjà des chantiers de construction navale. Il fit recruter des rameurs en Provence ; il donna ordre de se procurer des matelots et des pilotes. Les arsenaux romains avaient dû envoyer leurs ingénieurs ; les charpentiers gaulois durent donner leur travail. César ne mentionne que d'un mot tout cet effort obscur qui devait lui permettre de combattre les Armoricaïns sur leur élément.

Les Vénètes n'en conservaient pas moins confiance. Ils comptaient avoir facilement raison de ces navires légers construits à la hâte. De tels esquifs n'étaient pas propres à tenir longtemps sur l'Océan. Autre chose était de naviguer dans une mer fermée comme la Méditerranée que de combattre dans un espace immense et tempétueux dont les Romains ne connaissaient ni les bas-fonds, ni les écueils, ni les courants. De leur côté, ils avaient rassemblé le plus grand nombre possible de leurs gros et solides vaisseaux. César dit simplement : « *in Venetiam* ». Il faut entendre, très vraisemblablement, dans le port principal des Vénètes, c'est-à-dire, la mer intérieure du Morbihan.

Le chef romain lui-même n'était pas sans inquiétude. « Nos vaisseaux, reconnaît-il, l'emportaient par la vitesse et la

souplesse que leur donnait le mouvement à la rame. Mais pour tout le reste, pour la nature de la mer et la violence des tempêtes, les navires gaulois étaient mieux accommodés ». Et il détaille tous les avantages que ces vaisseaux de haut bord présentaient sur ses galères. Il avait cherché à les neutraliser par un engin de fortune : des faux très tranchantes emmanchées à de longues perches, assez semblables à des faux de siège. « Une fois qu'à l'aide de cet engin on avait accroché et tiré à soi les cordages qui attachaient les vergues, on les coupait en faisant force de rames en arrière. Alors les vergues tombaient et les vaisseaux gaulois, ne pouvant plus compter sur leurs voiles, se trouvaient réduits à l'impuissance. Nos soldats pouvaient alors, de plusieurs galères à la fois, monter à l'abordage ». Le moyen aurait peut-être été précaire si l'ensemble de la flotte gauloise pouvait continuer à manœuvrer et à venir bousculer les galères assaillantes.

Confiant, malgré tout, en son étoile, César avait donné l'ordre à sa flotte de sortir de la Loire et d'aller chercher la bataille. Suivant les habitudes de la navigation antique, les navires n'avaient pas dû perdre de vue les côtes. Lui-même, avec son armée était venu camper sur quelque promontoire d'où il attendait l'arrivée de sa flotte. On voudrait bien pouvoir préciser le lieu ; il faut se contenter de le déduire des circonstances du récit et, par conséquent, se contenter de probabilités.

Le point fixe, semble-t-il, est que la flotte armoricaine n'avait pu se rassembler ailleurs que dans le golfe du Morbihan, à proximité de la capitale des Vénètes dont le grand port était depuis toujours *Vindilis Portus*, Locmariaquer. Elle en sortit dès que furent signalés les navires romains. Ceux-ci venaient de la Loire. Elle dut donc mettre le cap vers le Sud-Est et ne dut guère dépasser les parages de Port-Navalo et de Saint-Gildas. On était au mois d'août, sans doute déjà avancé. Les Vénètes avaient réuni, dit César, environ 220 navires.

Le récit qu'il fait de la bataille est sujet à caution. Suivons-le tout d'abord, nous verrons ensuite comment il convient de le rectifier.

Lorsque Brutus qui commandait la flotte romaine aperçut les navires gaulois venant à sa rencontre, il ne sut que faire ni quelle tactique adopter, reconnaît César, qui, de loin,

assistait à la rencontre. Puis les Romains recoururent à leurs faux. « Dès lors, le combat n'était plus qu'affaire de courage et, en cela, nos soldats l'emportaient, d'autant plus que la bataille se déroulait sous les yeux de César et de l'armée tout entière, si bien qu'aucune action de quelque valeur ne pouvait passer inaperçue. L'armée occupait en effet toutes les hauteurs d'où l'on avait vue sur la mer ». Voilà un morceau de bravoure qui ne dit rien qui vaille au point de vue de la sincérité.

Continuons à traduire César : « Une fois les vergues abattues par les faux, chaque navire était entouré par deux et parfois trois des nôtres et nos soldats montaient à l'abordage. Lorsque les Barbares virent que déjà un grand nombre de leurs navires avaient été pris de la sorte et qu'ils ne trouvaient rien à opposer à cette tactique, ils cherchèrent le salut dans la fuite. Déjà leurs navires prenaient le vent quand soudain il tomba et ce fut une telle bonace que les vaisseaux ne pouvaient plus bouger. Cette circonstance nous fut des plus favorable pour compléter notre victoire car nous attaquâmes et primes les navires les uns après les autres et le nombre fut infime de ceux qui purent, grâce à la nuit, gagner le rivage après un combat qui avait duré depuis la quatrième heure (entre 9 et 10 heures du matin) jusqu'au coucher du soleil. »

Un autre historien, Dion Cassius, qui écrivait au début du III^e siècle de notre ère, mais dont la source est le récit, pour nous perdu de Tite-Live, donne les faits de façon assez différente. La chance aurait favorisé César beaucoup plus qu'il ne l'a dit. Brutus, en effet, aurait été surpris au mouillage par la flotte gauloise. Décontenancé, il se préparait à l'échouage ; c'est le moment d'hésitation que signale César. La chute inopinée du vent serait venue arrêter l'attaque des Vénètes et non leur fuite. Les vaisseaux ennemis une fois immobilisés, Brutus aurait repris ses esprits et serait alors seulement passé à l'offensive. Le fameux engin préparé par César, les faux, n'aurait servi à rien. De leurs galères qui, seules, pouvaient continuer à manœuvrer, les légionnaires n'avaient plus qu'à monter à l'abordage des forteresses navales des Vénètes. Quoi qu'il en ait été, ce fut la défaite sans retour et la fin de la marine armoricaine. Nous pouvons, sur ce point, nous en rapporter entièrement au récit du Proconsul : « Les Gaulois avaient rassemblé tout ce qu'ils avaient de

forces ; tous les hommes jeunes se trouvaient sur la flotte et même tous ceux qui, déjà âgés, étaient de bon conseil et occupaient un certain rang. Après les pertes de la bataille, ceux qui restaient ne savaient où se réfugier ni comment défendre leurs villes. Aussi se rendirent-ils à César, corps et biens. Celui-ci résolut de les châtier sévèrement pour l'exemple. En conséquence, il fit mettre à mort tous les sénateurs et vendit le reste de la population à l'encan. »

Et en effet il ne fut plus jamais question, plus tard, ni de la ligue armoricaine ni de sa marine. Les Romains qui les avaient détruites ne les ressuscitèrent jamais.

C'étaient deux mille ans de vie maritime, d'efforts, d'audace, d'aventures et de commerce, qui sombrèrent devant Saint Gildas ou dans ces parages. Leurs dieux avaient trahi les Armoricains. Forte de ses traditions, confiante en ses navires, l'Armorique avait accepté la lutte pour son indépendance et pour la liberté de la Gaule. Elle avait succombé et ses hommes étaient morts. Lorsque de la pointe de Saint Gildas vous contemplez la mer immense, donnez, malgré les siècles écoulés, un souvenir pieux à ces ancêtres qui, un instant, crurent tenir la victoire et qui moururent pour leur indépendance.

*
*
*

Avec la fin de la période gauloise commence pour l'Armorique une nouvelle histoire. L'Océan reste vide ; la province est tombée dans l'orbite méditerranéen. Elle obéit à des maîtres lointains qui ne se soucient d'elle que médiocrement ; ils commandent d'ailleurs de loin et ne lui demandent que de payer le tribut et de vivre en paix.

Les Gaulois, eux aussi, avaient été des envahisseurs et probablement des conquérants. Mais ceux d'entre eux qui s'étaient établis dans la péninsule avaient lié leur sort au sien. Se confondant aux anciens habitants, ils s'étaient assimilés à eux et se les étaient assimilés ; les uns et les autres avaient mis en commun leurs traditions. Le pays avait adopté les nouveaux venus et en avait fait des marins et ceux-ci avaient apporté à la marine armoricaine leur habileté de charpentiers ; ils avaient été pour l'Armorique un renfort, un élément de rajeunissement, d'énergie et de progrès.

La civilisation romaine marquait sans doute, elle aussi, un progrès. Elle créa des villes, construisit des monuments

d'architecture, traça de grandes routes et peupla la côte de villas. Mais elle demeura en Armorique ce qu'elle était partout ailleurs. Pour avoir méprisé et rejeté les traditions du pays, elle demeura elle-même superficielle et comme étrangère. Le sort de la province fut, pendant cinq siècles, lié à celui de l'Empire sans qu'elle y ait jamais participé activement. Et lorsqu'au bout de cinq siècles succomba la domination romaine, l'Armorique se trouva désespérée, dans un état inférieur à ce qu'avaient été les temps gaulois. C'est alors qu'elle s'ouvrit aux Bretons fugitifs de l'île voisine. Ces Bretons lui rapportaient une langue et une civilisation proches parentes de celles qui avaient été siennes avant César ; ils ont refait de l'Armorique un pays celtique, si bien que dans ses légendes et ses traditions populaires on ne parvient pas à distinguer ce qui est breton du gaulois ou même des souvenirs antérieurs aux Gaulois.

L'histoire et même la préhistoire de chaque province a fait sa personnalité. Plus que toute autre, la Bretagne a la sienne. Pour la conquérir, il faut d'abord se laisser conquérir par elle. Alors elle développera ses facultés propres ; elle y trouvera elle-même sa grandeur, elle apportera son originalité et un surcroît de force à ceux qui, du dehors, seront venus aider à sa prospérité. Tel fut son sort au temps des mégalithes aussi bien qu'au temps gaulois.

Ce coup d'œil sur la période gauloise et sur la conquête romaine nous a entraînés souvent bien loin de la Bretagne elle-même. Le sort d'un peuple, en effet, et à plus forte raison d'une province, ne dépend pas seulement de lui-même ; il se trouve souvent commandé par des mouvements ou des événements étrangers et lointains, que longtemps il ignore et qui le placent tout à coup en face de dangers imprévus. Ainsi les Armoricains ont-ils vu arriver les Celtes, puis les Romains, puis les Bretons. L'histoire voit plus loin que ne pouvaient faire les intéressés. Pour comprendre les vicissitudes de l'ancienne Armorique il nous a fallu regarder bien au-delà de ses limites, vers la Méditerranée, vers l'Europe centrale et vers Rome. Un peuple ne peut s'enfermer étroitement à l'intérieur de ses frontières. Qui veut retracer son histoire est souvent contraint de chercher bien au-delà. Mes auditeurs bretons voudront bien me pardonner, je l'espère, de les avoir aujourd'hui entraînés si fréquemment au-delà de leurs horizons familiers.

La genèse des dialectes bretons
d'après l'Atlas linguistique
de Basse-Bretagne

par M. l'Abbé FALC'HUN

(Conférence donnée le 21 Novembre 1943)

LA GENÈSE DES DIALECTES BRETONS

D'APRÈS L'ATLAS LINGUISTIQUE

DE BASSE-BRETAGNE

On sait qu'il existe en Basse-Bretagne quatre dialectes différents, désignés d'après les noms des anciens diocèses de Léon, Tréguier, Cornouaille et Vannes. Le dialecte vannetais tranche par une personnalité plus accusée, qui le rend difficilement intelligible aux sujets originaires d'un autre diocèse. Par contre, Léonais, Trégorrois et Cornouaillais se comprennent sans trop de peine. Ils se servent d'ailleurs de la même langue écrite, léonaise dans ses traits essentiels, qui a reçu, d'après les initiales bretonnes des trois anciens diocèses, le nom de KLT, aujourd'hui très répandu. La différence fondamentale entre vannetais et KLT provient de la place de l'accent : le premier accentue sur la dernière syllabe du mot et le second sur l'avant-dernière : (_ _ _) et (_ _ _).

On a essayé diversement d'expliquer comment et pourquoi les quatre dialectes se sont différenciés. Les uns les font remonter à des parlars déjà distincts en Grande-Bretagne avant l'émigration. Cette hypothèse ne sera sans doute jamais vérifiée de façon satisfaisante. De ces dialectes d'outre-Manche, ancêtres des nôtres, il ne reste aucune trace. Le cornique et le gallois, bien qu'apparentés de très près, ne les continuent pas : ce sont des branches parallèles du même rameau brittonique.

D'autres, jugeant d'après la concordance générale des limites dialectales et des anciennes frontières diocésaines, attribuent la différenciation à l'action même des diocèses, qui auraient longtemps vécu repliés sur eux-mêmes, en vase clos; la langue, ainsi compartimentée, aurait évolué suivant des orientations multiples et divergentes. Mais c'est là reculer le problème sans le résoudre : les anciennes frontières diocésaines aussi sont inexplicables. Ce qu'on sait de plus certain sur leur origine, c'est qu'elles ne calquent pas les limites des anciennes cités gallo-romaines, limites elles-mêmes inconnues en partie. On se demande encore où se touchaient les trois cités de l'Armorique occidentale, les Osismes, les Curiosolites et les Vénètes. La lumière ne saurait donc venir de ce côté.

L'*Atlas linguistique de Basse-Bretagne*, par M. Le Roux, dont le 4^e fascicule est imprimé, apporte des données nouvelles qui permettent une étude plus précise des dialectes bretons, et qui, par là même, jettent aussi quelque lumière sur la délimitation des anciens diocèses. Les 400 cartes parues indiquent comment se prononce, en 77 localités (numérotées de 1 à 90), la traduction d'environ 500 mots ou groupes de mots français; il y a des cartes doubles et triples.

Ce qu'il importe de considérer dans cet *Atlas*, ce n'est pas la façon dont un tel a prononcé tel mot ou nommé telle chose à tel endroit : plus d'une inexactitude a dû se glisser, comme dans tous les ouvrages similaires, parce que l'informateur interrogé n'aura pas toujours indiqué la forme la plus usuelle autour de lui. Mais une erreur de détail n'enlève que peu de valeur à une carte, et généralement les cartes se corrigent et se complètent les unes les autres.

Ce qui importe, c'est la répartition géographique des formes identiques pour une même chose ou un même mot. On fait ressortir cette répartition en traçant au crayon sur les cartes des lignes qui entourent les formes identiques et séparent les formes différentes; ces lignes s'appellent des *isoglosses*, d'un mot créé à l'image de *isotherme*, *isobar*, etc... Grâce au réseau assez dense des localités enquêtées, réseau de 5 à 8 fois plus dense que celui de l'*Atlas linguistique de France*, il est possible de voir à quelles lois obéit le tracé des isoglosses. Ce travail vient d'ailleurs d'être facilité par la parution du 4^e fascicule : une carte sur papier transparent, indiquant les cours d'eau, d'où se déduisent les lignes de

crêtes, et les limites des anciens diocèses, permet de voir aussitôt le rapport du tracé des isoglosses avec celui d'autres lignes, géographiques ou administratives.

On relève un certain nombre de particularités qui correspondent, sans trop grand écart, aux limites des anciens diocèses : la conservation de l's final en Léon, les pluriels en -o du Tréguier, l'accentuation et les pluriels en -eù du Vannetais, certains traitements phonétiques spéciaux à la Cornouaille, comme *gwal* pour *gwalenn*, « aune », *ael* pour *avel*, « vent », *aen* pour *unan*, « un », et l'absence des démonstratifs en -hont.

Encore trouve-t-on dans ces cas d'étranges anomalies. L's final peut, suivant les mots, étendre son domaine jusqu'à l'Aulne ou la baie de Douarnenez; on le rencontre fréquemment à Pluguffan aux portes de Quimper, parfois à l'île Bréhat dans le Goélo, ou à Clohars-Carnoët aux bords de l'Ellé.

Très rares sont les cartes où les 4 dialectes soient bien représentés avec leur physiologie propre. La plus belle sans doute jusqu'à présent est celle de *bizier*, pluriel de *baz*, « bâton » (c. 27). On trouve *bicher* (1) en Léon, *bijer* en Tréguier, *bier* en Cornouaille et *biher* au pays de Vannes. Mais le domaine de *bicher* s'étend jusqu'à l'Aulne, englobant Lennon (l. 38) et Berrien (l. 33), et *bijer* descend jusqu'aux Montagnes Noires et au Blavet supérieur, englobant toute la région de Carhaix.

On s'attendrait à trouver une carte *kizier*, « chats » (c. 364), semblable à la carte *bizier* (c. 27). La correspondance n'est parfaite que dans le Nord. Au Sud, le *kicher* léonais est descendu jusqu'à Quimper, laissant à l'Ouest une forme *kirjer* venue du Tréguier, à l'Est des formes *kijer* (trégorroise), *keyer*, *kazou*; au pays de Vannes on trouve *kezer*, *keher*, *kahed*, *kaheù*.

La carte 165, de « serrure », donne un mot différent pour chaque dialecte : *kleizenn* en Léon, *krogenn* en Tréguier, *potailh* en Cornouaille, *doralué* au pays de Vannes. Mais le mot vannetais a gagné Carhaix qui l'a rhabillé à sa façon; sous sa nouvelle forme il est redescendu vers Pontivy, puis

(1) Autant pour faciliter la lecture aux profanes que le travail de l'imprimeur, on n'a pas utilisé ici l'alphabet phonétique de l'*Atlas*. On s'est efforcé seulement de figurer les prononciations dialectales par les ressources traditionnelles de l'orthographe du KLT et du vannetais. Dans le cas de *bizier*, comme en beaucoup d'autres, seule sera citée pour chaque dialecte la forme considérée comme la plus caractéristique.

il est monté vers Lannion, rélégant le mot trégorrois au Nord-Ouest de Guingamp. Le mot cornouaillais semble le plus ancien en Léon, qui le conserve dans quelques îles et presqu'îles, tandis que le mot léonais s'est répandu en Cornouaille autour de Châteaulin et de Quimper.

Par ailleurs, beaucoup de cartes présentent des isoglosses au tracé simple et net, mais sans aucun rapport avec les limites des anciens diocèses. Il existe d'abord un certain nombre d'isoglosses orientées de l'Est à l'Ouest, s'étageant des Monts d'Arrée aux Montagnes Noires; ainsi *bourk-bourc'h* « bourg » (III e) (1), *dare-ao*, « mûr » (III f), (*gou-*)(*gu-*) dans les mots en *gw-* comme *gwenn*, « blanc » (III h), *arc'hant-argant*, « argent » (III l), *bouzar-bouar*, « sourd » (III q), *alan-anal*, « haleine », et *balan-banal*, « genêt » (III r).

D'autres isoglosses sont orientées du Nord au Sud, avec une légère déviation vers le Sud-Ouest, ainsi *kilhog-kog*, « coq » (III t), *inkin-gwerzid*, « fuseau » (III u), *dienn-koaven*, « crème » (III D), *pevarzek-perzek*, « quatorze » (III D'), *leun-lan*, « plein » et *greun-gran*, « grain » (III F), *abardaez-anderù*, « soirée » (III H). Quelques-unes offrent cette particularité d'unir le Bas-Léon et le Sud du pays de Vannes : *lavreg*, « pantalon », et *butum* (avec *m*), « tabac » ne se rencontrent pas ailleurs sur le continent (II x). Les courbes circulaires ou semi-circulaires sont très fréquentes, et les courbes les plus tourmentées se rencontrent.

Une carte couverte d'une soixantaine d'isoglosses choisies parmi celles au tracé le plus simple (cf. III) ne permet de superposer des limites dialectales aux anciennes limites diocésaines qu'en trois endroits : sur l'Ellé, à la rivière de Morlaix, et au goulet de Brest. L'unité dialectale de la Cornouaille par exemple n'est nullement comparable à celle du Léon, ni du Tréguier, ni du pays de Vannes. Si l'on en juge par le nombre d'isoglosses qui les séparent, le breton de Mur (l. 41) et celui de Plogoff (l. 46) sont presque aussi loin l'un de l'autre que celui de Vannes et celui de Saint-Pol-de-

(1) A la figure II, les isoglosses sont désignées par des lettres grecques. A la figure III elles sont désignées, en partant de l'île d'Ouessant, par des lettres latines : a, b..., z, en descendant vers le Sud puis l'Est jusqu'au delà de Quimper; A, B..., Z, en allant vers l'Est et le Sud jusqu'à Vannes. On y renverra par des abréviations comme II₃, III_c, III_P, etc... Les renvois ex. : c. 91, l. 48. On trouvera à la page 62 la liste des localités, par diocèses, avec le numéro correspondant. Les cartes, dessinées sur format 21 x 23 cm., ont dû être fortement réduites en vue de l'impression, et certaines lettres en sont moins lisibles.

Léon; linguistiquement, Locmélard (l. 13) en Léon et Plélauff (l. 60) au pays de Vannes sont plus voisins que Plougastel-Daoulas (l. 30) et Clohars-Carnoët (l. 56), tous deux en Cornouaille.

Quelles lois ont donc présidé à l'embrouillement de cet étonnant écheveau d'isoglosses, l'image sans doute la plus fidèle des dialectes bretons ? C'est ce que je n'ai cessé de chercher depuis cette mission folklorique de Basse-Bretagne, en 1939, qui me mit en contact avec les dialectes vivants, et dont l'une des conséquences fut de m'intéresser vivement à l'*Atlas linguistique*. Je résumerai ici mes conclusions. Quelques-unes vont chercher leurs points d'appui dans un passé déjà lointain. Chacun y discernera la part de l'hypothèse, qui n'a pu être éliminée, et la part de la certitude, qui n'est pas la moindre.

La Bretagne armoricaine avant les Bretons

Le cadre géographique que les Bretons trouvèrent en débarquant influa nécessairement sur leur installation et leur organisation. Les côtes et quelques vallées intérieures seulement étaient défrichées. Le centre du pays était occupé par des forêts. Comment se répartissaient, et à quelle époque furent défrichées ces forêts dont l'histoire est intimement liée à celle du peuplement du pays ? C'est ce qu'une étude systématique de la carte d'état-major et du cadastre permettra peut-être un jour de préciser. Citons seulement ce document curieux.

La seconde édition de l'*Atlas de Mercator*, de 1633, contient une carte de tout l'Ouest de la France, de la Seine à la Garonne, qui signale 3 grandes forêts, et 5 ou 6 petites, la plupart en Bretagne. Des trois grandes forêts, l'une correspond aux Monts d'Arrée, l'autre aux Montagnes Noires, et la troisième au centre de la Beauce, entre Chartres, Etampes et Orléans. Or, depuis la fameuse forêt des Carnutes mentionnée par César, il n'avait plus été question de forêt en cette région, si bien que des historiens, et aussi des géographes, niaient qu'elle eût existé en cet endroit, tandis que les linguistes l'affirmaient en s'appuyant sur l'étude des noms de lieux. Les géobotanistes, qui ont retrouvé dans le sol beaucoup de résidus de chêne, de frêne, de bouleau,

d'aulne, sont venus trancher le problème en faveur des linguistes (cf. Dauzat, *La toponymie française*, p. 39-67). Il ne semble pas que le témoignage de l'*Atlas de Mercator* ait été invoqué dans le débat. Il n'a d'ailleurs de valeur que s'il s'appuie sur un document beaucoup plus ancien, la Beauce n'étant déjà plus au Moyen-Age qu'une plaine dénudée. Cette hypothèse d'une carte plus ancienne est vraisemblable, parce qu'il est invraisemblable qu'un auteur du XVII^e siècle se soit avisé de situer une immense forêt au centre d'une plaine si proche de Paris. Le témoignage de la carte plus ancienne reproduite par l'*Atlas de Mercator* aurait la même valeur au sujet des forêts qu'elle situe en Bretagne. Peut-être cependant ne convient-il pas de trop presser le sens du mot *forêt* : la même figuration conventionnelle a pu, sur les cartes, désigner les landes et les espaces désertiques.

Malgré ses forêts, l'Armorique fut habitée, avant même les invasions celtiques, par une population relativement dense, comme le prouvent les nombreux monuments mégalithiques, les alignements de Carnac en particulier. César nous a fait connaître le nom des cinq peuplades gauloises qui se la partagèrent. Quelle était la frontière commune des Osismes, capitale Vorganium (Carhaix), et des Vénètes, capitale Darioritum (Vannes), des Osismes et des Curiosolites, capitale Corseul ? C'est un problème qui déjà intéresse la dialectologie bretonne. Il a été repris par R. Couffon dans un article intitulé « *Limites des cités gallo-romaines et fondation des évêchés dans la péninsule armoricaine* », que publièrent en 1943 les *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*. L'auteur, s'appuyant sur plusieurs documents anciens, attribue aux Vénètes toute la côte Sud, de l'embouchure de la Vilaine à Audierne, les Montagnes Noires servant de frontière au Nord. Ce qui est certain, c'est qu'aujourd'hui encore les caractéristiques essentielles de la phonétique vannetaise, dues à des influences gauloises, prédominent jusqu'à l'Odet au Sud des Montagnes Noires, et que plusieurs s'étendent jusqu'à la pointe du Raz.

La domination romaine imprima au pays une marque indélébile en y traçant ces routes qui, de Rennes et de Carhaix, rayonnaient sur toute la péninsule. Elles furent à peu près les seules jusqu'au XIX^e siècle, et elles forment, aujourd'hui encore, l'armature de notre réseau routier. D'après un manuscrit autrefois conservé à Lanmeur,

« Keraais estoit comme la matrice ou centre de la Bretagne, d'où partoient sept chemins ferrés et ault élevés, qui se divisoient comme rais d'une estoile et s'espandoient par toute la Bretagne (1). » A plus juste titre encore pouvait-on en dire autant de Rennes. La suite de cette étude montrera que Carhaix a été, jusqu'à nos jours, le centre linguistique de la Basse-Bretagne, que les prononciations et les mots progressèrent le long des voies romaines qui s'y croisaient. En Haute-Bretagne, il en fut certainement de même pour Rennes, qui a refait dans tout le bassin de la Vilaine et sur la côte Nord l'unité linguistique détruite par l'émigration bretonne. Le recul rapide de la frontière linguistique à partir du IX^e siècle, puis sa stabilité relative, trouvent leur meilleure explication dans les zones d'influence de ces deux centres de réseaux routiers.

Entre les deux, mais plus proche de Carhaix, se trouve Pontivy, dont l'importance linguistique aussi bien qu'économique fut considérable. En 1636, Dubuisson-Aubenay y vit une « halle très belle et comparable à celle de Nyort et de Saint-Germain à Paris ». Les foires, qui duraient jusqu'à 8 et 10 jours, étaient renommées jusque dans les provinces voisines. « Pontivy, dit Ogée, est pour ainsi dire le centre de la province, dont les principales villes y aboutissent par 8 grandes routes. » En 1790, 168 députés de Bretagne et d'Anjou s'y réunirent. Napoléon I^{er} voulait en faire une sorte de capitale de la Bretagne.

La carte d'assemblage (fig. I) de l'*Atlas itinéraire de Bretagne*, en 17 planches, publié par Ogée en 1769, doit nous donner une image assez fidèle des grandes voies de communication depuis l'époque romaine jusqu'au XIX^e siècle. Cependant, les faits dialectaux recueillis par l'*Atlas linguistique de Basse-Bretagne* portent la trace évidente de cheminements qui n'ont pu se faire que par des routes non mentionnées par Ogée. Ces routes sont : la voie romaine de Carhaix à Koz Yeodet, près de Lannion, qui se détache à Callac de celle de Guingamp; la voie romaine de Carhaix à Erquy, par Corlay, Quintin et Yffiniac (de Carhaix à Corlay on va aujourd'hui par Rostrenen); la route directe de Carhaix à Quimper, par Châteauneuf-du-Faou et Briec; la route de Carhaix à Concarneau, jadis quatrième place forte de Bretagne, par Rosporden; la route de Chateaulin à Brest par Plomodiern

(1) DUBUISSON-AUBENAY : *Itinéraire de Bretagne en 1636*, édition des Bibliophiles bretons, 1890, p. 115.

et Lanvéoc, où l'on prenait le bateau; enfin la route de Rostrenen à Quimperlé par Le Faouët. Il est à remarquer que cette carte mentionne la route de Quimper à Brest par Lanvéoc, aujourd'hui abandonnée, mais autrefois très fréquentée, ce qui a beaucoup influé sur le parler de la presqu'île de Crozon.

En revanche, l'absence de plusieurs de nos grandes routes actuelles sur la carte d'Ogée concorde bien avec certains faits dialectaux. La route de Loudéac à Rostrenen, aujourd'hui l'une des plus fréquentées de Bretagne parce qu'elle relie Rennes à Brest par Carhaix, sans passer par Saint-Brieuc ni Pontivy, n'a été construite que vers 1850 : en 1843 le tracé n'en était pas encore fixé. C'est ce qui explique des archaïsmes qu'on rencontre au Nord de Pontivy. Mur (l. 41) est demeuré rebelle à des innovations, comme l'interdiction du tutoiement, propagées de Carhaix jusqu'à Corlay au Nord-Est, et au Sud-Est au delà de Pontivy dans le Vannetais (II-7). Le Goélo, dans la région de Paimpol, semble avoir été assez mal relié à Guingamp : les innovations propagées de Carhaix apparaissent plus tôt autour de Lannion qu'au Nord-Ouest de Guingamp. Enfin, à la côte Ouest du Léon ne parvenait aucune grande route, ce qui explique les nombreux et remarquables archaïsmes qu'on y trouve, et qui ont disparu du Haut-Léon, à l'Est de Landerneau.

C'est par ce réseau de routes romaines que pendant 18 siècles se sont propagées en Armorique toutes les influences économiques, linguistiques et religieuses. Les paroisses de Basse-Bretagne qui tirent leur nom du latin *monasterium* se trouvent toutes le long de voies romaines : Moustéru près de Guingamp sur la route de Carhaix, Le Moustoir près de Carhaix sur la route de Pontivy, Moustoir et Moustoirac le long de la route de Pontivy à Vannes.

L'émigration bretonne

En Grande-Bretagne aussi les Romains avaient créé un réseau routier, dont le réseau ferroviaire anglais, rayonnant de Londres, donne une idée assez juste. L'une de ces grandes routes, appelée plus tard la *Chaussée du Diable*, courait vers l'Ouest, étendait ses ramifications vers la Manche et l'estuaire

du Severn, et atteignait le pays de *Dumnonii*. Une autre, la *Watling Street* des âges suivants, montait vers le Nord-Ouest pour atteindre la mer d'Irlande après avoir traversé le territoire des *Cornovii*; puis elle continuait vers l'Écosse.

Les envahisseurs anglo-saxons progressèrent le long de ces voies. Pour échapper à leur domination, les *Dumnonii* traversèrent la Manche, et s'établirent en Armorique sur la côte en face, qui devint la Domnonée armoricaine, du Conquet au Couesnon. Les *Cornovii* à leur tour furent refoulés vers la mer, mais vers la mer d'Irlande, et pour rejoindre l'Armorique comme les *Dumnonii* il leur fallut, au cours d'une navigation plus difficile, contourner le pays de Galles et la Cornouaille anglaise avant de penser à s'engager dans la Manche.

Or, ces Bretons n'étaient pas marins. C'est ce qui, déjà, ressort avec évidence d'une étude sommaire de leurs établissements en Armorique : ils ont négligé de s'installer aux endroits les plus favorables au développement de ports, Le Conquet, Douarnenez, Audierne, Concarneau, etc... ne sont que des trèves tardivement détachées des paroisses voisines : Plougouvelin, Ploaré, Esquibien, Beuzec-Conq. On n'imaginait pas un peuple de marins comme les Phéniciens ou les Grecs de l'Antiquité colonisant l'Armorique de cette façon.

Gildas cite cette phrase typique d'un appel au secours que les Bretons auraient lancé à Rome : « Les barbares nous repoussent vers la mer, et la mer vers les barbares : il ne nous reste que le choix entre deux genres de mort, ou le fer ou les flots. » Quelles que soient les exagérations de l'auteur du *De excidio Britanniae*, — et les temps actuels portent à croire qu'on les a exagérées, — il n'aurait pas imaginé cette phrase si les Bretons avaient disposé d'une flotte. Devant César, les Vénètes montèrent sur leurs vaisseaux. Seul un peuple de terriens s'affole d'être acculé à la mer.

Ces émigrants furent donc des marins improvisés, qui, ayant à choisir entre deux périls mortels, préférèrent encore se risquer sur des barques sans doute rudimentaires. La traversée des *Dumnonii* fut courte, et relativement facile. Celle des *Cornovii* fut bien plus longue, et aurait exigé l'expérience de marins sachant naviguer contre vents et marée. Furent-ils pilotés par de tels marins ? La répartition des *plous* sur les côtes bretonnes fournit quelque raison d'en douter.

La zone des *plous* s'étend de la Rance au golfe du Mor-

bihan, exception faite de la presqu'île de Crozon, et de la côte entre Quimper et Quimperlé. Comment expliquer cette exception ? Peut-être par l'inexpérience navale des émigrants Cornovii. Quand on arrive du Nord-Ouest, du canal de Saint-Georges, la presqu'île de Crozon est couverte par la pointe Saint-Mathieu. Ceux qui n'auront pu atterrir dans le Léon — Plouguerneau a dû être fondé par des Cornovii — seront venus s'échouer dans la baie de Douarnenez dont la côte Sud et Est est couverte de *plous*. D'autres, après avoir doublé la pointe du Raz, seront venus s'échouer dans la baie d'Audierne. C'est l'ensemble de ces *plous*, de Plomodiern à Plogoff et Plobannalec, qui a dû former le diocèse primitif de Cornouaille, sur la rive droite de l'Odet.

D'autres émigrants Cornovii doublèrent encore la pointe de Penmarc'h, qui leur couvrait la côte entre l'Odet et l'Ellé. Par bonheur, au large du Morbihan, ils rencontrèrent Groix, Belle-Ile, Houat, Hedic et la presqu'île de Quiberon, véritables bouées de sauvetage ancrées en plein océan. Ils y trouvèrent un refuge provisoire en attendant de gagner la terre ferme. Plœmeur et Plouhinec sont en face de Groix. De Belle-Ile, par Quiberon, vinrent sans doute les émigrés qui fondèrent ce dense îlot de *plous* du pays d'Auray, qui fait tache sur la côte Sud : Plouharnel, Plœmel, Plougoumelen, Plœren, Plumeret, Plescop, Plumergat, Pluvigner.

D'autres Cornovii rejoignirent la presqu'île de Guérande, d'autres la côte au Sud de la Loire, de Paimbœuf (anciennement Penn-Oc'hen), à Pornic (Porz-Nic, cf. St-Nic sur la baie de Douarnenez). Les derniers qui, ayant navigué très à l'Ouest, purent prendre pied sur le continent européen, débarquèrent en Espagne. La Galice en accueillit un groupe important dont les évêques sont mentionnés à différents conciles.

Voici un petit fait récent qui confirmera au moins la vraisemblance de la part d'hypothèse contenue dans cette façon de présenter l'histoire. Sur la côte bretonne, des fantassins s'exercent, sous la direction d'un officier, à la manœuvre d'un bateau de pêche (1). Il s'agit de traverser un *aber* par forte marée descendante, et d'aborder au môle d'en face. Au commandement, le pilote pique droit sur le môle et les soldats

(1) C'était des Allemands qui, durant l'été de 1940, s'entraînaient pour l'invasion de l'Angleterre.

rament de toutes leurs forces. Mais, à la consternation de ces marins novices et malgré leurs efforts désespérés, à la grande hilarité, par contre, des spectateurs indigènes, la barque est entraînée à quelques centaines de mètres en aval du môle. C'est que des terriens, habitués à marcher droit au but où ils vont, mettent du temps à comprendre que les routes marines se dérobent sans cesse sous les pieds du navigateur, et réalisent mal que pour aborder au Sud il faille mettre le cap sur le Sud-Est ou le Sud-Ouest. Et c'est sans doute pourquoi il n'y a pas de *plous* dans la presqu'île de Crozon, ni de l'Odet à l'Ellé (sauf Pleuven entre Quimper et Fouesnant).

A cette hypothèse peuvent se rattacher bien des indices glanés dans les documents anciens : ces nombreuses légendes de saints traversant la mer sur des auges en pierre, ou fabriquant eux-mêmes leur barque. Saint Pol de Léon ne vint peut-être en Basse-Bretagne que parce qu'il rencontra Ouesant sur sa route, et saint Gildas de Rhuys parce qu'il rencontra Houat.

Assimilation linguistique de l'Armorique par les Bretons

Les Bretons du pays d'Auray eussent été peut-être romanisés par les Vénètes s'ils n'avaient pu rétablir le contact avec les autres émigrés. Bien qu'installés aux portes de Vannes, siège d'un évêché gallo-romain, ils durent d'abord, pour des raisons linguistiques, se rattacher à un évêché breton. Cet évêché fut-il Quimper ? C'est ce que suggère la forme même de l'ancien diocèse de Cornouaille.

Linguistiquement, Mur (fig. III, 41) appartient plutôt au pays de Vannes, bien que jadis rattaché à Quimper. Or, de Quimper, Mur n'était accessible que par Pontivy, la route par Corlay étant sensiblement plus longue, Pontivy faisait partie du diocèse de Vannes. Comment comprendre que des pays au delà de Pontivy, et qui n'étaient pas des enclaves, fussent rattachés à Quimper ? L'explication la plus simple est que Pontivy et toute la région voisine furent primitivement rattachés à Quimper.

Si la cité des Vénètes venait jusqu'à Audierne, Quimper y était englobé ; on pouvait donc, très naturellement, rattacher à Quimper toutes les populations bretonnantes installées chez les Vénètes, d'autant plus que ce devaient être des Cornovii.

Le diocèse de Cornouaille a pu s'étendre ainsi jusqu'aux portes de Vannes. Mais une fois le pays de Vannes entièrement bretonisé, cette situation ne se justifiait plus. Le siège de Vannes, occupé par un Breton, réannexa toute la région voisine jusqu'au Haut-Blavet et à l'Ellé. La pointe cornouailloise descendant du Nord vers Pontivy serait un souvenir de l'extension primitive du diocèse de Cornouaille, quand les délimitations de diocèses entre Bretons et Gallo-Romains étaient imposées par des motifs d'ordre linguistique.

On remarquera (fig. I) que la limite entre les anciens diocèses de Rennes et de Saint-Malo suit de près la frontière linguistique primitive, reconstituée par Joseph Loth d'après les noms de lieu. La forme bizarrement allongée du diocèse de Saint-Malo s'expliquerait comme celle du diocèse de Quimper : rattacher à un siège breton les populations bretonnantes répandues à l'intérieur du pays.

Après avoir, grâce à leur supériorité numérique, attestée par la densité des *plous*, rapidement assimilé les Gallo-Romains de la côte, les Bretons ne tardèrent pas à fusionner avec ceux de l'intérieur. La langue bretonne l'emporta d'abord, en grande partie sans doute grâce à la prédication chrétienne et à la solide organisation religieuse des Bretons, tandis que la christianisation des Armoriciens était peu avancée. Il suffit d'observer aujourd'hui la Basse-Bretagne pour mesurer l'importance capitale de la prédication et du catéchisme dans un pays où deux langues sont en concurrence. Cette importance dut être plus considérable à une époque où l'école n'existait pas et où les seules réunions publiques se tenaient à l'église.

De cette fusion naquit un type linguistique nouveau, dont le dialecte vannetais doit nous fournir aujourd'hui l'image la plus fidèle. Les habitudes articulatoires des premiers occupants du pays comme des nouveaux venus se retrouvèrent, avec un dosage variable suivant les lieux, chez leurs descendants communs. C'est un fait connu depuis longtemps que les paysans des environs de Vannes parlent français sans accent, tandis que ceux du Léon le parlent avec un accent très prononcé. « Vannes est la ville, non seulement de Bretagne, mais mais de France, où l'on parle le mieux le français », assurait Dubuisson-Aubenay, qui n'était pas Breton. Mais il faisait écho à un proverbe breton : *Brezoneg*

Kastell, galleg Gwened, « breton de Saint-Pol-de-Léon, français de Vannes ».

C'est que les Vénètes durent parler le latin de la même manière que les autres habitants du Nord et de l'Ouest de la Gaule qui ont créé la langue d'oïl. Ce qui caractérise avant tout le français parmi les autres langues romanes, c'est la chute des voyelles atones voisines de l'accent, comme dans *bonitatem* devenu *bonté*. Cette évolution n'a pu provenir que de la force particulière avec laquelle se prononçait la voyelle accentuée, qui faisait que, par comparaison, les voyelles voisines inaccentuées, la suivante surtout, n'étaient plus perçues, et ont fini par disparaître tout à fait. Lorsque le pays de Vannes fut bretonisé, cette évolution devait y être achevée. Par suite, le breton y fut accentué sur la syllabe finale, et cette accentuation n'aura pas tardé à se répandre aussi dans les *plous* de la région d'Auray.

Mais à cette époque, comme aujourd'hui, la partie la plus reculée de l'Armorique, à l'écart des grandes voies de communication, devait être un refuge d'archaïsmes linguistiques. La chute de la voyelle atone qui suivait l'accent n'avait pas dû se produire encore dans la région de Carhaix ni sur la rive droite de l'Ellé quand ces régions furent bretonisées. L'évolution déjà achevée au pays de Vannes y fut surprise et arrêtée pour quelques siècles par la bretonisation. Mais elle ne tarda pas à reprendre son cours, modifiant la physionomie non plus de mots latins cette fois, mais de mots bretons. Ainsi, *pevar*, « quatre », et *maouez*, « femme », se disent *pwâr* et *mouez* sur la rive gauche de l'Ellé, *peor* et *maouz* sur la rive droite. Rien de plus opposé en apparence que ces formes. Elles s'expliquent cependant par une même tendance, commune à tout le Nord de la France et due sans doute à l'action d'un substrat gaulois : la chute rapide des voyelles atones voisines de l'accent, comme dans *bonitatem* devenant *bonté*. Les verbes *mont*, « aller », *dont*, « venir », *kaout*, « avoir », au lieu des anciens *monet*, *donet*, *kaouet*, conservés au pays de Vannes, sont des formes répandues par Carhaix qui les a marquées de son accent.

L'influence de Carhaix

C'est par des hypothèses que nous avons expliqué l'instal-

lation des Dumnonii sur la côte Nord de l'Armorique et des Cornovii sur la côte Sud (le Léon ayant reçu des émigrés des deux peuplades), l'absence de *plous* entre l'Odet et l'Ellé ainsi que la présence de nombreux *plous* autour d'Auray, enfin la différence d'accentuation de part et d'autre de l'Ellé. Avec la question que nous abordons maintenant, nous entrons dans le domaine des réalités contrôlables et mesurables, grâce à l'*Atlas linguistique*.

La grande révélation de l'*Atlas linguistique*, c'est celle du rôle joué par Carhaix, qui trouve son explication, non dans un rayonnement intellectuel dont on chercherait en vain la trace, mais dans le réseau des voies romaines dont cette ville était le centre. Mais, par un singulier concours de circonstances, l'action de Carhaix, qui aurait pu réaliser l'unification des dialectes, n'a fait qu'en accentuer l'émiettement.

C'est que Carhaix se trouve sur la ligne de contact de deux influences contraires. De l'Odet à la baie de Saint-Brieuc par la côte, pour s'en tenir au domaine bretonnant d'aujourd'hui, c'est le pays des *plous*, à colonisation bretonne très dense. Le type primitif de la langue s'y est mieux conservé. De l'Odet à l'embouchure de la Vilaine, la phonétique gauloise des Vénètes a fortement marqué de son empreinte la langue des nouveaux venus. Entre ces deux zones, la haute vallée de l'Aulne, enserrée entre les Monts d'Arrée et les Montagnes Noires, formait une zone de transition, avec Carhaix comme capitale. Et Carhaix a propagé tantôt des influences du Nord-Ouest dans le Sud-Est, tantôt des influences du Sud-Est dans le Nord-Ouest.

Des nombreuses isoglosses qui devaient autrefois s'aligner sur l'Odet (fig. III), Carhaix rejette les unes vers la baie de Douarnenez ou la rade de Brest, et les autres vers l'Ellé, travaillant ainsi, de concert avec Quimper, à unifier la Cornouaille de part et d'autre de l'Odet. Vers le Tréguier, l'action de Carhaix a été aussi efficace, par les routes de Guingamp et surtout de Lannion. Beaucoup d'isoglosses qui autrefois longeaient les Monts d'Arrée ont été remontées vers le Nord, rompues, puis rabattues vers la rivière de Morlaix ou la baie de Saint-Brieuc. A l'ancien état de choses, où s'opposaient le Nord-Ouest et le Sud-Est d'une ligne allant de Quimper à Saint-Brieuc, tendrait, sous l'influence de Carhaix, à se substituer un état nouveau, caractérisé par un dialecte

intermédiaire, cornouaillais-trégorrois, séparant le léonais du vannetais.

Les tendances phonétiques propagées par Carhaix sont généralement du type vannetais, et ressemblent à plusieurs de celles qui ont abouti depuis des siècles dans le français du Nord. Signalons en particulier :

1° La simplification des gémées *ll*, *rr* et *nn*. *Kirri*, « charrette » (c. 362), *gellout*, « pouvoir » (c. 204), *unnek*, « onze » (c. 127), ne se rencontrent plus guère que dans le Léon et la presqu'île de Crozon, parfois dans le Cap. Ailleurs on prononce *kiri*, *gelout*, *unek*. Le français également a perdu ces gémées. Chose curieuse, la gémée dans les deux premiers de ces mots est notée à Quiberon (l. 78). On rencontre bien d'autres survivances de la phonétique et surtout de la morphologie primitives dans les îles du Morbihan et les *plous* d'Auray.

2° La prononciation particulière de l'*r*. A Plounevél (l. 39), on dit *hessel* pour *harzal*, « aboyer » (c. 308); *gotos* pour *gortoz* est usité de Quimper à Guingamp (c. 276). L'*r* du centre de la Cornouaille ressemble tantôt à l'*r* de la prononciation parisienne, tantôt à celui de l'allemand dans *Vater*, et tantôt à celui de l'anglais dans *bird*. Il en résulte que dans les mots venus par Carhaix on ne sait pas toujours s'ils contiennent ou non un *r*; aussi on l'ajoute ou on le supprime au petit bonheur. Ainsi s'expliquent *furbu* pour *fubu*, « moucheron », dans le Goélo et à Clohars-Carnoët (c. 199), *gwerzed* pour *gwazed*, « maris », dans le Tréguier (c. 253, il s'agit d'un ancien pluriel en *-ien*, en gallois *gweision*, refait en *-ed*), *kirjer* pour *kijer*, « chats », dans le Cap (c. 364), *chaseal* pour *chaseal*, « chasser », à l'Ouest de Quimperlé (c. 341), *ergile* pour *egile*, « l'autre », dans le Vannetais (c. 178-179), comme aussi *geijer* pour *gerjer*, « haies », à Elliant (c. 346).

3° La chute de l'*s* final (le plus souvent écrit *z*), qui ne subsiste plus que dans le Léon, l'influence de Carhaix ayant gagné presque toute la Cornouaille et le Tréguier. Cependant, certains mots l'ont conservé dans le Cap (*aotronez*, « messieurs », c. 17), la presqu'île de Crozon (*buhez*, « vie », *keuz*, « regret », cc. 33 et 331) et à l'île Bréhat (*keuz*, et *gwez*, « arbres », c. 298). A Pluguffan (l. 43), l'*s* final n'est pas une survivance, mais une restauration récente, d'origine léonaise, propagée par Quimper, avec bien d'autres particularités venues du Léon.

4° La chute du *v* et du *z* intervocaliques, comme dans *aël* pour *avel*, « vent » (c. 17, mais *avel* à Plogoff et dans la presqu'île de Crozon), *divea* pour *diveza*, « dernier » (c. 140), etc. La chute du *z* a beaucoup gagné dans le Tréguier, et parfois dans le Léon, comme dans *uel* pour *uzel*, « haut »; la vieille forme est conservée dans Lannuzel, Luzel, Uzel. Carhaix a d'ailleurs propagé deux traitements pour *z* intervocalique : l'amuissement, et la palatalisation en *j*. Les deux traitements se trouvent pour le même mot dans la carte 330, « suie ». La forme *uel* couvre tout le centre autour de Carhaix; *uzel* s'est conservé à Groix, Crozon, Plougastel et Bréhat, tandis que le Léon se partage entre *uzul* et *ujul*. Le vieux mot était *mardoz*, conservé à Quiberon, Sein, Ouessant, Batz et Plougastel, dans les localités les plus inaccessibles à l'influence de Carhaix. Les prononciations *ijel* pour *izel*, « bas » (IIc), *bleiji* pour *bleizi*, « loups » (c. 35) sont parties de la région de Carhaix. Ce ne sont là que les moindres indices de cette tendance à la palatalisation, également connue du vannetais et du français, et qui affecte les voyelles aussi bien que les consonnes.

5° Palatalisation des voyelles : *a* tend vers *e*, *e* vers *i*. *Harzal*, « aboyer » devient *herzel* ou *hessel* (c. 308), *ed*, « blé » devient *id* (c. 300), etc...

6° Palatalisation des consonnes. En certaines positions, *l*, *n*, *g*, *k*, *w*, *h* se mouillent, *gw*- se prononce *gu*-, *l* mouillé devient *y*. Les faits les plus typiques sont ici la prononciation de la négation *ket*, et de *ker*, « ville ». La zone du *k* mouillé dans *ket* (c. 206) est limitée à l'ouest par le cours de l'Odet, au nord par le Blavet supérieur; mais Carhaix y est englobé. Pour *ker* (c. 366) la limite est à peu près la même, avec cette exception remarquable que dans les îles du Morbihan et sur la côte en face, dans les *plous* du pays d'Auray, le *k* ne se mouille pas. La prononciation en *gu*- des mots en *gw*- comme *gwenn*, « blanc » (c. 290) commence au Sud des Monts d'Arrée (IIIh). La prononciation en *ch*- des mots en *ch*-, phonétiquement parallèle à la précédente, a provoqué une altération remarquable : *choui*, « vous », *chouec'h*, « six », etc... se disent *fi*, *fec'h* à l'Ouest de Quimper, et un ancien *hüenvet*, équivalent du KLT *kœnvet* ou *choenvet*, « enflé » (c. 398) se prononce *fienvet* dans le Morbihan. *Dimercher*, « mercredi » (c. 142) et *gourc'hemennou*, « compliments » (c. 259) se prononcent *dimeryer* et *gouryemennou* en de nombreux

cantons du Sud. Cet ensemble de palatalisations trahit une tendance phonétique commune à tout le Sud, et d'origine pré-bretonne.

7° Réfection de certains pluriels. Les terminaisons de pluriel abondent en breton : *-ou*, *-iou*, *-ed*, *-ien*, *-ier*, *-on*, *-ez*, *-i*, etc., sans compter les pluriels internes, et les pluriels irréguliers comme *breur*, *breuder*, « frères ». Une population qui apprenait le breton dut se trouver embarrassée devant cette pléthore, et distribuer les terminaisons un peu au petit bonheur, sans tenir compte, parce qu'elle l'ignorait, de la tradition représentée par les émigrés : il suffisait de se faire comprendre de ces derniers. L'Atlas linguistique apporte sur ce point une précieuse contribution à l'histoire de la langue.

De *ki*, « chien » (c. 383), l'ancien pluriel *koun*, conservé seulement à Belle-Ile, fut d'abord remplacé par *kier* qui avait subsisté au Bourg de Batz (l. 90). De *kaz*, « chat » (c. 364) les anciens pluriels, en gallois *cathod* et *cathau*, qu'on retrouve sous les formes *kahed* et *kaheù* dans les *plous* d'Auray, furent également remplacés par *kizier*. Mais en Cornouaille *kizier* devenait *kier*, conservé à l'île de Sein au sens de *chats*, alors qu'il signifie *chiens* au Bourg de Batz; *badiziant*, « baptême » (c. 23) et *bizier*, « bâtons » (c. 27) y sont aussi devenus *badiant* et *bier*. Il en résulta une confusion intolérable entre *chiens* et *chats*. Du côté de Quimper, on s'en tira en empruntant pour le pluriel de *kaz* la forme trégorroise *kijer* connue par Carhaix, et qui, pour cette raison, s'enrichit d'un second *r*, d'où *kirjer*. Plus tard on fit aussi appel au léonais *kicher*, connu par Châteaulin. En même temps, toujours pour éviter la confusion, *kier* au sens de « chiens » fut remplacé par *kiez*. Mais la terminaison plurielle *-ez*, jadis aussi usitée en breton qu'aujourd'hui encore en gallois, — le pluriel irrégulier *breuder*, de *breur* « frère » (c. 42), fut refait en *breurez*, d'où aujourd'hui *breurzed* entre l'Odet et l'Ellé, — était aussi une terminaison de féminin singulier : d'où une nouvelle confusion non moins intolérable entre « chiens » et « chienne ». A *kiez*, « chienne » on ajouta la terminaison singulative *-enn*, d'où *kiezenn*, *kiozenn* aujourd'hui dans le Cap. Sans doute aussi *kiez*, « chiens », reçut-il une seconde terminaison de pluriel. C'est ainsi que se sont formés *choarezed*, « sœurs », *nizezed* « nièces », *kenitervezed*, « cousines » (c. 374), parce que les anciens pluriels *choarez* (gall. *chwaer*, *chwirydd*), *nizez*

(gall. *nith*, -oedd), *kenitervez* (gall. *cyfnither*, -oedd) pouvaient être pris pour des singuliers : les deux derniers sont d'ailleurs usités aujourd'hui avec ce sens (1). Mais le pluriel double *kiezed*, pas plus que *kiez* ni *kier*, ne mettait fin à la confusion, car il signifiait aussi bien « chiennes » que « chiens ». Finalement on adopta pour « chiens » le mot *chas*, du français *chasse*, au sens de « meute de chasse » ; la ressemblance phonétique entre *kiez* (avec *k* mouillé) et *chasse* dut d'ailleurs favoriser cet emprunt. Cependant, ce n'est pas le seul cas où un mot français se soit glissé à la faveur d'une concurrence entre mots bretons. A l'Ouest de Quimper, *otou*, « pantalon », du français *hauts (de chausse)* (c. 3), s'est introduit lors de la concurrence entre *lavreg* et *bragou*. Du côté de Rosporden, *mouton*, transformé en *men* (= *met'n*) et *menig*, a prévalu à la faveur d'une concurrence entre *danvad*, *penndanvad*, *devaden*, *pendeven* et *penven*.

Carhaix carrefour des quatre dialectes

La figure II réunit une quinzaine d'isoglosses qui mettent en lumière le rayonnement de Carhaix en même temps que sa perméabilité aux influences extérieures.

La Cornouaille avait délaissé les démonstratifs en *-hont* (c. 314 et 316) sous l'influence de Carhaix, sans doute à cause d'un substrat gallo-romain : le français aussi s'en tient à une opposition à deux degrés entre *-ci* et *-là*, tandis que l'opposition bretonne comporte trois degrés : *-man*, *-se*, *-hont*. Mais les démonstratifs en *-hont* sont aujourd'hui connus de la région de Carhaix, qui les a repris au Tréguier, et marqués de son accent : *du-hont*, « là-bas », s'y prononce *dunt* (II_μ).

Le tutoiement avait disparu dans un large rayon autour

(1) *Seurezed*, « religieuses », est un pluriel imité de *c'hoarezed*, auquel *seurez* aussi bien que *seur* sert de singulier. A *roue*, « roi », *rouanez* sert de féminin, mais aussi de pluriel dans *gouel ar Rouanez*, « la fête des Rois » ; dans cette expression on dit aussi *Rouane* ou *Rouaned* ; ailleurs, on dit aujourd'hui *rouzien* (*roue* + *ez* + *ien*). Malgré son ambiguïté, la terminaison *-ez* est demeurée productive dans les emprunts populaires au français. Mais le *-ez* du fém. sing. semble n'être plus qu'un moyen de bretoniser certains mots français en *-ette*, ainsi dans *baionetez*, *fourchettez*, *piketez*, etc... qui se passent de traduction. Le *-ez* du pluriel a pris un sens collectif dans *oranjez*, *beterabez*, *karotez*, *patatez*, *fiezez*, *tomatez*, *alumetez*, etc... ; *fiezenn*, « une figue », *tomatezenn*, etc... sont des équivalents morphologiques de *kiozenn*, « chienne ».

de Carhaix (II₁), jusqu'au delà de Pontivy et de Quimperlé. A l'Est, il ne s'est maintenu qu'à Mur, jadis sans communication directe avec Carhaix. Mais le tutoiement a regagné Carhaix, venant du Tréguier. Il suffit d'ailleurs d'ajouter la zone *dunt* (II_μ) à celle sans tutoiement (II_τ) pour redonner à Carhaix sa place centrale ; la région récemment gagnée par *dunt* l'a été aussi par le tutoiement.

Dans tout le pays de Vannes, « serrure » se disait *doralùe*, qui serait *alc'houez*, « clé de porte », en KLT (c. 165). Par Pontivy et Rostrenen, *doralùe* gagna Carhaix. Sous l'influence analogique d'équivalences comme *gwal* = *gwalen*, « aune » (c. 254, IIIg), *œn* = *unan*, « un » (c. 113, IIλ), il y devint *dorel*, forme sous laquelle, par Pontivy, il redescendit jusqu'à la région d'Auray. Toujours senti comme vannetais à Carhaix, *dorel* y devint ensuite *dorzal*, à cause d'équivalences comme *harzal* = *haral*, « aboyer » (c. 308), *gwerza* = *gwerein*, « vendre » (c. 295), *kerzet* = *keret*, « marcher » (c. 379), etc... et sous cette nouvelle forme il gagna Lannion, qui en fit *torzal*. Puis à Carhaix le *z* se mouilla en *j*, comme dans *bruzun* > *brujun*, « miettes » (c. 100) et *izel* > *ijel*, « bas » (c. 345) d'où *dorjel*.

La différence entre le singulier *danvad*, « mouton » (c. 111), et son pluriel *denved*, était également menacée au pays de Vannes et à Carhaix, à cause d'une tendance commune à changer les *a* en *e*. Le vannetais s'en tira en ajoutant à son singulier-pluriel *deved* la terminaison singulative *-en*, d'où *deveden*, et Carhaix en créant *penn denved*, « tête de mouton ». De Carhaix, par le relai de Pontivy, *penn denved*, prononcé *pendev^{ed}*, se répandit largement dans le Vannetais. Mais, sous l'influence de *deveden*, Pontivy ne tarda pas à la déformer en *pendeven*, d'où *penneven* (mutation *d* > *n*, cf. *an dor* > *an nor*, « la porte ») et *penven*. Si bien qu'aujourd'hui, une zone *penn denved* qui va de Plouénézel à Pluvigner (II_π) englobe une petite zone *pen(de)ven* autour de Pontivy (II_ρ).

La Cornouaille primitive, le pays des *plous* à l'Ouest de Quimper, se distingue par le changement de *c'hw-* en *f-* devant *e* et *i* : *c'houi* > *fi*, « vous », etc... Un des mots ainsi transformés, *fero* = *c'houero*, « amer » (c. 333), a gagné Rosporden, et de là Quimperlé et Carhaix (II_σ, comparer avec III ik). Un autre, *fibu* = *c'houibu*, « mouchérons » (c. 199), arrivé plus tôt à Carhaix, a envahi tout le Tréguier

et se répand même en Léon par la route de Morlaix et de Saint-Pol (II φ).

L'influence léonaise aussi s'est fait sentir à Carhaix, où elle semble l'emporter aujourd'hui sur celle des autres dialectes. L'exemple du pluriel *aotrouien*, « messieurs » (c. 17) en fournit une preuve bien curieuse. A cause de l'ambiguïté de la terminaison *-ez*, l'ancien pluriel *aotronez* était en défaut. Carhaix, qui avait répandu dans le Tréguier une forme *aotrone* pour *aotronez*, le refit en *aotroned*, le Vannetais en *eutrued*, et le Léon en *aotrouien*. De Landerneau, *aotrouien* progressa en Cornouaille par les routes de Châteaulin et de Carhaix, et Carhaix, sans renoncer à *aotroned*, le propagea jusqu'à Corlay, Quimperlé et Concarneau. Aussi trouve-t-on aujourd'hui une zone *aotrone(z)* allant de Sein à Batz et Bréhat, coupée en deux par une zone *aotroned*, elle-même coupée en deux par le couloir léonais de *aotrouien* qui s'épanouit de Corlay à Concarneau (II θ).

On voit ainsi un certain nombre d'innovations léonaises pousser une pointe en direction de Carhaix, et menacer de couper, souvent la couper effectivement, la route de Quimper à Guingamp et Lannion qui avait, sur beaucoup de points, réalisé l'unité du cornouaillais et du trégorrois. A la carte 27, *bizier*, « bâtons », la forme léonaise *bicher* épouse la courbe de l'Aulne de la presqu'île de Crozon à la région d'Huelgoat. La poussée de *griat*, pour *gwriat*, « coudre » (c. 284, II ϵ) atteint Plounévezel (l. 39) et Roudouallec (l. 44). « Blé noir » (c. 300) devait autrefois se dire *gwiniz du* dans toute la Basse-Bretagne. Mais sous l'influence de Carhaix il se forma une zone *ed du* de l'île de Sein à Bréhat. Une poussée léonaise, venue par la route de Morlaix cette fois, a coupé en deux la zone *ed du*, et rétablit la continuité entre la forme du Léon et celle du Vannetais.

Si, à la lumière de ces faits, on considère à présent le domaine de *fibu* (II φ), on admettra sans peine que le rétrécissement ou l'isthme qu'il présente au niveau de Carhaix doit être la conséquence d'une poussée léonaise (de *c'houbu*), laquelle, si elle continue, séparera deux zones *fibu*, comme elle a déjà séparé deux zones *ed du*, *aotrone(z)* et *aotroned*. Qu'un autre mot vienne supplanter *fibu* en Cornouaille, et une forme qui ne pouvait naître qu'à l'Ouest de Quimper ne survivra plus qu'autour de Guingamp ou de Paimpol, ou à l'île Bréhat. Des faits analogues se sont produits bien des

fois dans l'histoire des langues. On en trouverait plus d'un exemple dans l'étude du breton si curieux de Belle-Île. Donnée à l'abbaye de Quimperlé, cette île, par des colons venus du continent et dont les descendants se reconnaissent encore à leurs noms, importa des formes cornouaillaises aujourd'hui éteintes dans leur pays d'origine sous l'influence de Carhaix.

Le rayonnement de Carhaix se fait sentir rapidement sur l'axe Quimper-Guingamp ou Quimper-Lannion, plus lentement sur l'axe Landerneau-Pontivy. C'est ce qui explique que certains archaïsmes ne survivent plus qu'à l'Ouest de Landerneau et au Sud de Pontivy, comme *butum*, « tabac » (II γ), *arat*, « charrue », (II δ) du latin *aratrum*, *lavreg*, « pantalon » (II α), au lieu de *butun*, *alar* (emprunté au fr. *alaine*), *bragez* ou *bragou* (ce dernier n'étant qu'une réfection du premier avec une nouvelle désinence de pluriel). La carte de « tabac » (103) est particulièrement instructive, parce qu'elle fournit un point de repère pour mesurer la vitesse de propagation de l'influence de Carhaix. La forme conservée aux seules îles d'Ouessant, de Sein et à Molène, *putum*, est la plus ancienne, la plus proche du portugais *petum*, emprunté au guarani, langue du Brésil; *tabac* nous vient, par l'espagnol *tabaco*, des Arouaks d'Haïti. Aux xvi^e et xvii^e siècles on disait encore *pétun* et *pétuner*; *pétunia* est de la même famille. *Pétun* était la francisation du portugais *petum*, et *butun*, avec la confusion assez fréquente de la sonore et de la sourde à l'initiale, fut la bretonisation du français *pétun*; *butum*, avec *m* final, mais aussi avec *b* initial, est une contamination du *putum* primitif et de *butun*, qui a dû être introduit par Pontivy et répandu par Carhaix. Il est probable que *putum*, à cause de son *m* final, — cependant on trouve *petum* chez Ambroise Paré, qui le prenait pour un mot « des anciens », un mot latin évidemment, — n'est pas venu par le français, et comme on le trouve, sous la variante *butum*, autour de Vannes comme en Bas-Léon, il a dû être commun à toute la Basse-Bretagne. La zone *butun*, avec *n*, mesure donc, dans un cas précis, le terrain gagné par l'influence de Carhaix depuis le xvi^e siècle environ. Que l'on étende cette estimation à quantité d'autres mots, — l'Atlas linguistique fournirait d'autres points de repère, — et l'on comprendra pourquoi les plus anciens textes bretons se rapprochent davantage du léonais moderne, le dialecte demeuré le plus réfractaire à l'influence de Carhaix.

Sur une carte (II) où figurent une quinzaine d'isoglosses délimitant des mots ou des formes parvenues à Carhaix et souvent propagées par Carhaix, on constate que ces isoglosses tendent à s'aligner sur le cours de l'Aulne, de l'Elorn, de la rivière de Morlaix, du Blavet et de l'Ellé. Aucune ne s'est alignée sur l'Odet ni sur le Trieux. Tel est le résultat naturel d'ondes linguistiques déferlant vers Carhaix ou propagées par Carhaix en diverses directions.

Que l'on compare à présent une telle carte avec une autre (III) couverte d'une soixantaine d'isoglosses sans rapport apparent avec l'influence de Carhaix. On trouve d'abondants faisceaux d'isoglosses s'alignant sur les mêmes rivières, mais aussi sur le Trieux et surtout sur l'Odet. Il y a bien des raisons de croire que ces dernières sont les plus anciennes sinon les seules anciennes, qu'un abondant faisceau d'isoglosses, le plus important de Basse-Bretagne, reliait autrefois la vallée de l'Odet à celle du Trieux. Cependant, ce faisceau devait se diviser à l'Est de Carhaix en deux branches dont l'une allait vers Guingamp et Pontrieux, et l'autre suivait la ligne de partage des eaux qui domine la côte de la Manche.

En effet, le Trieux, plus que le Leff, marque sur la côte Nord une coupure semblable à celle de l'Ellé sur la côte Sud : à l'Est, l'accent est le plus souvent sur la dernière syllabe, à l'Ouest il est toujours sur l'avant-dernière. Le breton de Haute-Bretagne, accentué sur la syllabe finale, devait commencer au Trieux et à l'Ellé. Au delà de cette ligne, on dit toujours *lan*, « plein » (c. 177), *gran*, « grain » (c. 283) pour *leun*, *greun*; *yol*, « soleil » pour (*h*)*eol*; de même, on avait refait toutes les formes du verbe *gouzout*, « savoir », sur *oar*, « il sait » (c. 234-251). Cette réfection du verbe *gouzout* est suggestive. Il semble bien qu'il s'agisse de la régularisation, par une population mêlée, d'un verbe très irrégulier dans les régions où la prépondérance numérique des émigrés avait mieux maintenu le type primitif de la langue. Mais, sous l'influence de Carhaix, relayé par Pontivy, le pays de Vannes a fini par adopter les formes cornouaillaises; les formes refaites sur *oar* (*e weren*, « je savais », etc...) ne subsistent plus que de Pontivy à Pontrieux, à l'île de Groix, et, parfois, en quelques localités isolées autour du golfe du Morbihan. Carhaix a rompu une isoglosse de plus (1) de ce faisceau qui devait

(1) On en relève une autre dans l'Atlas : *seitek-seintek*, « dix-sept » (c. 133, III Y).

séparer le breton de Léon, Cornouaille et Tréguier de celui de Saint-Brieuc, Vannes et Saint-Malo.

C'est aussi Carhaix, aidé par Quimper, qui a divisé le faisceau d'isoglosses de l'Odet, rejetant les unes vers l'Ellé, les autres vers l'Aulne et l'Elorn. Au Nord, Carhaix a rompu les isoglosses qui suivaient la ligne de partage des eaux, frontière naturelle entre le diocèse de Cornouaille d'une part, ceux de Léon et de Tréguier d'autre part. La comparaison entre *bouzar-bouar* (IIIq) et *bruzun-brujun* (IIIa) illustre éloquemment cette action. Beaucoup de particularités dialectales, ou même locales, surtout dans les îles et les presqu'îles, ne sont que des survivances d'un état général antérieur à l'action de Carhaix. C'est Carhaix qui a dû répandre *mintin*, « matin » (c. 30, III C) réléguant dans le Tréguier le vieux mot *beure*. C'est Carhaix qui a répandu *koaven*, « crème » (c. 397, III D) comme le prouve la survivance de *dienn* dans tout l'Ouest, et au Nord de Pontivy. *Koaven* n'est peut-être que le français *couenne*, « peau ». Du temps, pas si lointain, où les écrémeuses étaient inconnues, on écrémait le lait en le « pelant », c'est-à-dire en ramassant avec une cuiller la crème montée à la surface, et qui, en se refroidissant, s'était durcie comme une peau; « du lait écrémé » se dit toujours *leaz kignet* en Léon; *kignat* traduit à la fois « peler, écorcher, épilucher ». *Koaven* et *mintin*, ayant gagné Pontivy et Carhaix, auront émergé de ce lot de mots français qu'on trouve autour de Vannes : *orj*, « orge », pour *heiz* (c. 310, III O); *teisir*, « tisserand », pour *gwiader* (c. 299, III U); *je*, « geai », pour *kegin* (c. 368, III V); *kordaner*, « cordonnier », pour *kere* (c. 377, III W), etc...

De cet exposé on peut conclure que l'Atlas linguistique, s'il s'adresse d'abord aux spécialistes, est susceptible d'intéresser un public d'intellectuels bretons que ne rebute pas une lecture en alphabet phonétique. « Les Bretons que préoccupent à juste titre l'avenir de leur langue et le perfectionnement de la langue littéraire pourraient, je crois, disait l'auteur dans son avant-propos, y trouver bien des indications utiles. » A une époque où les bretonnants se préoccupent plus que jamais de l'unification et du perfectionnement de leur langue, il n'était pas inutile de rechercher, avant d'es-

sayer d'y porter un remède, d'où proviennent l'altération et la fragmentation dialectale de la langue primitive. L'*Atlas linguistique*, le premier, apporte une solution satisfaisante à ce problème, comme à beaucoup d'autres concernant l'histoire de la langue. D'ores et déjà on peut affirmer que les dialectes proviennent :

1° Principalement, d'un mélange, au pourcentage très variable suivant les régions, entre les émigrés venus de Grande-Bretagne et les populations gallo-romaines d'Armorique.

2° D'innovations locales dont l'extension a été limitée par les estuaires et les vallées qui entaillent profondément le pays.

3° Du rôle joué par Carhaix, principal carrefour plutôt que capitale de la Basse-Bretagne, qui, outre qu'il a exercé une influence personnelle à substrat gallo-romain autant que breton, a dû à son réseau unique de voies romaines de recevoir et de répandre des mots et des formes venus des quatre coins de l'horizon.

L'*Atlas linguistique de Basse-Bretagne* réserve des découvertes de toutes sortes à qui l'étudie de près. Il montre, une fois de plus, que l'histoire d'un peuple est déjà écrite, à grands traits, dans la langue qu'il parle.

FIGURE I

Atlas itinéraire de Bretagne, par OGÉE, 1769. Carte d'assemblage et texte du frontispice joints ensemble. Ont été ajoutés :

1° Les localités suivantes : Le Yaudet (en breton Koz Yeodet), Le Vieux-Marché, Erquy, Corseul, Mur, Saint-Caradec.

2° Les routes figurées par des tirets.

3° Les limites des anciens diocèses (lignes de petites croix).

4° En pointillé, trois étapes de la frontière linguistique dans son recul vers l'Ouest : a) au IX^e siècle d'après Joseph Loth s'appuyant sur la toponymie ; b) d'après une carte en deux couleurs publiée en Hollande au début du XVIII^e siècle ; c) en 1886, d'après Sébillot.



I

**ATLAS ITINERAIRE
DE BRETAGNE**

Contenant les Cartes particulieres
de tous les grands Chemins de cette Province
avec tous les Objets remarquables qui se rencontrent
a une Demie Lieue Adroite et Agauche.

DÉDIÉ
Mosseigneurs les Etats de Bretagne
Par leur très humble et très Obeissant Serviteur Ogée
Ingénieur des Ponts et Chaussées.
1769.

LA GENÈSE DES DIALECTES BRETONS

FIGURE II

L'influence de Carhaix mise en évidence par quelques isoglosses.

- α *lavreg-bragez* (ou *bragou*), « pantalon », carte 39.
- β *arat-arer* (ou *aler*), « charrue », c. 12.
- γ *butum-butun*, « tabac », c. 103.
- δ *mardoz-u(z)el*, « suie », c. 330.
- ε zone *griat* pour *gwriat*, « coudre », c. 284.
- ζ zone *ijel* pour *izel*, « bas », c. 345.
- θ zone *aotrouien*, « messieurs », c. 17.
- κ zone *doralùé*, *dorel*, *dorzel*, *dorjel*, *torzel*, « serrure », c. 165.
- λ zone *œn* pour *unan*, « un », c. 113.
- μ zone *dunt* pour *du-hont*, « là-bas », cc. 5 et 8.
- π zone *penndened* pour *danvad*, « mouton », c. 111.
- ρ zone *pen(de)ven* pour *devaden*, « mouton », c. 111.
- σ zone *fero* pour *c'houero*, « amer », c. 333.
- τ zone sans tutoiement, carte 209, « avec toi », complétée par les suivantes : 51, 54, 57, 60, 64, 70, 83, 89, 107, 169, 173, 219, 220, 237, 255, 262, 266, 348. Presque toujours, Mur (l. 41) connaît le tutoiement; Plévin (l. 40) et Saint-Fiacre (l. 22) le pratiquent très rarement.
- φ zone *fibu* = *c'houibu*, « moucheron », c. 199.

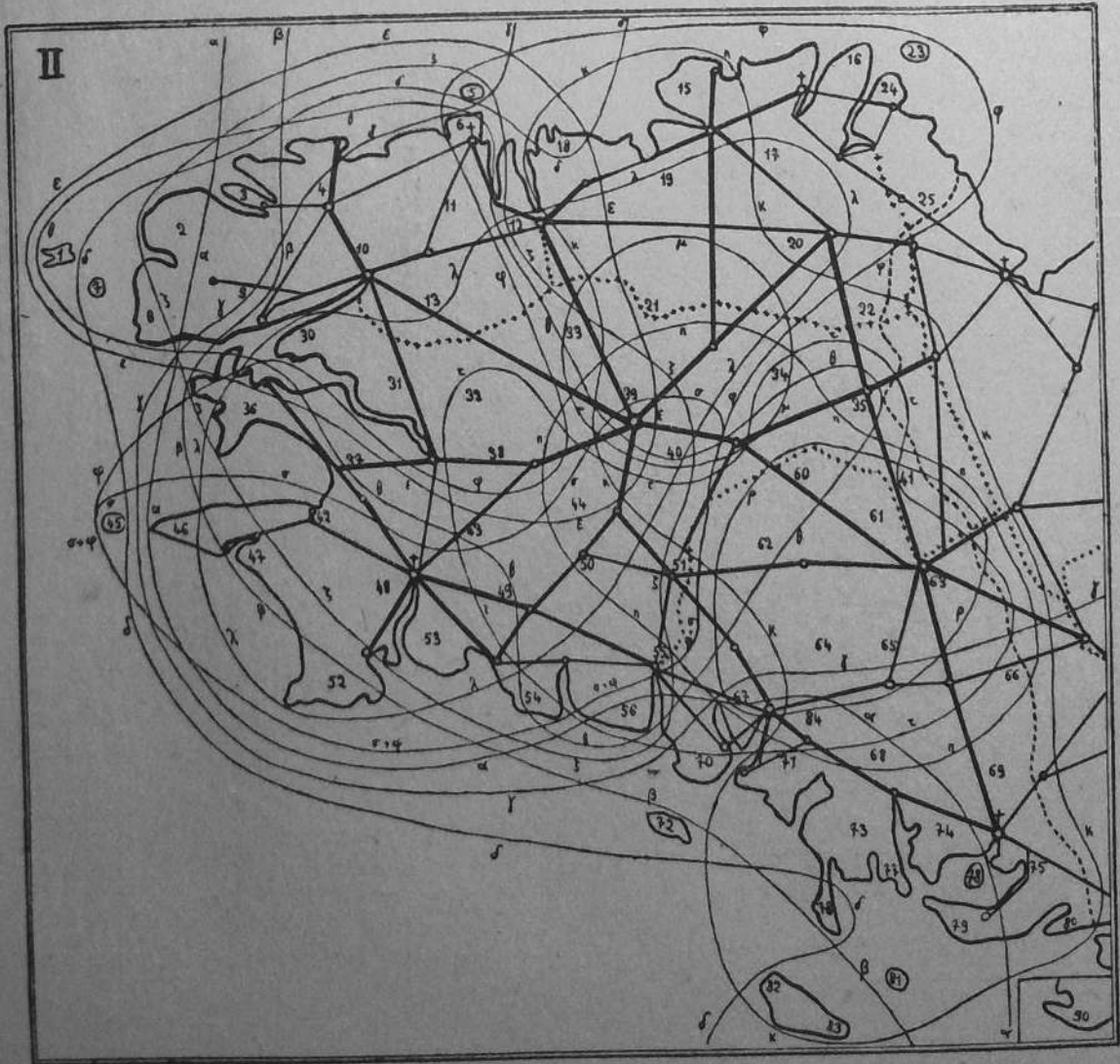
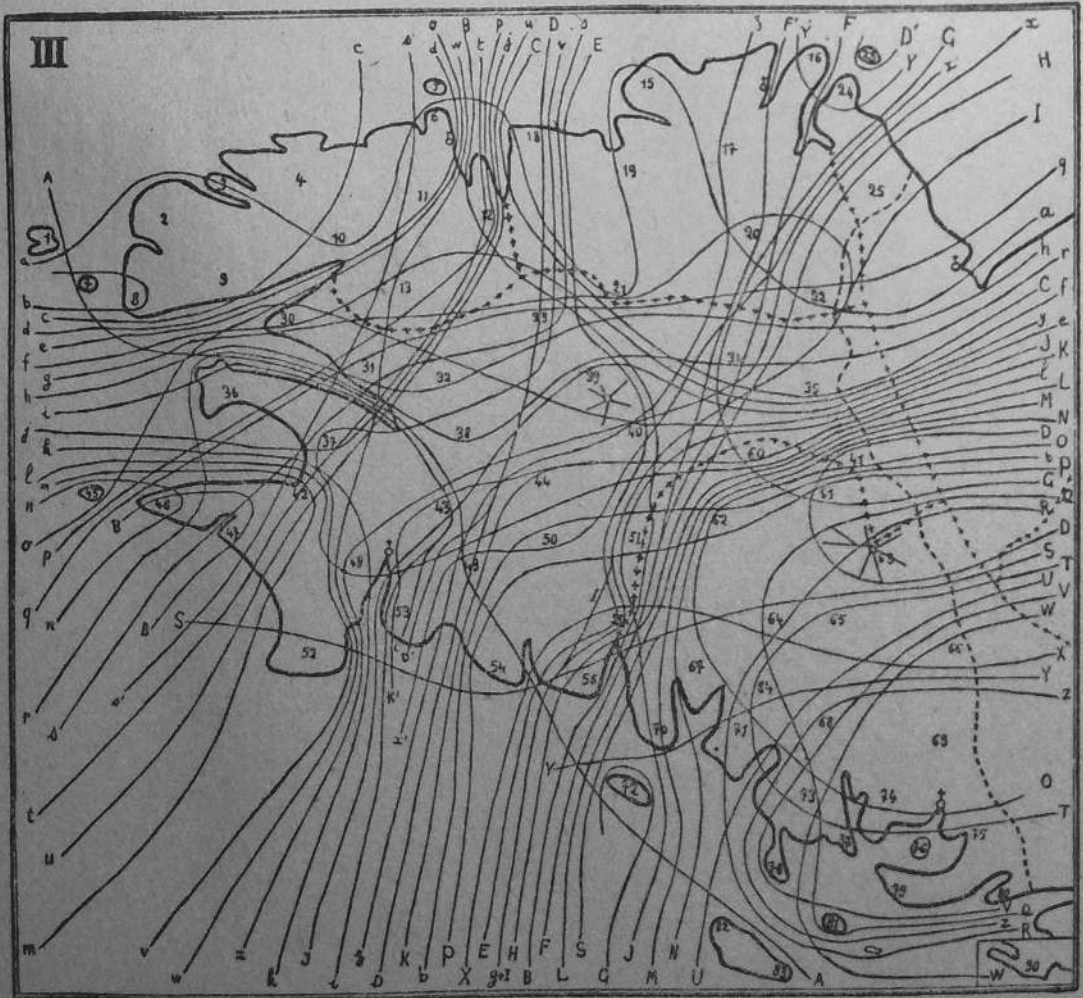


FIGURE III

Vue d'ensemble des dialectes bretons d'après une soixantaine d'isoglosses (désignées par des lettres en partant de l'île d'Ouessant). Faire attention à quelques isoglosses doubles, qui bifurquent.

- a *bruzun* et *brujun*, « miette », c. 100.
- b *tavarn* (Léon et Vannetais) et *ostaliri*, « auberge », c. 328.
- c *draf* et *kloued*, « barrière », c. 391.
- d *te a yoa* et *te oa*, « tu étais », c. 70.
- e *bourk* et *bourc'h*, « bourg », c. 38.
- f *dare* et *ao*, « mûr », c. 112.
- g *gwalenn* et *gwal*, « aune », c. 254 ; *gouled* dans le Cap, aux localités 42, 46 et 47.
- h *gou-* et *gu-* dans les mots en *gw-* comme *gwenn*, « blanc », c. 290.
- i *firigel* et *c'houezigel*, « vessie », c. 335.
- i' *gres* et *gra*, « fais », c. 266.
- j *huhez* et *buhe*, « vie », c. 33. *Buhez* aux l. 48 et 56.
- k *fi* et *c'houi*, « vous », c. 74.
- l *arc'hant* et *argant*, « argent », c. 19.
- m *errez* et *dispign*, « dépenser », c. 162.
- n *choual* et *chalpat*, « aboyer », c. 308. Cf. aussi A.
- o *doun* et *don*, « profond », c. 176.
- p *bouzellou* et *bouellou*, « boyaux », c. 99 ; *boudellou* à l'île de Sein. *dimezi* et *dimei* ou *dimi*, « se marier », c. 158.
- q *bouzar* et *bouar*, « sourd », c. 36.
- r *alan* et *anal*, « haleine », c. 2 ; *balan* et *banal*, « genêt », c. 24.
- s *va* et *ma*, « mon », c. 41.
- s' *unnek* et *œnnék*, « onze », c. 127 ; *unnek* aux l. 24, 25, 66, 75, 80, 90.
- t *killhog* et *kog*, « coq », c. 388.
- u *inkin* et *gwerzid*, « fuseau », c. 296 ; mais *gwerzid* aux l. 1, 36 et 45 ; *ekin* à 71 ; les deux mots aux l. 33, 40, 73.
- v *ad* (sans *h*) et *had*, « semence », c. 307.
- w *labous* et *lapous*, « oiseau », c. 191 ; cf. aussi E et R.
- x *kiger* et *boser*, « boucher », c. 387.
- x' accentuation de *chiminal*, « cheminée », c. 342 ; (_ _) et (_ _ _), ou sa variante (_ _ _), due au déplacement de l'accent suivant le rythme binaire, aux localités 49 et 54.
- y la négation *ket* avec ou sans *k* mouillé, c. 206.
- z *bale* et *kerzet*, « marcher », c. 379.

- A *chalpat* et *harzal*, « aboyer », c. 308 ; cf. aussi n.
- B *divesker* et *diouc'har*, « jambes », c. 217 ; *diouc'har* à 46 et 47.
- C *mintin* et *beure*, « matin », c. 30.
- D *dienn* et *koaven*, « crème », c. 397 ; *dienn* aux l. 41, 61 et 63, qui conservent également l's final dans *meus*, « j'ai », c. 88, et *hes*, « tu as », c. 89.
- D' *pevarzek* et *perzek*, « quatorze », c. 130 ; *pevarzek* à Bréhat.
- E *lapous* et *evn*, « oiseau », c. 191 ; cf. aussi w et R.
- F *leun* et *lan*, « plein », c. 177 ; *greun* et *gran*, « graine », c. 283 ; mais *greun* à Belle-Ile.
- F' *eol* et *yol*, « soleil », c. 319 ; *eol* à Belle-Ile.



- G ouzomp et waramp, « nous savons », c. 239 (cf. 234-251); *weramp* à Groix.
- H *ubardaez* et *anderù*, « soirée », c. 9.
- I *gweneg* et *blank*, « sou », c. 293.
- J *chaseal* et *jiboes*, « chasser », c. 341.
- K *ober* et *gober*, « faire », c. 271.
- K' *gwazienn* ou *gwezenn* et *gwayenn*, « veine », c. 289.
- L *naontek* et *nandek*, « dix-neuf », c. 135; *henchou* et *henteu*, « chemins », c. 317; en même temps, opposition de l'accentuation (L) et (L).
- M *klouar* et *mingl*, « tiède », c. 393.
- N *kanv* et *begin*, « (habits de) deuil », c. 358.
- O *heiz* et *orj*, « orge », c. 310.
- P *avouilhet* et *intinouer*, « entonnoir », c. 343.
- Q *goust*, « odeur », c. 337; remplace un plus ancien *blaz* conservé aux environs avec le même sens; en KLT, *c'houez*.
- R *evn* et *pichon* du *pousin*, « oiseau », c. 191; cf. aussi *w* et *E*.
- S *koenvet* ou *hoenvet* (l. 52 et 56) et *fuenvet*, « enflé », c. 398.
- T *kana* et *sonen*, « chanter », cc. 347-355.
- U *gwiader* et *teisir*, « tisserand », c. 299.
- V *kegin* et *je*, « geai », c. 368.
- W *kere* et *kordaner*, « cordonnier », c. 377.
- X *marichal* et *go*, « forgeron », c. 231; *koveler* à Ouessant et Bréhat.
- Y *seitek* et *seintek*, « dix-sept », c. 133; *seintek* aux l. 16, 23, 24.
- Z *hiniù*, variante de *hiriù*, « aujourd'hui », c. 326.

LOCALITÉS FIGURANT A L'ATLAS LINGUISTIQUE

I. LEON. — 1. Ouessant; 2. Plourin; 3. Landéda; 4. Saint-Frégant; 6. Santez; 7. Molène; 8. Trébabu; 9. Bohars; 10. Trémaouézan; 11. Plouvorn; 12. Sainte-Sève; 13. Locmélar.

II. TREGUIER-GOELO. — 15. Pleumeur-Bodou; 16. Pleubian; 17. Prat; 18. Plougasnou; 19. Plouzélambre; 20. Tréglamus; 21. Lohuec; 22. Saint-Fiacre; 23. Bréhat; 24. Ploubazlanec; 25. Pléguen.

III. CORNOUAILLE. — 30. Plougastel-Daoulas; 31. Rumengol; 32. Brasparts; 33. Berrien; 34. Peumerit-Quintin; 35. Corlay; 36. Crozon; 37. Plo-modiern; 38. Lemmon; 39. Plounévezel; 40. Plévin; 41. Mur; 42. Ploaré; 43. Edern; 44. Roudouallec; 45. Ile de Sein; 46. Plogoff; 47. Plouhinec; 48. Pluguffan; 49. Elliant; 50. Scaër; 51. Le Faouët; 52. Plomeur; 53. Clohars-Fouesnant; 54. Névez; 55. Tréméven; 56. Clohars-Carnoët.

IV. VANNETAIS. — 60. Plélauff; 61. Cléguérec; 62. Ploërdut; 63. Noyal-Pontivy; 64. Bubry; 65. Pluméliau; 66. Saint-Allouestre; 67. Calan; 68. Pluvigner; 69. Locqueltas; 70. Plomeur; 71. Merlevenez; 72. Groix; 73. Plœmel; 74. Ploeren; 75. Theix; 76. Ile d'Arz; 77. Locmariaquer; 78. Saint-Pierre-Quiberon; 79. Saint-Gildas-de-Rhuys; 80. Damgan; 81. Houat; 82. Sauzon; 83. Locmaria; 84. Languidic; 90. Bourg-de-Batz.

La Vilaine

par M. ANDRÉ MEYNIER

Professeur à la Faculté des Lettres de Rennes

(Conférence donnée le 28 Novembre 1943)

LA VILAINE

La Vilaine ne constitue pas une des beautés de la ville de Rennes. Souvent noire, toujours sans courant, les municipalités successives ne sont pas arrivées à la rendre agréable, bien que lui ayant imposé, dans la traversée de la ville, un majestueux parcours rectiligne. Les pouvoirs publics n'ont pas su ou pas voulu assujettir les industriels riverains aux précautions élémentaires qui eussent évité de la polluer. Et les impuretés que déverse en elle le grand organisme urbain rendent ses eaux impropres, même au breuvage du bétail, sur plusieurs dizaines de kilomètres. En désespoir de cause, l'on s'est résolu à la dissimuler le plus possible au cœur de la cité, cependant qu'une plaisanterie, classique dans les banquets d'ingénieurs, consiste à prétendre avoir découvert un merveilleux appareil qui déterminerait si les eaux s'écoulent vers l'amont ou vers l'aval.

Mais, si, quittant la capitale bretonne, nous allons à la recherche de ses sources ou de celles de ses affluents, nous voyons s'épanouir de larges étangs, nappes d'eau miroitantes sur un fond sombre de pins sylvestres. En suivant au contraire ses rives vers l'aval, nous ne tardons pas à découvrir des sites pittoresques, rochers hardis dominant de vieux moulins auprès desquels l'eau s'écoule en chutes bruyantes, ou larges plaines aux roseaux mélancoliques que parcourent les canards sauvages ou les mouettes. Et il suffit de voir l'arrivée du train du soir de la ligne de Redon, avec ses pelotons compacts de pêcheurs, la gaule sur l'épaule, pour se

rendre compte que, dédaignée en ville, notre rivière retrouve tout son charme, hors des murs. Une vieille légende médiévale ne prétend-elle pas que les jeunes filles peu avantagées qui se baignent dans ses eaux y acquièrent une nouvelle beauté ?

C'est cette opposition entre secteurs calmes, où l'eau a peine à s'écouler, et les gorges étroites au cours plus rapide, qui commande tous les traits géographiques du fleuve.

La Vilaine mérite donc que le savant et le breton perdent quelques instants à mieux la connaître, et à mieux la comprendre. Certes ses flots n'ont rien de comparable à ceux de la Loire ; elle n'en est pas moins la plus longue et la plus abondante des rivières entièrement bretonnes. En France elle se classe au troisième rang des fleuves secondaires, après l'Adour et la Charente. Si elle n'alimente, faute de pente, aucune usine électrique, elle porte plus de bateaux qu'aucune autre rivière entre Seine et Garonne.

Son nom, d'abord ? Les jeux de mots faciles ne sont point une explication. Le plus ancien auteur qui la cite : Grégoire de Tours, la nomme « *Visnonia* ». On reconnaît, dans la terminaison, un toponyme fort ancien (-onna = rivière). Le premier élément *Visn*, ou *Visin*, a été rapproché d'un des surnoms du dieu Mars, *Vicinus*. Ne pourrait-on aussi songer au nom slave de la Vistule, qui se prononce *Visouonne* ? En tous cas *Visnonia* donna *Visnoigne*, prononcée *Visnouëgne*, d'où *Visnaigne*, *Vinaine*, *Vilaine*. Ses principaux affluents portent aussi des noms dont on retrouve l'équivalent en d'autres régions : l'*Ille* et l'*Illet* rappellent l'*Ill* de Strasbourg, l'*Isle* de Périgueux, l'*Ill* du Vorareberg, l'*Iller* de Bavière ; le *Don* a des homonymes dans l'Orne, dans l'Oise, en Russie ; et même en Ille-et-Vilaine, où l'on ignore souvent que le ruisseau sortant de l'étang de Hédé se nomme le *Donac*. L'*Isac*, suivant une suggestion de notre collègue Déprez, est peut-être une déformation de *Isar* (cf *Isère*, *Yser*) ; le *Garun* porte le même nom que la Garonne ; la *Chère* de Châteaubriant doit s'apparenter au *Cher* de Vierzon ou au *Chéron* des Alpes. Quant à l'*Oust*, c'est une graphie défectueuse, car la prononciation locale est *Ou*, et les textes anciens donnent *Oult*, à rapprocher du nom du Lot dans son cours supérieur (*Olt*) et d'une rivière roumaine, l'*Oltu*.

La carte nous permet de saisir certains traits originaux du cours de la Vilaine. Il n'est certes pas fort long (225 kilo-

mètres), mais combien bizarre ! Ses eaux semblent d'abord vouloir aller vers la Manche. Un seuil insignifiant les sépare alors d'un affluent de la Mayenne. Puis, après avoir tourné vers le sud, la Vilaine traverse une ligne de hauteur, qui, courant de l'Ouest à l'Est, d'un bout à l'autre de la Bretagne, aurait dû, semble-t-il, s'imposer comme ligne de partage des eaux. Ses affluents, la Cantache et l'Ille, en font de même, et aussi la Rance, mais en sens contraire. Ensuite elle semble oublier toute sollicitation maritime, et descend alertement vers l'Ouest, jusqu'à Rennes, où elle change de direction, pour, désormais, gagner l'Atlantique sans trop de détours. Chemin faisant, elle se grossit de divers affluents. Mais, là encore, quelle irrégularité dans leur dessin ! Plusieurs rivières la rejoignent sur 20 kilomètres de longueur, autour de Rennes : le Chevré, l'Ille, la Flume, le Meu, la Seiche. Et ensuite, elle ne reçoit plus l'apport que de rivières insignifiantes jusque dans la région redonaise, où, de nouveau, sur 30 kilomètres, convergent vers elle les eaux de la Chère, du Don, de l'Isac, et du plus long de ses affluents, l'Oust. En somme, tous ses tributaires importants la rejoignent sur une longueur totale de 50 kilomètres. On remarquera enfin que presque tous ces affluents s'orientent parallèlement aux rivages de la mer, si bien que, contrairement à toute logique apparente, le bassin global de la Vilaine est plus étendu de l'Ouest à l'Est que du Nord au Sud.

Ce réseau serait inexplicable si l'on ne savait qu'il n'est pas originel. L'on a pu en effet retrouver de nombreuses traces de tronçons fluviaux disparus. Des cols ouverts à travers les lignes de hauteurs, des trainées d'alluvions anciennes ont permis de retracer un réseau primitif assez différent du réseau actuel. L'axe en était constitué par les actuels Minette, Illet, Ille, et par la Vilaine à partir de Rennes. Sur lui venaient se greffer, en forme d'épis, de longs affluents N.E.-S.O. et N.O.-S.E. Lorsque — il y a quelque 20 millions d'années — les Alpes commencèrent à se former, l'ensemble du sol français en fut ébranlé, et le vieux massif armoricain ne résista pas à la secousse. De vieilles fractures mal pansées rejouèrent. Par endroit, des blocs entiers de plusieurs dizaines de kilomètres carrés se soulevèrent lentement ; d'autres fragments au contraire s'abaissèrent. Quel trouble pour l'écoulement des eaux de la Vilaine qui dut s'adapter, ici en creusant des gorges profondes, là en alluvionnant les bassins ! Ainsi

s'amorça l'alternance actuelle entre larges plaines et gorges étroites. Une fois, cependant, les mouvements du sol s'accéléraient au point que la Vilaine faillit en périr : le bloc de Pontréan se souleva trop vite pour que la Vilaine puisse creuser au même rythme. L'écoulement vers le Sud s'arrêta, les eaux de la région de Pléchâtel se déversèrent vers le Nord, vers le bassin de Rennes transformé en lac. Episode bref, après lequel la Vilaine retrouva son ancien cours. Cependant, du côté de l'extrémité septentrionale du bassin, les eaux furent sollicitées par le voisinage de la Manche et la Vilaine subit quelques amputations définitives : la constitution du Couesnon la priva des eaux du bassin supérieur de ce fleuve qui passait par le col actuel de Saint-Aubin-du-Cormier, et de son affluent la Minette : mais le sort de cette riviérette la condamnait sans doute à être inexorablement attirée vers le Sud, puisque, au bout de quelques millénaires, l'homme enferma ses eaux dans de sinueuses conduites et les força à reprendre, sous terre, leur ancienne direction jusqu'à Rennes, où elles alimentent les canalisations de la ville.

Dernier soubresaut du sol, datant d'à peine quelque 5 à 10 mille ans : l'ensemble de la Bretagne, d'un seul bloc, s'affaissa d'une trentaine de mètres. La mer pénétra alors profondément dans les estuaires, les transformant en golfes digités et étroits, les « abers » des bretons, les « rias » des géographes.

En creusant leurs vallées pour s'adapter à la nouvelle altitude du continent, Vilaine et affluents rencontraient tantôt des roches dures, tantôt des roches tendres. Or la disposition géologique de la région est remarquable par l'existence d'alignements de bandes alternativement dures et tendres dirigées d'Ouest en Est. Les affluents les moins importants eurent beaucoup de mal à scier les roches dures, tandis que, petit à petit, se créaient de nouveaux affluents allongés dans les roches tendres facilement déblayées. Bientôt, ces derniers tronçonnèrent les cours d'eau primitifs, qui se mirent ainsi à gagner la Vilaine suivant le sens des parallèles et non plus en suivant la direction générale de la mer. Cette œuvre fut surtout rapide là où coïncidaient roches tendres et zones d'affaïssement. Tel est le cas du Bassin de Rennes, où la haute Vilaine, qui, primitivement, s'écoulait vers l'Yaigne et la Seiche adopta le tracé actuel, et, du coup, devint plus importante que l'Ille : le vieux réseau hydrographique en *épi* fit

place à un réseau en *espalier*, aux tronçons perpendiculaires entre eux. De cette évolution restent maintes traces; des cols (Saint-Aubin-du-Cormier, Retiers, Bocadève...), des coudes aux lieux de capture, des étangs... Processus exactement comparable à celui que subirent, en Amérique du Nord, les monts Appalaches. Il n'est pas en France de type plus net de réseau hydrographique appalachien.

Voilà donc notre réseau hydrographique constitué. L'homme apparaît sur la terre, et, à mesure que sa civilisation progresse, va essayer de tirer parti des « chemins qui marchent ». Mais il ne trouve pas, d'un bout à l'autre des 225 kilomètres de cours, des conditions semblables. Largeur de la vallée, pente et profondeur du lit, ampleur des crues, varient de la source à l'embouchure. Vue sous l'angle humain, la Vilaine peut se diviser en trois parties : de la source à Rennes, de Rennes à Redon, et de Redon à la mer.

La haute Vilaine

Sans avoir une pente très forte, elle fait presque figure de torrent par rapport au cours moyen et inférieur, puisqu'elle naît vers 150 mètres, et, en 80 kilomètres, descend à 25 mètres d'altitude. A vrai dire, l'on ne sait pas bien laquelle de ses branches mérite le nom de « Vilaine ». Les anciens cartographes ont souvent confondu la Vilaine avec son affluent la Cantache, et M. Tortelier signale qu'une rue de Vitré s'appelle « rue du Val de Cantache », et même, comble de l'erreur, que le cadastre de cette ville fait passer la Mayenne à la place de la Vilaine ! Et dans le lacis de bras et d'étangs au Nord et à l'Est de Vitré, bien des surprises guettent encore l'observateur puisque, tout récemment, le même M. Tortelier, suivi par M. Milon, a pu établir que les tracés portés sur la carte d'état-major étaient faux et avaient annexé indûment toute une branche et un étang au bassin de la Mayenne. Nous-même avons découvert qu'un ruisseau, indiqué sur les cartes comme réunissant entre elles deux rivières, consistait en réalité en deux tronçons indépendants et de sens contraire. C'est dire que l'homme utilise assez peu ce cours supérieur du fleuve, puisqu'il peut se contenter d'une représentation approximative et jamais corrigée. Et cependant l'on songea, au XVIII^e siècle, à l'âge d'or des voies navigables, à canaliser ce tronçon pour réaliser une jonction avec

la Mayenne. Le projet aurait eu quelque utilité, mais les difficultés eussent été considérables, les écluses et l'alimentation en eau difficiles à réaliser. L'exécution n'en commença jamais. Il en reste, à nos Archives Départementales, un dossier impressionnant, garni de plans détaillés, souvent plus exacts que la carte d'état-major.

Mais, si elle n'est pas utilisée pour la navigation, la Vilaine supérieure a fourni, à partir de Vitré, un axe aux voies terrestres, routes et chemins de fer, qui la suivent de près.

La Vilaine moyenne

A Cesson, à 4 kilomètres en amont de Rennes, commence officiellement la Vilaine navigable. Sa pente devient infime : elle n'a plus que 20 mètres à descendre, et il lui reste 140 kilomètres à parcourir. De là vient son allure tranquille, paresseuse. Souvent elle hésite à avancer, et flâne en bras nonchalants qui enserrant des îles. Vers Pontréan, elle reprend quelque vigueur, pour franchir les barres de grès dur et de schistes rouges. C'est l'endroit le plus pittoresque de son cours, avec de hautes falaises colorées, couvertes de bruyères ou d'ajoncs. Et puis, arrivée à Langon, elle s'étale dans une plaine large de plusieurs centaines de mètres. C'est en hiver surtout qu'il faut la voir. Après les pluies d'automne commencent les inondations, « la dérive » en langue populaire. C'est un véritable bras de mer, si large près de Massérac, au confluent du Don, qu'on l'appelle la « mer de Murin » et que, au XII^e siècle, le géographe arabe Edrisi pouvait écrire que Redon était située au bord d'un golfe. En effet, à Langon, l'altitude n'est pas supérieure à celle qu'atteignent les hautes marées. La mer monte deux fois par jour jusqu'à un point situé peu en aval de Redon. Mais en amont, si l'eau salée ne remonte plus, le flot empêche les eaux fluviales de s'écouler, et même les refoule, entraînant avec elles des masses de boues et de graviers en une sorte de mascaret visqueux que les bateliers dénomment le « Vachereau ». Avec la marée descendante, l'écoulement normal reprend. Mais comme la Vilaine dépose là les alluvions arrachés à l'amont, son lit s'exhausse petit à petit, devient plus haut que la plaine, si bien que les eaux d'inondations une fois déversées ne peuvent plus disparaître que par évaporation. C'est alors un paysage curieux, recherché des pêcheurs et des chasseurs qui pour-

suivent les oies et les canards sauvages, un de ces coins peints par Vidal-la-Blache « où la Bretagne expire, à demi-noyée, dans l'Atlantique », où s'arrête la terre et où commence l'Océan. Il faut attendre le printemps pour voir les eaux baisser, et, parfois, jusqu'en plein cœur de l'été. Alors, petit à petit, émergent les arbres bas qui clôturent les prairies. Le lac se change en bocage. Un immense tapis vert remplace la nappe d'eau; mais prairie traîtresse, où abondent les touffes mal consolidées, et où, sous une faible épaisseur de terre végétale, l'on trouverait la tourbe brune.

Ainsi, tantôt resserrée en une gorge étroite, tantôt divagant dans une plaine marécageuse, la Vilaine primitive n'offrait pas une voie de pénétration facile. La Nature elle-même ne la considère pas comme telle : alors que les géobotanistes nous montrent, en Europe, comment les flores se propagent au long des grandes vallées, la Vilaine n'a joué, à ce point de vue, aucun rôle. L'on remarque bien des plantes d'affinité méridionale, telle le chêne-vert, dans le bassin de Rennes : on démontre aisément qu'elles sont arrivées du Nord, du littoral de la Manche.

Aussi, lorsque commença à se dessiner un réseau routier, aucune grande voie n'emprunta le val de Vilaine. La voie romaine de Rennes à Nantes se suit sur les plateaux de la rive droite, par Laillé et Bourg-des-Comptes, mais nulle part ne descend dans la vallée. Bien plus, dans les relations de l'Ouest vers l'Est, la Vilaine apparaît comme un obstacle. Elle marque la limite de l'extension massive de la langue bretonne; elle sépare plus tard l'évêché de Rennes de celui de Saint-Malo.

Et cependant elle pouvait offrir des facilités pour la force motrice et la navigation. Les Normands ne la négligèrent pas, comme en témoigne le toponyme de « le Boël » (= mansus). Le cartulaire de Redon nous parle de pêcheries et d'écluses. Sous ce nom il désigne des barrages bien primitifs, faits de pieux entrelacés et de branches. Il nous parle aussi de bateaux, de ports à Messac, sur la Vilaine, et à Penillac sur l'Oust. Navigation précaire, les seigneurs des rives, les meuniers, l'entraient ou l'accablaient de péages. Et, pour franchir les barrages, les bateaux ne disposaient que de « per-

tuis », c'est-à-dire d'ouvertures sans portes, dangereuses à la descente, pénibles à la remontée (1).

C'est presque aussitôt après la réunion de la Bretagne à la France que la situation changea. La Vilaine fut le théâtre d'une expérience, gigantesque pour l'époque, par laquelle le pouvoir royal désirait prouver sa sollicitude à la province nouvellement venue dans l'unité française, et à sa capitale. Quatre ans avant la réunion, en 1528, avait été inventée, sur un petit affluent de la Marne, l'Ourcq, une technique qui devait révolutionner les voies navigables, l'écluse à sas et à double porte. Déjà, sur le Lot, depuis deux siècles, l'on avait bouché les *pertuis* par des *portes marinières*, que l'on n'ouvrait qu'au moment du passage des bateaux. C'est ce qu'on appelle pompeusement la « canalisation du Lot ». Canalisation, en effet, si l'on considère le plan d'eau devenu stable d'un barrage à l'autre, la pente supprimée, la profondeur constante; mais non si l'on examine le mode de franchissement des barrages, exactement aussi pénible que du temps des *pertuis*. La grande innovation de la canalisation de la Vilaine fut de munir chaque barrage d'une écluse à sas. Avec la technique de l'époque, les travaux n'allèrent pas vite. Il fallut 57 ans pour achever les douze barrages et écluses qui séparent Rennes de Messac. L'expérience était réussie, mais trop coûteuse; aux siècles suivants elle ne fut pas répétée sur d'autres rivières, et en 1840 la Seine encore montrait des *pertuis* qui ne disparurent qu'avec l'invention des barrages mobiles.

Et cependant l'œuvre restait incomplète. De Messac à Redon, la rivière n'était pas aménagée. De sorte que les bateaux rennais ne pouvaient guère atteindre Redon qu'en hautes eaux. En temps normal, un transbordement restait nécessaire à Messac, et entre Messac et Redon ne circulaient que des barques de cinq tonneaux. Malgré cet inconvénient, la voie fluviale connut un grand succès. De Redon à Rennes, le transport d'un tonneau de marchandises ne coûta plus que 3 livres 18 sols contre 45 livres par la route. C'est surtout Rennes qui en profita. De Rennes au Mans, les routes étaient imparfaites, étroites, impraticables la plupart du temps. Les

(1) La plupart des détails sur la navigation fluviale sont extraits de Musset, Les rivières canalisées de France, Annales de géographie 1938. Ceux sur la navigation maritime sont empruntés aux travaux manuscrits de l'abbé Morlay sur Redon, déposés au laboratoire de géographie de Rennes.

relations avec la région parisienne se firent par la Vilaine, la voie maritime de Redon à Nantes, la Loire, le canal de Briare ouvert sous Henri IV, et le Loing. Mme de Sévigné, venant de Paris aux Rochers, emprunta parfois ce parcours. C'est pour Rennes que remontaient les marchandises, surtout vins et sels. Aussi c'est à la ville qu'incombait l'entretien des écluses. De même sur l'Oust, également éclusé, c'est la communauté de Malestroit qui assurait la navigation.

Certains perfectionnements furent apportés depuis. Au XVIII^e et XIX^e siècles, l'on acheva la canalisation en aval de Messac, par la construction de nouvelles écluses. Dans la plaine marécageuse de Redon, l'on recoupa certains méandres : dans un cas, le cours ancien subsiste encore; dans deux autres cas, il a complètement disparu, ne laissant, comme ultime vestige, que le tracé des limites administratives, restées fidèles à l'ancien tracé. Surtout l'Empire et la Monarchie censitaire réalisèrent les jonctions avec les fleuves voisins : le canal d'Ille-et-Rance permit l'ouverture d'une voie transversale de Bretagne; le canal de Nantes à Brest constituait une voie longitudinale jusqu'au moment où l'Etat a toléré la coupure de cette voie à Guerlédan.

L'ancienneté de ces travaux n'a pas que des avantages. Dépassées par la technique actuelle, elles ne sont pas au gabarit normal des canaux français. La sécheresse de l'été condamne à de longs chômages les canaux annexes. Alors que la péniche flamande porte 300 tonnes, les bateaux de la Vilaine n'en peuvent dépasser 110. Aussi le prix de revient des transports reste-t-il trop élevé. Il est significatif de voir à Rennes le charbon anglais arriver de Saint-Malo par chemin de fer, et même par la voie étroite des T. I. V., plutôt que par le canal.

Un autre inconvénient, d'ordre économique, réside dans le manque de fret de retour. Regardons, en nous promenant, les bateaux s'amarrer aux quais de Rennes. Que portent-ils ? Surtout des matériaux de construction, les beaux schistes rouges ou les solides grès armoricains des carrières des bords de l'Ille ou de la Vilaine, des sables et des graviers. En temps de paix s'y ajoutaient les pétroles, arrivant dans d'élégants chalands automoteurs, et les produits d'épicerie pour notre plus importante société d'alimentation. En échange, la ville n'a pas grand'chose à offrir. Les produits de son industrie sont consommés sur place ou ne se prêtent pas au transport

fluvial. Aussi beaucoup de barques doivent-elles repartir à vide, ce qui double le prix de revient.

N'en concluons pas cependant que notre voie navigable reste négligeable. Avec 170.000 tonnes par an, elle dépasse de cinq fois le tonnage de la Sarthe qui remonte jusqu'à une autre grande ville de l'Ouest, de cinq fois aussi celui de la Loire navigable d'Angers à Nantes. Elle a le même trafic que les canaux du Berry qui desservent pourtant les centres d'industrie lourde de Vierzon, de Bourges et de Montluçon. Mais évidemment, elle reste très en arrière des grands canaux de l'Est ou du Nord de la France.

La canalisation de la Vilaine a donc transformé sa vallée, jusque là obstacle et refuge, en grande voie de pénétration. La construction du réseau ferré a élargi ce rôle. Le rail, en effet, ne saurait, comme la route, escalader les collines apalachiennes successives. Il s'est donc précipité par les trouées de l'Ille et de la Vilaine. La voie Saint-Malo-Rennes-Redon est, à l'heure actuelle, la seule ligne à voie double dirigée du Nord au Sud en Bretagne. Aussi voit-elle passer non seulement le trafic local, mais encore le trafic à grande distance. Pour ne prendre qu'un seul exemple, en 1939, circulaient des trains Saint-Malo-Lourdes, en correspondance avec les bateaux d'Angleterre. Et c'est en vain que l'on essaya d'éviter partiellement la Vilaine au moyen d'une ligne plus courte de Beslé à Nantes. A l'usage elle s'est révélée trop peu économique, et, en 1939, tous les trains lourds et rapides étaient ramenés sur la voie de Rennes à Redon.

La Vilaine maritime

Dix kilomètres après Redon, la Vilaine reçoit son dernier affluent important, l'Isac. A ce moment, définitivement constituée, c'est une belle et large rivière qui serpente d'abord dans la plaine redonnaise, en méandres appelés par les bateliers « le Tour de Peine », puis traverse majestueusement les gorges qu'enjambe le pont de la Roche-Bernard. Son débit moyen atteint alors près de 100 mètres cubes à la seconde, soit trois fois le débit de l'Aulne, cinq fois celui du Blavet; soit encore un chiffre équivalent à celui de la Meuse quand elle quitte le territoire français ou à celui de chacun des grands affluents de la Seine à leur embouchure, Yonne, Marne, Oise.

Longtemps elle suffit pour faire remonter jusqu'à Redon les bateaux de mer. Le port le plus ancien semble avoir été Rieux, un peu en aval de Redon. Puis Rieux déclina au profit de Redon et de la Roche-Bernard. Au XVIII^e siècle, ces deux villes figurent dans la liste des huit ports bretons autorisés à exporter hors du royaume. Et le trafic de chacune d'elles dépassait celui de Brest ou de Morlaix. Les conditions nautiques restaient cependant précaires. Les indigents des paroisses voisines guettaient, du haut des collines, l'arrivée des voiliers et se précipitaient, par dizaines, pour aider de leurs bras le halage au travers des méandres aux basses eaux.

Depuis, les ports connurent des périodes alternées de dépression et d'essor. La Roche-Bernard déclina la première. L'apogée de Redon se place en 1882. La ville disposait d'un bassin à flot, d'une gare maritime, et un remorqueur à vapeur aidait les voiliers à remonter le Tour de Peine. Elle importait alors de la houille anglaise pour son haut-fourneau, exportait des poteaux de mines. Depuis, la chute a été brutale. Les tarifs des chemins de fer ont détourné le fer et les poteaux de mine vers Saint-Nazaire. L'homme semble se résigner à cette déchéance. Il ne lutte plus contre l'envasement. En 1921 le remorqueur cessa de fonctionner; en 1938 le bassin à flot trop embourbé ne peut plus accueillir les cargos qui doivent séjourner dans le sas de l'écluse. Le trafic, qui avait atteint 72.000 tonnes en 1882 tombe à 4.000 en 1938, et le nombre de navires descend au-dessous de 2 par mois.

Routes et voies ferrées évitent aussi cette vallée inférieure de la Vilaine. Le trafic s'en écarte vers Nantes ou vers Lorient. Il n'y a plus rien ici qui rappelle le double défilé de bateaux et de wagons de la moyenne vallée. Les villages eux-mêmes fuient ses berges. C'est une rivière vide d'hommes qui se jette, presque furtivement, dans l'Atlantique, en un coin ignoré du Morbihan. Quel contraste avec l'activité commerciale, militaire ou chalutière des estuaires de la Rance ou du Blavet, avec les foules de touristes et de baigneurs de Dinard ou de la Baule!

Ainsi finit obscurément ce fleuve qui arrosa la capitale de la Bretagne et crut jouer, pendant quelques kilomètres, un rôle important dans la vie économique du pays. Peut-être

me reprocherez-vous de vous avoir fait perdre une heure pour assister à une vie sans éclat et à une fin sans gloire. Mais il m'a paru intéressant d'en parler, d'abord parce que l'on n'en parle jamais. Aucune étude sérieuse d'ensemble ne lui a été consacrée; la connaissance géographique de la Bretagne reste bien en retard...

Et aussi parce que l'on retrouve constamment, en étudiant ce fleuve, l'âme du pays. N'a-t-elle pas quelque chose d'humain, cette rivière qui si souvent paresse et s'amollit dans la facilité de la plaine, qui pousse la négligence jusqu'à laisser croire qu'elle est laide et sale au moment où on la regarde le plus, qui cependant trace avec fermeté son sillon, et joue honnêtement le rôle modeste que la Destinée lui réserve; et, lorsqu'un obstacle inattendu surgit devant elle, bande ses énergies et le surmonte, pour ensuite, son labeur achevé, aller finir ses jours dans la retraite et l'isolement. Symbole du Français, et plus précisément du Breton? On comprend en tous cas que, frappées de tels aspects allégoriques, les antiques mythologies aient transformé les fleuves en Dieux.

André MEYNIER.

La Bretagne devant le problème du cancer

par M. le Docteur MARQUIS

(Conférence donnée le 5 Décembre 1943)

LA BRETAGNE DEVANT LE PROBLÈME DU CANCER

Mesdames, Messieurs,

Quand M. le Doyen Wolff m'a fait l'honneur de me demander une conférence, j'ai beaucoup hésité à lui donner une réponse affirmative. C'est que jusqu'ici vous avez eu l'avantage d'entendre des conférenciers qui satisfaisaient votre curiosité intellectuelle ou scientifique sans laisser derrière eux la moindre impression de tristesse. Or, en médecine, il est impossible d'aborder un sujet sans éveiller des impressions pénibles résultant soit du souvenir de parents ou amis frappés du mal en question, soit de la crainte de se voir affligés demain de l'affection dont on parle. Puis à la réflexion, j'ai été convaincu qu'on n'avait pas le droit de reculer devant un effort qui pouvait être utile, je me suis souvenu que si les fléaux sociaux commençaient dans certains pays, comme l'Amérique, à régresser, c'est qu'on avait cessé de pratiquer à leur égard la politique de l'autruche qui se cache la tête pour ne pas voir le danger et qu'on les avait largement exposés en public.

Et de déduction en déduction, j'en suis arrivé à me dire qu'aucune prophylaxie ne pouvait être aussi utile que celle du cancer, et pour des raisons que je vous expliquerai au cours de cette causerie, aucun pays ne pouvait en bénéficier autant que notre Bretagne. Mais, pour atteindre ce but, il faut me permettre d'exposer le cancer tel qu'il est dans notre

région, avec ses aspects hideux comme avec les espoirs que donne son dépistage précoce.

La première question à résoudre est de savoir si le cancer est plus ou moins fréquent en Bretagne que dans le reste de la France de même que dans les autres pays.

Posons d'abord ce principe que la fréquence du cancer va chez tous les êtres et partout en augmentant. Il y a 30 ans le cancer de la souris et celui de la vache étaient le secret de quelques spécialistes. Maintenant on en voit par milliers.

Aux Etats-Unis il y avait 76.000 morts par cancer en 1912; 80.000 en 1919; 84.000 en 1920. En 1899, Roswell-Park faisait cette prédiction : « Si la mortalité du cancer continue sa marche ascendante, il y aura bientôt dans l'Etat de New-York plus de décès par cancer que n'en donnent la tuberculose, la variole, la fièvre typhoïde réunies. »

Je ne sais si la réalité a coïncidé mathématiquement avec cette prophétie, mais ce qui est certain, c'est que New-York a vu en 1921 sa mortalité par cancer dépasser sa mortalité par tuberculose.

En France, la mortalité annuelle par cancer aurait été avant la guerre de 1914 de 73 pour 100.000 habitants; mais il faut tenir compte du déplorable esprit qui, considérant le cancer soit comme une maladie honteuse soit comme un mal si effroyable qu'on n'en peut parler, conduit à faire de fausses déclarations de décès. C'est que, par suite de cette crainte de l'hérédité du cancer, on croit nuire aux enfants du cancéreux en portant le diagnostic exact de sa mort. Aussi, nombreux sont les bulletins de décès qui, au lieu de faire figurer la cause réelle de la mort, c'est-à-dire le cancer, portent le nom d'une maladie intercurrente.

C'est à ce point qu'il y a quelques années la Société des Nations désirant une statistique internationale du cancer, fit inviter les directeurs de Centre anticancéreux à établir la statistique de leur région. Les résultats furent d'une telle discordance que, dans un des départements du Centre, on releva un seul cas de cancer pour toute une année.

Malgré cette grosse cause d'erreur, il n'en reste pas moins qu'il meurt chaque année en France 40.000 cancéreux régulièrement déclarés. Dans cet ordre d'idées, une enquête extrêmement intéressante est celle qui a été pratiquée aux Etats-Unis par une grande compagnie d'assurances, enquête qui amène à conclure que sur 100 garçons de 10 ans, plus de

8 sont destinés à mourir de cancer et que sur 100 filles ayant atteint l'âge de 10 ans, plus de 11 sont destinées à mourir de cette maladie. Ce qui revient à dire qu'aux Etats-Unis, parmi les garçons ayant dépassé 10 ans, 1 garçon sur 12 et une fille sur 9 sont destinés à mourir de cancer.

Connaissant la fréquence du cancer en général, efforçons-nous de voir ce qu'elle est en Bretagne. J'ai voulu résoudre ce problème et ai chargé 3 élèves de faire leur thèse sur les déclarations de mort par cancer dans 3 de nos départements. Chacun d'eux a donc écrit à tous les Secrétaires de mairie du département où il poursuivait son enquête. Ils demandaient le nombre de décès pour chaque année de la période de 1930 à 1936, le nombre de cancers et la façon dont ces statistiques étaient établies. Quand la réponse était insuffisante ou absente, ils allaient sur place interroger le secrétaire ou le maire. Or les résultats de ces enquêtes ont été sensiblement les mêmes pour les 3 départements explorés. Ils se résument ainsi : Dans aucune ville de ces 3 départements bretons, n'existe un médecin de l'état civil chargé de la déclaration des décès. C'est en principe le médecin traitant qui doit indiquer la cause du décès. En fait, dans environ la moitié des communes bretonnes (45 à 50 % suivant le département), la cause du décès n'est pas indiquée par le médecin. Cependant tous les trimestres, le secrétaire de mairie récapitule les décès en indiquant le nom et la cause du décès et envoie ces renseignements par l'intermédiaire de la Préfecture à la statistique générale de la France. Voyons comment jusqu'à il y a quelques années, car depuis deux ans ce mode de déclaration est modifié, était établie officiellement la statistique des causes de décès dans nos départements bretons.

Dans les communes si nombreuses (45 à 50 % de la totalité des communes) où la cause du décès n'était pas indiquée par le médecin, elle l'était soit par le déclarant soit par le secrétaire de mairie.

Le déclarant est en général un proche parent du malade. Son ignorance des termes médicaux les déforme fréquemment. Son désir de ne pas faire connaître la cause d'une mort qui peut nuire à la famille (cancer du sein de la mère laissant derrière elle des filles) le fait naturellement altérer la vérité.

Les secrétaires de mairie procédaient de façon différente. Certains ont répondu : chez nous pas besoin de médecins.

Pour indiquer la cause du décès, chacun connaît la cause de la mort. D'autres ont fait des réponses plus savoureuses : nous recevons, ont-ils dit, la statistique officielle des décès des années précédentes. Nous inscrivons au chapitre fièvre typhoïde ou tuberculeuse ou autre, la cause du décès qui se présente, suivant le retard que nous avons à tel chapitre.

Mais si vous pensez qu'il est difficile de connaître la fréquence relative du cancer dans nos communes où la cause du décès est fournie par un membre de la famille ou par un secrétaire de mairie, du moins pensez-vous qu'on la connaît dans les communes où cette cause de décès est attestée par un médecin. Erreur, comme l'ont prouvé ces trois enquêtes. Elles ont en effet montré que souvent le médecin se contentait de mentionner que la mort n'était due ni à une maladie contagieuse, ni à une maladie transmissible, certains même se contentent d'indiquer « suite de maladie » ou « mort naturelle ». On peut estimer que 15 à 50 % des médecins dans ces trois départements bretons ne précisaient pas leur diagnostic. Et pour le cancer ils le précisaient moins que pour toute autre maladie. Car ils craignaient de révéler une cause nuisible pour les descendants du défunt et, de ce fait, mécontenter la famille.

Nous restons donc dans l'ignorance de la fréquence proportionnelle du cancer en Bretagne par rapport aux autres pays, et si vous voulez bien y réfléchir vous conviendrez que cette ignorance est salutaire pour nous Bretons. Si notre province était indemne du cancer, nous subirions une invasion telle de tous ces gens dont la seule préoccupation est de bien vivre qu'il n'y aurait plus de place en Bretagne pour nous. Si au contraire le cancer se manifestait chez nous beaucoup plus fréquemment qu'ailleurs, nous n'aurions plus qu'un rêve, celui de fuir ces champs maudits. Jamais le mot de Montaigne ne s'est manifesté plus vrai : « le doute est un mol oreiller. »

Toutefois on peut raisonner par déduction et voir si les causes qui favorisent l'éclosion du cancer sont plus ou moins fréquentes en Bretagne qu'ailleurs.

Tout d'abord les mariages entre consanguins qui font jouer intensivement les lois de l'hérédité sont chez nous particulièrement fréquents. Je ne parle évidemment pas des Bretons habitant Brest, Quimper, Vannes, Saint-Brieuc ou Rennes. Les citadins chez nous comme partout vont cher

cher femmes souvent très loin. Mais je parle de nos campagnards vivant dans des hameaux isolés et dont la parenté si fréquente est attestée par la similitude du nom. Cette union entre gens descendant de parents communs plus ou moins lointainement peut-elle favoriser le cancer ? En voici la réponse qu'il faut interpréter en se souvenant que les lois de l'hérédité ne jouent pas seulement sur une ou deux générations. Une Américaine, Maud Slye, qu'il m'a été donné de rencontrer et qui représente bien par son aspect le type de ces vieilles filles pour qui rien n'existe que le but scientifique qu'elles se sont assigné, a consacré sa vie et sa fortune à résoudre ce problème. Elle a utilisé la souris dont la brièveté de la vie permet de suivre facilement sur plusieurs générations l'influence de l'hérédité. Et vous jugerez de la valeur de ses expériences par le rigorisme qu'elle y a apporté. Chaque animal est entretenu dans des conditions d'hygiène, de régime alimentaire et de température contrôlées. Chaque souris est laissée en vie jusqu'à sa mort naturelle. Aucune n'est sacrifiée. Chaque souris de l'élevage est autopsiée aussitôt que possible après la mort et tout tissu suspect de malignité est examiné histologiquement. Toutes précautions sont prises pour éviter les altérations post-mortem. Dans ce but, toutes les souris sont examinées au moins une fois par jour et chaque souris malade trois fois par jour. Aucun animal n'a été jeté sans autopsie. Aucun diagnostic de cancer n'a été posé sans confirmation du diagnostic de malignité par l'examen microscopique. Les expériences portent sur plus de 50.000 autopsies de souris et voici en gros ses résultats.

Quand on prend deux reproducteurs d'une longue lignée non cancéreuse, les descendants ne sont pas cancéreux. Quand on prend un reproducteur d'une longue lignée cancéreuse, qu'on l'allie à un reproducteur d'une longue lignée non cancéreuse, une partie des descendants deviennent cancéreux. Enfin, quand on prend deux reproducteurs dont les ascendants sont tous depuis longtemps cancéreux, la plupart des descendants deviennent cancéreux.

Ainsi donc ces mariages entre consanguins plus ou moins proches parents si fréquents dans nos campagnes bretonnes répètent les expériences de Maud Slye sur les souris. Dans les hameaux où le cancer n'existe pas, l'absence de cancer doit continuer à se manifester. Là au contraire où il est apparu, sa fréquence doit aller en augmentant.

Mais il est une cause qui joue indubitablement dans la fréquence des cancers en Bretagne. Cette cause il faut la dénoncer et éviter le plus grand dérèglement de l'esprit, selon Bossuet, qui est « de croire les choses parce qu'on veut qu'elles soient et non parce qu'on a vu qu'elles sont en effet ». Cette cause c'est l'usage abusif du cidre et de l'eau-de-vie de cidre. Et ce n'est pas tant les invraisemblables quantités de cidre absorbées par certains que l'action irritative produite par l'eau-de-vie concentrée. La cause primitive est l'odieux privilège du bouilleur de cru, c'est lui qui est responsable de beaucoup de ces cancers de l'estomac et surtout de ces si nombreux cancers de l'œsophage qui encombrant notre centre anticancéreux. L'irritation répétée plusieurs fois chaque jour de la muqueuse œsophagienne par l'alcool à 60° et plus, réalise les conditions qui président à l'écllosion du cancer provoqué.

Par contre il est une grande cause de cancer que nous ne connaissons guère, c'est la syphilis. Et après avoir montré le vice dominant des Bretons, il est agréable de témoigner de leur vertu. J'invoque le témoignage des distingués psychiatres qui pendant l'année 1939-40 dirigeaient le centre militaire des mentaux de la rue Hoche. Ils ont établi que pour les Parisiens, les Méridionaux, la cause primitive des troubles mentaux était la syphilis dans 80 % des cas et que cette syphilis ne paraît que dans 20 % des cas chez les Bretons. Un chirurgien célèbre a lancé un jour cette boutade : n'est pas cancéreux de la langue qui veut, il faut être syphilitique et fumeur. S'il avait dit vrai, il n'y aurait pas de cancer de la langue en Bretagne et il y en a beaucoup. C'est qu'à l'usage du tabac, qui n'est ni plus ni moins fréquent qu'ailleurs, se joint une cause des plus fréquentes, c'est l'irritation produite par les chicots dentaires. Combien de nos compatriotes, il faut bien l'avouer, ignorent l'usage de la brosse à dents et les soins dentaires. Dans une bouche presque édentée persistent quelques chicots acérés où vient perpétuellement s'irriter le bord de la langue. C'est la cause la plus certaine des nombreux cancers de la langue de notre région.

Il est un point que j'hésite à signaler tant il est souverainement injuste. La Bretagne est restée avec le Nord le coin de la France où poussent toujours de nombreux enfants. Si toutes les mères françaises avaient imité les mères bretonnes nous n'aurions pas connu la cause première de nos revers.

Eh bien, par un sort inique, la multiparité prédispose au cancer de l'utérus. Mais il est vrai par contre que nos Bretonnes ignorent beaucoup plus que les femmes de certains coins de la France l'autre cause prédisposante du cancer de l'utérus, la métrite gonococcique.

Enfin dans notre Bretagne nous ignorons le cancer du goudron de houille et celui du goudron de poix, le cancer des tisseurs de coton, celui des paraffineurs, celui des employés des raffineries de pétrole ou des teintureries d'aniline, en un mot tous les cancers professionnels.

En terminant l'étude des facteurs qui dominent l'écllosion du cancer en Bretagne, dois-je parler d'une cause qui n'est pas spécifiquement bretonne, mais qui chez nous comme partout pourrait bien renverser la proportion des cancéreux au profit des citadins. C'est le régime alimentaire.

En Tunisie le cancer de l'estomac est moins fréquent chez les Arabes que chez les Européens. Or, les Européens mangent de la viande, de qualité souvent douteuse, consomment indifféremment le bœuf, le mouton, le cheval, le mulet et en particulier le porc, et mangent toutes sortes de morceaux, y compris les entrailles et les issues. Les Arabes au contraire ont une alimentation peu carnée, ils ne consomment que de la viande fraîchement abattue, toujours très cuite et surtout jamais de porc.

Puisse la perspective pour les habitants des villes d'avoir moins de chance de devenir cancéreux diminuer leurs souffrances des restrictions alimentaires actuelles.

Et maintenant je voudrais voir avec vous s'il existe en Bretagne des conditions géographiques favorisant l'écllosion du cancer.

En Angleterre on a cru remarquer que certaines contrées marécageuses, certains terrains d'alluvions favorisaient l'écllosion du cancer; on a même dit que la Tamise et ses affluents traversaient un vaste champ de cancers.

En Bretagne, ni les Monts de Bretagne, ni la Montagne d'Arrée, ni la Montagne Noire, ni les vallées de la Vilaine, du Blavet, de l'Ellé, de l'Odet, du Trieux, de l'Arguenon ou de la Rance, ni le long littoral de la Bretagne qui l'entoure sur les 4/5^e de son pourtour, ne semblent pas disposer au

cancer Et les habitants de cette région fertile qu'Anatole Le Braz appelle la ceinture dorée de la Bretagne, ne semblent pas plus prédestinés au cancer que les habitants des landes de Lanvaux ou que les bûcherons et les charbonniers de Brocéliande ou de nos autres forêts.

Mais si les conditions atmosphériques ne semblent jouer aucun rôle dans l'éclosion du cancer, peut-on admettre que certaines causes groupées dans des hameaux ou dans des maisons peuvent provoquer une épidémie de cancer ? J'ai observé en Bretagne certains cas si troublants que je les ai communiqués à l'Académie de Médecine.

C'est un hameau de Mauron, un de ces hameaux, si fréquents dans le Redonais et dans le Morbihan, qui groupent une dizaine de foyers, où éclatèrent successivement dans la même année quatre cas de cancer. Le praticien de la région, médecin distingué, me fit part de son émoi; je chargeai un élève d'enquêter sur place et ce travail fut pour lui l'objet de sa thèse. Ses investigations ne nous permirent pas de conclure à la contagion et depuis lors, du reste, aucun cas de cancer ne s'est produit dans ce hameau.

C'est encore une véritable panique qui se manifesta dans un coin de Rennes, que vous me permettez de ne pas préciser, il y a déjà plus de dix ans, parce que l'opinion se répandit que dans toutes les maisons de cette artère avait existé ou existait encore au moins un cas de cancer. Des gens effrayés vinrent me demander conseil. Je me souviens d'une dame habitant un hôtel confortable et qui me disait : les miens et moi irons plutôt dans une mansarde, mais ne resterons pas là.

Et dans cette éclosion de cancers multiples se pose la question : est-ce une cause cosmographique, est-ce une contagion qui se manifeste à lointaine échéance, ou est-ce une pure coïncidence ? La question préoccupait ce grand savant de renommée internationale, mais Breton de cœur : Alexis Carrel. Il m'en a entretenu dans sa propriété de St-Gildas, au Port-Blanc. Voici quelques cas parmi ceux qu'il m'a cités :

Dans deux taudis voisins vivaient d'une part une femme, d'autre part une mère et son fils; ces trois personnes partageaient tous les jours leurs maigres repas; le puits était commun, comme la petite cour servant d'exutoire. En trois ans, tous les trois ont été frappés de cancer.

Dans le même village, une femme présente un cancer de

l'intestin et, quelques années après, son mari meurt d'un cancer de l'estomac.

Toujours dans le même village, un malade atteint de cancer de la langue habitait un vrai taudis, négligeant de le nettoyer, de l'entretenir. Il hébergeait un camarade, marin en retraite comme lui. Les deux hommes passaient leur temps surtout à boire; les verres et les cuillères, qui n'étaient jamais lavés, servaient indifféremment à l'un et à l'autre. Le premier fut donc atteint d'un cancer de la langue dont il mourut; très peu de temps après, son compagnon présenta un néoplasme des lèvres qu'il refusa de laisser traiter et qui fut la cause de sa mort.

Avouons que dans certaines de nos campagnes bretonnes où tous cohabitent dans la même pièce, et parfois, image biblique, le lieu où couchent la vache et l'âne n'est pas même séparé par une porte de celui où couchent les habitants, la contagion du cancer, si contagion il y a, devrait être effrayante.

Cette question m'a préoccupé et, groupant plusieurs milliers d'observations de cancéreux qui avaient été hospitalisés au Centre de Rennes, j'ai fait une vaste enquête sur les maisons à cancer. Je me suis adressé à tous les maires des communes d'où provenaient ces cancéreux. Malgré la bonne volonté des maires, qui pour la plupart ont compris l'importance du problème, l'enquête n'a pas été menée sans difficultés. Voici en gros ses résultats : 3 % seulement sur ces milliers de cancéreux ont vécu dans une maison où ont été connus d'autres cas de cancers. Et si nous creusons davantage la question, nous trouvons que 1,64 % des cancéreux traités au Centre ont vécu avec des descendants cancéreux, 0,08 % avec des ascendants cancéreux, 0,68 % avec des collatéraux cancéreux, 0,64 % avec des conjoints cancéreux et 0,04 % dans une maison où l'on avait déjà connu un cas de cancer étranger à la famille. En réalité la fréquence du cancer crée ces coïncidences, et il faut se méfier de ces cas si rares parmi les nombreux cancéreux qui parlent davantage à l'imagination qu'à la raison. Et nous pouvons donc conclure que même dans nos campagnes où la promiscuité est si intense le cancer n'est pas contagieux. Et s'il en fallait une preuve de plus, je vous citerais ces admirables sœurs du Centre anticancéreux qui passent non seulement leurs jours

mais aussi leurs nuits au Centre anticancéreux sans qu'aucune ne soit devenue cancéreuse.

J'aborde maintenant une autre question. Le cancer revêt-il en Bretagne quelques aspects spéciaux ? Il y a plusieurs décades d'années on raconta et même on imprima dans certains ouvrages classiques que le cancer de la lèvre inférieure ne se rencontrait pas chez les femmes sauf chez les Bretonnes du littoral qui fumaient ces pipes en terre à court tuyau dites « brûle-gueules ». Cette affirmation nous venait sans doute de l'imagination dangereuse de ces Parisiens créateurs des Claudine qui ont l'habitude de juger péjorativement par oui dire notre Bretagne. Pour mon compte, j'ai observé au Centre anticancéreux quelques très rares cancers de la lèvre inférieure chez des femmes, aucune d'entre elles ne fumait le brûle-gueule, et cette localisation exceptionnelle du cancer, je ne l'ai pas plus rencontrée chez la femme du littoral que chez celle de l'intérieur des terres.

Il est cependant réel qu'on trouve en Armorique certaines formes de cancer qu'on trouve moins fréquemment ailleurs.

En voici la preuve : Il y a une dizaine d'années le docteur Abadie, qui était alors le chirurgien le plus connu de l'Afrique du Nord, vint visiter quelques centres anticancéreux de la métropole. Je lui montrai chez nous non seulement le bâtiment et le matériel, mais aussi les malades. Je lui présentais un certain nombre de cancers du rectum; il me dit : là-bas je n'en ai jamais. Je lui montrai un grand nombre de cancers de l'estomac. Lui qui opérait beaucoup d'estomacs, puisqu'il venait de publier une statistique de 100 gastrectomies sans une seule mort, me dit : tous mes estomacs ou presque sont des ulcères. Ici la proportion d'ulcères et de cancers de l'estomac est sensiblement égale. Je lui fis voir enfin une grande quantité de cancers de l'œsophage, il me dit : là-bas j'en vois très peu. Il n'est hélas pas douteux que la Bretagne présente une proportion de cancers de l'estomac et surtout de l'œsophage plus grande qu'ailleurs. La cause est dans une irritation constante de la muqueuse de ces organes. Cette cause ne peut être le poivre, car les Bretons n'en font pas une consommation excessive et ils ignorent le piment; la cause, il faut l'avouer, car c'est en la clamant que nous la combattons, est dans la consommation abusive du cidre et surtout de l'eau-de-vie de cidre.

Il est un autre point qui distingue le cancer en Bretagne :

c'est l'incurie d'un grand nombre de ceux qui en sont atteints.

Dans nos réunions des centres anticancéreux nous apprenons à connaître les cancers des autres régions. Je suis obligé de vous le dire parce que hélas c'est la vérité, les malades des régions de Bordeaux, de Lyon, de Strasbourg, de Nancy, de Toulouse attendent moins que nos Bretons pour se faire traiter. Pour comprendre et excuser cette incurie il faut réfléchir à l'existence menée par eux dans les coins reculés de nos départements bretons. Certains de ceux qui nous parviennent au Centre ne connaissent guère que leur village et les villages voisins. Un voyage à Rennes est pour certains d'entre eux ce que serait pour nous un voyage aux États-Unis. Un nombre appréciable ne parle que le breton, et pour connaître leur besoin et leur donner les soins nécessaires nous avons constamment une interprète bretonne au Centre Anticancéreux. Or, on ne saurait trop le répéter, le cancer au début n'est pas douloureux. Pour beaucoup de profanes, douleur et gravité sont synonymes. Ce qui n'est pas douloureux n'est pas grave, donc inutile de s'en préoccuper sérieusement. Ajoutons à cela que l'évolution du cancer n'est pas dramatique. Elle est lente et insidieuse, rarement traversée par un trait saillant qui inspire des déterminations énergiques, aujourd'hui ressemble à hier, et la semaine qui passe à celle qui est passée. Sans grande inquiétude parce que sans douleur le malade laisse le mal lentement mais sûrement évoluer. Les deux tiers des femmes atteintes d'un cancer du sein qui parviennent au Centre anticancéreux sont déjà inopérables. L'ablation du rectum cancéreux, qui donne d'excellents résultats, ne peut être pratiquée au maximum que dans la moitié des cas. Quant au cancer gastrique, dont les manifestations extérieures sont beaucoup plus tardives et plus négligées, nous n'en trouvons que 4 % d'opérables. Rien ne me paraît plus éloquent pour démontrer l'utilité d'un traitement précoce que l'étude des résultats du traitement du cancer de l'utérus. J'ai fait relever les cas de cancers utérins traités au Centre. Comme ils représentent environ un millier de cas ils constituent un chiffre suffisant pour éviter les erreurs du hasard. Ces cas sont divisés en 4 degrés, le premier étant le moins avancé. Or, on trouve pour les cancers de l'utérus au premier degré 80 % de guérisons, pour le 2^e degré 50 %, pour le 3^e degré 25 % seulement, et pour le 4^e aucun cas n'a été guéri.

Mais ce qui est explicable sinon excusable de la part du malade ne l'est pas de la part de ceux qui l'entourent. Sans doute beaucoup de cancers des organes, voire le cancer du sein restent cachés à l'entourage. Nous avons eu au Centre certains cancers du sein suintants, effroyablement avancés, et dont les porteuses ont su par des prodiges de dissimulation invraisemblables en garder le secret vis-à-vis de leurs proches. Mais ce qui ne s'explique plus, c'est que ces cancers apparents du visage qui circulent au vu de tous peuvent rester des années sans traitement et qu'à défaut de la famille, les autorités locales, maires, prêtres, instituteurs ne dirigent pas ces malheureux là où ils pourraient trouver la guérison. Les mots que je puis prononcer ne sont rien en présence de la réalité des faits. J'ai hésité à vous projeter certains de ces cas parce qu'avec la déformation professionnelle, avec l'habitude de parler à des élèves qui ne doivent rien ignorer de la pathologie, je ne mesure peut-être pas assez vos réactions de sensibilité. Je me dis cependant que je ne vous vaincrai pas de l'incurie de certains de nos compatriotes si je ne vous figure pas ces cancers. Du reste, ceux qui craindraient quelque émotion peuvent éviter tout trouble en fermant les yeux pendant les projections. (*Projections.*)

Et maintenant que pour vous faire comprendre l'étendue du mal, j'ai été contraint de vous prouver l'ignorance coupable d'un trop grand nombre de nos compatriotes, j'ai la joie en terminant de vous apporter un témoignage probant de la solidarité des Bretons qui se sont montrés dans la lutte contre le cancer parmi les plus compréhensifs et surtout parmi les plus généreux de tous les Français. Je dis parmi les plus compréhensifs, parce que dans notre Bretagne où rebouteurs et même dormeuses ne sont pas rares un de ces esprits étrangers enclins à nous considérer comme des naïfs aurait pu nous croire disposés à nous engouer d'un traitement mystérieux réputé guérir le cancer. Nous n'avons pourtant jamais connu ces mystifications qui ont atteint non seulement certains coins de France, mais encore certains pays étrangers. Laissez-moi vous en conter une car elle montre combien des esprits qui se disent distingués par rapport à d'autres qui paraissent l'être moins sont parfois plus naïfs que ceux-ci. Il fut longtemps admis, en Angleterre, que Lord Paget, ambassadeur d'Angleterre à Vienne, avait été guéri d'un cancer par le comte Mattei. Aussi, en mourant, Mme Booth, femme

de l'illustre fondateur de l'Armée du Salut, fit promettre à ses enfants de se faire soigner par le comte Mattei si jamais ils étaient atteints de cancer. On comprend combien la foi de ces personnages impressionna en faveur de cette thérapeutique. Pendant longtemps, on accusa la Faculté en Angleterre, comme on le fait facilement en France, de vouloir par jalousie ignorer ce traitement. En fin de compte, on nomma une commission composée des trois plus illustres chirurgiens anglais. Longtemps, patiemment, ces hommes enquêtèrent. Par scrupule, quand leur opinion fut un peu établie, ils représentèrent aux malheureux cancéreux qui se livraient aux thérapeutes matteistes le danger de retarder un traitement efficace et leur conseillèrent d'avoir recours à des soins hospitaliers convenables. Si grande était la confiance de ces malheureux que tous, sans exception, refusèrent. Est-il nécessaire d'ajouter que tous en moururent ? Ce qui se comprend quand on sait que les potions décorées du nom d'« Electricités » ne contenaient que de l'eau distillée. Le rapport des savants anglais finit par ces paroles : « L'homme civilisé, quelle que soit sa position sociale, s'incline devant le charlatanisme avec une simplicité que beaucoup d'enfants n'ont pas. » Et j'ajoute, que beaucoup de Bretons n'ont pas.

Mais je veux surtout vous montrer la solidarité des Bretons devant la lutte anticancéreuse.

Jusqu'en 1914 la lutte anticancéreuse ne fut entreprise ni en France, ni nulle part. Mais quand, après la première guerre mondiale, la France eut perdu le meilleur de son sang par la disparition de ses plus vigoureux enfants, elle comprit que l'organisation de l'hygiène, jusque-là embryonnaire, était devenue pour elle une nécessité vitale. La lutte contre la tuberculose qui n'était qu'ébauchée fut complétée et achevée. La lutte contre la syphilis et l'alcoolisme fut entreprise; restait le dernier des fléaux sociaux, c'est-à-dire le cancer. C'est alors que furent institués les Centres Anticancéreux sous l'influence du grand philanthrope M. Strauss, Ministre alors de l'Hygiène, vénéré de tous les cancérologues, qui non seulement comprit l'importance de la lutte contre le cancer, mais eut aussi le mérite de choisir comme conseillers techniques un grand savant, le Professeur Regaud, et un martyr du devoir dont le nom seul est un emblème, le Professeur Bergonier.

Que sont ces Centres anticancéreux chargés de la lutte

contre le cancer ? Ce sont des organismes peu nombreux puisqu'il n'en existe qu'une douzaine pour la Métropole et aux Colonies. Chaque département est rattaché à l'un d'eux. La générosité de l'Etat, des départements, des communes et de certains Mécènes ont au prix de gros sacrifices financiers doté ces centres anticancéreux de moyens thérapeutiques très efficaces. C'est ainsi que le centre de Rennes dispose, outre ses installations chirurgicales, de plusieurs appareils de radiothérapie pénétrante d'une puissance de 200.000 ou de 300.000 volts et possédait 5 grammes de radium. Un gramme de radium parle peu à priori à l'imagination. Sachez qu'il représente néanmoins la quantité de radium offerte à Mme Curie par les Américains à la suite d'une souscription nationale.

Le centre de Rennes reçoit donc les cancéreux du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, de la Manche, de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine.

Pour éviter aux déshérités de la fortune cette angoisse effroyable de ne pouvoir bénéficier d'une thérapeutique susceptible de les guérir, le traitement est gratuit. Leur fonctionnement a été codifié par ces paroles de notre grand Regaud que je vous citerai tout à l'heure. Mais auparavant permettez-moi d'évoquer des souvenirs qui réchaufferont agréablement nos cœurs de patriotes.

C'était au Congrès International du Cancer de 1926, à Rome; la question à l'ordre du jour était le cancer de l'utérus; chaque grande nation avait son rapporteur. Chacun exposa sa thèse sans soulever d'enthousiasme sensible. Le dernier parut, Regaud. Avec cette sobriété et cette clarté de langage qui caractérisent la pensée française, il fit son rapport. Des applaudissements chaleureux, comme on en voit peu dans les milieux scientifiques, saluèrent sa conclusion et sa classification fut unanimement adoptée. Du reste à quelque temps de là je disais à Alexis Carel : Regaud m'apparaît comme le premier cancérologue de l'Europe. Et Carel qui avait vu en Amérique ce pèlerin de la pensée française répandre ses idées au Canada, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, me répondit : vous vous trompez, c'est le premier cancérologue du monde. Voyons donc comment cet homme, hélas disparu, comprenait le fonctionnement des centres.

« Il ne saurait y avoir désormais d'organisation sérieuse

de la thérapeutique du cancer, sans concentration des ressources et sans coordination des compétences. Comme était la chirurgie de guerre, le traitement du cancer est affaire d'équipes thérapeutiques. La complexité des agents à mettre en œuvre en un pareil cas condamne l'individualisme cher à nos habitudes. Pour traiter correctement un cancéreux, quel qu'il soit, même opérable, au sens que la chirurgie classique du cancer donne actuellement à ce mot, il faudra désormais être plusieurs, un histo-pathologiste pour donner le diagnostic histologique détaillé (qui importe au plus haut point pour le diagnostic et le traitement), un chirurgien pour opérer, un curiethérapeute et roentgenthérapeute pour appliquer correctement les radiations, un bactériologue pour étudier dans bon nombre de cas la flore microbienne des cancers infectés et préparer, s'il y a lieu, les vaccins. Ce personnel doit travailler harmoniquement, dans un établissement où un matériel extraordinairement coûteux sera rassemblé : le radium, les puissantes machines pour les rayons X, la salle d'opération, les laboratoires et, naturellement, les malades hospitalisés, la consultation externe et les médecins. » (*Projections.*)

Une fois constitué un centre doit vivre. Le problème est difficile, car les centres sont réservés aux malades peu fortunés et les traitements y sont cependant très dispendieux. Pour que le centre de Rennes puisse vivre il fallait qu'un certain nombre de départements vinsent à son aide. Entre une ville située plus au sud et notre ville de Rennes une lutte violente s'engagea qui, des événements récents l'ont montré, ne devait pas être la dernière. Les Côtes-du-Nord et le Finistère s'affilièrent très vite à Rennes en votant une subvention au Centre. Le débat fut sévère pour le Morbihan, une entrevue orageuse eut lieu devant le Ministre de la Santé d'alors, elle fut sans résultat. Finalement le Conseil général du Morbihan trancha la question en votant une subvention annuelle au Centre de Rennes. Puis quelque temps après la Manche et la Mayenne devaient suivre le même exemple. C'est alors que se manifesta cette émouvante solidarité de nos départements de l'Ouest. Pour éviter qu'un de ces êtres, doublement malheureux parce que pauvre et cancéreux, ne soit condamné à se dire : je meurs pour n'avoir pas les ressources financières nécessaires à ma guérison, presque toutes les communes de l'Ouest envoyèrent, et depuis 20 ans continuent à envoyer chaque année les unes des subventions importantes, mais les

autres petites communes sans ressources, des subventions modestes, minimes mais touchantes. Grâce à ce dévouement, grâce à des dons personnels, le Centre Anticancéreux de Bretagne est à ma connaissance le seul centre de France où le traitement est resté gratuit. Ce faisant, les Bretons ont réalisé cette parole de notre grand Pasteur : « Je ne te demande ni tes opinions, ni ta religion, mais quelle est ta souffrance. »

Bertrand d'Argentré

par M. E. DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR

(Conférence donnée le 12 Décembre 1943)

BERTRAND D'ARGENTRÉ

Aux premières pages de l'*Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne*, publiée à Paris en 1620, et dont l'auteur, le P. Augustin du Paz, religieux du couvent de Bonne-Nouvelle de Rennes, tient une place honorable parmi les représentants de l'ancienne historiographie bretonne, on peut lire une longue pièce de vers intitulée *A la gloire immortelle des Bretons*. Celui qui l'a écrite, le sieur Jouchault, ne saurait à vrai dire passer pour un poète, verificateur sans plus. Mais dans ses pauvres vers le sentiment breton s'exprime si intense que l'on a bientôt pardonné leur gaucherie. C'est avec enthousiasme qu'il célèbre les grands hommes qui ont au cours des âges illustré la Bretagne. Hélas, il faut le dire, ceux de l'histoire ne lui suffisent pas. Il fait appel aussi à ceux de la légende, plaçant en première ligne l'inévitable Conan Mériadec. Légendaires ou historiques, il se sent incapable de les dénombrer tous, les Bretons qui ont illustré leur nation, qui constituent, pour reprendre une de ses expressions :

L'incomparable honneur de ce pays Breton.

Ils sont en effet trop nombreux. Certains noms sans doute brillent d'un éclat particulièrement vif, ceux des Nominoë, des du Guesclin, des Richemont, d'autres encore. Mais combien mériteraient eux aussi une louange spéciale, hommes de guerre, hommes d'Eglise, hommes de science.

Combien de Mareschaux, d'Admiraux indomptables,
Combien de Cardinaux, et de mitrez Pasteurs,
Sont issus de Bretagne, et combien de Docteurs.

C'est précisément sur l'évocation de l'un de ces docteurs, de ces hommes de science, que nous voyons se clore la glorieuse liste. Il s'agit de

.....Celuy qui envoie
Son nom jusques aux Cieux pour avoir pénétré
Dedans le cabinet de Thémis, d'Argentré,
D'Argentré dont la gloire est toujours radieuse,
Et ne peut s'abysmer dans l'onde Stygieuse.

Je ne chercherai pas à défendre la forme, mais je retiens le fond. Non, il ne se trompait pas, celui qui s'exprimait ainsi. Après tant de générations écoulées, après tant de transformations si profondes dans l'ordre politique et dans l'ordre social, on pourrait croire que le nom de Bertrand d'Argentré a sombré dans l'oubli, ainsi qu'il est arrivé pour tant d'autres qui n'ont jeté qu'un éclat passager, et qui se sont ensuite éclipsés pour jamais. Il n'en est pas ainsi. Le nom de Bertrand d'Argentré n'est point oublié, et il ne saurait l'être. Il mérite de rester en honneur, en notre pays de Bretagne surtout, et tout spécialement en cette ville de Rennes où s'est écoulée sa vie presque entière. C'est le nom d'un grand jurisconsulte, d'un grand Breton surtout. Ainsi m'apparaît-il; ainsi vais-je essayer de le montrer dans sa vie et aussi dans son œuvre.

I

C'est à Vitré que naquit Bertrand d'Argentré, le 19 mai 1519. On était alors dans ces années d'attente au cours desquelles la royauté française préparait peu à peu l'achèvement de la grande œuvre, déjà bien avancée sans doute, mais pourtant non encore entièrement consommée, d'union du vieux duché à la couronne de France. La famille était d'ancienne noblesse de l'évêché de Rennes. Le père, Pierre d'Argentré, était, rapporte-t-on, le premier de sa race qui eût quitté l'épée pour s'adonner à l'étude des bonnes lettres, et principalement à la jurisprudence en laquelle il excella. Appelé en 1526 à la haute charge de sénéchal de Rennes, il fournit une brillante carrière.

Dans les négociations, parfois singulièrement délicates, qui aboutirent à la conclusion, à Vannes, en 1532, du contrat

mémorable par lequel se trouva réalisée l'union du duché de Bretagne à la couronne de France, Pierre d'Argentré joua un rôle important. Quelques années plus tard, en 1539, il fut désigné par le gouvernement royal comme l'un des commissaires chargés de procéder à la rédaction officielle des coutumes du pays et duché de Bretagne. La maladie l'empêcha pourtant de s'acquitter de cette mission, et la rédaction, ainsi faite sans lui, se ressentit fâcheusement de l'absence du sénéchal de Rennes. C'était à tous égards un personnage considérable que ce Pierre d'Argentré. Un juriconsulte breton du xvi^e siècle, originaire de Basse-Bretagne, et qui se glorifiait volontiers de cette origine, Eguiner Baron, que l'on ne connaît plus guère aujourd'hui, mais qui fut fameux en son temps, cite avec grands éloges le sénéchal de Rennes.

Quelque bien établie que fût la réputation de Pierre d'Argentré, celle de son fils pourtant devait la dépasser. Il n'avait pas encore atteint la trentaine lorsqu'il fut appelé à recueillir la succession de son père comme sénéchal de Rennes. C'était bien jeune sans doute pour une charge si haute; mais, mieux que quiconque, Bertrand d'Argentré était à même de l'occuper dignement. A vrai dire tout l'y préparait : expérience précocement acquise au foyer paternel, années d'études ensuite à Orléans et à Poitiers, après cela exercice des fonctions de sénéchal de Vitré dont il avait été pourvu à l'âge de vingt-deux ans, et dans lesquelles il avait fait, en qualité de magistrat seigneurial, au service de la maison de Laval, avec laquelle sa famille était de longue date en étroites relations, l'apprentissage en quelque sorte des fonctions judiciaires que désormais, et pour de longues années, il allait exercer comme magistrat royal. Lorsque, en 1552, furent institués les sièges présidiaux, Bertrand d'Argentré joignit à sa qualité de sénéchal, celle de président du présidial de Rennes. Il devait conserver la charge de président présidial pendant de longues années, jusqu'en 1589, l'année même qui précéda sa mort.

Des charges plus importantes lui avaient été offertes. Il les avait déclinées. Toutefois, s'il était dénué d'ambition, d'Argentré était fort jaloux de ses prérogatives, et ce fut parfois pour lui l'occasion de difficultés avec le Parlement, non moins attaché lui-même à la défense de ses privilèges propres. La façon dont d'Argentré accommodait ces non-originaires qui tenaient une si grande place au Parlement breton, et leur reprochait leur ignorance des coutumes du pays,

n'était pas faite pour faciliter les rapports entre eux. Mais les originaires eux-mêmes, on peut le croire aisément, ne savaient pas se défendre toujours d'un sentiment d'envie vis-à-vis de cet homme dont il leur fallait bien, quoiqu'il leur en coûtât, constater la supériorité personnelle. Il nous est rapporté que par la suite encore, et bien longtemps après, lorsqu'un avocat, plaidant devant le Parlement de Bretagne, citait le nom de Bertrand d'Argentré, en l'appelant Monsieur d'Argentré, il ne manquait pas de se faire immédiatement rappeler à l'ordre, cette qualification honorifique étant uniquement réservée aux membres de la Cour. Bertrand d'Argentré n'y avait donc point droit. Il n'était autre chose que Maître d'Argentré. Il y a là quelque chose de vraiment bien mesquin. Souvenons-nous de préférence que, en des jours troublés, le Parlement devait se montrer plus généreux lorsque, quelques mois après la mort de Bertrand d'Argentré, il intervint pour sauver d'un pillage complet ses livres et ses manuscrits, en plaçant sa demeure sous sa sauvegarde. Aussi lorsque, une fois apaisés les troubles civils qui avaient attristé les derniers jours de Bertrand d'Argentré, ses œuvres juridiques, dont une bonne partie était jusque-là demeurée inédite, firent l'objet d'une édition complète par les soins de l'un de ses fils, celui-ci dédia-t-il sa publication aux magistrats du Parlement, en les appelant les sauveurs de l'œuvre de son père.

Dans l'exercice de ses fonctions judiciaires Bertrand d'Argentré s'était fait rapidement remarquer. Ce n'est pas lui que l'on eût pu ranger dans la catégorie de ces magistrats qu'un vieil auteur français, lui-même magistrat, nous dépeint comme savants sans expérience, gens doctes, qui disent de bonnes choses, mais autrement qu'il ne faut, et si mal à propos qu'ils se font moquer d'eux. Bertrand d'Argentré n'était pas de ceux-là. Il n'avait pas seulement la science des livres, mais la science de la vie. Le renom d'un grand magistrat, remarquable à la fois par l'étendue et la profondeur de ses connaissances juridiques, par la sûreté de son jugement, lui fut bien vite acquis.

Mais l'expédition des affaires du siège était loin de l'occuper tout entier. Travailleur acharné, esprit universel comme on l'était si souvent au *xvi*^e siècle, on peut dire que si ses études eurent toujours deux objets de prédilection : le droit et l'histoire, aucune branche des connaissances hu-

maines ne lui fut étrangère. Il n'est, pour s'en convaincre, que de se reporter au catalogue de sa bibliothèque, dressé par lui-même. Et, sans aucun doute, avec sa vaste culture, et ce talent littéraire dont tant de pages de ses œuvres en langue française rendent si éclatant témoignage, il n'eût tenu qu'à lui de se faire un nom par des ouvrages d'un caractère moins technique que les siens.

Un autre Rennais de ce temps, magistrat lui aussi, n'avait pas publié seulement un recueil, le premier en date, des arrêts du Parlement de Bretagne. On lui devait d'autres écrits encore, de caractère tout autre, et purement littéraire, *Propos rustiques*, *Baliverneries*, *Contes et discours d'Eutrapel*. Tout en prêtant l'oreille, ainsi qu'il nous le dit, à cent musiques d'oiseaux, Noël du Fail, alors qu'il surveillait aux champs le travail de ses journaliers, avait écouté soigneusement leurs propos. Dans la page charmante qui termine les *Contes et discours d'Eutrapel*, il reconnaît combien il est redevable à cette « batelée de contes rustiques », qu'il a recueillis sur ses tablettes, « sans faire semblant de rien ». Bien qu'en ait dit Pasquier, il est autre chose qu'un singe de Rabelais. Son œuvre est vraiment une résurrection de la vie rurale du *xvi*^e siècle, dans le pays de Rennes.

Le talent et la verve n'eussent pas manqué davantage à Bertrand d'Argentré, mais il eût estimé sans aucun doute que, dans la situation occupée par lui, de telles frivolités étaient hors de saison. Elles ne s'accordaient guère avec l'idée qu'il se faisait du rôle du magistrat, de la tenue qui s'impose à lui. Il aurait pleinement souscrit à ce que, un peu plus tard, dans ses *Treize livres des Parlements de France*, écrira La Roche-Flavin, que les magistrats doivent éviter les bouffonneries, gauseries et ris dissolus, comme ils doivent aussi en leurs habits, en leur port, en leur contenance, en tous leurs actes extérieurs, faire connaître qu'ils sont nourris en une école de sagesse, de prudence et de modestie.

Aussi bien, par son aspect, tel que nous le font connaître ses portraits, est-il manifeste qu'il n'a rien de commun avec ces magistrats que le même La Roche-Flavin trouvera si indécents avec leur menton rasé et leurs grandes moustaches fort relevées, retroussées et frisées avec certains fers chauds à la Turquesque, ces magistrats mignons, riches et superbes en habits, néanmoins pauvres et défectueux en jugement, cervelle, doctrine et autres bonnes qualités. Je ne me repré-

senterais pourtant pas d'Argentré sous les traits de ce conseiller au Parlement de Toulouse, de qui il nous est dit que, dès que l'audience était ouverte, il tenait les yeux fichés à terre, sans les jamais mouvoir.

II

Grand magistrat, d'Argentré, ainsi que l'y invitait sa profession, a été avant tout un juriste. Dans l'histoire du droit coutumier breton, sa place est éminente.

Pour la bien préciser, il convient de rappeler que, à l'époque où s'ouvrait sa carrière judiciaire, les coutumes de Bretagne venaient d'être, depuis quelques années, l'objet d'une rédaction officielle. Elles avaient jusqu'alors fait l'objet seulement d'une rédaction de caractère privé, le vieux coutumier remontant au XIV^e siècle que nous connaissons sous le nom de *Très Ancienne Coutume de Bretagne*. A l'usage ce vieux coutumier avait d'ailleurs pris autorité quasi-officielle, et était suivi à ce titre lors de la réunion du duché à la couronne de France.

Mais la *Très Ancienne Coutume* dont nous aimons aujourd'hui le ton simple et naïf, dont nous apprécions surtout l'élévation morale, n'était plus au goût des gens du XV^e siècle. Elle n'était surtout pas au goût des magistrats parisiens que, antérieurement à l'institution du Parlement de Bretagne en 1554, le roi envoyait dans la province à intervalles périodiques pour tenir les Grands Jours. Ce sont eux, paraît-il, qui, n'entendant que difficilement le langage du coutumier breton, auraient sollicité du roi une rédaction nouvelle. Une telle demande ne pouvait être accueillie qu'avec faveur. La grande œuvre de rédaction officielle des coutumes, amorcée au temps de Charles VII par l'ordonnance de Montils-lès-Tours, se poursuivait alors avec activité dans toute l'étendue du pays coutumier. Il devait plaire au roi, quelques années après la conclusion du contrat d'union, de voir rédiger sous ses auspices, par son autorité, les coutumes bretonnes. L'œuvre fut menée très rapidement à terme, trop rapidement même, en quelques mois seulement. Les lettres de François I^{er} prescrivant la rédaction officielle des coutumes de Bretagne sont du mois de mai 1539. Le texte de la Coutume était publié en octobre de la même année.

C'est à l'interprétation de cette Coutume de 1539, l'*An-*

cienne Coutume, ainsi l'appelons-nous, que d'Argentré a consacré le meilleur de son activité. Son œuvre la plus célèbre, *Commentarii in patrias Britonum leges*, est constituée par une série de commentaires dans lesquels les divers titres de la Coutume sont successivement interprétés, article par article. Ces commentaires ne présentent d'ailleurs pas tous le même degré d'achèvement. Les uns ont été publiés par d'Argentré lui-même. D'autres ne constituent que de simples ébauches, et n'ont été publiés qu'après sa mort seulement. Il va de soi que c'est dans les premiers qu'il faut aller chercher l'expression la plus authentique de la pensée du juriconsulte. Il en est ainsi notamment de son commentaire sur le titre des *Donations* qui est considéré unanimement comme son chef-d'œuvre, et qu'il ne publia d'ailleurs qu'en 1584, c'est-à-dire à un moment où l'*Ancienne Coutume* était déjà remplacée par un texte nouveau.

Tous ces commentaires sur les divers titres de la Coutume de 1539 sont écrits en latin, et la chose n'est pas faite pour surprendre. C'est de même en latin que se sont exprimés les autres juriconsultes qui vers la même époque commentaient eux aussi les Coutumes du royaume, tels Dumoulin la Coutume de Paris, ou Chasseneuz la Coutume de Bourgogne. Quant à la forme, elle porte, elle aussi la marque de l'époque. Le juriconsulte suit l'ordre des articles, exposant à propos de chacun d'entre eux, en une série de gloses, toutes les questions qui peuvent s'y rattacher, soit de près, soit de loin. Les *Commentarii in Britonum patrias leges* constituent l'œuvre de beaucoup la plus importante qui ait jamais été consacrée aux coutumes bretonnes. Leur autorité, jusqu'à la fin de notre ancien droit, resta considérable.

Mais la Coutume de 1539, l'*Ancienne Coutume*, devait être bientôt remplacée par une autre rédaction. Dans l'histoire de cette rédaction nouvelle, un rôle de première importance revient à d'Argentré. Dès 1568, dans ses commentaires sur les trois premiers titres de la Coutume, qui ouvrent la série de ses publications juridiques, il n'avait point ménagé ses critiques aux commissaires royaux de 1539 et à la façon dont ils s'étaient acquittés de leur tâche. Il les avait encore pris à partie par la suite chaque fois que l'occasion s'en était présentée, et notamment, en 1570, dans son *Advis sur le partage des nobles*, la seule de ses œuvres juridiques qui soit écrite en français. A propos de la matière, réputée difficile entre

toutes, des successions féodales et de l'Assise au comte Geoffroi, il fait le procès des commissaires de 1539 en termes particulièrement mordants. Sa verve est vraiment implacable. Ils avaient hâte, dit-il, « craignans que l'assignation de leur payement ne vint pas, et n'y vouloient guères adventurer de temps ». Se voyant au bout de leur entendement, ils se seraient « avisés d'une adresse plus nécessaire que ingénieuse. Car à la coutume des Escoliers peu asseurez de leur Latin ils transcrivirent les mesmes mots, ordre et texte de l'ancienne... avec toute obscurité, nodosité et salèbres ». D'ailleurs, ils se jugeaient en règle, « disans en eux mesmes, personne n'aura matière de nous arguer de faute, *Nec enim addidimus nec minuímus ex eo quidquam* : s'en serve qui en aura affaire, comme il pourra; comme la faute n'est pas nostre, aussi n'est-ce pas inconvenient à nostre part ». Ils ne sauraient en tout cas abuser d'Argentré qui leur reproche vertement une telle façon de faire, ce qu'il appelle en termes pittoresques « servir des truffes entre deux belles serviettes blanches ».

Ces critiques trouvèrent écho près des Etats de Bretagne. Ils sollicitèrent du gouvernement royal la réformation de cette malencontreuse Coutume trop hâtivement rédigée en 1539. Faisant droit à cette requête, le roi prescrivit en 1575 la réformation de la Coutume de Bretagne. Cette réformation se trouva toutefois retardée, du fait des circonstances difficiles de l'époque. En 1580 seulement, après bien des vicissitudes, elle devait aboutir, et d'Argentré qui, à la demande des Etats, avait été agrégé aux commissaires tout d'abord désignés par le roi, contribua grandement à la mener à bien. S'il m'était possible d'entrer dans les détails, je vous montrerais d'Argentré aux conférences tenues au couvent de Bonne Nouvelle de Rennes, entre les commissaires royaux et les délégués des Etats, et au cours desquelles fut arrêté le projet de Coutume. Nous le retrouverions à Ploërmel en l'assemblée des Etats où fut solennellement publiée la Coutume. Nous pourrions lire sa signature à la fin du procès-verbal officiel de la réformation.

Pour apprécier la part qui revient à Bertrand d'Argentré dans le succès de cette réformation, il est un document d'importance primordiale. Ce sont de brèves notes sur les divers articles de la Coutume, rédigées par d'Argentré lui-même, et publiées par lui sous le titre de *Aitiologia*, une sorte de

Coutume annotée. A propos de chaque article, d'Argentré nous indique, toujours de façon très rapide, quelle est sa portée essentielle et nous fournit aussi de précieux renseignements sur les conditions dans lesquelles il fut adopté. Et sans doute nous apprenons ainsi que d'Argentré n'eut pas toujours gain de cause, que son opinion fut parfois rejetée. Il notera par exemple que tel article fut adopté, bien qu'il y répugnât fort. Mais beaucoup plus fréquemment il eut la satisfaction de faire prévaloir ses vues, tantôt sans contestation sérieuse, et parfois au contraire après de vives luttes. Il arriva aussi que, pour certaines questions particulièrement délicates, on se tourna vers lui comme vers l'oracle dont il convenait de recueillir et d'enregistrer la sentence. Si le titre de législateur de la Bretagne qu'on lui a parfois donné est impropre, du moins faut-il reconnaître que son rôle fut de premier plan dans la réformation de 1580 et dans l'établissement du texte qui, sous le nom de *Nouvelle Coutume*, devait dès lors s'appliquer en Bretagne jusqu'à la fin de notre ancien droit.

Ainsi donc, et à un double titre, Bertrand d'Argentré s'est fait une place à part dans l'histoire du droit coutumier breton. Comme interprète de la Coutume, il a érigé un véritable monument qui par la suite est resté sans égal. De la réformation de la Coutume, il fut aussi le meilleur ouvrier.

III

Mais Bertrand d'Argentré n'appartient pas seulement à l'histoire particulière du droit breton. Il appartient aussi à l'histoire générale du droit français. Parmi nos grands jurisconsultes, il est l'un des premiers. D'ailleurs les théories qu'il a exposées avec le plus d'ampleur, et auxquelles son souvenir est resté spécialement attaché, découlent de l'esprit général qui anime toute son œuvre, esprit profondément traditionaliste, profondément breton. Voici comment il s'en explique lui-même dans une page mémorable que l'on peut lire dans la préface de son *Advis sur le partage des nobles*.

« Au surplus en matière d'affaires et d'usage, hors de l'Ecole, j'ay esté et serai toute ma vie d'advis qu'on ne change jamais rien, ou bien si peu qu'on pourra des choses bien reçues et usagées en l'expérience, ny jamais ou si peu qu'il sera possible, voudray disputer *contra communem*, comme ils

disent. Facent cela les escoliers à l'eschole, et les écrivains en leurs livres, cerchans reputation de doctrine et d'erudition, qui font et meditent des intellects singuliers, comme ils disent... Venant à traiter les affaires et fortunes des hommes, c'est une très mauvaise et pernicieuse impression, qui vient d'esprit ambitieux, ou bien du resveux, et qui se confie en son sens; et par là il advient qu'il y a toujours à redire et à refaire. Car si l'un jour casse ce que l'autre a résolu pour le meilleur, l'un prend l'endroit, l'autre choisit le revers; c'est se donner aux flots ny jamais prendre terre. »

Homme de tradition, fortement attaché à sa Coutume de Bretagne, à ses *patriae Britonum leges*, d'Argentré, s'il écrit ses commentaires en latin, s'il cite à chaque instant, suivant la mode du temps, les interprètes du droit romain, n'est aucunement asservi à la pensée romaine, et lorsqu'on lui oppose l'autorité du *Corpus juris civilis*, il revendique avec éclat l'indépendance de la Coutume. Pour lui, le droit romain peut bien fournir une armature, il ne saurait jamais constituer une chaîne.

Il n'entend pas davantage plier les usages de Bretagne devant les usages de France. Que les Français aient leur droit, écrira-t-il; quant à nous, gardons nos coutumes propres. Avec de telles idées, on comprend que, bien loin de souhaiter l'unification des Coutumes du royaume, comme l'avait fait le Parisien Charles Dumoulin dans un opuscule célèbre, Bertrand d'Argentré se soit fait au contraire le champion résolu de l'autonomie juridique des provinces.

C'est précisément en défendant cette cause qu'il s'est trouvé amené à formuler sa fameuse théorie des *Statuts*. Pour la solution des conflits qui, à l'intérieur du royaume, s'élevaient fréquemment entre les diverses Coutumes, conflits analogues à ceux qui s'élèvent aujourd'hui entre les différentes lois nationales, et qui font la matière du droit international privé, à quelle règle fallait-il s'attacher, quel principe directeur convenait-il de suivre ? D'Argentré a rencontré cette grave question à propos de l'article 218 de la Coutume de 1539 et des dispositions de cet article relatives à la détermination de la quotité disponible. Pour le calcul de cette quotité, fixée par la Coutume au tiers, devait-on faire entrer en ligne de compte tous les biens du disposant, quelle que fût leur situation, ou bien au contraire seulement les biens situés

en Bretagne ? Telle était la question d'importance pratique très grande qui se posait sur cet article.

Pour la résoudre, d'Argentré s'attacha tout d'abord à bien fixer les principes généraux. Cela fait et son système construit, il répondit non seulement à la question à propos de laquelle il s'était posé le problème, mais à d'autres encore, depuis longtemps controversées. Telle fut l'origine de la fameuse dissertation qu'il inséra dans son commentaire sur le titre des *Donations*, et à laquelle il donna pour titre de *statutis personalibus et realibus*.

La théorie qu'il expose tend essentiellement, il fallait s'y attendre, à faire reconnaître le caractère territorial des Coutumes, de telle sorte que sur le territoire qui est le sien, chacune règne en maîtresse. Il admet toutefois que cette territorialité ne saurait être absolue. Il faut faire à la personnalité sa part. Il faut, dans certains cas, souffrir l'application, dans le ressort d'une Coutume, de solutions admises par une Coutume autre. Mais cette part faite à la personnalité doit être très restreinte. En règle chaque Coutume doit être souveraine dans son ressort, et doit s'y renfermer. Certaines dispositions toutefois ont un caractère relatif, ne s'appliquant qu'à certaines personnes, et sont extra-territoriales, demeurent donc applicables à ces personnes même hors du territoire de la Coutume, mais c'est là l'exception.

Cette théorie, énoncée avec une rare vigueur, eut un retentissement considérable. Elle constitua d'Argentré en qualité de chef d'école, d'une école dont l'influence ne se fit pas sentir seulement en France, mais aussi, et davantage, à l'étranger, particulièrement dans les Pays-Bas. Aujourd'hui encore, lorsqu'on étudie la genèse des théories du droit international privé, on ne manque pas de s'arrêter devant le nom de Bertrand d'Argentré. C'est à cette mémorable dissertation de *statutis personalibus et realibus* que l'on pense avant tout, lorsque l'on dit que, parmi les juriconsultes français du XVI^e siècle, Bertrand d'Argentré est le seul qui, par l'ampleur des théories, par l'influence exercée, puisse être comparé à Charles Dumoulin.

Bertrand d'Argentré, Charles Dumoulin, le juriconsulte breton et le juriconsulte parisien, l'un inébranlablement enraciné dans sa province natale, l'autre à la vie errante, il est presque banal de rapprocher l'un de l'autre, d'opposer l'un à l'autre ces deux hommes. C'est qu'ils apparaissent en effet

comme des personnages éminemment représentatifs de tendances contraires : Dumoulin bataillant pour l'autorité royale et l'unité du droit, d'Argentré pour la défense des conceptions féodales et aussi de l'autonomie juridique des provinces.

L'autonomie juridique des provinces, j'ai déjà dit comment il a lutté pour elle. Avec une ardeur, une conviction égale, il a soutenu aussi les conceptions féodales. S'il m'était permis de faire par anticipation usage d'une façon de parler qui ne sera employée que plus tard, je dirais que si, pour Dumoulin, la Féodalité apparaît essentiellement sous forme de Féodalité dominante, c'est comme Féodalité contractante que la voit d'Argentré. Et de cette divergence de point de vue dans la façon générale d'envisager la Féodalité, dérive une divergence complète dans la façon d'apprécier les droits féodaux : charges odieuses, aux yeux de Dumoulin, à qui la Féodalité apparaît comme dominante; droits respectables, aux yeux de d'Argentré qui, dans les institutions féodales, voit l'aspect contractuel. Nos contemporains admettent volontiers que si Dumoulin apparaît plus avisé et plus retors dans sa fermeté, du moins la verve, la fougue et la bonne foi dominent dans d'Argentré. Ce sont les termes dont se sert à ce propos l'un des meilleurs historiens du droit français.

La verve et la fougue n'ont en effet jamais, nous avons pu le voir, manqué à d'Argentré. Il ne craint pas la lutte. Il fonce avec ardeur. Mais cette verve et cette fougue toujours s'accompagnent de bonne foi. Bertrand d'Argentré est un honnête homme, il est un vrai Breton à qui répugneraient des armes déloyales. En même temps qu'un grand juriconsulte, il est aussi un grand caractère.

IV

Juriconsulte, d'Argentré a été en outre historien. Il n'a pas seulement commenté la Coutume, il a aussi écrit l'histoire de son pays, car c'est toujours la Bretagne qui l'inspire.

Dès 1541, âgé de vingt-deux ans seulement, il écrivait en latin une histoire de Bretagne qui resta manuscrite. Ce goût de l'histoire, qui se manifestait chez lui de façon si précoce, était, pourrait-on dire, héritage de famille. Bertrand d'Argentré marchait ainsi sur les traces de l'un de ses grands oncles, Pierre Le Baud, dont le nom est resté l'un des plus notables parmi ceux des anciens historiens de la Bretagne.

Bien des années plus tard, lorsque les Etats de Bretagne voulurent publier une histoire de la province, ce fut à Bertrand d'Argentré, illustre par ses travaux juridiques, qu'ils songèrent pour l'écrire. Il accepta avec joie, heureux comme il le dit, et c'est encore là une phrase digne d'être retenue, de travailler ainsi à « l'ornement et gloire de cette Province, et relever des tombeaux la mémoire des vaillans corps qui y sont enclos ». Il estimait d'ailleurs être dans les conditions requises pour faire œuvre d'historien. Il est bien persuadé en effet que pour écrire l'histoire, il ne suffit pas d'être érudit seulement, mais il est avant tout nécessaire d'avoir « long temps passé par les affaires du monde, fait service aux Roys, au pays, et autres semblables expériences par lesquelles s'entend le fond de l'Etat, commerce public et les manimens de la république ». Cela lui semble bien être son cas à lui, dont la longue carrière a été précisément consacrée au service public, et cela d'ailleurs, ajoute-t-il fièrement, « sans en avoir rapporté quelconque récompense particulière, combien que méritée, fors une bienveillance des Roys et de la meilleure partie des vivans qui en avoient connoissance ».

Mais cette fois d'Argentré ne devait point rencontrer la même bienveillance. Son *Histoire de Bretagne*, publiée en 1582, lui valut, il est vrai, une gratification de la part des Etats, mais lui attira, par contre, des difficultés extrêmement sérieuses. L'ouvrage fut en effet dénoncé au Parlement de Paris comme contraire à la dignité des rois de France, du royaume et du nom français. Des poursuites furent engagées, qui aboutirent à la saisie de l'*Histoire de Bretagne* et à sa condamnation. Ce ne fut qu'à la condition d'apporter certaines corrections que d'Argentré put, quelques années plus tard, en donner en 1588 une édition nouvelle.

Il faut le reconnaître. La tendance de l'historien qu'explique, si elle ne la justifie toujours, l'ardeur de son patriotisme breton, avait été d'exalter constamment les ducs de Bretagne aux dépens des rois de France. Il avait sans aucun doute connu dans sa jeunesse des Bretons n'ayant accepté l'union qu'avec regret et gardant au fond du cœur le souvenir nostalgique du passé. D'autre part il voyait le royaume désolé, depuis bien des années déjà, par les troubles civils. Sans doute, et il le remarque, dans sa dédicace, la Bretagne avait été heureusement préservée jusqu'alors, par une singulière grâce de la Providence, pendant que tout était aux

autres lieux « enflambé de ces sanguinaires discordes ». A comparer, ainsi qu'il le fait, le sort de la Bretagne et celui du reste du royaume; à s'inquiéter, comme il le fait aussi, en pensant que l'incendie qui consume la France risque de gagner à la longue son pays, le sentiment breton, toujours si vif chez lui, s'est encore accru, et dans l'expression qu'il lui donne il ne sait pas toujours conserver la mesure.

D'ailleurs, il faut le dire aussi, l'autorité de Bertrand d'Argentré comme historien est bien moindre que celle qui lui appartient comme jurisconsulte. L'on cite parfois à ce propos un mot assez piquant d'un vieil historien du Poitou, Besly : « Il est dangereux en fait d'histoire de se fier à la foy du Breton, estant aussi meschant historien qu'il est bon jurisconsulte, et son histoire étant aussi remplie de fleurs de rhétorique que peut l'être un roman. » Aussi méchant historien qu'il est excellent jurisconsulte, il y a là une exagération manifeste. On doit reconnaître cependant que l'historien n'est pas chez Bertrand d'Argentré à la hauteur du jurisconsulte. Arthur de la Borderie, Vitréen comme lui, fervent Breton comme lui, s'il voit dans l'*Histoire de Bretagne* de Bertrand d'Argentré un « monument historique et littéraire des plus remarquables », tempère aussitôt l'éloge par des réserves, et note pour finir qu'elle est « loin encore de nous offrir l'histoire vraie, l'image exacte et complète de la patrie bretonne ».

V

Après les difficultés que lui avait values la publication de son *Histoire de Bretagne*, des traverses plus graves attendaient d'Argentré. Elles allaient abreuver d'amertume le déclin d'une vie qui pendant longtemps s'était écoulée paisible et honorée.

Voici hélas ! que ces sanguinaires discordes, qui déjà enflambaient le royaume, atteignent la Bretagne. Bertrand d'Argentré prend sans hésiter le parti de la Ligue, mais celle-ci ne peut s'implanter à Rennes de façon durable. Son succès avait pu y paraître assuré à la suite de ce que l'on appelle la Journée des Barricades (13 mars 1589), et de l'entrée du duc de Mercœur à Rennes. Ce n'était pourtant qu'un succès éphémère. Dès le 5 avril la ville retombait au pouvoir des royaux, et pour n'en plus sortir.

On allait faire payer à d'Argentré ses sympathies ligueuses

qui n'étaient un mystère pour personne. Dans l'information ouverte par le sénéchal Guy Le Meneust contre les Ligueurs, on lit à plusieurs reprises le nom de Bertrand d'Argentré. On y voit rapporté notamment que, au temps des Barricades, alors que la Ligue se croyait maîtresse de Rennes, c'est dans sa demeure que se réunissaient les principaux du parti, « et en disnant et soupant ils discouroient de leurs affaires fort secrètement ». D'Argentré, ajoutait-on, avait entre les mains le registre des adhérents de la Ligue.

Il y avait là suffisamment pour compromettre un homme, un homme surtout à qui les jaloux ne manquaient pas, et parmi eux le sénéchal même qui poursuivait l'enquête. Des perquisitions furent effectuées au domicile de Bertrand d'Argentré. Des actes de pillage furent commis. Nous avons à ce propos le témoignage de du Paz. « L'an 1589, les troubles commençans en France et en Bretagne, on luy fit accroire qu'il estoit de la Ligue. Ce furent les envieux et ceux qui avoient désir de mettre les mains sur ses biens meubles, et principalement sur sa belle et riche bibliothèque de laquelle les plus beaux, rares, riches et exquis volumes furent enlevés et emportés. » L'accusation d'avoir favorisé la Ligue n'aurait été qu'un prétexte mis en avant par les envieux et les pillards. Mais, quoi qu'en dise du Paz, ce n'était point sans raison que l'on rangeait d'Argentré parmi les partisans de la Ligue.

Lui-même avait compris que la reprise de Rennes par les royaux ne pouvait manquer d'entraîner pour lui des conséquences fâcheuses, et il semble qu'il se soit aussitôt dirigé sur Fougères. Rentré bientôt à Rennes, et voyant qu'il ne s'était pas trompé dans ses prévisions, il prit la résolution, douloureuse sans doute, de quitter cette ville où s'étaient écoulées tant d'années de sa vie, et où il devait s'attendre désormais à toutes les vexations. Il trouva asile dans la campagne voisine. Citons encore du Paz. « Et fut ce vénérable Consul contraint de quitter sa propre maison. Il se retira à Tisé, où il fut le bien venu et accueilly par Messire Mathurin Bouan Chevalier et Catherine de Boisglé sa femme, Sieur et Dame de Tisé. Et y mourut le treizième jour de Febvrier, l'an mil cinq cent nonante, estant âgé de soixante et douze ans, huit mois, vingt et cinq jours. »

Des jours plus mauvais allaient encore venir. Il mourait avant la grande tourmente. Mieux valait pour lui, écrira plus

tard l'un de ses fils, mourir ainsi, avant de voir les désastres qui allaient s'abattre sur sa patrie, que de survivre à ces désolations.

Ce serait d'ailleurs, je crois, le méconnaître, que de penser que même alors il eût désespéré. Il était pour cela d'âme trop haute et trop fière. Il était trop profondément Breton. C'est là qu'il faut toujours en revenir quand on parle de lui. Oui vraiment, en cet homme d'autrefois nous reconnaissons sans hésiter le Breton de toujours.

L'utilisation des marées en Bretagne

par M. LE ROLLAND

*Professeur à la Faculté des Sciences de Rennes,
Directeur de l'Institut Polytechnique de l'Ouest*

(Conférence donnée le 19 Décembre 1943)

L'UTILISATION DES MARÉES EN BRETAGNE

En acceptant de faire l'une des Conférences universitaires de cette année sur la Bretagne, j'ai été très heureux d'être agréable à mon ami M. le Doyen Milon, mais d'autre part, le sujet de cette conférence s'étant immédiatement imposé à mon esprit : « L'utilisation de l'énergie des marées en Bretagne », je savais trouver dans la préparation et dans l'exposé de cette question, des sources de satisfaction d'ordre personnel.

Je devais, en effet, parler de la Bretagne, et je suis Breton. J'allais parler de la mer, et je suis fils de marin. De plus, il s'agissait d'exposer un problème d'ordre scientifique et technique qui répond directement à mes préoccupations immédiates, professionnelles et même intellectuelles.

Mais, ce n'est pas tout. En traitant devant vous cette question si importante pour l'avenir de la France et de la Bretagne, je trouvais une nouvelle et heureuse occasion de rendre un hommage ému et reconnaissant à la mémoire de mon Maître Georges Moreau qui fut, de longues années, le Doyen de notre Faculté des Sciences.

Beaucoup d'entre vous l'ont connu, et savent quelles étaient la vigueur et l'étendue de sa bienfaisante et inlassable activité.

Vers 1925-1930, on parlait beaucoup de l'utilisation de l'énergie de la mer et, principalement, sur les côtes bretonnes

où le problème se présente dans des conditions exceptionnellement favorables. Le Doyen Moreau était Breton d'adoption, et il aimait notre province. La question des marées étant actuelle, il se mit à son étude, et dans un petit livre publié en 1931 chez Delagrave, il exposa avec un esprit critique très profond les divers projets de captation de l'énergie de la mer. Et ce petit travail contribuera certainement beaucoup au succès des réalisations prochaines.

Je tenais à rendre ce nouvel hommage de gratitude à notre regretté Doyen, qui n'a cessé de me guider et de me conseiller, et a tant fait pour notre Faculté des Sciences.

Avant de voir comment se pose la question de l'utilisation de l'énergie des marées, et pour comprendre les difficultés qu'il faudra vaincre pour résoudre complètement ce problème, il est essentiel de rappeler tout d'abord les caractères fondamentaux du phénomène des marées.

Le phénomène des marées

Le phénomène des marées est certainement l'un des plus grandioses et des plus majestueux, de tous ceux que nous offre la nature.

Cette palpitation rythmique et puissante des mers, qui est comme une sorte de respiration régulière et profonde du globe terrestre, s'impose à notre imagination par les changements si variés et si rapides qu'elle entraîne dans l'aspect du rivage. Mais aussi, elle s'impose à nos méditations car elle apparaît comme le témoignage le plus clair, le plus certain, de l'admirable harmonie qui existe entre les mouvements célestes et ceux que nous observons à la surface de notre planète.

Avant de voir en quoi consiste ce lien, ce trait d'union entre les lois qui règlent les phénomènes du ciel et les mouvements terrestres, faisons un voyage en imagination au bord de la mer pour nous rappeler les apparences sous lesquelles se présente à nos yeux toujours étonnés et intéressés, ce phénomène de la marée.

Nous voici donc sur le rivage, observant la mer. A un certain moment, on la voit peu à peu envahir le littoral, en même temps que son niveau monte : c'est le flux. La vitesse de son ascension va en s'accélégrant peu à peu, puis se ralentit, et l'eau cesse de monter. C'est le moment de la *pleine mer*.

Le niveau de l'eau reste à cette valeur maximum un certain temps, de l'ordre d'une demi-heure (mais variable suivant l'époque de l'année). Les marins disent alors que la mer est *étale*.

Puis, pendant le « jusan », nous voyons le niveau liquide baisser, en même temps que la mer abandonne le rivage qu'elle avait envahi, assez vite d'abord, puis lentement ensuite, pour atteindre sa position la plus basse, celle de laquelle il était parti. La mer est *basse*. Elle reste quelque temps à ce niveau le plus bas « *étale inférieure* » ; puis, elle recommence à monter, et le phénomène se poursuit exactement comme dans la première phase d'observation, en présentant en apparence, les caractères d'une périodicité régulière.

Notons maintenant les heures exactes auxquelles le niveau atteint son maximum et son minimum. Ces heures varient d'un jour à l'autre, mais ce qui ne varie pas c'est le temps qui s'écoule entre deux pleines mers et deux basses mers, ou encore entre une pleine mer et une basse mer.

Supposons que le jour de notre observation, la mer ait commencé à monter juste à midi (12 heures). Nous constaterons qu'elle commence à baisser exactement à 18 h. 12 m., c'est-à-dire exactement 6 heures 12 minutes après. Si nous prolongeons l'observation, nous la verrons remonter à 0 h. 25 m. et le cycle recommence avec une périodicité absolument régulière de 12 h. 25 m.

Mais alors, le lendemain, si nous revenons au rivage vers midi, ce n'est plus à midi juste que nous observerons la nouvelle montée de l'eau, mais à midi 50 m. Ainsi les heures des marées sont décalées l'une à l'autre de 12 h. 25 m. et dans l'intervalle de 24 heures et 50 minutes, il se produit exactement deux pleines mers et deux basses mers.

Cause des marées

Cette périodicité remarquable qui est un caractère fondamental des marées, nous met sur la voie de la réponse à la question si naturelle que nous nous posons maintenant : quelle est la cause des marées ? En effet, il est impossible de ne pas faire le rapprochement de ces deux nombres : 24 h. 50 m. intervalle entre deux marées, et 24 heures durée de la révolution de la terre autour de son axe. Le phénomène des marées est donc lié à la rotation de la terre ? Mais à la rota-

tion de notre globe par rapport à quel repère, à quel astre ? Par rapport aux étoiles, et aussi sensiblement par rapport au soleil, la durée de la révolution terrestre est de 24 heures et non de 24 h. 50 m., mais c'est par rapport à la lune que l'observation la plus simple nous fournit cette dernière période. Comme ce sont seulement les mouvements relatifs qui nous intéressent, observons les mouvements apparents de la lune. Il est facile de reconnaître qu'elle se déplace dans le champ des étoiles, et fait un tour autour de la terre en un mois environ (en 27 jours 7 heures exactement). Mais la terre tourne autour d'elle-même en 24 heures, et pendant ce temps, la lune tourne elle-même de 13° environ, de l'Ouest à l'Est, c'est-à-dire dans le même sens que la terre tournant autour d'elle-même. Il en résulte que la période de révolution apparente de la lune (due au mouvement de la terre autour d'elle-même) dépassera 24 heures, du temps qu'il faut à la terre pour tourner d'un angle de 13°, c'est-à-dire de 50 minutes.

Deux passages consécutifs de la lune au méridien supérieur d'un lieu déterminé sont donc séparés par un intervalle de temps de 24 heures et 50 minutes. C'est précisément l'intervalle entre une pleine mer et la deuxième pleine mer qui suit.

Une telle concordance ne saurait être fortuite. Elle suggère, avec un haut degré de probabilité, l'hypothèse que le phénomène des marées est en liaison étroite avec le mouvement de la lune.

Mais quelle est la nature de cette liaison ? C'est l'illustre physicien Newton qui a le premier répondu à cette question, en présentant le phénomène des marées comme l'une des preuves les plus belles et les plus convaincantes de sa magnifique théorie de la *gravitation universelle*.

Remarquons en passant que les philosophes et géomètres grecs : Archimède, Pythagore, Hipparque... n'avaient même pas recherché les causes de la marée. Mais ils sont excusables ! On peut penser, en effet, qu'ils ignoraient le phénomène : la Méditerranée, sur les bords de laquelle ils vivaient, ne présentant que des marées insignifiantes, à peine perceptibles.

Pour les philosophes de l'antiquité qui s'en sont cependant préoccupés, la terre était considérée comme un être vivant, le flux et le reflux n'étant alors autre chose que l'effet de la respiration de ce gigantesque animal.

La gravitation universelle

Newton ayant formulé, en 1683, sa conception si grandiose et si hardie de la gravitation universelle, du même coup le problème des mouvements planétaires recevait une solution complète et l'énigme des marées se trouvait éclairée !

Qu'affirmait Newton ? : Cette grande loi d'une admirable simplicité : « Quand deux corps, deux morceaux de matière quelconque, sont en présence l'un de l'autre, *tout se passe* comme si ces deux corps s'attiraient avec une force proportionnelle à leurs masses, et en raison inverse du carré de la distance qui les sépare. »

Tous les corps de la nature s'attirent mutuellement. Des expériences diverses ont été faites sur des corps de quelques kilogrammes, et elles ont montré sans doute possible l'existence de cette attraction universelle. A la vérité, ces forces d'attraction sont extrêmement faibles, et il faut des procédés très subtils d'observation pour les mettre en évidence. Deux masses de 1 kilo chacune, placées à 10 centimètres l'une de l'autre, s'attirent avec une force qui n'est que la cent millième partie d'un milligramme. Mais, pour les corps célestes, qui sont libres d'obéir aux actions qui s'exercent sur eux et qui ont des masses considérables, les forces d'attraction peuvent être importantes, et elles expliquent parfaitement tous les mouvements observés.

Action de la lune

Arrivons-en maintenant à l'explication des marées. Pour simplifier cette explication, nous allons supposer que la terre est un globe recouvert d'une couche d'eau d'épaisseur uniforme. La lune n'est pas très loin de la terre. Sa distance à notre planète n'est que 30 fois le diamètre terrestre. En vertu de la loi d'attraction newtonienne, la masse de la lune va attirer tous les corps qui l'entourent, en particulier, elle attirera les particules liquides qui constituent la couche d'eau que nous supposons recouvrir le globe terrestre; mais l'attraction est d'autant plus forte que la distance est plus faible, et il résulte de là que la particule située à la surface de la mer sera plus attirée que la particule située au fond des eaux. Comme les molécules liquides sont très mobiles, elles vont obéir à ces attractions; elles se rapprocheront donc de la lune,

mais d'autant plus qu'elles en seront à plus petite distance, de telle sorte que l'effet de l'attraction lunaire sera la naissance, dans la région des mers située « en face » de la lune, d'un bourrelet liquide, d'une « extumescence ». Mais alors, on peut penser que toute l'eau de la mer va affluer du côté de la lune en abandonnant les régions qui ne sont pas tournées vers elle. Non, car à l'opposé de la lune, les particules d'eau du fond de la mer seront plus attirées que celles qui sont à la surface parce qu'elles sont plus près de la lune, et ici encore, il y a une sorte de tendance à la séparation des particules du fond et de la surface, qui chercheront alors à s'écarter les unes des autres, sous l'effet d'attractions différentes. Ainsi apparaîtra un second bourrelet liquide dont le sommet sera à l'opposé du premier par rapport au centre de la terre.

La conséquence de l'attraction lunaire c'est, en définitive, que la couche d'eau qui enveloppait la terre ne restera pas sphérique comme nous l'avions supposé au début; elle se déformera et prendra la forme d'un ellipsoïde (analogue à celle d'un œuf).

Mais il est bien clair que les deux extumescences liquides seront toujours produites dans la direction de la lune. Or, par suite de la rotation de la terre autour d'elle-même, chaque point de cette dernière va devenir à son tour le lieu où est créée l'extumescence, c'est-à-dire passera dans une onde de marée. Ou, si l'on veut, puisque seule intervient la position relative de la lune par rapport à la terre, comme la première semble tourner autour de la seconde en 24 h. 50 m., pendant ce temps, deux ondes engendrées par les bourrelets opposés feront également le tour de la terre en suivant la lune. Ainsi, en chaque point de notre globe, passeront en un peu plus d'un jour deux ondes lunaires, et nous observerons deux marées séparées l'une de l'autre par un intervalle de temps constant et égal à 12 h. 25 m.

Action du soleil

Nous pourrions nous en tenir là dans notre explication si simple des marées, mais elle serait loin d'être complète, et nous ne comprendrions pas certaines anomalies apparentes qui semblent troubler la régularité du phénomène des ma-

rées, et viennent compliquer beaucoup l'utilisation de ces dernières.

Observons maintenant la marée, non plus seulement dans l'intervalle d'un jour, mais pendant plusieurs jours de suite. Nous constatons tout de suite que le niveau de la mer, au moment de la marée haute, varie d'un jour à l'autre. Par exemple, aujourd'hui, il sera un peu plus bas qu'il n'était hier, et demain il sera un peu plus bas qu'aujourd'hui. Cette période de décroissance du niveau de la haute mer est d'environ 7 jours, puis une nouvelle période lui succède pendant laquelle le niveau de la mer va atteindre un point plus élevé que la veille. Une observation même très superficielle montre que cette nouvelle périodicité, dans l'amplitude de la marée, est en liaison étroite avec les phases de la lune.

Les marées de plus faible amplitude, ou marées de morte eau se produisent au premier et dernier quartier. Au contraire, les marées de grande amplitude ou marées de vive eau, accompagnent les pleines lunes et les nouvelles lunes.

Quelque chose reste-t-il constant dans tout ceci ? Oui, le niveau moyen de la mer. La marée dûe à l'attraction des mers fait donc osciller la masse des eaux autour d'un niveau moyen, et on appelle amplitude la différence des niveaux entre celui d'une pleine mer et celui de la basse mer qui suit. Les marins parlent aussi du *marnage* de la mer. Quelle est l'explication de cette variation périodique de l'amplitude de la marée ? Nous avons reconnu que cette variation suivait les phases de la lune. Comme ces phases dépendent des positions relatives du soleil par rapport à la lune et à la terre, nous pouvons dire que, si la lune reste la cause génératrice, fondamentale des marées, le soleil intervient pour modifier les caractères de ce phénomène et son amplitude en particulier. Et d'ailleurs, pourquoi le soleil n'agirait-il pas lui aussi sur les particules mobiles de l'eau des mers ?

Certes, sa distance à la terre est considérable. Elle est égale à 12.000 fois le diamètre terrestre (soit à 150.000.000 de kilomètres, alors que la distance de la lune à la terre n'est que de 30 fois ce diamètre). Mais la masse du soleil est 26 millions de fois plus grande que celle de la lune et on comprend dès lors, qu'en dépit de l'énorme distance du soleil à la terre, l'attraction qu'il exerce sur les eaux terrestres ne soit pas négligeable. Le calcul montre que l'action du soleil est deux fois plus petite environ que l'action de la lune. Mais

l'action du soleil va venir renforcer, ou au contraire contrarier celle de la lune sur les eaux, et c'est là l'origine de la variation continue de l'amplitude des marées.

A l'époque de la *nouvelle lune*, le soleil et la lune sont du même côté de la terre, et leurs actions s'ajoutent. L'action du soleil va donc augmenter la hauteur des bourrelets, et l'onde de marée aura son amplitude maxima : c'est la marée de *vive eau*.

Sept jours après la nouvelle lune, nous sommes au premier quartier : le soleil et la lune sont, par rapport à la terre, dans des directions perpendiculaires l'une à l'autre, il y a « quadrature ». Quelle est alors l'action simultanée des deux astres sur les eaux ? La lune tend à produire les deux bourrelets que nous connaissons en face et à l'opposé d'elle, mais le soleil tend au contraire à créer deux autres extumescences dans un sens perpendiculaire et les « bourrelets solaires » attirent vers le soleil une partie de la masse des eaux aux dépens des « bourrelets lunaires ». Ces derniers sont diminués par l'action du soleil qui est cette fois antagoniste de celle de la lune : les marées sont d'amplitude plus faible, ce sont les marées de « morte eau ».

A l'époque de la pleine lune, cette dernière se trouve de l'autre côté de la terre par rapport au soleil (en opposition) : les bourrelets solaires viennent maintenant s'ajouter aux bourrelets lunaires comme à l'époque de la nouvelle lune et la marée prend à nouveau son amplitude maximum.

Sept jours après, nous sommes encore dans la position de quadrature; c'est le dernier quartier. Les marées ont une amplitude minimum; nous sommes en période de morte eau.

En résumé, la marée que nous observons est toujours la résultante de deux marées partielles, celle de la lune et celle du soleil dont l'amplitude est deux fois plus faible. Aux époques d'opposition (pleine lune) ou de conjonction (nouvelle lune), c'est-à-dire aux époques des syzigies, ces deux marées s'ajoutent pour donner les marées de vive eau. Aux époques de quadrature au contraire (premier et dernier quartier) elles s'opposent et ce sont les marées de morte eau.

Inégalité des marées

Nous avons raisonné jusqu'ici comme si les deux astres décrivait, dans leur mouvement apparent autour de la

terre, des trajectoires circulaires, c'est-à-dire se maintenaient à une distance invariable d'elle. Or, tous deux décrivent autour de la terre non pas un cercle mais une ellipse; il en résulte des variations dans l'intensité des attractions qu'ils exercent sur l'eau. Nous devons donc nous attendre à des changements continus dans le niveau des marées de vive eau et de morte eau, au cours de l'année. Il y aura, en particulier, un jour au cours de l'année où la marée de vive eau aura une amplitude plus grande qu'à toute autre époque, et où, en même temps, la baisse de la mer en morte eau sera maximum. C'est le jour où les centres des trois astres, terre, lune, soleil, sont en ligne droite et où en même temps les distances à la terre sont minimum. *L'action résultante est alors maximum*. Ces conditions sont réalisées aux *équinoxes* : équinoxe de printemps le 21 mars, et équinoxe d'automne le 23 septembre. Nous sommes alors en présence des « marées d'équinoxe » au cours desquelles la mer envahit entièrement toutes les plages de nos rivages, et où elle découvre, en se retirant, des bandes profondes du littoral.

Ainsi la théorie des marées fondée sur l'action simultanée qu'ont la lune et le soleil sur l'eau des mers est très simple et permet de rendre compte des particularités essentielles du phénomène.

Anomalies

Mais il y a des anomalies que la théorie élémentaire que nous venons de donner n'explique pas. J'en signalerai quelques-unes :

D'abord, on peut, d'après ce qui précède, calculer exactement le jour et l'heure où la résultante des actions de la lune et du soleil sera maximum (équinoxe). C'est un calcul astronomique très sûr. Or, à Brest, par exemple, on constate que la plus haute marée de l'année ne se produit que 36 heures après l'heure ainsi calculée. Ce retard n'est pas prévu par la « théorie statique » qui admet que la force attractive de gravitation a un effet instantané sur les particules liquides. D'ailleurs, cette même théorie conduit à un résultat nettement contredit par les faits. D'après les calculs les plus sûrs, la hauteur du bourrelet de marée ne devrait pas dépasser 60 cm. Or, l'observation la plus immédiate montre que l'amplitude de la marée est toujours beaucoup plus grande que

cette valeur prévue par le calcul. Dans nos ports de Bretagne, elle atteint une valeur *au moins 10 fois plus forte*, et dans la baie du Mont Saint-Michel, elle peut atteindre 15 m. aux grandes marées d'équinoxe.

Ce désaccord entre la théorie et les faits paraît très grave. Mais l'illustre géomètre Laplace en a donné l'explication et il a modifié la théorie de la façon la plus heureuse, pour rendre compte des caractères réels présentés par le phénomène des marées.

Je n'insisterai pas sur le sens de cette modification. Je dirai seulement que Laplace a montré que le problème des marées n'était pas un problème d'équilibre d'une masse d'eau, mais un problème de mouvement des ondes liquides, un problème d'hydrodynamique, et non un problème d'hydrostatique.

La masse liquide, dérangée de sa position d'équilibre, tend à y revenir sous l'effet de l'attraction terrestre (c'est-à-dire de son poids) et elle a ainsi une oscillation propre, une période propre. Sous l'effet des attractions combinées de la lune et du soleil, elle effectue des oscillations « forcées » ayant la période du mouvement apparent de la plus grande des deux actions, celle de la lune. Mais la répétition de l'action périodique augmente l'amplitude de l'oscillation forcée, exactement comme l'impulsion périodique régulière donnée à une balançoire augmente l'amplitude de cette dernière.

A cause du frottement des molécules liquides les unes sur les autres, ou sur le fond des mers, l'amplitude de la vibration forcée se limite à une certaine valeur, nettement supérieure à sa valeur statique qui serait due à la seule attraction. Et ce frottement, d'autre part, produit un retard, c'est-à-dire une différence de phase entre l'action perturbatrice extérieure et le mouvement des eaux.

C'est le phénomène très connu de la *résonance*, dont les physiciens connaissent bien les effets curieux et importants. On comprend de suite combien l'action dynamique de la force périodique excitatrice peut être différente de son action statique, et on ne s'étonnera plus que les marées aient une amplitude parfois dix fois supérieure à celle que prévoit la simple théorie statique de Newton.

Mais ce n'est pas tout, et c'est encore beaucoup plus compliqué ! Certaines anomalies paraissent vraiment inexplicables. En voici une autre par exemple. Regardons les ma-

rées en deux ports très voisins, comme le sont Granville et Cherbourg. Leur distance à la lune et au soleil sont égales à très peu de chose près. On devrait y observer des marées identiques. Or, alors qu'un certain jour, l'amplitude de la marée sera 12 m. 50 à Granville, elle sera de 5 m. 60 seulement à Cherbourg, donc plus de deux fois moins forte.

Il y a donc d'autres facteurs que les attractions des astres, qui interviennent dans la production du phénomène des marées. Ces facteurs sont, en particulier, la présence des continents et les irrégularités des profondeurs marines.

Notre image d'une mer entourant uniformément le globe terrestre était évidemment trop simpliste, il faut faire intervenir les continents qui, en quelque sorte, divisent la masse des mers en un certain nombre de bassins. Les conditions d'oscillation propre varient de l'un à l'autre de ces bassins; de là l'extrême variété des caractères de la marée quand on passe d'un point à un autre du globe. Voyons comment se présente le phénomène en Bretagne.

Les marées en Bretagne

En première analyse, la marée se produit par la propagation d'un bourrelet liquide, d'une énorme « vague » dont la vitesse à la surface de la mer est d'autant plus grande que la profondeur de cette mer est plus grande, car alors le frottement qui la freine est faible.

C'est ainsi qu'à marée montante, une onde de marée arrive de l'Océan Atlantique où se trouvent des profondeurs de 4.000, 5.000, 6.000 mètres. Au large de la Bretagne, l'onde de marée, remontant des mers libres du Sud et quittant l'Océan profond, vient aborder les bas-fonds d'une sorte de plateau sur lequel semblent être construites la France et les Îles Britanniques (le plateau continental), et dont font partie tous les fonds de la Manche et de la Mer du Nord. La force vive de ce mouvement puissant se communique dès lors à une masse d'eau beaucoup plus faible que celle de l'Océan, et c'est ainsi qu'arrive dans la Manche une onde de marée à vitesse considérable, qui produit l'élévation rapide du niveau de la mer le long des côtes bretonnes.

Mais des éléments d'ordre géographique interviennent également pour favoriser la montée rapide des eaux. La

Manche est en effet une sorte de long entonnoir dont la partie Ouest, entre le Cap Finistère et le Cap Lizard, est largement ouverte sur l'Océan Atlantique pour y recevoir l'onde de marée. Mais cet entonnoir se resserre rapidement, en même temps que la profondeur des eaux diminue, et c'est pourquoi on peut constater qu'à partir de l'entrée de la Manche, c'est-à-dire de Brest, l'amplitude de la marée croît régulièrement à mesure qu'on se rapproche du fond de l'entonnoir. De plus les eaux poussées par le flot du large se trouvant partiellement arrêtées par le barrage transversal du Cotentin, qui forme comme une sorte de muraille normale au courant, s'engouffrent dans la baie de Cancale et s'y élèvent fortement.

C'est ainsi qu'on observe comme amplitude moyenne de la marée de vive eau :

7 m. 30	à Brest,
8 m.	à Saint-Brieuc,
11 m.	à Saint-Malo,
12 m. 10	à Granville.

De l'autre côté de l'obstacle, l'amplitude diminue brusquement; elle est de 5 m. 60 à Cherbourg, puis elle remonte ensuite à 7 m. 40 à Fécamp, et 8 m. 60 à Boulogne.

Sur la côte Sud de la Bretagne, l'amplitude est notablement plus faible que sur la côte Nord. On observe en effet :

5 m. 20	à Saint-Nazaire,
4 m. 70	à Port-Louis (Lorient),
4 m. 60	à Concarneau.

En moyenne, l'amplitude en vive eau est de 5 m., la moitié de l'amplitude observée aux environs de Saint-Malo.

Ces valeurs de l'amplitude des marées placent la région de Saint-Malo-Granville parmi les points du globe les plus favorisés relativement au problème de l'utilisation de l'énergie des marées.

Seuls trois points de la terre ont des amplitudes de marée supérieure à celle de Granville. L'un au Canada, dans la baie de Fundy, avec 15 m. 40; le deuxième en Patagonie, le troisième dans la mer d'Irlande.

C'est cette constatation essentielle qui justifie, et je dirai même qui impose, l'étude du problème de l'utilisation industrielle des marées en Bretagne.

Remarquons enfin que l'heure de la marée n'est pas la

même dans les différentes stations. L'onde de la marée atteint simultanément les ports de l'Océan en France, mais elle arrive avec un certain retard relatif aux différents points de la Manche. Par rapport à l'heure de la marée à Brest, ce retard est de 2 h. pour Bréhat, 2 h. 1/2 pour Saint-Malo, 4 h. 10 pour Cherbourg, 8 h. 40 pour Dunkerque.

Et nous arrivons à l'objet essentiel de cette conférence : « Pourquoi et comment utiliser l'énergie disponible dans les marées ? »

Le poète et l'artiste, qui ont admiré le grandiose phénomène des marées, le philosophe et le physicien qui l'ont compris, doivent maintenant céder la place au technicien qui va se poser un problème d'ordre concret, pratique, en cherchant le moyen d'utiliser les réserves immenses d'énergie mises à sa disposition par le mouvement incessant des eaux de la mer, c'est-à-dire, le moyen d'exploiter ce que l'on a appelé « la houille bleue ».

L'utilisation des marées. - Considérations générales intérêt du problème

C'est un fait bien curieux de constater que ce sont les forces de la nature les plus mystérieuses et les plus récemment découvertes qui ont été le plus vite dominées et asservies. Ainsi, c'est d'hier que date la découverte de l'électricité et cette force est aujourd'hui la servante la plus docile de l'homme. Par contre, depuis les premiers âges de l'humanité, l'Océan est là qui nous offre l'incessante agitation de ses eaux, et nous n'avons jamais pu ou voulu en tirer parti. Cette énergie gratuite, presque inépuisable, se dépense en pure perte.

Cherchons à nous rendre compte des raisons de cette longue impuissance et des motifs légitimes d'espoir que nous devons avoir aujourd'hui pour la solution de l'important problème de l'utilisation de l'énergie des mers.

Tout d'abord, constatons les immenses possibilités qui s'offrent à nous, et cela simplement en Bretagne.

Puissance de la marée

Deux fois par jour, sur les grèves du Mont Saint-Michel, par exemple, c'est une masse de 1.200 milliards de kilo-

grammes d'eau qui se précipite du large vers la terre pour retourner ensuite à l'Océan.

La hauteur moyenne de la marée étant à cet endroit de 12 mètres, c'est une puissance de plus de 3 millions de chevaux-vapeur que la marée y met en moyenne en action. Chaque kilomètre-carré découpé à la surface de la mer, sur les côtes bretonnes, correspond, pour une variation moyenne de niveau de 8 m., à une puissance utilisable de 20.000 chevaux. Et les estuaires de nos rivières de Bretagne nous donneraient à elles seules des énergies considérables. La Rance, en particulier, barrée au-dessous de la Vicomté, fournirait aisément plus de 200.000 chevaux. Ainsi, en considérant seulement l'énergie disponible le long de nos côtes bretonnes, dont les contours sont si profondément accidentés par suite de l'action persistante de l'érosion marine, et là où, comme nous l'avons dit, les oscillations de la mer atteignent une amplitude presque exceptionnelle, c'est une quantité immense d'énergie que nous pourrions utiliser, si nous en avions besoin. Mais en avons-nous besoin ?

Les besoins de la France en énergie.

Houille noire. — Houille blanche. — Houille bleue

Pour répondre à cette question essentielle : « Avons-nous besoin de l'énergie que nous offre la mer ? La houille bleue doit-elle venir aider la houille blanche et la houille noire ? » examinons tout spécialement les besoins de la France en énergie.

Le bilan de la consommation d'énergie en France peut s'établir en gros de la façon suivante : Pour toute son industrie et pour les transports (les transports automobiles non compris), notre pays a besoin d'une puissance moyenne de 10 millions de chevaux.

Sur ces 10 millions de chevaux, 8 sont créés par la combustion du charbon dans les foyers de nos machines à vapeur, et 2 seulement proviennent de la houille blanche, c'est-à-dire de l'aménagement de nos chutes d'eau.

Traduisons ces dépenses d'énergie en dépense de combustible. On estime, en gros, qu'une machine de un cheval, qui fonctionnerait sans arrêt, consommerait 10 tonnes de charbon par an. C'est donc une consommation totale de 80 millions de tonnes de charbon que la France fait annuellement.

Or, notre pays ne produit pas ces 80 millions de tonnes de charbon dont il a besoin. On peut estimer en effet à environ 50 millions de tonnes la production de charbon avant la guerre. Le déficit est donc de 30 millions de tonnes pour lesquelles notre pays est tributaire de l'étranger.

Nous devons d'autant plus souhaiter que cette situation prenne fin et que nous puissions faire vivre notre industrie avec nos seules ressources nationales, que nous ne pouvons guère intensifier le rendement de nos gisements de houille. Les géologues nous avertissent en effet qu'au train dont va la consommation de la houille nos « soutes » seront vite épuisées et le savant Svante Arrhenius affirme même que cela doit avoir lieu avant deux cents ans...

Nous devons donc trouver l'équivalent de trente millions de tonnes de charbon, c'est-à-dire une puissance moyenne de 3 millions de chevaux.

Certes, nos disponibilités en houille blanche nous permettraient de faire face au déficit, car la France est très riche en énergie hydraulique. On estime en effet à près de dix millions de chevaux la puissance totale de nos chutes d'eau. Nous en avons aménagé 2 millions, il nous en reste 8; le problème peut donc être facilement résolu par l'utilisation de nouvelles chutes. Mais, naturellement, on a d'abord aménagé les chutes à grand rendement et il ne faut pas se faire d'illusions; sur ces 8 millions, on ne peut guère envisager de façon suffisamment économique que la récupération de 3 millions. Ce serait suffisant, puisque nous n'avons qu'un déficit de 2 millions de chevaux. Mais il faut compter avec le développement croissant des besoins de l'industrie et des moyens de communication.

Le problème de l'utilisation des « forces de la mer » est donc un problème capital et qui se pose nettement à l'heure actuelle. Cette utilisation est d'autant plus intéressante, qu'il s'agit d'une *force régulière*, et qui agit avec une exactitude mathématique.

Certes, l'amplitude de la marée n'est pas constante, nous avons en effet les vives eaux et les mortes eaux. Mais cette variation de l'amplitude elle-même se fait suivant une loi connue, et on peut en tenir compte a priori. C'est là d'ailleurs un avantage très sérieux de la houille bleue sur la houille blanche. On sait, en effet, qu'en montagne surtout, le régime des cours d'eau est très irrégulier, il varie au cours

de l'année et d'une année à l'autre, le débit étant très faible lors des années sèches. Aucune variation de ce genre n'est à redouter pour les marées. Nous devons donc nous demander si cette utilisation des forces de la mer ne rencontrera pas, pour sa réalisation, d'obstacle sérieux et comment elle se présente au point de vue technique et économique.

Le problème technique

Nous passerons très rapidement sur certains projets plus ou moins ingénieux, mais dont la réalisation n'est pas possible dans de bonnes conditions.

Projet de compression de l'air

Imaginons une grande cloche tournée vers le bas et installée de façon que l'eau puisse la remplir graduellement, à mesure que la marée monte. L'air emprisonné dans la cloche va être comprimé et de cette compression résultera une force qui pourra être utilisée, soit directement pour actionner un moteur, soit indirectement pour élever une autre masse d'eau ou faire tourner une turbine. Quand la mer descendra, il y aura dans la cloche une aspiration d'air, créant une différence de pression entre l'intérieur et l'extérieur, que l'on pourra utiliser également. La cloche fonctionnera ainsi comme une énorme pompe dont le piston constitué par l'eau de la mer serait actionné par la lune et le soleil. Mais cette pompe marcherait trop lentement, elle ne ferait que deux mouvements complets de va et vient par 24 heures, et c'est trop peu pour que la solution soit techniquement acceptable. Il faudrait, en effet, pour mettre en jeu à cette faible vitesse de fonctionnement une puissance de quelques chevaux seulement, des récipients très vastes, et une dépense d'installation hors de proportion avec le rendement obtenu.

Utilisation des courants de marée

On a proposé également d'utiliser les courants de flot et de jusant produits lorsque la mer monte et qu'elle descend, et l'idée la plus simple est d'employer à cet effet des roues hydrauliques. Ces roues seraient portées, par exemple, par des bateaux mouillés, et un avantage tout particulier de ce

système est le suivant : Après l'étalement, lorsque la mer descend, le bateau s'oriente de lui-même, le nez dans le courant, de façon à offrir à ce courant la résistance minimum. Les marins disent que le bateau « évite ». Grâce à ce changement d'orientation, quand le courant change de direction, les roues continuent à tourner dans le même sens. Cette solution n'est peut-être pas à rejeter pour l'installation de petites usines locales, de faible puissance, et on pourrait sans doute y penser avec intérêt pour l'entrée du golfe du Morbihan, goulet large de 1 kilomètre seulement, où le courant atteint 8 nœuds (14 kilomètres à l'heure environ), à l'entrée de la rivière d'Étel, à l'entrée de Lorient de la petite mer de Gavre.

Mais l'exploitation industrielle des courants de marée, c'est-à-dire de l'énergie cinétique de la mer, n'est pas à envisager dans l'état actuel de nos moyens de construction. L'équipement d'une usine conçue d'après ce principe serait trop coûteux, car il faudrait l'installer en plein courant, et elle serait exposée au choc des lames et des coups de mer.

D'ailleurs, si une solution vraiment pratique et industrielle avait été possible, elle eût été appliquée depuis longtemps aux fleuves dont les courants atteignent aisément une intensité comparable sinon supérieure à celle des courants de marée, et qui, de plus, possèdent l'incontestable avantage de conserver toujours le même sens.

Solution par l'emploi de flotteurs

Ce sont des raisons du même ordre qui ont fait abandonner l'idée d'utiliser des flotteurs qui transmettraient à des organes de transformation mécaniques fixes, les mouvements alternatifs de la surface de la mer.

Imaginons encore un bateau plat flottant sur un bassin, et s'abaissant puis s'élevant avec la mer. Sur ce bateau sont des montants à crémaillère qui engrenent avec des roues fixées à terre et qui transmettent la puissance à des appareils appropriés. Ici encore, la puissance recueillie est faible, car si la poussée est forte, le déplacement est très lent. A Granville, où se produisent les plus fortes marées de nos côtes, c'est à peine si par eau vive exceptionnelle, un cuirassé de 20.000 tonnes, utilisé comme flotteur, serait à même d'actionner une machine de 100 chevaux.

Utilisation de l'énergie des vagues

Beaucoup de techniciens ont été tentés par la récupération de l'énergie des vagues; les vagues représentent, en effet, une puissance formidable qui se manifeste d'ailleurs par des effets mécaniques importants comme la destruction des falaises. En particulier, il ne paraît pas impossible, « a priori », d'utiliser le mouvement de ces vagues régulières qui constituent la houle, et le calcul montre que pour la même surface d'eau utilisée, on obtiendrait une puissance plus de 30 fois supérieure à celle des marées, en raison de la fréquence plus grande du phénomène.

Beaucoup de dispositifs divers ont été préconisés. Le moteur à flotteur mû par l'action verticale des vagues; le moteur à palettes utilisant le choc horizontal des vagues; le moteur à air comprimé par l'action des vagues entrant dans une série de chambres horizontales, etc....

Tous ces moteurs ont été construits en petit modèle, ils fonctionnaient bien en temps ordinaire, ils étaient détruits à la première tempête.

Venons-en maintenant au seul procédé pratique de récupération de l'énergie des mers sur nos côtes : *L'aménagement d'un bassin et la création d'une chute d'eau entre ce bassin et la mer.*

Utilisation d'un bassin à simple effet

Il s'agit, en somme, de l'application à l'énergie de la marée, du procédé couramment employé avec succès pour capter l'énergie des cours d'eau : *on crée une chute au moyen d'un barrage.* Supposons-nous par exemple à l'orifice d'une baie ou en un point du rivage comportant une anfractuosité faisant entonnoir. Le flot amène du large une masse considérable d'eau et le niveau de cette eau s'élève peu à peu sur la côte. Imaginons donc que l'on ait établi un barrage, une digue percée d'ouvertures suffisantes, entre les deux bords opposés de l'entonnoir. A mer basse, ouvrons largement les vannes établies dans le barrage, de façon qu'elles donnent libre passage au flot : celui-ci va envahir le bassin naturel formé par la digue et les rives situées derrière elle, jusqu'à ce que le niveau s'égalise à l'étalement du flot, entre l'extérieur et l'intérieur du bassin.

A ce moment, fermons les vannes. Le jusant a lieu : la mer baisse en dehors de la digue. Mais celle-ci retenant les eaux dans le bassin grâce à la fermeture des vannes, le niveau de l'eau à l'intérieur demeure plus élevé que celui de l'eau à l'extérieur. Nous avons ainsi créé une dénivellation grâce à laquelle une chute d'eau sera possible, et nous pourrons récupérer l'énergie potentielle mise momentanément en réserve dans le bassin par le jeu de la marée.

Comment réaliser cette récupération ? Une solution s'impose, car pour l'exploitation de la houille blanche, c'est-à-dire de l'énergie hydraulique des chutes d'eau des montagnes, un appareil moteur a déjà fait ses preuves, c'est la turbine, que les constructeurs modernes ont su porter à un haut degré de perfection. Sous réserve de modifications particulières, la turbine sera l'organe essentiel de notre usine marémotrice.

Les turbines, actionneront des alternateurs à haute tension et le courant produit sera transmis au loin par des conducteurs aériens ou souterrains jusqu'au lieu de l'utilisation de l'énergie.

Tel est, réduit à sa plus simple expression, le principe élémentaire de l'utilisation des marées.

Ce principe sous cette forme rudimentaire est appliqué en Bretagne dans de nombreux estuaires pour faire marcher des petits moulins de marée qui rendent à leur propriétaire les mêmes services que les moulins à vent, mais avec une régularité beaucoup plus grande.

Un essai d'ordre industriel a été fait dans ce sens, en 1898, à Ploumanach, où un étang de un hectare et demi a été aménagé pour servir de bassin de marée. Cette force motrice sert à faire de la glace pour expédier le poisson de l'étang. Mais l'usine ne marche que 8 heures par jour environ (sur 24).

Nous touchons ici à une difficulté. On voit de suite en effet que le principe du bassin de marée à simple effet ne permet pas une utilisation très rationnelle de l'énergie de l'eau. L'usine ne travaillera que d'une façon intermittente. D'abord, elle restera inactive pendant toute la période du flux et de l'étalement, puis il faudra attendre un certain temps pour mettre les turbines en marche, car elles ne pourraient pas fonctionner si la différence entre les niveaux d'amont et d'aval n'avait pas atteint une valeur minimum (0 m. 50 par exemple). La dénivellation doit d'ailleurs être maintenue constante par le jeu des vannes pour que les turbines tra-

vallent dans des conditions aussi constantes que possible jusqu'à ce que la mer soit basse, moment où elles cessent de fonctionner.

La durée de marche des turbines sera comprise, par marée de 12 heures, entre 2 et 3 heures, selon la hauteur de chute sous laquelle fonctionnera l'usine, 2 ou 3 mètres par exemple. Il y aura donc une production discontinue d'énergie, incompatible avec l'exploitation régulière d'une industrie quelconque. Mais ce n'est pas le seul inconvénient de cette solution trop simple. En raison du retard quotidien de 50 minutes dans l'action de la lune, les périodes de travail seront décalées chaque jour de presque une heure sur le jour précédent, de sorte que les périodes de travail changeraient d'un jour à l'autre et pourraient parfois tomber au milieu de la nuit. Il a donc fallu chercher des dispositifs pour régulariser la production de l'énergie.

Bassin à double effet

Il est naturel, tout d'abord, de chercher à utiliser la période de remplissage du bassin au même titre que la période de vidange.

Considérons le bassin au moment de la pleine mer, alors qu'étant complètement rempli, aucune différence de niveau n'existe des deux côtés du barrage. Les vannes sont alors fermées, et toute communication est interrompue entre le bassin et la mer. Lorsque la mer a baissé d'une certaine quantité, au moins égale au minimum de charge nécessaire à la mise en marche des turbines, on ouvre les vannes permettant l'écoulement du bassin vers la mer à travers les turbines. Le bassin se vide alors dans la mer et l'on règle le débit de manière à maintenir la chute sinon constante, du moins au voisinage de sa hauteur normale.

Un peu avant la basse mer, lorsque la hauteur de chute est devenue inférieure au minimum adopté, on arrête les turbines et on ouvre les vannes pour permettre au bassin de se vider entièrement, avant que la mer ne recommence à monter. La vidange doit évidemment se faire assez vite (par exemple en une demi-heure), ce qui exige un débit très élevé à travers les vannes pour une puissance élevée. La vidange achevée, on interrompt la communication avec la mer et l'on attend que celle-ci ait atteint, en dehors du bar-

rage, la hauteur fixée pour la remise en marche des turbines. On ouvre alors les vannes faisant écouler l'eau dans le bassin à travers les turbines, et comme à la vidange, on règle le débit de manière à conserver un rendement satisfaisant.

Un peu avant la pleine mer, la hauteur de chute tombant nécessairement au-dessous de la valeur fixée, on arrête de nouveau les turbines et on ouvre en grand les vannes pour que le bassin se remplisse avant que la mer n'ait baissé (c'est-à-dire pendant le temps de l'étalement de haute mer, soit environ une demi-heure, de façon que le temps perdu par repos des turbines soit aussi faible que possible).

Le cycle est achevé. Il comporte deux interruptions, l'une au voisinage de la pleine mer, l'autre au voisinage de la basse mer, dont la durée dépendra de la hauteur de chute adoptée pour le fonctionnement des turbines. La fixation de cet élément résultera de la configuration du bassin et du débit des turbines. Dans chaque cas particulier, l'étude du projet comportera l'utilisation de graphiques illustrant le fonctionnement du bassin et des turbines.

Quel que soit le régime de chute adopté, il est impossible avec un bassin unique d'obtenir la continuité du travail. Avec une chute de 2 mètres, on calcule que la durée du travail varie de 5 heures pour une marée de morte eau de 5 mètres d'amplitude, à 7 heures pour une marée de vive eau de 12 mètres, soit une moyenne de 6 heures de travail par marée de 12 heures.

En dépit de cet inconvénient d'une production irrégulière d'énergie, les projets de bassin à double effet peuvent être retenus. Un projet de ce genre a été étudié pour le havre de Rothéneuf, mais il faut alors relier les usines marémotrices établies sur ce principe avec des usines thermiques, par le réseau électrique, de façon que ces dernières puissent apporter, pendant l'arrêt des turbines, l'énergie nécessaire à l'obtention d'un travail continu.

Il y a également un inconvénient à l'emploi d'un bassin unique : il faut que les turbines puissent fonctionner dans les deux sens; cela est possible, pour certaines d'entre elles, mais elles ont alors un rendement médiocre. Avec des turbines « normales », à un seul sens de rotation, il faut créer un système particulier de canaux d'alimentation, d'amenée

et de fuite, toujours coûteux, avec un système spécial de vannes (1).

En raison de ces inconvénients du bassin à double effet, on a été amené à envisager des combinaisons de deux et même de trois bassins. L'énergie peut être alors récupérée de façon continue pendant toute la durée de la marée, mais le rendement est moins bon qu'avec le bassin à double effet (la quantité d'énergie récupérée est plus faible). Nous n'entrons évidemment pas dans le détail de tous les projets, ils sont très nombreux et parfois d'ailleurs très ingénieux.

Voici seulement le principe des deux systèmes les plus importants :

Bassins associés (Système Boisnier)

A l'aide de deux digues, on crée des bassins de volume à peu près égal mais ayant, l'un (le bassin supérieur), son fond à quelques mètres au-dessous des hautes eaux, et l'autre (le bassin inférieur), son fond au niveau des basses eaux. Chacun de ces bassins remplit le rôle de bassin à simple effet, le premier à la vidange, le second au remplissage. Ils travaillent l'un après l'autre, l'un entrant en action dès que l'autre s'arrête et réciproquement. Chacun d'eux communique avec la mer et a son installation propre de turbines et ses vannes. L'usine comporte deux parties et aucune communication n'existe entre les deux bassins. L'avantage essentiel est ici que la difficulté du vannage due à la nécessité de vider ou de remplir très vite le réservoir, n'existe plus, chaque réservoir ayant tout le temps de se vider ou de se remplir. Mais la puissance fournie est irrégulière.

Comme exemple, citons l'association des bassins de Lancieux et de la Rance. Un premier bassin, comprenant les baies de Lancieux et de l'Arguenon aurait une capacité de 54 millions de mètres cubes et serait équilibré par l'estuaire de la Rance formant avec le barrage de la Vicomté un bassin de 47 millions de mètres cubes. Cette association pourrait fournir de 33.000 chevaux en période de morte eau à 180.000 chevaux en période de vive eau. A l'époque de l'établissement

(1) On augmente la durée du travail des bassins à double effet en ajoutant un réservoir de secours qui peut travailler soit pendant une étaie (cycle Amet, cycle Brager de la Ville-Moysan), soit pendant les deux étaies (cycle Defour).

du projet (1923), le devis de l'installation s'élevait à 250 millions de francs.

Système des bassins conjugués

C'est le système déjà préconisé par Belidor au 18^e siècle et repris en 1890 par M. Decœur, Ingénieur des Ponts et Chaussées. Comme c'est un système très ingénieux, et qui correspond à un projet étudié pour l'aménagement de la Rance, nous l'expliquerons en détail.

Il faut pouvoir établir, à l'aide d'un barrage, un premier réservoir communiquant avec la mer par l'intermédiaire d'une large vanne (A) que l'on peut à volonté ouvrir ou fermer. Ce réservoir, appelé bassin, communique avec un autre réservoir, appelé bief, par l'intermédiaire d'un deuxième barrage, sur lequel est construite l'usine et par où passe la conduite dans laquelle tournent les turbines. Enfin, le bief communique avec la mer par l'intermédiaire d'une autre vanne (B).

Pour comprendre le fonctionnement de ce système, considérons d'abord le moment où la mer va monter. Il est minuit, je suppose :

Première phase : A ce moment, le bief a été complètement vidé et le bassin a été préalablement rempli. Les deux vannes (A) et (B) sont fermées. La mer monte, lentement, pendant que l'eau du bassin s'écoule dans le bief à travers les turbines.

Deuxième phase : Le niveau de la mer, en continuant de monter, rencontre le niveau de l'eau qui baisse dans le bassin, alors, on ouvre la vanne (A) et l'eau se met à monter dans le bassin, en même temps que la mer. Il est 3 heures 6 minutes.

L'eau continue à se déverser dans le bief dont le niveau s'élève également, et cela dure jusqu'à la haute mer qui se produira à 6 heures 12 minutes.

Troisième phase : Après la haute mer, le niveau de l'eau à l'extérieur commence à baisser sous l'action de la marée descendante. Quand le niveau de la mer qui descend rencontre celui du bief qui monte, on ouvre la vanne (B); alors le bief se vide dans la mer en même temps que leur niveau commun baisse. Pendant ce temps, le bassin s'écoule toujours dans le même sens en faisant travailler la turbine.

Quatrième phase : La mer continue à descendre, la vanne (B) est toujours ouverte, la vanne (A) toujours fermée. Le bassin continue à se vider dans le bief dont le niveau, constamment égalisé avec celui de la mer à l'extérieur, va en baissant de façon continue, jusqu'à ce qu'on arrive à l'heure de la basse mer, c'est-à-dire à 12 h. 25 minutes, et le cycle recommence indéfiniment.

On voit donc que l'adjonction du bassin supplémentaire qui constitue le bief a pour effet d'assurer un débit permanent d'eau à travers la turbine. Celle-ci est évidemment actionnée par une différence de pression qui varie suivant l'heure de la marée, mais elle a l'avantage de tourner sans arrêt. La continuité est assurée grâce à cette ingénieuse disposition des deux bassins conjugués. D'autre part, l'eau passe toujours du bassin dans le bief et l'eau coule toujours dans le même sens à travers la turbine, avantage très appréciable.

Comme exemple de projet d'aménagement précis, nous citerons celui de l'estuaire de la Rance, précisément étudié sur le principe du cycle Decœur dont nous venons de parler. Là, en effet, la nature a fait presque tous les frais des travaux à établir pour la réalisation de ce cycle. C'est l'estuaire proprement dit qui constituera le bief, que l'on réalisera à l'aide d'un barrage transversal avec vannes (B) et écluses pour la navigation. A droite de ce bief se trouve une importante anfractuosité, la baie de Gâtines, que l'on pourra utiliser comme bassin. Un second barrage, en croix avec le premier, comporte des vannes — ce sont les vannes (A) — et des tunnels contenant les turbines. On voit que les conditions du fonctionnement en conjugaison suivant le cycle Decœur sont réalisées, bassin et bief communiquant avec la mer par des vannes, et entre eux par les turbines.

La puissance fournie variera suivant l'importance des marées. Telle marée de morte eau ne donnera que 8.000 chevaux alors qu'une marée d'équinoxe en donnera 50.000. La puissance moyenne de l'usine serait de 20.000 chevaux. Elle pourrait par suite économiser 200.000 tonnes de charbon par an. Les barrages auraient 14 mètres de largeur et 6 mètres de profondeur. L'usine comporterait 22 turbines de 20 mètres d'encombrement chacune, placées sur le barrage bief-bassin, de 800 mètres de longueur.

Ce n'est là qu'un des nombreux projets présentés pour l'aménagement de la Rance.

L'installation de stations marémotrices a été envisagée dans beaucoup d'autres points de la côte bretonne, naturellement sur la côte Nord où les marées sont d'amplitude très élevée : Baie du Mont Saint-Michel, Baie de Rothéneuf, Baie de l'Arguenon et de Lancieux (St-Jacut), Baie de la Fresnaye, Anse d'Iffignac, Anse de Paimpol, Estuaire du Trieux, Rivière de Tréguier, Baie de Morlaix, Baie de Daoulas et du Faou.

Pour la plupart de ces stations de la côte Nord de la Bretagne, c'est le cycle à double effet qui a été retenu parce qu'il est le plus simple et qu'il a le rendement le plus élevé, bien que son fonctionnement ne corresponde pas à une production continue d'énergie.

Parmi les projets les plus importants se trouve en première ligne celui qui est relatif à la baie du Mont Saint-Michel (projet Boisnier).

La baie serait barrée par une immense digue allant de Cancale à Granville (20 kilomètres). L'étendue de 485 kilomètres carrés située en arrière de cette digue serait partagée en deux bassins associés, par un barrage de séparation (20 kilomètres aussi) se rattachant à la côte bretonne.

Le travail des deux bassins s'effectuerait en toute indépendance, celui de Cancale travaillant au remplissage (car il découvre le moins, même aux plus basses mers de vives eaux), celui de Granville travaillant au jusant et se vidant dans la mer, car il découvre à basse mer.

On pourrait se demander quel serait le prix d'une telle installation. On estimait, en 1920, le coût des barrages seuls à 50.000 frs au mètre courant (300.000 frs aujourd'hui). Les dépenses de construction des 40 kilomètres de leur développement auraient ainsi dépassé 20 milliards, à cette époque. Mais l'usine assurerait une puissance moyenne de 750.000 chevaux permettant de récupérer 7.500.000 tonnes de charbon. D'autre part, grâce à la permanence de la puissance obtenue, l'énergie électrique pourrait être produite à un prix très bas. Ainsi, la distribution électrique à très haute tension pourrait se faire de façon très économique sur une région très étendue de la France. Nous reviendrons plus loin sur cet aspect financier du problème.

En attendant la construction de cette énorme usine marémotrice de la baie du Mont Saint-Michel, ou seulement de celle de la Rance, qui exigerait elle-même la mobilisation

d'un capital considérable, une expérience à échelle beaucoup moindre est toujours en voie de réalisation et les résultats qu'elle donnera seront évidemment décisifs.

Il s'agit du projet de l'Aber Vrac'h, seul projet qui ait franchi jusqu'ici toutes les étapes des commissions et enquêtes et dont la réalisation a été approuvée par l'Administration des Travaux Publics. Ce projet consiste à installer une usine marémotrice à l'estuaire de l'Aber Vrac'h, à l'extrémité de la Bretagne, comportant un barrage de 150 mètres de long avec bassin à double effet et turbines marchant dans les deux sens. La puissance moyenne serait de 1.200 chevaux avec des pointes aux grandes marées de 4.800 chevaux. Il s'agit donc d'une expérience vraiment industrielle (l'usine économiserait 12.000 tonnes de charbon par an).

Les turbines

Il y a, dans tous ces projets, un élément d'incertitude qui ne permet pas de les étudier encore dans le détail, ce qui nuit évidemment à leur exécution. C'est le fonctionnement et le rendement des turbines qui devront être utilisés dans les usines marémotrices. Les turbines servant à capter l'énergie des chutes d'eau peuvent fonctionner avec un rendement fort acceptable lorsqu'elles fonctionnent dans des conditions assez éloignées de leur régime normal, mais il est tout à fait douteux qu'elles puissent s'accommoder de toutes les variations de charge et de débit inhérentes au caractère périodique de la marée.

Nous nous trouvons ici devant un problème technique nouveau, mais quoi qu'il en soit, c'est dans le sens des réalisations de turbines pour basses chutes que nous devons construire les moteurs des usines marémotrices.

Rappelons le principe des turbines hydrauliques. Ce principe n'est pas autre chose que la roue des moulins à eau. Pour rendre la roue indépendante des crues, on a réalisé des roues horizontales qui fonctionnaient, il y a quelques années encore, en Provence et dans le Dauphiné. C'est un ingénieur français, Benoit Fourneyron, qui, en 1832, construisit la première turbine industrielle. Grâce à l'action d'un distributeur à ailettes fixes, l'eau qui arrive n'agit plus seulement sur une petite partie de la roue, mais sur toutes les ailettes mobiles de cette roue (rotor). L'eau est canalisée par le distributeur,

sur tout le pourtour de la roue et ne peut sortir qu'en passant par les canaux mobiles formés par les ailettes de cette dernière. Les plus fortes turbines actuellement installées en France sont de 15.000 chevaux. En Amérique, on en construit de 40.000 chevaux. Les dimensions de ces turbines varient d'ailleurs en raison inverse de la hauteur de la chute, car, pour une puissance donnée, le débit, ou quantité d'eau qu'elle reçoit par seconde, varie lui-même en raison inverse de cette hauteur.

Le profane admis à visiter une usine hydraulique voit peu de chose et il comprend encore moins. Il voit des manettes et des tableaux de distribution avec des cadrans, mais rien qui tourne. C'est que, montées sur un arbre en général vertical, les turbines sont installées sous le plancher. A l'origine, le pivot de la turbine reposait au fond de l'eau sur un bloc de maçonnerie, et le graissage, au moyen d'huile envoyée sous pression, était défectueux. Aujourd'hui la turbine est suspendue, son arbre n'a aucun appui à la base; traversant le plancher de la salle des machines, il va rejoindre l'arbre de l'alternateur dont le pivot roule sur un palier solidaire du plancher. Cette disposition élégante est assez hardie car tout le poids (de l'ordre de 10 à 20 tonnes) de l'alternateur et de la turbine, ainsi que les réactions de l'eau, sont supportées par le pivot et la charge atteint souvent 150 tonnes.

L'alternateur fournissant du courant électrique à fréquence donnée doit tourner toujours avec une vitesse constante. La turbine qui l'entraîne doit donc être très régulière dans son mouvement; de là l'adjonction de dispositifs à régulation automatiques, sur lesquels je ne puis insister ici. Enfin, la turbine travaillant dans l'eau de mer, les matériaux qui la constituent devront ne pas être sensibles à l'action de corrosion de cette eau.

La nécessité de réaliser des turbines à grand débit, donc à grand encombrement (d'un diamètre de l'ordre de 20 mètres), très régulières, malgré la variation de débit, et à l'abri de la corrosion, pose une série de problèmes nouveaux et difficiles. Aussi l'administration des Travaux Publics a-t-elle été bien inspirée en appelant l'attention des Sociétés financières intéressées à la question de la houille bleue, sur la nécessité d'étudier, préalablement à tout essai, un type de turbine offrant le maximum de garanties.

Cet appel a été entendu et une Société française s'est

assurée l'exploitation d'un type inédit de turbine à axe vertical, et fonctionnant quel que soit le sens du courant à travers le barrage.

Les réalisations déjà faites de moteurs hydrauliques semblent devoir donner des résultats satisfaisants. Le problème technique paraît à peu près résolu. Mais il reste une objection grave, un obstacle sérieux à vaincre, c'est la discontinuité de la puissance, même lorsque l'usine comporte plusieurs bassins.

Ne pouvant changer l'humeur inconstante de l'Océan la plier à la régularité dont nous avons besoin, nous nous souviendrons que nous possédons, avec l'électricité, un merveilleux agent de liaison et de régularisation. Déjà, par la création de réseaux à haute tension, on remédie aux irrégularités saisonnières du débit des cours d'eau, actionnant les usines hydro-électriques : pour les torrents et les rivières alimentés par les neiges et les glaciers, les eaux sont hautes en été, basses en hiver. Le contraire a lieu pour les bassins alimentés par les eaux de pluie, ou fluviales. Une compensation est donc possible, et elle s'établit par la liaison électrique des usines dépendant de ces différents cours d'eau, les unes cédant leur excédent momentané d'énergie à celles qui se trouvent alors en déficit. Rien n'empêche d'étendre aux usines marémotrices les bienfaits de l'interconnexion, et on peut concevoir que, grâce aux grands réseaux de transport d'énergie à haute tension, dont le projet va être exécuté sur le territoire français, toutes les usines génératrices, hydrauliques, marémotrices et thermiques, pourront être reliées entre elles. Les mailles du grand réseau français arriveront alors jusqu'aux côtes de la Manche, et le problème de la continuité de la production de l'énergie ne se posera plus. On pourra même se borner à envisager la construction, relativement économique, de bassins de marée à double effet.

Les grandes lignes de transmission d'énergie venant du Midi de la France seraient ainsi utilisées, non seulement pour amener l'énergie nécessaire aux usines de Bretagne comme secours en morte eau, mais également pour distribuer à toute la France les excédents d'énergie de vive eau.

Comme nous l'avons dit d'autre part, les marées n'ont pas lieu aux mêmes heures aux différents points de la côte. L'interconnexion de toutes les usines marémotrices régulariserait d'un coup la production de l'énergie marine. Et ainsi, trans-

formée en courant électrique à haute tension, sous 150.000 et même 200.000 volts, l'énergie des marées portée sur les fils conducteurs irait répandre au loin, dans toute la France, la force et la lumière. Avec une telle quantité d'énergie (en fait presque inépuisable) il deviendra possible d'électrifier les tramways sur route, de répandre l'éclairage et la force motrice dans les campagnes, d'ozoniser l'eau des villes pour la rendre aseptique, etc...

Citons avec M. le Doyen Moreau certaines applications spéciales à cette province agricole qu'est la Bretagne : production à très bon marché d'un engrais de premier ordre : la cyanamide calcique, et la possibilité d'augmenter beaucoup le rendement des récoltes (peut-être de 50 %) par la production de décharges électriques aériennes.

Ajoutons que, d'après les estimations des différents ingénieurs auteurs de projets d'usines marémotrices, ces dernières produiraient l'énergie électrique à un prix nettement inférieur à celui des autres modes de production de cette énergie (houille noire, houille blanche). En 1920, on estimait le prix à 0 fr. 15 environ avec le projet d'aménagement de la Rance; actuellement, il serait de l'ordre de 0 fr. 50, c'est-à-dire qu'il resterait très avantageux.

Enfin, rappelons que l'usine marémotrice ne se trouve pas à la merci des éléments atmosphériques tels que sécheresses, pluies, qui troublent les usines de houille blanche et dont les répercussions sont si fâcheuses sur la distribution d'énergie. Connaissant toujours exactement le volume d'eau et la chute dont on dispose, à quelque moment que ce soit, on connaît d'avance l'énergie produite à tout instant. Et c'est là un des grands avantages de la houille bleue.

Ainsi, les problèmes techniques posés par l'utilisation de l'énergie des marées, sont susceptibles d'une solution satisfaisante. On peut donc se demander pourquoi les diverses solutions proposées, toutes acceptables en principe, n'ont pas encore abouti à une réalisation même partielle. On doit d'autant plus se poser cette question que les Pouvoirs publics ne se sont pas désintéressés de ce problème. C'est ainsi, par exemple, qu'en juin 1920, le Ministère des Travaux Publics a ouvert un concours pour le meilleur projet d'utilisation des marées, et qu'il jugea nécessaire de créer, en raison de la nouveauté des problèmes techniques posés, une Commission spéciale de techniciens dite « Commission de la Houille

bleue », dont le rôle était de donner des avis sur les différents projets.

Ce qui, jusqu'ici, a empêché la réalisation des projets, c'est, sans aucun doute, le prix extrêmement élevé des installations marémotrices. Il est difficile de fixer de façon précise le devis de création d'une station marémotrice, en raison des variations actuelles des prix de la main-d'œuvre et des matières premières. On ne peut faire qu'une estimation très approximative des sommes à investir. En 1932, par exemple, le projet d'aménagement de la Rance, avec barrage au Port Saint-Jean, fournissant 125 millions de kilowatts-heure par an, s'élevait à 50 millions de francs. Actuellement, il faudrait compter une somme de l'ordre de 200 millions de francs. La construction du barrage seul serait déjà très coûteuse. Par exemple, pour un barrage de 15 mètres de largeur, et 20 mètres de haut, la dépense, à 1.000 frs le mètre cube de béton (prix actuel) serait de 300.000 frs le mètre courant. Le simple barrage de l'Aber-Vrac'h, par exemple, avec ses 150 mètres de longueur, exigerait 45 millions. En ajoutant le prix des turbines, de l'usine, des écluses et des vannes, on arriverait à une somme de l'ordre de 100 millions.

En dépit de l'importance du capital engagé et de son amortissement nécessaire, le prix de l'énergie électrique fournie par les marées, reste inférieur à celui des autres sources d'énergie. En particulier, le kilowatt-heure marée ne reviendrait pas à plus de la moitié du kilowatt-heure thermique, et son prix serait un peu inférieur à celui du kilowatt-heure des usines hydrauliques.

Comme je l'ai dit plus haut, vers 1930, l'étude des projets avait été poussée très loin, et l'Administration avait donné « avis favorable avec prise en considération », ce qui était déjà un résultat fort appréciable. Mais des circonstances d'ordre financier arrêtaient en 1932 une réalisation qui paraissait alors certaine. Les circonstances critiques actuelles (et, en particulier, le besoin de plus en plus grand de charbon) ont remis à l'ordre du jour la question des usines marémotrices.

Deux nouvelles sociétés d'études ont été constituées, l'une en novembre 1941, groupant de puissants groupes de l'industrie électrique, l'autre en novembre 1942, sous l'égide de la Société Thomson-Houston. Ces deux sociétés, envisageant le problème d'ensemble, sont revenues à l'idée de réaliser tout

d'abord une installation d'essais qui constituerait une sorte d'usine-laboratoire, dans laquelle seraient éprouvés les divers types de matériels et les diverses dispositions d'ouvrages à la mer. D'autre part, les Pouvoirs publics ont constitué également une Société d'études qui a retenu divers projets, a fourni un rapport en mai dernier, mais n'a pas encore conclu.

Nous devons avoir la certitude que ces diverses activités aboutiront, car il s'agit d'une question d'intérêt général de premier ordre, et rien ne peut arrêter ni sur le plan technique, ni sur le plan financier, les réalisations qui s'imposent. Nous sommes donc à la veille de voir aboutir de grands projets dans lesquels notre Bretagne jouera un rôle de premier plan. Aucune objection sérieuse ne peut s'élever contre leur réalisation. Car, peut-on appeler objections les réflexions amères de quelques esprits « grincheux » ?

C'est à ces esprits chagrins que je veux m'adresser à la fin de cet exposé. Ils disent : « Vos installations industrielles géantes vont changer la physionomie pittoresque de nos côtes. Avec vos barrages, vos pylônes, vous allez détruire la beauté de nos paysages maritimes et bretons ! » Nous devons répondre avec une tranquille assurance : « Les hommes de science et les techniciens qui appliquent les conquêtes théoriques de la science, parce que c'est le progrès qui l'exige, sont aussi sensibles que les autres hommes à la beauté, à toutes les beautés, à celle des sites marins en particulier, et il est évident que la condition essentielle qui sera mise à la réalisation des projets dont nous venons de parler sera de respecter cette beauté. Les pylônes sont bien laids, certes, mais rien n'empêchera de conduire le courant à haute tension par des canalisations souterraines. Le barrage est lourd et sans esthétique ? Mais dites-moi sincèrement si le barrage de Guerlédan a enlaidi le paysage qui l'entoure ? J'ai l'impression que le beau lac artificiel créé par ce barrage a, au contraire, rendu le site beaucoup plus attrayant encore. L'objection n'est donc pas sérieuse.

Mais les mêmes esprits chagrins disent encore avec amertume : « Votre science se développe avec un rythme toujours plus rapide. Des domaines, jusqu'ici interdits, s'ouvrent tout à coup devant nous. Vous mettez à la disposition des hommes des milliers et des millions de chevaux-vapeur nouveaux, mais est-ce pour notre bien, et sommes-nous plus heureux qu'autrefois ?

Nous répondrons, avec non moins de tranquille certitude : « Oui, vous êtes plus heureux qu'autrefois ! Vous êtes furieux à la moindre panne de votre électricité, et vous regrettez l'éclairage d'avant-guerre de nos villes. Désirez-vous sincèrement revenir au temps des chandelles et des diligences ? » Je sais bien que la science, si elle peut le bien, peut aussi le mal, hélas, et qu'à côté des moyens d'aide et de soulagement qu'elle apporte à l'homme, avec la lumière, la chaleur, les médicaments, les anesthésiques, elle crée malheureusement des moyens de répandre la souffrance et la destruction, en fabriquant par exemple des poisons qui tuent et des explosifs qui pulvérisent.

Certes, cette puissance sans cesse accrue de l'homme sur la nature comporte des dangers. Nous sommes lancés dans la grande aventure du progrès, et comme la boule de neige qui roule sur la pente de la montagne en grossissant sans cesse, il ne nous est plus possible de nous arrêter. Vouloir arrêter le progrès ce serait aussi vain que de vouloir s'opposer au rythme des marées de l'Océan ! Je veux pourtant, en dépit du malheur qui se développe sous nos yeux à l'heure actuelle, être de ceux qui font confiance aux hommes, et qui espèrent que, maîtres des secrets qui permettent le déchaînement des forces naturelles, ils sauront être assez raisonnables pour employer enfin l'accroissement de leur puissance, uniquement à des fins bienfaisantes.

Comme l'écrivait récemment le grand physicien français Louis de Broglie : « L'homme a su montrer la force de son intelligence, il lui faut maintenant montrer la sagesse de sa volonté. »

Réjouissons-nous donc sans réserve de ces immenses possibilités d'avenir qu'apporte pour la France, et la Bretagne tout spécialement, la mer et la lune, car, ne l'oublions pas, c'est « Madame la Lune », la sympathique « Séléné » qui nous dispensera toute cette énergie pour le plus grand bien de nos villes et de nos campagnes. Mais nous, pouvions-nous douter déjà qu'une affinité étroite existait entre la Bretagne et la Lune ? N'avez-vous pas entendu parler de la « Lune de Landerneau » ? Or, Landerneau est tout près de l'Aber-Wrac'h. Est-ce là une coïncidence ? Si vous le voulez bien, nous imaginerons plutôt que c'est la « Lune de Landerneau » qui protège la Bretagne, et désire répandre sur elle ses bienfaits.

Je voudrais, en terminant, répondre à une question que vous vous êtes peut-être déjà posée, que vous vous poserez certainement. « Mais cette énergie qui nous vient des mers, l'aurons-nous à notre disposition de façon constante et invariable au cours des siècles ? Sa source est-elle inépuisable, ou bien, comme celle du charbon, tarira-t-elle un jour ? » Voici ce que l'on peut répondre à cette question. Nos turbines, nos machines marémotrices ne peuvent, en aucune façon, créer de l'énergie avec rien. Du moment qu'elles tournent en fournissant du travail, c'est qu'elles empruntent nécessairement cette énergie à une source quelconque. Cette source ne peut être que le mouvement des corps célestes. Précisons : nous utiliserons une infime partie de l'énergie de la mer dans nos turbines. Si nous ne l'utilisons pas, elle se dissiperait en chaleur par le frottement sur le fond, par le choc des vagues contre le rivage, ou encore en travail mécanique d'érosion ou de destruction des falaises. Ainsi, avec le mouvement des mers et la dissipation d'énergie qui l'accompagne, c'est une énorme quantité d'énergie qui disparaît. Mais au dépens de quelle autre énergie ? Sans aucun doute, au dépens de l'énergie de rotation de la terre, et la conséquence fatale de ce fait doit être que la vitesse de rotation de notre globe décroît constamment, et que la durée du jour va sans cesse en augmentant.

L'onde de marée agit en effet par frottement sur la surface du globe comme le frein appliqué à la jante d'une roue de voiture pour en retarder le mouvement de rotation. La terre va donc tourner de moins en moins vite autour d'elle-même sous l'action de ce frein que sont les marées, et un jour viendra où elle ne tournera plus qu'autour du soleil.

Mais rassurons-nous ; ce jour-là où les marées disparaîtront avec le mouvement diurne de rotation de la terre n'est pas prochain. Il n'est à craindre, peut-être, que dans des milliards de siècles et, pratiquement, la source d'énergie dont nous disposons avec le mouvement de la mer est inépuisable. D'ailleurs, si elle disparaissait, ce serait sans doute en même temps que la vie à la surface de notre globe, qui serait devenu un astre mort.

Comme est maintenant la lune, car ce dernier astre si précieux, qui fait battre régulièrement et de façon si puissante les immenses masses d'eau des mers, est un astre mort. Il n'y a pas d'eau à sa surface qui est déserte et où rien ne vit.

Curieuse constatation et qui vient confirmer ce fait bien connu en biologie que la vie naît de la mort. Cet astre « mort », c'est lui qui donne le mouvement aux eaux terrestres, et le mouvement n'est-il pas l'image même de la vie ?

La vie naissant de la mort ! A notre terrible époque de destruction et de mort, n'est-ce pas une grande idée de consolation, et peut-être d'espoir ?

Introduction à la Vie Folklorique des Saints de Bretagne

par M. O.-L. AUBERT

Président de la Chambre de Commerce de Saint-Brieuc

(Conférence donnée le 9 Janvier 1944)

INTRODUCTION A LA VIE FOLKLORIQUE DES SAINTS DE BRETAGNE

En dehors de saint Guillaume Pinchon, évêque de Saint-Brieuc et bâtisseur de sa cathédrale et de saint Yves Hélorouy, patron des travailleurs ès-procès, aucun saint breton n'est canonisé. L'Eglise, cependant, par une sorte de prudence diplomatique, une condescendance traditionnelle, en tolère quelques-uns, non pas tant parce qu'ils sont les hôtes du paradis, que parce que leur sainteté avait été proclamée par l'épiscopat armoricain avant le canon de 1634.

L'immense foule des bienheureux bretons peut se classer en cinq groupes :

Les saints d'origine gauloise ou gallo-romaine, par qui « s'ouvre l'histoire du christianisme dans la presqu'île armoricaine »; les saints d'origine celtique, du Pays de Galles et de l'Irlande; les saints purement armoricains, parce que nés en Bretagne Mineure; les saints d'autres nationalités, mais que la Bretagne a adoptés; enfin les saints que nous appellerons d'importation, étrangers et hors venus qui ont détrôné, remplacé beaucoup d'éponymes celtiques ou armoricains, parce que officiellement canonisés et plus célèbres, universellement, que leurs prédécesseurs.

Parmi les saints bretons, il y a les grands et les petits :
Les grands, ce sont d'abord les fondateurs des sept évê-

chés ou diocèses : Brieu, Corentin, Malo, Patern, Pol Aurélien, Samson et Tugdual, auxquels il faut ajouter saint Yves en premier, puis Gildas, Guénolé, Maudez, Hervé, Magloire et Méen.

Les petits, ce sont tous les autres, y compris saint Arnac ou Arnoc, fils de Judicaël, roi de la Domnonée et saint lui-même. Arnac est l'un des patrons de Landerneau et surtout le fondateur d'un huitième évêché dont la meule du temps a effacé le souvenir, l'évêché du canton de l'Illy, le plus humble de tous, car il contenait seulement dix-sept hameaux et vingt ménages. Il avait Trégarantec comme siège épiscopal.

Les saints celtiques « sont aussi nombreux que les sables de la mer », dit Charles Le Goffic.

On ne sait pas grand'chose et parfois même absolument rien sur la plupart d'entre eux. Beaucoup n'ont pas de légende et encore moins d'histoire. « Inconnus du reste de la chrétienté », leurs noms sont uniquement rappelés dans la toponomastique, pour compléter les mots : *Plou* ou *Ploué* (village ou campagne); *Lann* ou *Lan* (pays); *Tre* (dépendance ou trêve); *Lok* ou *Loc* (cellule ou chapelle); *Ros* (tertre); *Guik* ou *Gui* (bourg) et désigner des communes ou des hameaux. Cette règle n'est peut-être pas absolument générale, mais dans une très large majorité, les noms associés à ces préfixes sont bien des noms de saints.

Les saints britto-celtiques ont tous vu le jour en Cambrie (Pays de Galles) et en Domnonée (Devon), parties occidentale et méridionale de la Grande-Bretagne, également en Hibernie (Irlande).

La généralité descend de familles illustres : ils sont fils de rois, de princes, de grands et riches seigneurs. Les honneurs et les richesses ne les tentent cependant pas. Aussitôt qu'ils sont libres de leurs actes, ils disent adieu aux leurs et au monde, se font admettre dans un monastère, d'où ils ne sortent que pour mener dans la solitude une vie contemplative et cénobitique.

Ils ont commencé leurs études dès qu'ils en ont eu l'âge. Comme leurs parents étaient fortunés, ils sont entrés dans un collège renommé dirigé par un maître aussi savant que pieux : Dubric, Patrice, Iltut et, plus tard, Samson. Brieu

est envoyé à Paris, à l'école du saint évêque Germain d'Auxerre.

« Nourris du lait de l'Eglise » (1), formés aux belles lettres religieuses et profanes, dirigés dans la voie du bien, ils se font remarquer de leurs maîtres et leurs condisciples, par une intelligence vive et précoce, par un esprit droit, un jugement sain.

En peu d'années — certains même en peu de mois — acquièrent un ensemble considérable de connaissances en matière de dogme, de philosophie, de science.

Aux approches de leur quinzième année, quand leur vocation s'est affirmée, quelques-uns accomplissent déjà des miracles, montrant que la grâce divine les inspire, les prédestine à devenir des chefs religieux, des missionnaires, des apôtres.

Leurs tribulations commencent quand ils retournent chez eux. Ils sont obligés d'entrer en lutte contre leurs parents, souvent demeurés païens, et qui s'opposent à la réalisation de leurs vœux. Les rois entendent que leurs fils leur succèdent. Ceux-ci s'y refusent énergiquement. Ils repoussent jusqu'aux sollicitations et démarches des seigneurs et du peuple.

Saint Maudez et saint Ténérans demandent au ciel de leur infliger une maladie qui les rende impropres à la dignité royale. Saint Eflam, pour assurer la paix entre son père et un roi voisin, épouse Enora, la fille de ce dernier, et prend la fuite le soir de son mariage. Saint Suliau ou Suliac, abdique en faveur de son frère Jacob. Celui-ci meurt sans laisser de postérité. Sa veuve, pour conserver le pouvoir, tente de se faire épouser par son beau-frère. Il lui oppose un *non possumus formel* et, pour échapper à sa vengeance, il gagne les bords de la Rance.

Les anges et les démons tiennent une place importante dans la vie des saints celtiques.

Un ange a souvent annoncé leur naissance. Celle-ci est parfois survenue à la suite de longues années de stérilité. C'est le cas de saint Samson né trente-sept ans après le mariage de ses parents; de saint Malo, que sa mère mit au monde comme elle atteignait sa soixante-septième année.

Un ange également a dicté leur conduite, leur a dit, au cours d'un songe, qu'ils devaient quitter la Domnonée, la Cambrie ou l'Irlande et se rendre en Armorique. Ils se sont embarqués, accompagnés de disciples, soit sur des vaisseaux

(1) TERTULIEN.

en partance, assez bien grées, soit, comme saint Brandan et saint Tugdual, sur des nacelles légères, charpentées en bois flexible, tendues de peaux tannéees aux jointures ointes de beurre; soit, lorsqu'ils étaient seuls, sur des barques fragiles. Saint Renan, saint Vouga et saint Kirec ont traversé la mer sur un rocher flottant comme un radeau.

D'autres enfin, à l'exemple de saint Budoc, de sainte Ninoc, se sont servi, pour affronter les vagues, de l'auge de pierre dans laquelle ils avaient l'habitude de dormir et leur bâton d'anachorète a remplacé le mât pour soutenir leur voile. Sainte Enora, l'épouse de saint Efflam, se serait fait coudre à l'intérieur d'une peau de bœuf et, jetée à la mer, les flots l'auraient portée dans cet habitacle proche de l'oratoire de son mari; sainte Azenor fit dans un tonneau la traversée de la Pointe du Finistère en Irlande.

Les vents et, surtout les volontés du ciel poussent leur esquif sur tel ou tel point des rivages de la Manche ou de l'Océan. Les uns accomplissent leur traversée en un temps record. En une nuit, Malo, sur une barque mystérieuse, vient du pays de Winchester à la Cité d'Aleth. D'autres doivent subir un plus long périple. Saint Brandan erre durant sept années à la recherche de la terre de promesse des saints. Au cours de ce voyage merveilleux, car tout est fabuleux dans la *Peregrinatio Brandani*, il se rencontre avec des anges, des démons, un géant qu'il ressuscite pour le baptiser et l'arracher aux flammes de l'enfer. Il se trouve même face à face avec Judas l'Ischariote et ce n'est pas l'un des épisodes les moins dramatiques de sa vie. Il lui arrive aussi de célébrer l'office de Pâques sur le dos d'une baleine qu'il a prise pour une île. Et c'est quand il est de retour au pays de sa naissance, qu'il entreprend de se rendre en Armorique et recueille, aux alentours de Guernesey, les morganes, filles de la mer.

Saint Yvi d'abord parti vers le Couesnon — ce fleuve qui, par sa folie, mit le Mont Saint-Michel en Normandie — est tour à tour ramené dans la baie de Saint-Brieuc, à l'embouchure du Trieux, pour aller aborder finalement dans l'estuaire du Léguer, la rivière de Lannion.

Il leur faut quelquefois affronter des monstres marins rassemblés par le démon, comme les dauphins auxquels saint Brieuc ordonne de se retirer pour laisser passer le vaisseau qui le porte; lutter contre l'assaut des tempêtes, dont ils ne

sont pas toujours vainqueurs. Alors ils sont jetés à la côte, comme le furent sainte Ursule et les onze mille vierges de sa suite; saint Demet et sa sœur sainte Evette, saint Goustan, dont le cadavre fut découvert sur les rochers du Croisic.

Beaucoup (sainte Nonne, saint Cast, saint Goustan, saint Cieux, saint Maudez, saint Idunet, saint Briac, saint Ildut, saint Conogan, etc...) ont marqué l'emplacement de leur débarquement ou de leur premier séjour par l'empreinte sur les rochers, devenus tendres « comme une cire molle », de leurs genoux, de leurs pas, de leurs mains, de leur corps. Mais, nous le verrons plus loin, c'est presque toujours par une chapelle ou une fontaine que se perpétue leur prise de contact avec le sol armoricain.

Les saints celtiques peuvent être classés en deux branches principales : les abbés fondateurs des monastères, les anachorètes ou solitaires.

Les premiers exercent leur ministère au dedans comme au dehors des établissements qu'ils ont fondés. Ils forment tout à la fois des moines voués à la vie cénobitique, des novices et des clercs pour le service du sacerdoce séculier. Les directeurs de communautés sont en outre des missionnaires et des apôtres. Ils prêchent le peuple à l'extérieur.

Les chefs de groupes ecclésiastiques : Samson, Gildas, Pol Aurélien, Brieuc, Tugdual et, plus tard, Magloire, Méen, Armel, bien qu'ils fussent « accompagnés de bandes nombreuses, non seulement de moines et de clercs, mais de laïques, hommes et femmes, de nobles et d'esclaves » (1) ne sont pas venus en même temps que les premiers émigrants, fuyant la tyrannie des anglo-saxons. Ces émigrants, conduits par des *Tierns* : Iaun-Reith, Withur, Righall, Fragan, etc..., s'étaient établis en Armorique dans le dernier tiers du ^v siècle. Ils étaient chrétiens, mais aucun centre religieux ne se trouvait dans leur nouvel habitat, car « une population qui émigre ne transporte pas avec elle ses organismes locaux » (2).

C'est pourquoi nous voyons les conducteurs ecclésiastiques — certains sont qualifiés évêques — aussitôt leur arrivée sur le continent, se mettre en rapport avec les seigneurs, comtes ou ducs qui commandent dans les cantons auxquels

(1) A. DE LA BORDERIE : *Histoire de Bretagne*, p. 255.

(2) LARGILLIÈRE.

ils donnent déjà les noms qu'ils ont apportés de Grande-Bretagne : Cornouaille, Domnonée, en même temps qu'ils remplacent le terme de péninsule armoricaine par celui de Petite-Bretagne, et sous la langue bretonne dont ils font le dialecte national absorbent et noient le parler gallo-romain (1).

Les seigneurs sollicités accordent les autorisations et concèdent même les terrains nécessaires à l'édification des monastères. Abbés, clercs, moines se mettent à l'ouvrage, défrichent de grands espaces et s'emploient à l'établissement des *lans*. Ceux-ci ne ressemblent en rien aux couvents que nous connaissons, ni aux abbayes du moyen-âge. Chacun construit son logement, sa cellule, faite de branchages et de terre, quelquefois de planches ou de pierres sèches. Au centre du cycle des logettes, s'élève l'oratoire ou chapelle et la salle commune pour le réfectoire et la cuisine. Ce campement monastique se rempare presque toujours d'un *vallum*, ou fossé profond, avec un talus d'appui, pour le mettre à l'abri de la surprise des hommes et des bêtes (2).

La journée des moines est divisée en trois parties : l'une consacrée au travail manuel, déboisement et culture ; l'autre au recueillement dans leur cellule où ils se livrent à la prière ou à la copie des manuscrits ; la troisième à la mortification. Ce n'est pas la moins rigoureuse. Elle comprend, outre le jeûne, un sévère régime pénitentiel caractérisé par la prière en commun les bras en croix et, parfois, l'immersion dans l'eau froide durant la récitation de tout ou partie du psautier.

L'abbé a sa cloche, avec laquelle il appelle ses disciples, son autel portatif et son bâton ou bourdon remplaçant la crosse abbatiale. Durs pour eux-mêmes, ces pieux personnages sont épris d'un bel idéalisme, doués de cette nature imaginative et tendre que possèdent les races celtiques (3).

Bientôt le monastère devient un foyer spirituel et attire

(1) Cf. J. LOM : *Les mots latins dans les langues brittoniques* (n. 22).

(2) A l'île Lave, proche de Bréhat, se voient encore les traces d'infrastructure de cellules qui indiquent une disposition de bâtiments semblable à celle ci-dessus décrite. Ce sont les restes du monastère de saint Budoc. Dans l'île Maudez, se trouve également une cellule du monastère qu'établit saint Maudez. Elle est à l'état complet. Les fondations d'une autre cellule s'y voient également. Cette cellule est en granit. C'est une tour ronde de 3 m. 20 d'élévation, coiffée d'une calotte conique. Dans le pays on l'appelle *Forn-Modez*, en français four de Saint-Maudez. Cf. LA BOURGÈS : *Histoire de Bretagne*, p. 363.

(3) Cf. Chanoines G.-H. DOMEZ et L. KERBIRIOU : *Les Saints Bretons*.

les populations environnantes. Elles accourent se mettre sous sa protection. Les moines aident les habitants dans leurs travaux agricoles, leur indiquent des plantations, des moyens de culture, font naître la prospérité autour d'eux, propagent la foi, les bienfaits de la religion et de la charité chrétienne. Leur œuvre révèle une connaissance approfondie des besoins de ces populations et la force agissante de leur apostolat. Elle est grande dans l'histoire et justifie leur canonisation par le peuple. Ils portent secours aux malheureux et aux malades, soignent les blessés, accomplissent de nombreux miracles.

Chacun se tourne vers eux dans la détresse, avec la certitude qu'ils lui procureront le soulagement apaisement dont il a besoin. On leur demande aussi de délivrer le pays des mal-faisances du mauvais esprit et des animaux fabuleux qui le hantent.

La lutte victorieuse, menée par les saints contre le paganisme, est symboliquement figurée par la destruction de monstres : dragons et serpents, qu'ils obligent à disparaître.

Le détail de ces combats, à quelques variantes près, est le même dans les *vita* de Gildas, Pol Aurélien, Tugdual, Samson, Efflam, Suliac, Armel, Neventer, Théleau.

Ils se rendent à l'ancre du dragon, lui commandent de sortir. Ils voient venir à eux une bête effrayante, apocalyptique, longue de plusieurs toises, de la grosseur d'un taureau, au corps squamé de dures et luisantes écailles, aux yeux fulgurants d'éclairs capables de tuer les oiseaux et les enfants, à la gueule spumescence et tellement grande que, d'une seule bouchée, elle peut avaler un homme. Dédaigneux du danger, cuirassés qu'ils sont par leur foi, ils s'approchent du monstre, lui passent leur étole au cou, sans difficulté. L'animal dompté doit marcher en laisse derrière eux. Ils le conduisent vaincu sur une falaise du haut de laquelle ils lui donnent l'ordre de se jeter à la mer.

La construction des monastères terminée, ceux des moines et des clercs que l'ascétisme attire demandent à leur abbé la permission de se retirer dans la solitude. Ils suivent l'exemple que leur ont donné d'autres saints émigrants ayant, en grand nombre, fait choix de ce genre de vie, propice à la prière, à la méditation.

Senan, Sezni, Ternoc, Maudez, Colledoc, Guigner, Cado, Mansuet, Coloman, Ronan, Kiriou, Goulven, Ergat, Jaoua,

Edvin, Kirek, Hernin, puis, parmi les femmes : Osmane, Piale, Jeste, Honora, Juvette, Juna, et bien d'autres encore, car nous ne saurions les nommer tous.

La bonne et bienfaisante semence chrétienne qu'ils répandent en abondance dans le pays ne tarde pas à faire naître du sol fécond de l'Armorique une floraison magnifique. Une génération spontanée de pieux personnages cénobitiques en jaillit dès la fin du v^e siècle : Guérolé, Jacut, Guethenoc, Miliou, Mélar, Goueznou, Guénaël, Winoc, Ethbin, Houardon, Tanguy, Judicaël, Judoce, Mailloc, Ingenoc, Riok, Gedouan, Kenan, Jorand, Kenedi, Rivoaré, Tadec, Magenac, Brecan, Guiner, Aubin, Melaine, etc..., etc... Nous ne saurions étendre cette liste, d'ailleurs fort incomplète.

A leur tour, ils édifient des pénitents, des oratoires, des ermitages. Quelques-uns ont avec eux un petit nombre de disciples et créeront de modestes monastères. Mais beaucoup entendent vivre seuls, dans un individualisme rigoureux et farouche.

Certains s'établissent dans une île du littoral : Aaron à Cézembre, Budoc à Lavre, Cado à Belz, Gurval dans l'île Plessis, Maudez quitte Lanmodez pour l'île qui, depuis, porte son nom; Goustan se réfugie à Hoedic avec son compagnon Budic; quant à Riok, il se confine sur un rocher, en face du Conquet, et y séjourne durant quarante-trois ans.

Mais c'est vers les immenses forêts, parure sylvestre de la Petite Bretagne, que se dirigent la plupart d'entre eux. Ils les pénètrent profondément et les explorent dans toutes les directions. Ils vont, insensibles aux obstacles, se fraient un chemin à travers l'inextricable lacs des branches, les hautes fougères, les genêts, les ajoncs, les brousses et les ronces armées d'épines. Ils franchissent les rivières et les ruisseaux, escaladent les rochers et les aspérités du sol, chassent devant eux les buffles sauvages, les loups, les renards, détruisent les vipères, les serpents, les crapauds, tous les animaux venimeux.

Les dures privations qu'ils s'imposent, les fatigues accablantes qu'ils éprouvent, les fièvres pernicieuses qu'ils contractent ne font jamais hésiter leurs pas. Ils marchent sans cesse droit devant eux, s'arrêtent, repartent, marchent encore, marchent toujours jusqu'à ce qu'ils aient découvert le

lieu à leur convenance, où les fixe quelque indice secret ou une voix divine.

On dirait qu'ils sont en quête de visions neuves, qu'ils veulent respirer un air différent de celui qui, jusqu'alors, a gonflé leurs poumons. L'aventure les tente et les appelle, leur fait chercher de préférence des pays inconnus, déserts ou habités par des insoumis, des idolâtres, des païens hostiles.

Et leur vie se déroule conforme à celle qu'ils ont rêvée. Elle est tour à tour quiète et mouvementée, calme et ardente, angélique et troublée, car ils ont à se défendre des embûches du démon, souvent aussi elle est mystérieuse quand elle n'est pas tragique.

Dans plusieurs *Vita*, les horreurs du drame se mêlent à l'histoire, à l'anecdote, et au miracle. Elles font songer aux récits barbares du moyen-âge où la fatalité exerce toutes ses cruautés. Il en est ainsi pour Triphine et Trémeur, décapités par Comonor; pour Melar, d'abord amputé d'un pied et d'une main, puis assassiné par ordre de son oncle Rivod; pour Haude, dont Tanguy, son frère, tranche la tête. Leurs effigies les représentent portant leur chef ou se recapitant, aussi les qualifie-t-on de képhalophores.

De même que pour les monastères, les habitants se groupent peu à peu alentour des cases, huttes ou logettes édifiées par les solitaires. Les pénitents et les oratoires étendent alors leur territoire, deviennent des domeries, des prieurés, des abbayes et, du même coup, le cœur des futures cités, auxquelles, ainsi que nous l'avons déjà noté, sont donnés les noms des fondateurs, étymologiquement associés aux racines : *Plou, Lan, Tre, Loc*.

L'église et le cimetière ne tardent pas à s'élever sur l'emplacement de l'habitat du cénobite, du thaumaturge et constituent la paroisse. Celle-ci, suivant sa situation géographique, prend plus ou moins d'importance, devient une ville : Ploërmel, Landerneau, Tréguier; un bourg : Ploubalay, Lanvollon, Loc-Ronan; un village : Plouider, Tréhorenteuc, Langonnet, cependant que les agglomérations capitales sont désignées par le nom du saint lui-même : Saint-Brieuc, Saint-Malo, Saint-Méen, Saint-Pol-de-Léon.

Ce sont là des vérités historiques où l'imagination popu-

laire n'a rien à voir. Mais c'est vers elle que nous allons revenir, après cette courte dissertation philologique, en parlant de la délimitation des paroisses.

Les saints bretons sont toujours assez jaloux de leurs prérogatives. Ce sont des hommes comme les autres. Ils aiment connaître les limites de leurs domaines, afin que ceux-ci soient respectés des intrus. Saint Hernin, saint Mauron, saint Aaron prennent le premier un bâton, les seconds une bêche et les traînent sur le sol. A mesure qu'ils marchent, la terre se creuse en fossé derrière eux et la glèbe enlevée forme des talus couverts d'ajoncs en fleurs. Saint Edern et saint Théleau montent sur un cerf, étant auparavant entendu que toute l'étendue de pays qu'ils parcourront sur leur monture, entre la fin du crépuscule et le chant du coq, leur appartiendra. Mais la sœur de l'un et de l'autre, redoutant qu'ils n'aient la part trop belle, prennent un coq dans une basse-cour voisine, le trempent dans une marmite d'eau bouillante ou le placent dans une cheminée où monte une fumée épaisse, afin qu'il lance son cocorico avant le lever du jour.

Dans de nombreux endroits, la délimitation des paroisses aboutit à la création de *minihy* souvent d'une étendue considérable, où la justice séculière ne peut intervenir, même pour arrêter les criminels de droit commun.

Cependant les saints ne demeurent pas toujours où leurs pas les ont une première fois conduits. Un grand nombre fuient la popularité que leur vaut la manifestation de leurs vertus et de leurs bienfaits. Ils abandonnent la direction des communautés à des disciples qui méritent leur confiance. Lorsque Gildas pense que son établissement de Rhuy est suffisamment implanté, partagé entre son amour de la solitude et son zèle apostolique, il prend contact avec les différentes colonies bretonnes de l'Armorique. Il pénètre dans la forêt enchantée de Brécilien, où chaque bouquet d'arbres cache une merveille, remonte la vallée du Blavet, découvre à Castel-Noëc une grotte, un lieu de retraite, et s'y établit.

Les traces du passage de Gildas et de ses disciples sont attestées par des églises, des chapelles, des fontaines, ou seulement son effigie, dans une vaste région qui s'étend de la

côte vannetaise jusqu'au delà de Laniscat et Quintin pour la Cornouaille, Penvenan pour le Trécor.

Se jugeant indigne de s'asseoir sur le trône de Saint-Pol-de-Léon, auquel on l'a élu, Goulven va se cacher dans un coin perdu de l'évêché de Rennes, pour y continuer à vivre sa vie d'ascétisme et de prière ; Tugdual parcourt toutes les paroisses de Bretagne ; les malades : sourds, aveugles, boiteux, paralytiques, muets, s'assemblent sur son passage et recouvrent la santé ; il se rend à Rome où il est, assure-t-on, fait pape ; il vient, en une nuit, sur un cheval ailé, de la ville éternelle à son monastère de Traoun-Tregor, quand la famine et la peste y sévissent ; Maudez après avoir longtemps prêché de sa chaire d'épine blanche en Lanmodez, ou être demeuré dans son île, entraîne à sa suite, à travers la Domnonée, les foules qu'il catéchise.

Kirec abandonne son promontoire de Manathias pour les sombres futaies de la Forêt Profonde ; Gonven quitte son ermitage du littoral, remonte la rivière de Morlaix et marche jusqu'à ce qu'il ait trouvé un canton paisible, abondant en bois et en eaux vives, devant la sévère perspective de l'Arrhée.

Ce n'est pas toujours l'humilité ou le besoin d'apostolat qui fait fuir les saints : une ère de persécution s'élève contre saint Malo. Il décide de s'éloigner pour y mettre fin. Les pires fléaux accablent le pays aussitôt après son départ. Une ambassade va le chercher en Saintonge. Il revient et quand la famine et la peste s'en sont allés il repart à nouveau. Ronan est l'objet de l'hostilité de Kében et de ses partisans, il pense que mieux vaut vivre avec les loups et les serpents qu'avec une méchante femme. Il abandonne son ermitage au pied du Ménez-Hom, traverse sur sa jument de pierre la Cornouaille, le Léon, le Trécor, le Goëlo et, jusqu'à sa mort, se réfugie à Hillion, au fond de la baie de Saint-Brieuc.

C'est uniquement un goût d'itinérance qui éloigne Cado de son île et Hervé de son oratoire d'Urfoëd. Mais eux ne s'enfoncent pas dans la forêt. Ils cherchent au contraire des lieux où la terre donne son plein rendement. Le premier s'arrête à Gouesnach devant un verger qu'il fructifie en plein hiver, le second se fixe à la Coudre, proche de la paroisse qui a, depuis, pris son nom : Saint-Hervé. Il demande à un laboureur de lui céder son champ. Celui-ci répond : « Quand mon blé sera récolté. » Or il est à peine sorti de terre. Hervé

le fait couper, mettre en javelles et, quand arrive le mois d'août, c'est une abondante récolte que le propriétaire trouve dans ses granges. De telles traditions marquent sous une forme symbolique les bienfaits qui résultèrent pour l'Armorique de la venue des saints émigrants, qui firent d'une terre inculc un sol fertile.

La trace du passage des saints est encore attestée par des oratoires, des chapelles, des fontaines qu'ils ont consacrées ou fait jaillir, dont l'eau guérit les plus diverses maladies, purifie tout, jusqu'à l'âme des morts.

Il serait facile de multiplier les exemples, comme de montrer par des rapprochements que l'écriture de la vie des saints repose sur des canevas appropriés pour chacun d'eux aux circonstances de cette vie.

Cette constatation est particulièrement probante en ce qui concerne leur bestiaire. De quelles traditions poétiques, délicates et touchantes, celui-ci ne s'entoure-t-il pas ?

Les saints bretons, comme saint François d'Assise, sont les grands amis des oiseaux ; dans une des îles où il aborde, de blancs goélands accueillent Brandan par des cris et des chants joyeux ; des colombes se posent sur le front et sur l'épaule de Malo et de Tugdual ; des colombes également guident Lunaire et Carentoc à travers la forêt et les mènent où ils bâtissent leur oratoire ; une grue accueille Colon sur l'île Iona.

Sans leur faire de mal, les saints réprimandent parfois les oiseaux, quand ils ne se comportent pas bien : Pol Aurélien les rassemble, les conduit à son maître Iltud, en lui disant : « Voici les larrons qui ont mangé votre blé, semoncez-les. » Samson tance les oies et les canards des marais de Dol, car leurs « cancans » importunent ses religieux ; Maurice Duault enferme dans une grange les corbeaux qui l'empêchent d'étudier ses leçons ; Yves, plus tard, défendra aux pigeons du Minihy-Tréguier de s'attaquer aux moissons de son père. Lambert et Mauron séquestrent les corneilles dans une remise pour qu'elles ne détruisent pas les récoltes.

Des abeilles sont essaimées par Pol Aurélien ; d'autres président à la naissance de Davi ; des écureuils se réfugient dans les coules des moines ; Corentin est, durant des années,

nourri par un poisson duquel il coupe un morceau chaque jour et qui repousse ; dans le corps des saumons se retrouvent la cloche de Pol Aurélien et la clef de Tugen.

Les cerfs servent de monture à Edern et Théleau, charroient les matériaux de Cado pour la construction du monastère de Lancarvan ; des biches s'abritent auprès de pieux anachorètes, quand elles sont poursuivies par les chasseurs ; l'une d'elles, à Kergrist-Neuillac, passe pour avoir allaité Merrhé et ses six frères. Les dogues les plus féroces se couchent aux pieds de Ronan et de Hernin, leur lèchent les mains au lieu de les dévorer ; Hervé, Malo, Envel, Marcan apprivoisent les loups, les obligent à remplacer, pour les besoins domestiques, les ânes qu'ils ont dévorés. Briec, lui aussi, tient en respect et fait s'enfuir les loups entourant son chariot ; Martin de Vertou agit vis-à-vis d'un ours comme le fit Hervé vis-à-vis de son loup.

Une ourse se retire devant Pol Aurélien en lui faisant de grands saluts et va se jeter dans une fosse où elle se rompt le cou.

Les animaux venimeux, serpents, vipères, crapauds se prêtent également à des formes d'apologues, où, finalement, ils sont détruits et mis dans l'impossibilité de nuire.

Les bœufs tiennent une grande place dans cet ensemble zoologique. Ils transportent, sans qu'on leur ait demandé, les matériaux des églises que construisent Armel, Herbot, Thégonnec, Gobrien. Ils conduisent les saints où ils désirent être enterrés. Attelés à des lourds chariots « aux roues faites avec des tambours pleins, sciés dans l'épaisseur des gros chênes », des bœufs aux pas lents, à l'ample poitrine, à la peau recouverte d'un poil luisant, qu'on laisse aller à l'aventure, suivant leur instinct, leur fantaisie, transfèrent après leur mort Ronan d'Hillion à Loc-Ronan, Joua de Brasparts en Cornouaille à Porz-ar-Chraz en Léon ; font connaître la volonté de Pol Aurélien d'avoir sa sépulture à Castel-Pol et non à l'île de Batz. Ce sont eux encore qui indiquent les lieux où s'élèveront les chapelles de Sainte Anne la Palud et quantité d'autres. Enfin, c'est en permettant à Cornély de se cacher dans une de ses oreilles que l'un d'eux lui facilite d'échapper aux soldats qui le poursuivent.

D'autres thèmes aussi prodigieux illustrent les *Vita* : celui du feu qui flambe sans brûler et qu'on retrouve chez Briec, Tugdual, Cado, Malo, Maudez, Botmaël, Finchua, Cybi,

Sezni; celui de l'outil qui demeure attaché aux mais de gens travaillant le dimanche et les jours de fête religieuse.

Dans ces affabulations diverses, comme dans celles se rapportant à la lutte avec des animaux dangereux ou nuisibles, il faut voir la symbolique image de l'incessant combat de la corruption contre la pureté, du vice contre la vertu, des puissances du mal contre le bien, et finalement le triomphe éternel de la lumière contre les ténèbres.

Tous ces bienheureux ne sont pas des évêques, des abbés, des clercs ou des nonnes. Il en est même qu'unissent les liens du mariage. Ceci nous amène à parler de la vie familiale des saints, de leur progéniture parfois nombreuse — n'oublions pas que nous sommes en Bretagne — et de leurs degrés de parenté.

Conan Mériadec, fondateur du royaume de Domnonée, épouse sainte Darera, sœur de saint Patrice, nièce de saint Martin de Tours. Ils ont 24 enfants, trois filles toutes trois considérées comme saintes, et 21 fils, dont 15 ou 17 figurent sur le calendrier armoricain (1). Jacut, Guerhenoc, Guénolé et sainte Clervie sont enfants de Fracan et de sainte Guen; Judicaël, Salomon II, Josse sont les fils de Hoël III; Ingenoc, Madoc, Guadenoc et Arnoc ont Judicaël comme père; Goueznou, Majan et sainte Tugdonie sont frères et sœurs; Nonna et Ninnoc ont 14 frères et sœurs, tous bienheureux; Malar est le fils de Miliau, Mélarie ou Pompée est la mère de Tugdual et de sainte Sève; Eliboubane celle de Gonery; Juvette est la sœur de Maudez; Haude la sœur de Tanguy; Hervé le fils de Rivannonne et l'oncle de sainte Christine, etc., etc., nous ne saurions tout énumérer.

Un parfait accord ne règne pas entre les hagiographes sur les noms véritables des pieux personnages. Ceux-ci varient d'ailleurs suivant les lieux où ils sont honorés: Josse est tour à tour Judoce, Juhel, Huec, Uzec, Videbot; Quay s'appelle Kenan, Kerrien, Ké ou Colledoc; Quirec devient parfois Guévrok; Tugdual se nomme aussi Tudual, Tual et

(1) Saintes Peteone, Achée, Lallo; saints Mailloc ou Maël, Egréas, Alloï, Loarne, Eruman, Migdna, Munis, Midehen, Kieran, Mugnac, Lurach, Olcan, Rioc, Loman, Carainloc, Mauron, Colankille; les autres fils sont: Huelin, Rivelin, Urbien, Brecon, Brocade.

Pabu; Guénolé est Quingalais dans la Loire-Inférieure; Enora, épouse de Efflam, est, selon les endroits, Honora, Honorée, Elora; Pompée: Mélaric, Coupaia ou Aspasia; Joua: Jona, Jouvin, Joaven, Jouan; Conogan s'appelle suivant les dialectes: Quénécan, Canoxin, Guémaec, Evmenena; Tanguy est devenu Languy ou *Tu Pe Du* (littéralement d'un côté ou de l'autre); Abibon s'appelle populairement Diboan, nom signifiant « qui est exempt de peine », qui « délivre de tout mal ». L'un et l'autre, en effet, décident si un malade doit décéder bientôt ou se guérir.

Parfois, on n'est pas plus fixé sur leur sexe que sur leur nom « par exemple Brangualabre, Budmaile, Icaguale, etc... cités dans le missel de saint Vougay » (1). Et puisque nous parlons de ce dernier, voici qui n'est pas le moins surprenant de l'affaire: Nonne, mère de Divy, pourrait bien être Nonna, l'évêque que le P. Albert de Morlaix appelle Vouga ou Vougay. Nonne et Davy, associés, comme étant la mère et le fils, auraient pris la place de Nonna et David, compagnons d'évangélisation (2).

Le peuple ne connaît pas ces affiliations ou, du moins, ne s'y arrête pas. Aussi a-t-il lui-même créé des familles de saints. Dans les environs de Bégard et Pédernec, au pied du Ménez-Bré, Samson, Hervé, Eloi, sans doute parce que tous trois protègent les chevaux, sont regardés comme étant frères; à saint Rivoal on unit dans l'affection fraternelle Cado, Guénolé, Rivoal et Leyer.

Mais la grande famille est celle des Sept frères: *Ar Seiz Breur*.

Son point de départ est une légende qui remonte au XIII^e siècle (3). Quand saint Samson vint en Armorique, il était accompagné de six autres évêques. Les sept émigrants étaient frères. Ils avaient pour mère une noble dame de la Domnonée britannique ou une reine d'Irlande. Toujours est-il que l'une ou l'autre assurait à son entourage que toute femme qui mettait au monde deux jumeaux devait avoir eu nécessairement un rapport charnel avec deux hommes différents. Or, et ce fut certainement une punition du ciel, la calomniatrice accoucha de sept fils. Redoutant qu'on ne portât

(1) Ch. Le Goffic: *L'Âme Bretonne*, vol. I.

(2) Cf. Chanoines G.-H. DOBLE et L. KRANTOU: *Les Saints Bretons*.

(3) Cf. André OHEIX: *Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*. Tome XLIX (1911).

sur elle le jugement qu'elle avait porté sur d'autres, elle ordonna à l'une de ses fidèles servantes de mettre les enfants dans un panier et d'aller les noyer à l'insu de son mari. Comme la servante exécutait cet ordre, elle rencontra, les uns disent un évêque, les autres disent le roi, lequel recueillit les enfants, les fit élever chrétiennement, si bien que tous devinrent des évêques et des saints et traversèrent ensemble la mer pour venir en Petite Bretagne.

Cette tradition aurait pris naissance comme une explication du culte des sept saints, institué en Armorique au *xr*^e siècle, lequel s'appliquait aux sept grands éponymes bretons : Briec, Corentin, Malo, Patern, Pol, Samson et Tugdual, fondateurs des évêchés de Saint-Briec, Quimper, Saint-Malo, Vannes, Saint-Pol-de-Léon, Dol-de-Bretagne et Tréguier.

Bien que le souvenir du vocable « les sept saints » demeure dans les mémoires bretonnes, ceux-ci ne sont plus aujourd'hui, si toutefois ils l'ont jamais été, l'objet d'une dévotion collective. On ne leur connaît pas d'office propre, chacun est vénéré dans son diocèse particulier.

Quand ils constituaient une dévotion nationale, aux *xii*^e, *xiii*^e et *xiv*^e siècles, on avait établi, à l'usage des pèlerins qui voulaient les honorer et les prier, un chemin passant par les sept cathédrales : le *Tro-Breiz*, le Tour de Bretagne.

Il fallait le faire au moins une fois dans sa vie pour ne pas être obligé de le parcourir après sa mort, car c'était le chemin béni conduisant au Paradis.

Pas un Breton croyant — et tous l'étaient à cette époque lointaine — qui ne tint à prendre part à l'un des quatre pèlerinages temporaires : Pâques-fleuries, Pâques-de-la-Pentecôte, Saint-Michel et Noël. Chacun de ces pèlerinages durait un mois entier, pendant lequel des processions nombreuses, précédées du clergé des paroisses, sillonnaient cette route idéale, l'animant de leurs chants et de leurs prières.

Cette pieuse pratique a disparu peu à peu. Les liens sacrés qui unissaient les sept saints ont été, sans doute, rompus au moment des luttes de la Ligue, alors que les soudards des deux partis enlevaient toute sécurité aux routes de Bretagne.

Aussi, est-il peu parlé du *Tro-Breiz* dans les livres du *xvii*^e siècle : Albert Le Grand n'en souffle pas mot, Le Baud et dom Lobineau n'y font que de courtes allusions.

Les sept saints ne sont cependant pas totalement oubliés.

Beaucoup de chapelles et de nombreux lieux les évoquent encore. Mais, et c'est là l'effet de substitutions curieuses, chapelles et lieux ne sont plus sous la protection des sept éponymes. Ils sont placés sous le patronage de groupes dépourvus de toute valeur historique ou hagiographique. Ils semblent être, dans la plupart des cas, bien plus forgés par le clergé que par la tradition. Pourtant le peuple accepte comme article de foi ce qu'on lui a dit à leur sujet. Et des légendes nouvelles ont ainsi été créées.

Il y avait autrefois à Brest une chapelle de sept saints. Un quartier de la ville porte encore ce nom. D'autres chapelles, sous le même vocable, existent à Yffiniac, Erquy, Morieux, Le Vieux-Marché. Il y a, en outre, les sept saints de la Croix-Helleau (Morbihan), les sept saints de Saint-Caradec, de Saint-Léon, de Kergrist-Neuillac, les sept saints de la Côte d'Emeraude, de Plougastel, de Pluvigner, de Bulat-Pestivien et de Moncontour ; les sept saints de la Rance, les sept saints de Plestin-les-Grèves, et nous citerons, pour finir, les 7777 saints de Lanrivoaré. Les sept saints de Brest, de la Croix-Helleau, de Saint-Caradec, de Saint-Léon en Merléac, seraient les enfants d'une même mère ; ceux du Vieux-Marché sont les sept dormants d'Ephèse ; ceux de Plestin-les-Grèves constituent une colonie dont Efflam est la tête ; les autres forment des associations plutôt arbitraires. Quant à ceux de Moncontour, réfugiés de Notre-Dame d'En-Haut, ils ne sont que six, avec saint Mathurin comme chef et complément de la pléiade.

Les saints celtiques et armoricains ne sont pas seuls honorés en Bretagne. Elle en a adopté d'autres, venus de tous les horizons de la chrétienté et d'un culte universel. Pour leur trouver une niche, elle a fait ses saints nationaux se serrer les coudes. Elle les a placés dans les creusets de son âme et de son imagination, les a fondus, amalgamés, façonnés à sa guise, pour qu'ils ne paraissent pas dépaysés au milieu des autres, qu'ils soient à leur niveau et qu'elle puisse les invoquer pour ses besoins. Comme elle ignore presque tout de leur passé, elle les a parés de traditions et de légendes dans le cadre du pays, si bien que, dans son esprit, ils sont devenus autochtones. Suivant une règle folklorique souvent constatée, elle les a localisés. C'est ainsi que saint Christophe est

devenu proche de Lorient un passeur du Scorff. On est même arrivé à bretonniser leur nom, avec la secrète pensée qu'ils seraient plus attachés aux lieux qui les hospitalisent; qu'ils seraient plus propitiatoires à ceux dont ils sont devenus les compatriotes. Leur nombre est grand, sans atteindre cependant le chiffre des émigrants et des originaires du pays.

Madame Marie et sa mère sainte Anne viennent en tête de cette bienheureuse phalange. Pour certains, la vierge est de descendance bretonne, puisque sainte Anne serait née au château de Moëllien en Plounévez-Porzay, à moins que ce ne soit à Merdrignac. En tout cas, l'une et l'autre ont longuement pérégriné en Bretagne et laissé de nombreux souvenirs de leur venue dans nos cantons.

Il en est de même des apôtres Pierre, Philippe, Jean. Ils ont accompagné le Christ au cours de ses voyages en Armorique; André, Simon, Jacques-le-Majeur auraient, les premiers, évangélisé le pays.

On trouve encore Adrien à Baud et Santec, Appoline à Pleyber-Christ, Anselme à Lanvellec, Antoine en maints endroits, dans lesquels on lui offre des pieds de cochon et des morceaux de lard fumé; Brigitte à Merdrignac, Berhet, Loperhet, où elle protège les femmes en couches; Christophe est honoré à Montbert, Clément sur la côte d'Emeraude, Eloi, surnommé Allar, venu en Bretagne comme ambassadeur de Dagobert, se préoccupe des chevaux dans tous les centres d'élevage; la légende d'Eustache, au Teillac, se présente comme un véritable petit roman; Fiacre et Roch sont partout associés dans les prières; Georges débarrasse Chatillon-en-Vendelais de ses sorciers; Hubert est, chez nous aussi, accueillant aux chasseurs et à leurs chiens; Isidore, vénéré des laboureurs, passe pour avoir vécu avec sa femme à Saint-Vougay.

Lambert, comme Maurice Duault à Mauron, enferme les corneilles dans une grange à Saint-Vran; Laurent se voit en maints endroits l'objet de pratiques superstitieuses; Loup guérit les épileptiques à l'exemple de Briac; Mathurin a son principal sanctuaire à Moncontour. On dit qu'il n'a tenu qu'à lui de remplacer Dieu le Père dans le gouvernement du ciel et de la terre. Sur le sommet des collines, Michel triomphe de Satan; Nicolas demeure le père adoptif de tous les petits enfants qu'il a ressuscités; Robert fait disparaître les fougères du territoire d'Arbrissel.

On m'excusera de me limiter.

A ces saints, non originaires de Bretagne, il faut encore ajouter ceux qui sont dits d'importation. Déjà, lors d'un congrès de l'Association Bretonne, qui se tint à Guingamp en 1875, M. de Courcy protesta avec infiniment d'esprit et d'autorité contre les tendances du clergé qui le portent à détrôner des quantités de saints bretons pour les remplacer par des quantités de saints du calendrier romain, mais en fait étrangers. Saint René a remplacé Ronan, Juvenal a été substitué à Goulven ou Gelven; saint Laurent de Trévé est supplanté par saint Just, d'Auxerre, qui a plusieurs chapelles en Bretagne, notamment à Plœuc; Chéron, venu du diocèse de Chartres, a pris la place à Cavan de Haran ou Garand, Agathon usurpé celle de Guéganon, Clet celle de Cléré, Adrien supplée Drien, Gilles: Gilly, Alar devient Eloi, Domineuc: Dominique; Touina: Eugénie, Ider se change en Didier. Ces substitutions sont généralement dues à l'analogie plus ou moins grande des noms ou à la similitude des légendes des premiers occupants avec celles de leurs remplaçants.

★ ★

Au XVIII^e siècle, on comptait encore en Bretagne dix mille chapelles, peut-être plus.

Celles dédiées à la Vierge ont, pour la plupart, été élevées à la suite de la découverte d'une statue miraculeuse d'*Ittron Varia*, faite par les gens du pays. Celles consacrées aux saints furent souvent édifiées sur leur tombeau ou proche de l'ermitage où ils passent pour avoir vécu. Ces constructions ont toujours été exécutées à l'endroit désigné ou choisi par ceux qu'elles honorent. C'est de tous côtés qu'on raconte que les bâtisseurs avaient d'abord projeté de les ériger sur un emplacement d'apparence plus favorable. Les fondations à peine posées s'écroulaient. On les relevait. Elles s'écroulaient encore. Les maçons se rendaient alors compte qu'une force mystérieuse, surnaturelle, se manifestait. Pour laisser le pieux personnage libre de fixer lui-même le lieu à sa convenance, ils plaçaient les matériaux sur un chariot attelé de bœufs et, là où le convoi s'arrêtait, ou, encore, les essieux se rompaient, ils se mettaient à l'œuvre.

Toujours aussi, lors de la découverte d'une statue de Notre-Dame ou d'un saint, le recteur du pays croyait de son

devoir de la transférer dans son église paroissiale. Or, le lendemain, l'image était d'elle-même retournée à l'endroit où on l'avait trouvée, indiquant ainsi qu'elle voulait qu'une chapelle y fut construite. Ce sont là deux thèmes que l'on rencontre en abondance dans le folklore, non seulement de la Bretagne, mais de toutes les provinces.

La plupart des chapelles voisinent avec des fontaines alimentées par des sources auprès desquelles les saints avaient élevé leurs penitys et oratoires, ou qu'ils ont fait sourdre eux-mêmes, en enfonçant leur bâton dans le sol.

Le culte des fontaines, comme celui des pierres, remonte à la plus haute antiquité. Ses origines sont incontestablement druidiques :

« L'esprit superstitieux du Celte s'arrêta devant ces intarissables fontaines dont l'éternelle libéralité étanchait sa soif, abreuvait ses troupeaux, vivifiait ses pâturages : il leur demanda bientôt de guérir ses malades. Chaque source eut sa fée ou sa déesse animée d'un principe guérisseur et le moribond vint redemander la vie à l'eau, élément le plus actif et le plus apparent de la vie universelle (1). »

Quand le christianisme s'implanta en Bretagne, il jugea plus diplomatique d'adapter certaines pratiques alors en cours, tant lui apparut la difficulté de les supprimer. Ainsi, suivant la juste observation de la Ville-Marqué, la foi chrétienne se greffa sur le chêne druidique. Les sources que protégeaient les mystérieuses divinités du paganisme devinrent des sources miraculeuses, auxquelles, cette fois d'après les rites chrétiens, on continua de demander le soulagement des misères humaines, en perpétuant d'ailleurs l'usage traditionnel de boire de l'eau, d'ablutionner la partie malade.

Les saints, semblables aux docteurs, font de la médecine générale ou s'avèrent spécialistes. Chacun d'eux a son *Arwez ar Sant* (le mal du saint) autrement dit le mal qu'il guérit. Tous, également, ont leur fontaine.

« En réalité, c'est à la fontaine plus encore qu'au saint que l'on rend un culte. Dès que le malade entre sur le territoire de l'*Ager* du saint qui préside à l'*Arwez* dont il est atteint, il doit éprouver une sorte de frisson religieux, une angoisse accompagnée d'un tremblement convulsif de tous ses membres. Si ces phénomènes symptomatiques ne se mani-

(1) Docteur LEBARD : *Les Saints guérisseurs*.

festent pas, c'est qu'il y a erreur sur le saint et par conséquent sur la maladie. Il faut s'adresser ailleurs (1).

Et l'on promène souvent le malade d'oratoire en oratoire, de fontaine en fontaine, jusqu'à ce qu'il ait ressenti le frisson révélateur. Le plus simple est de consulter, avant de se mettre en route, quelque « pèlerine par procuration », en l'expérience de laquelle on a confiance. Cependant encore les spécialités curatives d'un saint varient suivant le pays où il opère. Tel qui guérit les coliques dans le Morbihan, soulage les douleurs dans le Finistère. Tel qui, dans l'Ille-et-Vilaine, délivre de la gale, fait disparaître la migraine dans les Côtes-du-Nord. Cado guérit les abcès à Saint-Rivoal et Ploumilliau et calme les épileptiques autre part. Brigitte est, à Spezet, la « protectrice céleste de l'accouchement » et apaise la fièvre à Saint-Hernin.

Certains saints furent, assure-t-on, de leur vivant, de véritables thérapeutes. L'art de guérir, aux temps anciens, était habituel dans les monastères et chez les religieux. N'en est-il pas encore un peu de même dans nos campagnes, où lorsque le médecin est éloigné, le curé et la bonne sœur prodiguent souvent les premiers soins ? Bien des miracles, attribués aux pieux thaumaturges, ne sont peut-être que l'écho de guérisons rationnelles. Il est tout naturel que l'on continue de recourir à eux pour les maux qu'ils soulageaient jadis.

Leur spécialisation vient parfois de ce que leur nom s'harmonise plus ou moins à une maladie courante ou s'y rapporte par consonnance.

Saint Clair est invoqué pour les accidents de la vue ; Langui est consulté pour les enfants lymphatiques, languissants, tardifs à marcher ; Claude semble indiqué comme praticien des claudicants : coxalgiques et boiteux ; Modéran et Placide viennent au secours des épileptiques et des agités ; l'efficacité d'Ouen paraît incontestable contre la surdité et l'otite. Notre-Dame de Kergoat, proche de Loc-Ronan, s'appelait d'abord Notre-Dame de Kercoat, Notre-Dame-du-Bois. De *coat* (bois) le peuple a fait *goad* (sang), ce qui a permis de l'invoquer contre les hémorragies. Par un même procédé, saint Eutrope, en breton Zant Itrop, est devenu le guérisseur de l'hydropisie. C'est encore parce que les premières mani-

(1) Anatole LE BRAZ : *Notes sur quelques superstitions bretonnes* (Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques : année 1893, n° 2, pages 315 à 321).

festations de la maladie se voient sur les mains, que saint Méen est imploré contre la gale. Quant à saint Aignan comment ne guérirait-il pas les teigneux ?

Parfois aussi c'est un fait saillant de la vie du saint, les particularités de son martyre ou un miracle accompli par lui, qui déterminent ses facultés curatives.

Hervé guérit les maux d'yeux, parce qu'il fut aveugle ; Apolline et Agrapan calment les maux de dents du fait qu'ils eurent la mâchoire arrachée par le bourreau. Les malades atteints d'impetigo recourent à saint Roch, en espérant qu'il prendra sous sa protection ceux qui endurent les souffrances qu'il supportait quand, atteint de la lèpre, ses bubons furent cautérisés par la langue de son chien ; Maudez est également invoqué contre les tumeurs en souvenir des ulcères qui, à sa demande, couvrirent son corps. Dans plusieurs paroisses — deux en Bretagne, sans parler de nombreux villages portant son nom — en souvenir du supplice qu'il endura sur un gril, Laurent panse les brûlures.

C'est en mémoire de ce que Agathe eut les mamelles arrachées, que les jeunes mamans s'adressent à elle quand elles ont des abcès au sein et pour avoir du lait. Brigitte et Pompée les ont assistées au moment de leur accouchement, pour la raison qu'elles reçurent dans leurs bras Jésus naissant. Gouesnou eut la tête fracassée, Bieuzi l'eut fendue, aussi guérissent-ils des migraines.

Chapelles et fontaines sont le but de pèlerinages auxquels on se rend processionnellement ou individuellement. Les processions ont lieu les jours de Pardons. C'est parce que, jadis, on accordait des indulgences aux pèlerins qui assistaient aux offices célébrés en l'honneur du saint, que le nom de pardon a été donné à ces fêtes.

Collectifs ou personnels, les pèlerinages ont pour objet d'obtenir un secours favorable ou de remercier de ce secours. Quand l'état de santé du malade le lui permet, il se rend lui-même au sanctuaire. Au contraire, s'il est trop faible, la famille fait la démarche pour solliciter la guérison. Lorsque celle-ci survient, c'est également le malade qui témoigne sa reconnaissance. Il est des pèlerinages qu'on accomplit une fois seulement, d'autres que l'on doit faire trois fois consécu-

tivement et même, parfois, neuf fois. C'est ce qu'on appelle la *Neuvaine ambulatoire*. Il en est aussi qu'on effectue au lever du jour, à la venue du crépuscule et au milieu de la nuit.

Les pardons bretons, fêtes de l'âme et de la foi, sont aussi anciens que la race. Celle-ci, depuis qu'elle existe, n'a, au fond, que peu évolué. Elle demeure sous l'immémoriale influence d'une sorte de léthargie mystique remplie de rêves merveilleux. C'est l'impression qui se dégage de l'admirable livre d'Anatole Le Braz, auquel nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs. Ils y verront des personnages qui donnent l'impression d'être restés immuables, dont les gestes sont un reflet, les paroles un écho des âges ancestraux.

Certaines de ces paroisses sont de véritables panathénées et attirent des foules immenses aux abords de chapelles aux allures décoratives de basiliques; d'autres, plus humbles, groupent seulement les gens du pays autour d'un modeste oratoire : quatre pignons en croix surmontés d'un clocheton.

On fait une ou plusieurs fois le tour de l'oratoire en marchant à l'encontre du soleil. Jadis, beaucoup accomplissaient ce pieux exercice pieds nus ou sur les genoux. Mais ils pouvaient se faire remplacer. Des mendiants les suppléaient. Rangés le long du mur du cimetière aux alentours du sanctuaire, ils clamaient à haute voix :

— Qui a un tour d'église à faire pieds nus ? Qui a un tour d'église à faire sur les genoux ?

« Nu pieds, le tour d'église coûtait généralement un blanc (un sou) ; sur les genoux, un real (cinq sous) (1).

Et celui qui avait passé ce marché, convaincu que l'accomplissement de son vœu s'était doublé d'une aumône, s'en retournait chez lui certain d'avoir mérité des indulgences.

Les tours extérieurs achevés, on entre dans la chapelle. On s'agenouille au pied de l'autel que surmonte la statue, devant laquelle on place un cierge allumé. Selon que sa flamme brille ou charbonne, on augure si l'on sera ou non exaucé. Quand l'oratoire abrite le tombeau du saint, on en fait le tour à genoux, on y frotte la partie malade du corps, à moins que cet attouchement n'ait été réalisé avec les reliques, préalablement baisées : un morceau du vêtement du saint, sa cloche, son bâton, ou, comme à Saint-Vougay, son bréviaire.

(1) Ch. Le Goffic : *L'Âme Bretonne*, 1^{er} vol.

On dit que les saints eux-mêmes assistent à leur pardon respectif et y convient ceux de leur région. La veille au soir, on voit un blanc nuage illuminé se rendre d'une chapelle à la chapelle voisine. C'est l'esprit, l'âme ou l'ombre du saint qui va chercher ceux de son voisin. Bientôt on les aperçoit revenant tous deux ensemble. Sainte Nonne et saint Davy, sainte Elibouanne et saint Gonéry se rencontrent ainsi pour leur fête ; sainte Suzanne et Notre-Dame du Quillio vont l'une au devant de l'autre dans la vallée de Poulancré ; Notre-Dame de la Clarté donne rendez-vous à Notre-Dame de Port-Blanc ; Notre-Dame de Lan-Karré, Notre-Dame de Kernitron et Notre-Dame de Coz-Yaudet, lesquelles passent dans le pays de Plestin et de Lanvellec pour être sœurs ou cousines, se visitent la nuit précédant leur pardon.

* * *

Des rites spéciaux s'attachent à chaque pèlerinage. Ils varient à l'infini tant pour les prières propres à dire, les paroles à prononcer, les gestes à accomplir, les objets à offrir.

Les oraisons jaculatoires sont, suivant les cas, préventives ou curatives. Leur ensemble constitue un miraculeux codex où sont classées toutes les maladies et toutes les formules thérapeutiques appropriées.

On demande à Gobrien, dans le Morbihan, d'écraser et de chasser le « ver de taupe » d'où naît un abcès froid ; Cado est invoqué à Saint-Rivoal et dans le Finistère pour le « drouk sant Cado », autrement dit l'épithélioma. Maudez, dans le Trégor, est souverain pour le « Glizen Vaudez » (la « rosée », la « fraîcheur » de saint Maudez), tumeur du cou de pied, occasionnée par la cornière des sabots ; sa sœur, Juvette, guérit les infections du genou ; Kiriou, Cloud, Maudez font disparaître les furoncles — on dit qu'il y en a trois cents espèces et que chacune d'elles a ses rites guérisseurs — quand, sans les compter ni les peser, on jette dans leur fontaine une poignée de clous achetés pour la circonstance ; Julien et Brandan sont les spécialistes des ulcères ; Roch cautérise les plaies comme le furent les siennes par son bon chien ; Guen (Blanche) est toute désignée pour le panari et le mal blanc.

Après avoir invoqué Apolline contre le mal de dents, il faut, à Pleucadeuc (Morbihan), mordre une pierre scellée

dans sa chapelle ; à Pleyber-Christ, ce sont des morceaux de bois arrachés à sa statue que l'on mâche ; autre part, on mastique une plante amère et armée de piquants, du nom scientifique de *Crygium Manturium*, pendant tout le temps que les assistants répètent neuf fois une oraison spéciale ; à Saint-Bieuzy on fait trois fois le tour de la chapelle du saint en gardant la bouche pleine de l'eau puisée à sa fontaine.

Nous avons dit, plus haut, pourquoi on se place sous l'égide de saint Hervé pour les affections de la vue. Dans toutes les fontaines dédiées à Notre-Dame de la Clarté ou Clair, Cast, Lunaire, Lucie, Méen, Edern, il est indispensable de prendre de l'eau avec la main et de s'en baigner les yeux. A Saint-Jean-du-Doigt, Loguivy-les-Lannion, on appuie ses paupières sur les reliques et, à Baud, sur une grosse pierre dénommée l'œil de la Vierge.

Les bourdonnements d'oreilles, la surdité, l'otite même ne résistent pas, à Stival, à l'apposition du bourdon de Méria-dec ; à l'application sur l'oreille d'une pièce d'argent trempée dans l'huile bénite puis déposée sur l'autel de saint Trégaré. Enfin les sourds entendent, comme dans l'Écriture, quand on agit à leur oreille la clochette de Saint-Pol-de-Léon, ou quand on frappe, à Saint-Bieuzy, sur la pierre sonnante de la chapelle.

Mamert à Moncontour, Adrien à Spézet et Plougastel sont représentés comme le Renaud de la chanson, chacun « tenant ses tripes dans ses mains ». Aussi les invoque-t-on contre les coliques et les maux de ventre. Egal guérit la « trop ventrée » ou indigestion à Plestin. A Saint-Adrien-de-Baud, on se frotte le ventre avec des petits cailloux. A Glomel on offre à saint Germain un cordon de cire (rat de cave) de la longueur du tour du ventre du malade. A Collorec, les maux de ventre cessent quand on fait trois pèlerinages à Saint-Guénolé pendant trois lundis, ou trois mardis, ou trois vendredis consécutifs.

Briac, Modéran, Maurice de Langonnet, Cado, Tugdual calment les épileptiques, les maladies nerveuses. Gilles aussi, mais plus particulièrement pour les enfants qu'il préserve des convulsions et de la peur. On lui offre des poules et des coqs.

On se prémunit contre les fièvres les plus pernicieuses grâce à Frégal, de Montbard (I-et-V.), Honoré de Plestin, Petronille de Pleudaniel, Brigitte de Saint-Hernin, Victor de

Camphon, Poulfra dans le Morbihan. A Primelin, on se couche dans l'auge où dormait saint Primel ; à Saint-Laurent-du-Pouldour on jette des petits couteaux ouverts dans la fontaine, pour couper le mal. A Iffendic, dans l'empreinte des pas de saint Martin, on dépose des pièces de monnaie et des petites croix de bois.

Les malades atteints de la gale (appelée mal de saint Méen dans la région de Rennes) ou d'une affection de la peau ont confiance en Méen, à Gaël, Clet, Teneran de Plabennec. On récite l'oraison suivante :

« Diarde rouge, diarde verte, diarde blanche, diarde chancreuse, diarde farineuse, je te pense au nom du bon Dieu, de la bonne Vierge et de tous les saints pour les maux que le bon Dieu et la bonne Vierge ont unis ; ils les guérissent si saint Clet (ou saint Méen) le demande (1). »

Eutrope à Plougasnou, Moncontour, Noyal-sur-Vilaine, Onenne également sont invoqués pour l'enfle et l'hydropisie.

La céphalalgie ou migraine la plus tenace ne résiste pas dès qu'on se présente à Morieux devant Ujane (Eugénie) ou, à Moncontour, devant Livertin, la tête couronnée de bougies ;

(1) Dans son étude : *Les Manifestations du culte des Saints guérisseurs de Bretagne*, M. le Docteur MABIN cite un certain nombre d'oraisons jaculatoires appropriées aux diverses maladies : Pour le Ver de taupe que guérit saint Gobrien on dit : « Ver de taupe, ver de taupe, je t'étouffe et ici on fait le signe de la croix, je t'écrase, rentre en terre d'où tu es sorti, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

Pour une veine sautée, la formule est celle-ci : « Veine sautée, veine foulée, veine démise, que Dieu et saint Tugen te remettent à la place d'où tu es sortie, au nom du Père. »

La prière la plus exaucée pour le mal de dents, que soulage sainte Apolline, est la suivante : « Sainte Apolline, je suis ici pour ma pauvre dent. Si c'est un nerf tire-le, si c'est un abcès crève-le, mais que cela soit vite fait. Mal de dent, va te jeter à la rivière, sors de ma tête pour aller dans le ruisseau et fuis avec l'aide de sainte Apolline. »

Cette prière est à rapprocher de celle que Sauvé a citée dans la *Revue celtique* (t. VI) : « Sainte Apolline bénie, du mal de dents préservez-nous. Vous aviez un père dénaturé qui vous fit souffrir sans scrupules en vous arrachant vos dents, une par une, toutes à la file. Faites que mon mal se calme. Et je promets de vous honorer. »

CARANÈS et DARRAUD citent d'autre part la prière qui suit pour les entorses, les lumbagos, torticolis, douleurs intercostales : « Le bon Dieu, la sainte Vierge, la bienheureuse sainte Anne, sainte Mère, bonnes Saintes, je vous prie en grâce de sortir du jardin des olives pour rhabiller X... du crochet de l'estomac, de toutes les côtes et cotillons, de toutes les bronches, de tous les nerfs, de toutes les veines, de toutes les peines du cœur et du corps, des blessures, refoules, démanchures, du flux du sang et de tout ce qui en dépend. C'est un grand péché, mais les médecins n'y font guère et la santé de mon corps est le salut de mon âme. »

Voir d'autres oraisons semblables aux articles : saint Abibon, sainte Barbe, saint Yves de Vérité, etc...

à Saint-Vougay, quand on place son crâne sur la roche qui lui servait d'oreiller. A Quimperlé, Gurloès (ou Gerbot ou Urlou) soulage ceux qui attachent leurs cheveux aux crampons de fer qui, dit-on, retenaient les chaînes du saint quand on le martyrisa ; ils tirent ensuite dessus jusqu'à ce que la mèche s'arrache du cuir chevelu. Les femmes abandonnent leurs cheveux fraîchement coupés à Majan de Plouguin. A Carhaix on introduit la tête dans la niche de Trémour. A Josselin, c'est à saint Etienne qu'on s'adresse. On lui offre des « graines » de blé, présentées dans un crâne à moitié plein (mi-graine). A tous ces bienheureux, Carn, Cado, Poufra font plus ou moins concurrence.

Gildas, Cado, Eutrope, Hubert, Thégonnec, Tugen, ce dernier par l'apposition de sa clef, guérissent l'hydrophobie et protègent contre les chiens enragés.

Les guérisseurs de rhumatismes et de douleurs nerveuses sont les plus nombreux : Amateur, Dogmaël, Gertrude, Guénolé, Joua, Laurent, Lin, Samson, Gildas, Tugen, Uriou, Maure, Mélar, Gourin sont invoqués, mais nous ne connaissons aucun rite spécial qui leur soit attaché. Par contre : à Plougrescant, une pincée de terre recueillie sous la pierre sépulcrale de Gonéry, placée dans un petit sachet que l'on suspend au cou du rhumatisant doit, dans les neuf jours, le complètement soulager. C'est en passant un membre endolori dans le trou de la pierre de Goueznou que la souffrance disparaît, alors qu'à la fontaine de ce même Goueznou, en Spézet, il faut pratiquer ses ablutions avant le lever du soleil, faire couler l'eau le long des bras et dans le cou, pour alléger les maux de reins. A Tréouargat, on vide le bassin de la fontaine dédiée à saint Ergat, et on en balaie le fond avec des genêts. A Beuzit, on frotte la partie malade contre les parois de l'auge dans laquelle Conogan traversa la mer. Proche Saint-Jean-du-Doigt, à Saint-Laurent-du-Ponthou et surtout Saint-Laurent-du-Pouldour, on se livre à d'abondantes ablutions. Les hommes se mettent nus et ne se présentent à la fontaine qu'entre le crépuscule et minuit ; les femmes conservent un jupon et se soumettent à la douche bienfaisante de l'aube jusqu'à midi. Moyennant une aumône, les bains peuvent être pris par procuration, par des mendiants.

A Treflez on offre des poulets à sainte Gertrude ; à Saint-Karré en Lanvellec, à Notre-Dame-de-Trégunon en Gouézec, à Saint-Cado en Plumiliau, à Saint-Lubin, proche de Ker-

grist-Moëllou, à Saint-Amateur de Lamballe on dépose en ex-voto, au pied des statues, des réductions en bois ou en cire des membres malades.

Ce qu'on demande le plus à Notre-Dame et aux saints, c'est de veiller sur les enfants. Pour obtenir leur tutelle, chapelles, fontaines, voire simples effigies sont le but de pèlerinages nombreux.

Ernest Renan raconte, Charles Le Goffic le dit également, qu'au moment où ils vinrent au monde, ils étaient chétifs et semblaient n'avoir pas beaucoup de chance de vivre. Leurs nourrices trempèrent dans l'eau d'une fontaine leurs petites chemises. Celles-ci flottèrent et les nourrices rentrèrent bien vite à la maison, en criant joyeuses : il vivra, il vivra.

Tremper dans l'eau les langes des enfants est une pratique courante et sans grand danger. Il n'en était pas toujours ainsi, et, souvent, il arrivait, pour si surnaturel qu'il parût, que le remède était pire que le mal. Il est des fontaines : à Ploumécour-Lanvern, à Saint-Tupedu en Plougastel, Saint-Egal en Plestin, Saint-Drien en Spézet, Saint-Yvi à Loguivy, devant lesquelles on déshabillait l'enfant pour immerger sa petite chemise et la lui remettre toute mouillée sur le dos.

Mieux ou pire encore, à la Fontaine Blanche en Plougastel-Daoulas, à Saint-Ourzal en Porspoder, à Saint-Maudez à la Croix Halleau, c'étaient les marmots que l'on plongeait, dans les deux premières trois fois, et sept fois dans la troisième, en répétant à chaque immersion : A la vie à la mort.

Les effets de ces bains intempestifs ont valu le nom de *Feunteun-an-Ankou* (fontaine de la mort) donné à une source qui sourd dans une lande de Plouégat-Guérand.

Maudez et Germain délivrent les enfants de leurs vers intestinaux. On prend au pied de la statue du premier quelques pincées de terre ou de poussière que l'on mêle à la boisson du petit malade ; Davy à Dirinon, Tivizia à Landivisiau, préservent d'une mort subite les enfants qui ont une ligne bleue entre les deux sourcils et qu'on appelle, suivant l'endroit, mal de saint Davy ou de saint Tivizia. A saint André on offre des poules pour délivrer de la coqueluche. Pour les éruptions purulentes qu'on appelle selon le pays : gourme,

feu sauvage, rache, mal de saint Aragon, on dépose au pied des statues le bonnet de l'enfant et la chemise qu'il a quittée le matin même. Nous avons déjà dit que saint Gilles est invoqué contre les convulsions. Les cauchemars sont appelés le mal de saint Nicolas ; on en délivre les enfants en accomplissant un « viage » (pèlerinage) au saint, ou en brûlant du buis sur le feu duquel on met à sécher les couches.

Les enfants tardifs à marcher sont recommandés à Idunet dans le Léon, à Vignoc en Plounez, Gildas en Carnoët ; Trémeur à Carhaix, Tèle, Melar, Anselme, Edern, Enéour. Le rite est semblable à peu près partout. On fait trois fois le tour de la chapelle, toujours en marchant à l'encontre du soleil, on étend ou roule l'enfant sur la pierre, tour à tour considérée comme le lit, la barque ou le tombeau du saint, « on le *chôme*, autrement dit on le met debout, puis on lui asperge la tête avec l'eau de la source, on lui lotionne les reins, et pendant tout le temps on récite des prières spéciales » (1).

On conduit encore les enfants, pour qu'ils « démarchent » plus vite près des tombeaux de personnages connus pour leur piété, qui dorment leur dernier sommeil dans les églises et chapelles ou dans les cimetières. Enfin, on offre des petits pains à saint Claude et à saint Didier pour délier la langue des babys et les faire parler.

Quand une mère nourrit son enfant, il arrive que le sein s'ulcère ou menace de se tarir. Dans le premier cas, les jeunes mamans s'adressent à sainte Agathe ou à sainte Barbe qui eurent les mamelles arrachées et guérirent miraculeusement. Pour la sécrétion du lait, on recourt à sainte Guen Trimamès (sainte Blanche aux trois mamelles) à qui Dieu fit croître un troisième sein pour nourrir son fils Guénolé. Mais c'est surtout Madame Marie des Fontaines que l'on implore. Les sources dédiées à la Vierge au lait sont nombreuses : Notre-Dame de Fichaut en Sainte-Tréphine, Notre-Dame de Kergonet en Gestel, Sainte-Marie de Trégueux, Notre-Dame de Larré en Plessé (Loire-Inférieure), Notre-Dame de Créé-Lait, à Nantes, sans parler des fontaines Sainte-Brigitte à Merdrignac, Sainte-Agathe à Sixt et à Langon, Sainte-Emerance à Bain, Saint-Gondran, etc., etc.,

Une même tradition s'attache à toutes les fontaines lacti-

(1) Docteur MABIN : *Les manifestations du Culte des Saints guérisseurs en Bretagne.*

fiées, celle d'un mari ayant accompagné sa femme à la fontaine, bu de l'eau par dérision et dont les seins se gonflent, à tel point qu'il ne peut plus travailler, que les enfants du pays courent après lui en l'appelant « papa nourrice ». Et c'est en faisant amende honorable qu'il fait « partir son lait ».

*
**

Par tout ce qui précède on se rend compte que la croyance dans les qualités guérisseuses de l'eau est des plus tenaces. On dit en Bretagne qu'elle est souveraine pour tous les maux. Il n'est donc pas surprenant que l'on fasse appel à son pouvoir. Tout au plus est-il permis de demeurer rêveur devant les formes que prend cet appel. Si les fontaines sacrées sont aussi nombreuses — je n'en saurais donner le catalogue, elles sont trop — c'est afin qu'elles soient à la portée de tous pour soulager le plus possible la misère.

Mais ce n'est pas uniquement pour alléger la souffrance que l'on s'adresse aux fontaines. Ne leur prête-t-on pas des qualités vaticinatrices : les jeunes filles jettent des épingles dans leur onde pour savoir si elles trouveront bientôt un mari. Les épingles, elles les plantent aussi dans des statues de saints. Par exemple, il faut que l'épingle soit bien enfoncée, sinon elle tombe et, adieu les espérances, puis il est encore indispensable qu'elle soit bien droite, sans quoi le mari demandé risque d'avoir les pieds tors ou d'être bossu.

Non seulement les fontaines servent d'oracles : celle de Bodilis donne aux amants la certitude de la fidélité de ceux ou de celles qu'ils aiment ; celles du Guindy et de Saint-Efflam en Plestin-les-Grèves, à l'époque où le tirage d'un bon numéro évitait le séjour à la caserne, passaient pour prédire au conscrit qu'il serait dispensé du service militaire ; cette même fontaine permettait à la victime d'un vol de connaître le nom de son voleur. D'autres, comme la fontaine de Sainte-Anne du Portzic, fixent les femmes de marins sur le retour proche ou lointain de leurs maris.

*
**

Les saints ne sont pas seulement propitiatoires aux humains. Ils le sont également aux animaux. Autant que la famille bretonne « nulle race, dit Luzel, ne converse aussi

intimement avec les êtres inférieurs et ne leur accorde une aussi large part de vie morale ».

A Hervé, Gildas, Eloi on confie la sauvegarde des bêtes de trait. Elles sont amenées, montées par leur maître, se présentent fraîchement étrillées, avec des rubans et des fleurs tressés dans la crinière et la queue. Le cavalier met pied à terre en arrivant, fait accomplir à sa monture trois tours extérieurs de la chapelle et lui fait boire de l'eau à la fontaine. Une procession montée succède à la messe. Elle se déroule sur un circuit déterminé, précédée de tambours, de clairons, de binious, de bannières et des membres du clergé paroissial. Entre temps, on a déposé sur l'autel du saint patron des paquets de crins enrubannés, ou, dans des coffres ad-hoc, de l'avoine. On met aussi, en ex-voto, des fers à cheval autour des statues et sur les murs de la fontaine.

Les bovins ont plus de protecteurs célestes que les chevaux : Herbot, Nicodème, Damien et Cosme, Uzec, Rieul, et, au-dessus d'eux tous, Cornéli de Carnac. Toutes les bêtes à cornes du pays assistent aux pardons de ces saints. On les bénit à l'issue de la messe. A Carnac, elles sont ensuite menées au champ de foire et vendues à l'encan au bénéfice de la fabrique. Les bêtes achetées — elles le sont presque toujours par leur propriétaire — sont reconduites à l'étable. Leur présence préserve leurs congénères de toute maladie, de tout accident. A Carnac encore, où l'on vend des cordes bénites pour attacher bœufs et vaches ; sur l'autel de saint Cornély, à Locqueffret, sur le rétable de Saint-Herbot, à Saint-Nicodème on dépose des paquets de crins et du beurre. Les crins placés devant saint Herbot avaient au temps de la marine en bois une affectation assez curieuse. On s'en servait pour mettre dans le doublage des navires, afin de les préserver des boulets (1).

Ajoutons enfin qu'Hervé et Envel préservent indistinctement chevaux et bœufs contre les attaques des loups.

Jean, Antoine, Méén sont les grands amis des porcs ; Merrhé est celui des chèvres et des biquets ; Jean défend les moutons ; Iltud, Gilles, André gardent les volailles ; Guingurien protège les abeilles, et les sept saints de Plougastel-Daoulas veillent sur les oiseaux.

(1) DU CHALARD : *Revue de Bretagne et Vendée*, 1866.

*
**

Il n'y a pas lieu de rire de ces pratiques populaires, si superstitieuses qu'elles apparaissent, elles sont le fait de croyants sincères et d'âmes simples. Combien de gens, en notre siècle de soi-disant civilisation, se déclarent affranchis de toute empreinte religieuse et s'abandonnent à des préjugés ridicules, sur lesquels il est inutile d'insister.

Le folklore des saints bretons est, je le répète, une mine inépuisable. A peine l'ai-je entamée. Je me suis contenté d'en signaler l'importance et la richesse, afin d'engager d'autres personnes à y descendre, dans le but d'ajouter un peu plus de rayonnement à la gloire de notre pays, à sa foi également.

Si j'ai pu éveiller dans l'âme de quelques-uns le goût des récits merveilleux, qui furent durant des siècles l'unique littérature, la seule poésie des anciens foyers, j'aurai le sentiment de n'avoir pas perdu mon temps ni de vous avoir fait perdre le vôtre. Rien ne doit nous indifférer dans ce qui touche à la Bretagne, surtout à sa vie morale. C'est une mère, une *Mam Goz* qui conte de belles histoires où l'on trouve le soulagement consolateur des misères du présent, l'espérance dans un avenir meilleur.

Influence du terroir sur la musique bretonne

par M. Jacques LARMANJAT

Directeur du Conservatoire de Rennes

(Conférence donnée le 16 Janvier 1944)

INFLUENCE DU TERROIR SUR LA MUSIQUE BRETONNE

Je ne suis pas Breton. Je connais la Bretagne depuis un demi-siècle, et je l'habite depuis près de dix ans. Voilà.

Cette déclaration liminaire constitue une précaution oratoire que je juge absolument indispensable. Car si je me hasarde aujourd'hui à parler de musique bretonne, à mes risques et périls, il me serait du moins peu agréable de m'entendre dire : « Mêlez-vous donc de ce qui vous regarde... »

Et je voudrais répondre préventivement à cet interlocuteur éventuel en plaidant non coupable. En effet, à condition de porter un affectueux intérêt à ce dont on s'occupe, on a sans doute quelque droit de définir l'objet de pensées amicalement fidèles, de s'y accorder, d'en cerner les contours, d'en sonder les reliefs, en un mot de le décrire — fût-ce de l'extérieur — sans être accusé de « se préférer à l'idée », comme disait Gide.

La sagesse des Nations affirme que la musique n'a pas de patrie. La sagesse des Nations a tort. Et ce n'est pas la première fois qu'elle se trouve en défaut. La musique naît sous tous les climats avec des formes diverses, des aspects plus ou moins séduisants. Les artistes l'ont parée d'ornements complexes ou l'ont laissée apparaître dans sa nudité native. Mais elle reste toujours « la Musique ». Un peu comme la noble vigne dont le grain engendre cent crus divers qui, du plus modeste au plus glorieux, ont tous le droit de s'appeler du vin.

On devrait donc pouvoir discerner — ou plutôt apercevoir — parmi toutes les formes traditionnelles ou spécifiques de la musique les caractères afférents à leur origine. Je parle au conditionnel, et je dis avec prudence « apercevoir », car pour définir ces nuances, pour tracer avec précision des frontières, on s'exposerait à s'aventurer dangereusement. A quoi sent-on qu'une musique est russe par exemple ? Une certaine forme de cadence plagale ne suffirait pas à l'expliquer. D'ailleurs, à chacun sa vérité. Igor Strawinsky me disait un jour que le musicien le plus purement slave était Tchaïkowsky. Et c'est assez décevant pour nos oreilles qui se refusent à entendre dans les œuvres de ce compositeur (l'instrumentation mise à part) rien qui soit caractéristique, ni fruité, ni national. Au contraire, les Français estiment russes des compositeurs comme Moussorsky, comme Borodine ou Rimsky-Korsakoff, qu'à leur tour les Slaves accusent d'orientalisme. Vous voyez que le sujet est épineux. Certes, il arrive que l'analyse ethnique soit moins dangereuse. Si nous avons à examiner par exemple la musique espagnole, nous y rencontrerions tout de suite une indiscutable garantie d'origine dans cette broderie de trois notes placée à la fin de chaque phrase et qui constitue, de l'autre côté des Pyrénées, une habitude musicale invétérée. Là où l'homme de la rue pense mi, ré, do, le compositeur espagnol écrit irrésistiblement mi, ré mi ré do. Et l'on retrouve cette espèce d'accroche-cœur chez les plus grands auteurs. Mais, si nous cherchons des cas plus subtils, jetons plutôt un regard vers l'Europe orientale, et choisissons une forme musicale dont la banalité actuelle légitime la vitalité : la valse. Elle est née, dirait M. de la Palisse, de la danse, comme presque toutes les formes devenues classiques (et comme le Menuetto) puisque c'est la mission élémentaire et primitive de la musique d'accompagner les mouvements rythmés du corps de l'homme. La valse a beaucoup voyagé; elle a franchi toutes les frontières; elle est à présent sensiblement universelle. Mais que de transformations les différents climats où elle a vécu ne lui ont-ils pas imposées. C'est dans Chopin que son apparence classique nous apparaît comme indiscutable. Par la grâce incomparable, par la poésie affinée que nous y découvrons, il semble qu'aucun autre aspect de la valse ne saurait nous plaire. Et pourtant les petits maîtres viennois sont-ils méprisables parce que leurs musiques ont reçu la consécration pratique, utilitaire si l'on

peut dire, de la danse, et de la danse de salon ? Je ne le pense pas. Les valse de Johann Strauss, pour ne citer que celles-là, ont pris maintenant leur sens précis devant l'histoire. Sorties de la mode, elles apparaissent avec toutes leurs vertus, avec tous leurs défauts, mais telles qu'elles sont réellement. Et solides, en définitive. Aussi bien quelle marque profonde la sensualité viennoise n'a-t-elle pas imprimée dans leur substance ?

Continuons d'avancer vers l'ouest. Voici la valse allemande se présentant à nous avec son allure un peu ralentie, et auréolée d'une sentimentalité souriante. Qui de nous a pu entendre sans émotion telle valse de Brahms, et particulièrement celle en la bémol (la plus nostalgique peut-être) sans en conserver un poignant souvenir, sans la rapprocher des adorables « Reflets d'Allemagne » de Florent Schmitt. Et voilà une autre borne franchie. Nous saluons au passage la forme alsacienne de la valse bon enfant, d'un charme un peu ironique, et d'ailleurs généralement populaire (je pense à « Lauterbach » et au « Petit François » que vous savez tous par cœur). Nous débarquons enfin à la gare de l'Est. Quels visages vont nous y accueillir ? Messenger, élégant et sobre, plein de grâce et un peu distant ? Ou bien Maurice Ravel, pensif et mystérieux sans obscurité, noble et sentimental sans effusion, mais qui n'a emprunté au titre de la valse que le symbole rythmique, et pour qui le vocable n'a pas plus de signification positive que n'en a pour un peintre le mot « nu » ou les mots « nature morte » ?... Non, Mesdames, non Messieurs. Nous allons rencontrer Faubourg Saint-Martin une descendante de la valse qui s'appelle à Paris comme à Rennes une « Java ». Je n'ai pas à insister. L'accordéon s'est depuis longtemps chargé d'en vulgariser les accents. Mais je voulais noter que cette danse essentiellement populaire doit en toute justice figurer dans le pédigrée de la valse.

Alors, et voici qui va peut-être justifier ce long préambule, nous voyons que certaines enluminures paraissent tributaires d'une esthétique nationale et que, d'autre part, pour une même structure formelle, l'aspect d'une musique est très différent selon les pays qui l'ont vu naître. Et que toutes les musiques ont bel et bien une patrie qui leur imprime un caractère régional permanent. Et transmissible. Evidemment, il n'y a aucune ressemblance entre la Valse de l'Adieu et telle chanson écrite à trois temps pour Maurice Chevalier. Les

deux musiques ne parlent pas la même langue. Elles sont peut-être parentes, mais elles sont étrangères l'une à l'autre.

Il existe donc dans la couleur locale d'une œuvre autre chose que l'acte de naissance de l'auteur, autre chose que le respect d'une forme spécifique. Certes, ces conditions réunies, la nationalité d'une œuvre devient authentique et irrécusable, même si ses traits n'accusent pas le type apparent de la race. Mais il arrive le plus souvent qu'elle porte en outre les traces évidentes d'un parfum, d'une sève qui la définit mieux que tout autre caractère : c'est le goût de terroir, c'est-à-dire le goût du sol natal.

A quoi tient la présence de cette saveur fruitée, indéfinissable, mais parfaitement perceptible, qui se révèle dans toutes musiques populaires et spécialement dans celles qui sont bretonnes ? Sans doute, le caractère ethnique de l'auteur y est-il pour une part. Il y a vraisemblablement une manière de penser qui est bretonne, et qui marque de son sceau tout ce qui se crée sous le ciel breton, comme sont marqués les paysages typiques et la couleur du temps, les choses et les gens, le sol des champs ou des routes, comme est marquée l'indicible transparence des crépuscules du pays de Rennes, qui bousculent les lois classiques de la perspective, en faisant ressortir les lointains avec la même vigueur de ton et de dessin que les premiers plans, tout comme on les voit d'ailleurs sur les peintures des primitifs flamands.

Mais si l'on veut s'en rapporter à des causes tangibles et serrer la question de plus près, on doit songer au rôle des éléments constitutifs de toute musique, et d'abord à celui du rythme. Car il ne faut pas mettre en cause l'harmonisation, pour cette raison qu'elle n'existe certainement pas à l'origine de la musique populaire. Le folklore, à sa naissance, n'est pas polyphonique. Il vient au monde, sous une forme linéaire simple. Par contre, le rythme apparaît dès la première heure, quelle que soit celle des deux origines dont il se réclame, le chant ou la danse.

Pour la danse (dont la musique comporte souvent une partie vocale adaptée après coup) c'est le rythme chorégraphique qui impose ses exigences, et la musique en est composée, conformément aux lois du genre, sur une coupe invariable, pour soutenir les pas, marquer la cadence et guider les évolutions.

Dans les chansons, au contraire, c'est le texte poétique

qui est antérieur et c'est d'après la prosodie que la musique est composée. Celle-ci est donc astreinte à épouser la coupe naturelle du langage et la plupart du temps à respecter l'accent tonique, autrement dit, à le faire coïncider avec les temps forts. Cette stricte obédience est la condition première de la valeur d'une chanson. Aucune ne saurait survivre si elle ne respecte pas la prépondérance du texte, si le sens terre-à-terre de la poésie ne demeure pas aussi intelligible quand il est chanté que lorsqu'il est seulement récité. Bien entendu, cette loi ne s'applique pas qu'à la Bretagne. Tous les folklores sont soumis au même servage. La musique de chant anglo-saxonne, par exemple, qui (Purcell mis à part) n'existe guère que sur le plan populaire, est placée sous le signe de la syncope, née de l'accent tonique des langues anglo-saxonnes.

Il résulte donc de ce qui précède qu'un chant populaire breton (comme tout autre) doit ses inflexions rythmiques aux accents toniques et à la coupe des vers qu'il vient enrichir. C'est en tous cas une telle fidélité à la phonétique du langage chanté qui est à la base de ces alternances de mesures que l'on constate dans la plupart des guerzioues et des sonious : mesures ternaires intercalées entre des mesures binaires, mesures à 5 temps, à 7 temps, — ou encore, quantités inhabituelles de mesures courtes réunies dans un même membre de phrase par 3, 5 ou 7, au lieu du nombre fatidique de 4, comme l'implique la carrure française. Ces particularités, imposées par la prosodie bretonne, ne paraissent nulle part ailleurs, notons-le, avec une telle insistance, et c'est seulement depuis peu de temps qu'on les rencontre dans la musique prétendue savante.

Reste la question des modes. On sait quelle importance y attachent les auteurs qui ont analysé la musique bretonne, et il est incontestable que celle-ci a tiré une bonne part de son originalité de l'emploi fréquent des gammes grecques. Ce n'est pas le lieu de se demander comment les Vénètes et leurs voisins ont pu connaître les modes de la Grèce. Il n'est pas téméraire, d'ailleurs, de penser aux lointaines incursions des Gaulois vers le sud-est de l'Europe, d'où rien n'empêche qu'ils aient rapporté des documents ou des traditions orales pour en faire leur profit.

Par ailleurs, il est remarquable que les chants populaires bretons, contrairement aux mélodies grecques, se meuvent

pour le plus grand nombre dans une très petite étendue : une sixte au maximum, souvent une quinte, parfois même une quarte ou une tierce. On est fondé à déduire de cette particularité que la tessiture vocale de nos ancêtres était assez étroite. Mais alors, ne peut-on supposer que les différents modes ne sont que les transpositions sans altérations d'une mélodie primitive à peu près diatonique, haussée ou baissée pour la commodité de moyens vocaux peu étendus, et en négligeant de rétablir par des accidents les intervalles dans leur ordonnance primitive. La tablature au chromatisme très incomplet des instruments traditionnels, comme le biniou et la bombarde, semble donner à cette hypothèse une base logique, sinon contrôlable.

Quant à la physionomie personnelle de tel ou tel mode, je demeure, par contre, absolument sceptique. J'en demande bien pardon à Platon, à Gevaert, et plus instamment encore à la mémoire de Bourgault-Ducoudray, mais je ne crois pas à la prédestination expressive des différents modes. Nous pouvons en juger par ce que nous savons des deux modes dont les musiciens se contentent généralement aujourd'hui, et qui, contrairement à la croyance populaire, ne sont pas spécialisés, le mineur dans la tristesse, le majeur dans l'expression de la joie. Gluck laisse Orphée clamer son désespoir en do majeur. Mozart répand dans le 1^{er} temps de sa symphonie en sol mineur une allégresse alerte et souriante, tandis que l'Andante de son Concerto pour harpe et flûte est, en fa majeur, de la plus émouvante, de la plus profonde mélancolie.

Nombre de chansons de marche irrévérencieuses mais parfaitement gaies appartiennent au mode mineur. Et l'on pourrait multiplier indéfiniment les exemples. Pourquoi donc attribuer à tels ou tels modes anciens des vertus dont ils n'ont pas le monopole. D'ailleurs, ni en Grèce, ni en Bretagne, jamais l'emploi systématique d'un mode n'a dû être prémédité par le compositeur. De tous temps, l'élément mélodique (car n'oublions pas que la polyphonie n'était pas en usage), l'élément mélodique d'une musique, dis-je, est né spontanément dans le subconscient, pur de tout parti-pris. On écrit, en définitive, la musique qu'on peut. Et Dieu reconnaît les siens. Car la musique est une science expérimentale. La technique intervient après l'instinct, et, bien entendu, le cas échéant, après le génie. Le « Clavecin bien tempéré » a pré-

cedé les traités sur l'art de la fugue. De sorte qu'il est probable qu'aux époques lointaines de la gestation du folklore, et après les Grecs eux-mêmes, les Bretons ont fait de l'hypodorien ou du mixolydien comme M. Jourdain faisait de la prose.

Au surplus, s'il existe d'une part des chants armoricains qui n'y font pas appel, ces fameux modes grecs se retrouvent d'autre part dans une grande quantité de mélodies tout-à-fait étrangères au goût breton. Dans le « Dies irae », par exemple. Dans telles œuvres de Berlioz, de Gounod, de bien d'autres, et chez la plupart des contemporains. Il est donc impossible de leur attribuer une puissance colorante absolue. Et si leur emploi apparaît souvent comme un élément constitutif de la palette bretonne, il n'en est pourtant pas la base essentielle.

Et maintenant que j'ai essayé de définir les éléments concrets, tangibles, qui entrent dans la substance de la musique bretonne pour lui donner son apparence raciale, il faut bien arriver à vous parler des impondérables. C'est là, sans doute, la contribution la plus riche et la plus active, mais aussi la plus difficile à isoler.

Pour y parvenir, je crois que la méthode la meilleure consiste à vous demander d'écouter et de comparer quelques œuvres, toutes bretonnes, mais empruntées à des époques et à des styles variés. Vous y gagnerez, en tous cas, d'imposer silence à un fastidieux bavardage, et d'y substituer l'audition de belles œuvres, transmises par des artistes de grand talent.

Voici d'abord deux chants populaires, *Mona* et *Dimanche à l'aube*. C'est Mme Riobé, accompagnée par Mlle Pauly, qui va vous les faire entendre avec sa musicalité si expressive et si convaincante. (*Mona*, *Dimanche à l'aube*.)

Ces deux chansons, à mon avis, sont parmi les plus belles que possède le fonds populaire, non seulement breton, mais universel. *Dimanche à l'aube* appartient en grande partie au mode majeur, avec une brève allusion au mode hypodorien. Indépendamment de sa courbe mélodique ce chant tire son caractère de cette sorte de continuo sur une même tierce, dont le rythme est rompu par l'apparition imprévue de deux groupes de doubles croches. Il ne présente, à part l'irrégularité de sa coupe, aucun signe théoriquement armoricain. Quant à *Mona*, qu'on situe dans le premier mode du plainchant, nous n'y trouvons aucune brisure rythmique. La pu-

reté régulière de la ligne fait songer à celle de certaines mélodies de Fauré. Mais quel parfum de terroir se dégage de ces deux pièces !

Dans la préface d'un de ses recueils, Bourgault-Ducoudray écrivait ceci : « Les mélodies que j'ai recueillies dans « les pays de patois... n'ont pas le caractère d'une race pure. « Ce sont des mélodies « demi-sang ». Si, partant d'un pays « de patois, vous faites quelques lieues de plus, il arrive que « vous vous trouviez transporté, presque sans transition, en « plein pays bretonnant. La tournure des mélodies que vous « rencontrez alors change du tout au tout. Quand vous les « entendez pour la première fois, elles vous causent une « impression étrange ; il s'en dégage une sorte de parfum « exotique. Celles-là ont véritablement un caractère de race. « Ce sont des mélodies « pur-sang ».

Ces lignes charmantes et sages ne peuvent pas s'appliquer mieux, je crois, qu'à *Mona* et à *Dimanche* à l'aube.

Je voudrais vous faire entendre, maintenant, deux mélodies d'un même auteur, Louis Aubert, et qui sont bien différentes l'une de l'autre. Louis Aubert, né en Ille-et-Vilaine d'une famille vannetaise dont la souche est vieille de plusieurs siècles, est donc irrécusablement breton. Seulement, sa formation, et l'époque à laquelle il l'a reçue, comme aussi le lieu où elle lui fut donnée, l'ont placé sous l'influence générale de l'impressionisme, et une grande part de ses œuvres échappe au caractère local de son pays d'origine. A ce propos, peut-être doit-on penser (et ce serait bien émouvant...) que dans beaucoup de cas le goût de terroir s'estompe avec l'éloignement du sol natal. Il faudrait donc admettre que les aspects, les couleurs et les contours, que l'air même qu'on respire ont une influence enregistrable sinon sur la pensée, du moins sur la forme qu'elle revêt. Quoi qu'il en soit, j'ai cru qu'il ne vous semblerait pas inutile de confronter deux tendances chez le même homme, car la *Berceuse du Marin* ressortit certainement à la musique générale, tandis que vous trouverez dans la *Mauvaise Prière* les signes incontestables d'une ascendance bretonne. C'est derechef Mme Riobé qui va chanter les deux œuvres. (*Berceuse du Marin*, *Mauvaise Prière*.)

Voulez-vous que nous tentions maintenant une expérience de même ordre sur un texte d'une technique plus sévère. Je veux dire sur la Sonate pour piano et violon de Paul Ladmi-

rault. Voilà encore un Breton de qualité, doublé d'un musicien au talent incontesté. Mais vous allez saisir bien vite quelle différence formelle sépare les quatre parties de cette œuvre. Ce sont Mmes Pennequin et Montier-Hermer, toutes deux professeurs au Conservatoire de Rennes, qui vont la jouer avec une maîtrise qui vous est assurément familière depuis longtemps. (*Sonate pour violon et piano*, de Paul Ladmirault.)

Donc, un premier temps d'une sage allégresse, suivi de deux mouvements rapides que sépare un andante méditatif. Les trois premiers mouvements ne laissent pas apparaître la moindre tendance bretonnante. Ils ressortissent nettement à l'École de Paris, et n'importe quel musicien de cette lignée pourrait les avoir composés. Mais le quatrième morceau se sépare violemment des précédents. Il est « pur-sang ». Par le rythme ? Non. Le thème principal et la plupart des autres sont d'une carrure quaternaire rigoureuse. Par le mode ? Pas davantage : il est écrit en sol majeur, en un sol majeur impitoyable, scolastique et formel, avec des quarte-sixte, des pédales de dominante, et tout et tout. D'où vient donc sa classe ? Des impondérables. D'une tournure d'esprit qui évoque des fêtes populaires, des danses locales. Et encore dans certaines redondances dans la construction de la phrase. Peut-être enfin d'une allusion à certaine hérédité irlandaise reconnaissable à cette cadence qui porte la médiane directement à la tonique (Si-sol-sol).

Mesdames, Messieurs, nous n'avons entendu jusqu'ici que les témoignages du passé, et ceux d'un présent assez dépouillé. Voulez-vous que nous tournions un instant nos regards vers l'avenir ? J'aimerais, à cet effet, vous faire connaître deux fragments de l'œuvre récente de Jef Le Penven, une sonate pour piano et violon.

Jef Le Penven, faut-il le rappeler, est un des élèves les plus richement doués de Marcel Dupré. Mais, malgré ce patronage normand, il reste absolument breton, dans toute la force du terme. Et sa musique avec lui. Quant à l'actualité de sa production, elle est rigoureuse. Jef Le Penven est encore à l'âge heureux où l'on écrit vite et sans ratures ni repentirs. Sa Sonate lui a coûté, paraît-il, un effort particulièrement soutenu, puisqu'il lui a consacré quatre jours et quatre nuits de travail. Je vous l'annonce sans la moindre ironie et, tout au contraire, dans un esprit assez admiratif, et

même légèrement envieux. C'est Mme Montier-Hermer qui va jouer les deux premiers temps de la Sonate. (*Allegro et Andante de la Sonate* de Jef Le Penven.)

J'aimerais enfin, si vous le permettez, vous faire entendre un dernier groupe de musiques qui soit en quelque sorte un résumé où les aspects divers de la Bretagne lyrique se trouvent réunis : un chant populaire (*Le Soleil monte*), une mélodie de Charles Bodin sur un poème de Jean des Cognets (*Au pays de Léon*), un court passage du *Rossignol de Saint-Malo* de Paul Le Flem, qui me fait penser plutôt à la Scola Cantorum qu'à l'embouchure de la Rance, et du même auteur la Finale d'une Sonate qui sent, par contre, la lande mouillée. Puis une mélodie de Jean Cras (*Image*) suivie enfin d'une autre mélodie de Bourgault-Ducoudray (*Tes Yeux*). Entre toutes ces œuvres, vous n'aurez point de peine à discerner laquelle a le goût de terroir et laquelle ne l'a pas. C'est Mme Emilienne Martin qui prête son grand talent à la partie vocale. Et ce sont Mmes Pennequin et Montier-Hermer qui vont porter allègrement le poids de l'œuvre instrumentale. (*Le Soleil monte, Au pays de Léon, Rossignol de Saint-Malo, Finale de la Sonate* de Paul Le Flem, *Images, Tes Yeux*.)

Mesdames, Messieurs, vous le voyez, ce goût de terroir, fugace et mystérieux, on le reconnaît partout où il se trouve, même lorsqu'on n'arrive pas à le définir par ses qualités nécessaires et suffisantes. Car je crois vous l'avoir montré, ni le mode, ni le rythme ne permettent une identification rigoureuse et méthodique. Et c'est ici que les choses se compliquent, puisque si la musique bretonne est souvent marquée des signes de son origine (surtout quand elle est populaire) il arrive par ailleurs qu'elle soit dépourvue de toute apparence régionale. Or, on ne saurait, à mon avis, refuser la paternité bretonne aux enfants dont le visage n'en porte pas les traces. Ni Aubert, ni Ladmirault, ni Le Flem, ni tant d'autres, ne peuvent être reniés quand, à côté d'ouvrages nettement bretonnants, ils composent des œuvres de la plus haute valeur musicale, comme la *Berceuse du Marin*, ou *Dryades* — comme l'*Andante de la Sonate* — comme telle ariette du *Rossignol de Saint-Malo*, dans lesquelles le parfum exotique dont parlait Bourgault, n'apparaît pas.

Mesdames, Messieurs, nous connaissons naguère un vin léger d'une saveur caractéristique, d'un bouquet précis et personnel, qui s'appelait l'Entre deux Mers. C'était sous sa

forme originelle, il y a quelques années du moins, le type parfait d'un vin à goût de terroir. Or, dans la même région viticole, on récolte sous le nom de Sauternes un autre vin blanc aussi moelleux, aussi conciliant, aussi diplomatique que l'Entre deux Mers est sec, accentué et autoritaire. Pourtant, ces deux cousins ont la même patrie. Ils ont, l'un et l'autre, le droit de porter le nom glorieux de vin de Bordeaux. Seulement, le premier a le goût de son terroir. Le second, malgré son caractère bien établi, ne l'a pas. Eh bien, la musique, qui est le vin de l'esprit, peut présenter la même diversité. Et la musique bretonne n'a nul besoin de rétrécir son royaume. C'est dans cet esprit que je voudrais trouver une conclusion en proposant à vos suffrages une motion de concentration, si j'ose m'exprimer ainsi, une formule d'union qui apaise les consciences et dissipe les vains scrupules. Qu'on le veuille ou non, toute musique écrite par un Breton doit, à mon sens, être réputée bretonne, avec le goût du terroir ou sans cette marque d'origine populaire. La musique est universelle, malgré ses stigmates nationaux, et c'est le cœur qui compte, et aussi le talent. On peut toujours imiter des marques caractéristiques, mais on ne fraude jamais avec le cœur, ni jamais avec le talent. On peut déguiser sa pensée, on peut la garder pour soi, mais on ne peut empêcher qu'elle ait pris forme. On peut être expansif, direct, confiant, ou réticent, ou hermétique. Ce n'est guère qu'une question de vêtement intellectuel, et il existe sûrement des Cornouaillais, des Léonards, des Rennais ou des Briochins qui ne donnent pas constamment à leur musique un goût de terroir. Mais, en définitive, on peut être un excellent Breton, un Breton « pur-sang », pour reprendre la séduisante image de Bourgault, sans se croire obligé pour autant de porter en permanence un chapeau à guides.

Quelques aspects
de l'agriculture bretonne

par M. R. DIEHL

Directeur de l'Ecole Nationale d'Agriculture

(Conférence donnée le 23 Janvier 1944)

QUELQUES ASPECTS DE L'AGRICULTURE BRETONNE

« Pays mélancolique, pauvre, arriéré, où une population de paysans peu nombreux se disperse dans des métairies perdues au bout des chemins creux. » Voilà les termes employés dans un ouvrage de géographie moderne (il date de 1922) pour caractériser sinon la totalité de la Bretagne mais tout au moins sa partie occidentale, le pays bretonnant.

De tous temps on a considéré que la Bretagne ne vivait que par sa région côtière : pêche et ses industries annexes, légumes et primeurs, tourisme, etc... Ces affirmations ont maintenant perdu beaucoup de leur valeur et il a fallu la guerre et la semi-disette dans laquelle vit une partie de la France pour s'apercevoir, enfin, que la Bretagne était, au point de vue agricole, un pays riche, susceptible non seulement de satisfaire à ses propres besoins mais encore de participer dans une large mesure au ravitaillement des grands centres urbains.

Pour expliquer cette évolution assez récente, et d'ailleurs inachevée, il nous faut examiner les facteurs du milieu breton qui en sont la cause : climat, sol, milieu humain et économique.

Le *milieu humain* a été décrit si fréquemment qu'il est inutile de reprendre dans cet exposé les caractéristiques de la population agricole bretonne. Rappelons seulement que la densité de cette population rurale est encore de 60 habitants

par kilomètre carré contre 36 à l'ensemble du pays. C'est dire que notre région possède encore une main-d'œuvre rurale assez abondante comparativement à beaucoup d'autres où sévit une crise aiguë aggravée encore par les circonstances actuelles. Cette situation aide à la réalisation de certaines cultures dont nous reparlerons ultérieurement.

En ce qui concerne le milieu économique on connaît l'insuffisance du réseau ferré breton, l'isolement relatif des exploitations agricoles, le régime de petite et moyenne propriétés, le morcellement, etc..

On sait que, plus que partout ailleurs, l'habitat rural réclame en Bretagne des améliorations considérables. Malgré ces conditions de travail souvent défectueuses le paysan breton reste, en règle générale, attaché à sa terre dont la valeur intrinsèque souvent faible se trouve accrue par un climat particulièrement favorable à la végétation.

Le sol breton est excessivement variable, d'un point à un autre ; la géologie extrêmement tourmentée de la région, le relief accentué, ont conduit à la formation de terrains allant de l'argile à l'arène granitique, de la tourbière de montagne au sable des bords de mer. Cependant ces sols, quelle que soit leur profondeur, ont un certain nombre de caractéristiques communes : au point de vue physique, une richesse relativement grande en éléments grossiers et en humus, au point de vue chimique une pauvreté en chaux, acide phosphorique et potasse ; ils sont en général acides.

Les déficiences chimiques se corrigeant beaucoup plus facilement que celles d'ordre physique, il en résulte que les sols bretons, lorsqu'ils sont suffisamment profonds, peuvent être fertilisés par l'apport d'amendements calcaires et d'engrais minéraux. Ainsi améliorés et n'ayant que très rarement à craindre les risques de sécheresse ils se trouvent être favorables au développement de multiples cultures.

Mais c'est d'abord à son climat que la Bretagne doit sa prospérité actuelle. Il est inutile de fournir ici des données météorologiques complètes ; rappelons seulement les principaux éléments ayant des conséquences agricoles importantes :

— La température, modérée, est caractérisée par des écarts faibles et la rareté des maxima et minima élevés constituant des « températures critiques » pour certaines plantes culti-

vées : avoine d'hiver, colza et navette d'hiver, qui de ce fait réussissent parfaitement.

— Les pluies sont assez abondantes, fréquentes et régulièrement réparties, épargnant ainsi à la végétation les à-coups dans l'alimentation en eau si préjudiciables aux rendements ; cette situation favorise, en outre, le développement des prairies partout où la nature du sol en permet l'installation.

— Le vent souvent violent, en particulier sur les côtes, impose à l'agriculteur certaines précautions concernant la protection des récoltes et conduit à conserver au pays son aspect de bocage qui, par ailleurs, entrave malheureusement l'utilisation des machines à grand travail.

En dehors de ces inconvénients le vent présente des avantages sur lesquels nous reviendrons ultérieurement.

Les conséquences agricoles de ces caractéristiques climatiques sont les suivantes :

— Possibilité de cultures très variées, de semis précoces et de cultures dérobées entraînant une utilisation constante du sol, sans longues périodes de repos comme c'est la règle dans beaucoup d'autres régions. La terre portant constamment des récoltes devra être particulièrement bien entretenue et convenablement fumée. La Bretagne est une grosse consommatrice d'engrais.

— Equilibre entre la production animale et la production végétale rendu d'autant plus facile du fait de l'existence des prairies naturelles et de l'abondance des fourrages verts.

A côté de ces avantages, le climat offre également des inconvénients : température douce et humidité sont favorables à l'enherbement et au développement des champignons et des insectes. L'agriculteur breton devra donc s'attacher, plus qu'il ne l'a fait jusqu'à ce jour, à la lutte contre les mauvaises herbes, les maladies cryptogamiques et les insectes parasites.

C'est donc surtout à son climat que la Bretagne doit d'être une région de polyculture et d'élevage aux possibilités culturelles multiples. Les récents événements en apportent d'ailleurs une nouvelle preuve. Les nécessités du ravitaillement ont conduit en effet à imposer à l'agriculteur certaines cultures et à faire de multiples essais d'acclimatation. Les deux années qui viennent de s'écouler nous montrent qu'en année normale la plupart des cultures oléagineuses : colza, navette,

ceillette et même le tournesol donnent sous nos climats des résultats satisfaisants ; le haricot y prospère ; le maïs-grain même, avec des variétés précoces, peut présenter de l'intérêt. Passons également sur les nombreuses plantations de tabac qui, bien que réalisées en marge des règlements, sont parfaitement réussies. Nous voyons ainsi s'étendre de nos jours de nouvelles cultures qui fournissent la preuve des immenses possibilités du milieu agricole breton. Entre ces cultures, il sera nécessaire, après guerre, de faire un choix que des considérations économiques guideront.

Etude de quelques cultures

Avant d'aller plus loin dans l'étude des possibilités agricoles d'avenir, examinons, à titre d'exemple, comment les conditions de milieu ont favorisé l'extension de certaines cultures caractéristiques de l'agriculture bretonne moderne : pomme de terre de semence, primeurs, légumes pour la conserve, fourrages annuels, production fruitière.

Production de la pomme de terre de semence

La pomme de terre est atteinte depuis le début du vingtième siècle d'affections graves groupées sous le nom de « maladies de dégénérescence » qui se révèlent contagieuses, héréditaires et incurables et dont la présence a des répercussions considérables sur le rendement. Des recherches récentes, elles ont à peine un quart de siècle, ont montré que ces maladies étaient causées par des virus et transmises d'une plante à une autre par l'intermédiaire d'insectes piqueurs du groupe des « pucerons ».

La conséquence pratique de ces découvertes consiste surtout dans la recherche des milieux « non contaminants », c'est-à-dire peu favorables au développement des pucerons, milieux dans lesquels, moyennant quelques précautions, on peut maintenir « saines » des plantes non porteuses de virus.

Le problème de la sélection se trouvait ainsi résolu. Or la Bretagne, surtout dans sa partie occidentale, est de par son climat (température peu élevée, humidité, brouillard, vent) un milieu peu favorable au développement des pucerons en même temps que son sol convient parfaitement à la culture de la pomme de terre.

Les premiers syndicats de sélection furent créés en 1925. En 1931, au nombre de 14, ils produisaient moins de 10.000 tonnes de semences.

En 1943, après une évolution rapide, ils sont 40 et ont livré à l'agriculture française plus de 55.000 tonnes de plant sélectionné, soit près des 9/10^e de la production nationale. Signalons que celle-ci est encore loin de satisfaire à nos besoins et que de coûteuses importations sont encore indispensables.

La culture de la pomme de terre de semence constitue actuellement un des principaux revenus de l'agriculture bretonne ; cette richesse, le pays la doit avant tout à son climat et à l'esprit d'entreprise de ses habitants.

Les primeurs et les cultures maraîchères de plein champ

C'est encore grâce à son climat que la Bretagne a pu entreprendre, sur certaines parties fertiles de son sol, des cultures maraîchères importantes. Celles-ci se trouvent limitées aux régions particulièrement favorables des côtes nord et sud (ceinture dorée). Pour vous permettre d'apprécier plus exactement la part qu'apporte la Bretagne à cette importante fraction du ravitaillement, voici quelles sont, pour les 5 départements bretons, les surfaces relatives (par rapport à l'ensemble de la France) consacrées à quelques-uns des principaux légumes :

Haricots verts	14 % (2.500 Ha)
Pois.	28 % (7.000 Ha)
Artichauts.	39 % (3.200 Ha)
Choux-fleurs.	56 % (6.600 Ha)

La majeure partie de la production des pois et des haricots est absorbée par les usines locales de conserves (au nombre de 56 dans le seul département du Finistère) ; artichauts et choux-fleurs sont écoulés sur les grands marchés nationaux et régionaux.

L'extension de ces cultures posait avant guerre un certain nombre de problèmes d'ordre économique, provisoirement résolus, mais qui reviendront à l'ordre du jour en période normale.

En effet, le développement des cultures de primeurs dans d'autres régions françaises et dans notre Afrique du Nord

amenait, à certaines époques, une surabondance de produits et entraînait la mévente. Une répartition dans le temps de ces différents produits devra être envisagée dans l'avenir et c'est là un problème qui n'est pas insoluble.

La production fourragère et les spéculations animales

La Bretagne entretient un abondant cheptel :

Bovins. . . . 1.800.000 têtes soit 11 % du troupeau français
Chevaux. . . . 350.000 têtes soit 15 % du troupeau français

pour les 5 départements.

Le Finistère est, au point de vue de l'espèce chevaline, le premier département de France. Ce développement de l'élevage est dû, d'une part, à l'abondance des prairies naturelles et, d'autre part, à la quantité et à la multiplicité des ressources fourragères. On sait toute l'importance que revêt la nourriture verte dans l'alimentation de l'espèce bovine. La Bretagne est une des rares régions qui puisse fournir à son troupeau des aliments verts toute l'année : navette, colza, trèfle incarnat, trèfle violet, maïs fourrage, moutarde, choux fourragers se succèdent dans l'ordre chronologique et avec l'aide de la prairie ou de la pâture et de quelques aliments concentrés se trouve réalisée une alimentation saine et abondante qui assure, en période normale, une grande régularité de production.

Il y a encore d'énormes progrès à réaliser au point de vue de la sélection des races, et de l'amélioration de la qualité des produits : lait, beurre, fromage. C'est là encore un travail auquel il conviendra de s'attacher dans un prochain avenir car les conditions économiques et techniques de la production animale resteront, quoi qu'il arrive, très favorables dans notre région.

La production fruitière

Nous touchons ici une des grandes questions à l'ordre du jour : l'amélioration de notre production fruitière. Après avoir longtemps satisfait à ses propres besoins et à ceux d'une partie de l'Europe, la France, faute d'avoir suivi les perfectionnements de la technique, voit son marché envahi par des fruits étrangers, souvent de qualité à peine moyenne, mais ayant l'avantage d'être bien présentés.

En Bretagne, le pommier couvre d'importantes surfaces ; le climat et le sol lui conviennent parfaitement. Mais la production est loin d'atteindre ce qu'elle devrait être en qualité comme en quantité. Les 4.800 hectares consacrés à la production des fruits de table (surtout de la pomme) ne représentent que 3,2 % de l'ensemble du pays.

La situation est meilleure pour le pommier à cidre ; avec une moyenne annuelle de 1.600.000 tonnes de fruits à cidre la Bretagne réalise à peu près le 1/3 de la production française. Mais la fluctuation des rendements est très grande et la qualité des produits souvent défectueuse à part quelques crus classés.

C'est sur la production fruitière que doit porter dans l'avenir le maximum de nos efforts. Choix des variétés, traitements, standardisation des produits constituent les principaux problèmes à résoudre. La question mérite qu'on s'y intéresse, car la production de la pomme, avec tous ses sous-produits, trouve en Bretagne d'excellentes conditions de milieu et son développement ne soulève aucune objection d'ordre économique.

D'autres productions mériteraient d'être examinées, en particulier celle du *lin* pour laquelle la Bretagne peut acquérir une place de choix.

Evolutions de l'agriculture bretonne et problèmes d'avenir

Après avoir montré, par quelques exemples, les principales caractéristiques et les possibilités de l'agriculture régionale, étudions maintenant dans quel sens celle-ci a évolué au cours des dernières années et examinons si cette évolution est conforme à ses aptitudes et aux besoins du pays.

Si l'on s'en tient à la comparaison des deux grandes statistiques de 1892 et de 1929 nous voyons que l'agriculture bretonne ne fait pas exception aux modifications générales de l'agriculture française pendant cette période, à savoir :

— réduction des surfaces consacrées aux céréales, qui, à titre d'exemple, passent dans le Morbihan de 54 % à 39 % des terres labourables ;

— accroissement des surfaces consacrées aux cultures fourragères entraînant une augmentation du cheptel de 10 à 15 % suivant les départements.

Mais, contrairement à ce qui s'est passé dans beaucoup

d'autres régions, la surface des terres couchées en herbe n'a pas augmenté sensiblement. Ce sont les cultures sarclées (betteraves) et les prairies artificielles (trèfle) qui ont bénéficié des surfaces libérées par l'abandon de certaines céréales secondaires (seigle-sarrasin). Cette modification, génératrice d'amélioration du sol, n'a pas entraîné un recul des terres labourables.

Quant à l'accroissement des terres incultes il reste très faible et on peut dire que la plupart des terres abandonnées, ou retournées à la lande, ont une valeur culturelle extrêmement faible et devraient être réservées au boisement.

A côté de ces caractéristiques évolutives communes à toutes les régions françaises, la Bretagne possède les siennes propres qui se manifestent surtout par :

— un accroissement des surfaces consacrées à la pomme de terre, qui ont plus que doublé dans certains départements (Morbihan + 130 %) ;

— une augmentation sensible des cultures de primeurs (artichauts, choux-fleurs, pommes de terre) et des légumineuses destinées à la conserve (pois, haricot).

Signalons que toutes ces améliorations ont été rendues possibles par un usage plus important et mieux compris des amendements, engrais, semences sélectionnées, bien que de gros progrès restent encore à faire à cet égard.

Dans l'ensemble on peut dire qu'aucun bouleversement profond n'est intervenu, mais que l'introduction, encore bien lente, du progrès technique a permis de réaliser des améliorations appréciables du cheptel et des rendements, et de développer certaines productions rentables et bien adaptées au milieu.

Le problème se pose maintenant de savoir si cette évolution peut, sans inconvénient, se poursuivre dans le même sens et quelles sont les perspectives d'avenir pour l'agriculture bretonne.

On ne peut encore prévoir la politique agricole que nous imposera l'après-guerre. Mais on peut affirmer, sans gros risques d'erreur, que la course à la production s'engagera dès que les moyens de produire seront reconstitués. En matière agricole, les pays neufs disposant de vastes surfaces, d'un matériel puissant, seront en mesure, comme avant 1939, de nous livrer à des prix toujours plus réduits des denrées de plus en plus abondantes.

Plutôt que de se confiner dans un protectionnisme étroit, ne serait-il pas plus sage d'orienter notre agriculture vers des spéculations qui ne soient pas entravées par le morcellement, le prix élevé de la main-d'œuvre, facteurs essentiels dont notre agriculture ne pourra jamais s'affranchir ?

Certaines régions françaises, adaptées de longue date à la grande culture, disposant de grandes surfaces régulières et d'un matériel important, pourront, sans inconvénient, poursuivre, sans grandes modifications, le rythme traditionnel de leur production en ayant soin de suivre de très près les progrès techniques.

Mais les régions de moyenne et de petite culture, les pays accidentés, les bocages qui représentent plus de la moitié de notre territoire agricole devraient dès à présent s'orienter vers des productions mieux adaptées au milieu naturel et économique : élevage, production de semences, arboriculture, spéculations qui ne sont pas entravées par le morcellement et qui nécessitent une main-d'œuvre importante et habile qu'aucune machine ne remplacera jamais.

Il est bien évident que cette évolution ne pourra se faire du jour au lendemain. En agriculture, plus qu'en tout autre chose, il faut éviter les bouleversements et les modifications profondes. Des essais doivent être entrepris et longuement contrôlés avant de s'engager dans des réalisations pratiques de grande envergure. Il ne s'agit pas en effet de transformer d'emblée la moitié de la France en un immense jardin, en prairies et cultures fourragères. Il est nécessaire de conserver partout un minimum de céréales et des cultures vivrières réservées à l'homme et aux animaux. Mais ce que l'on peut souhaiter voir disparaître c'est le champ de blé cultivé à grand-peine sur les flancs de la montagne et qui donnera 6 quintaux à l'hectare.

Dans cette évolution, que nous venons d'esquisser à grands traits, la Bretagne conserve une place de faveur. Disposant d'un climat exceptionnel, d'un sol relativement fertile ou facile à améliorer, elle s'est déjà engagée dans la voie que nous venons de tracer.

Région de polyculture et d'élevage, elle l'est de longue date et le restera. Son équipement est à réaliser complètement mais ses productions sont déjà bien assises, il suffit de les améliorer : élevage bovin, élevage du cheval, du porc, du mouton, des volailles sont à poursuivre en les perfectionnant.

La production des semences de pommes de terre peut s'accroître sans risques de saturation du marché français, la culture des porte-graines peut se développer, l'arboriculture prendre une extension considérable, les cultures de primeurs et de légumes se maintenir favorablement. Bref, l'agriculture bretonne est en mesure d'orienter ses productions partout où notre balance commerciale agricole se montre déficitaire. On peut donc dire que, quels que soient les événements, l'agriculteur breton qui voudra faire preuve d'initiative peut avoir confiance dans l'avenir de sa production.

C'est sur cette note optimiste que je termine cet exposé. J'espère, pour la prospérité de la Bretagne, que l'avenir ne me démentira pas.

Le théâtre breton populaire du XVII^e au XIX^e Siècle

par M. PIERRE LE ROUX

(Conférence donnée le 30 Janvier 1944)

LE THÉÂTRE BRETON POPULAIRE DU XVII^e AU XIX^e SIÈCLE

Le théâtre breton populaire qui est le sujet de cette conférence est la suite, l'héritier du théâtre du xvi^e siècle dont on vous a parlé ici même l'année dernière. Je ne reviendrai sur ce théâtre du moyen-âge que pour montrer en quoi il diffère de son successeur, et quelles en ont été les conséquences.

La grande différence, formelle, est celle de la versification. Les pièces du xvi^e siècle ont une versification extrêmement compliquée dont je voudrais vous donner une idée sommaire. Prenons une strophe quelconque du *Mystère de sainte Barbe*, par exemple la strophe 132, avec le dernier vers de la strophe précédente et le premier vers de la suivante :

.....
An eff bras, hag a furmas den.

- 132, 1. En Alexandry ancien
2. Credet sacrum ez eux un den
3. So hanuet plen Origenes ;
4. Hennez so cristen ha den-fur
5. Hac a goar prezec e lectur
6. Me ouz assur, croeadures.

133, Ac eff so quet, leueret spes
.....

La strophe se compose de six vers de huit syllabes ; les vers 1 et 2, 4 et 5, 3 et 6 riment ensemble, disposition de rimes

bien connue en français ; mais en breton l'avant-dernière syllabe de chaque vers rime ou assone avec une syllabe finale du quatrième ou du cinquième pied précédent ; en outre la rime finale de 1 et 2 est la rime interne de 3, la finale de 4 et 5 est la rime interne de 6 ; enfin le dernier vers d'une strophe rime avec les deux premiers vers de la strophe suivante.

Je n'ai pas à chercher ici quels ont pu être les avantages ou les inconvénients d'une pareille versification pour la valeur même des pièces où on l'appliquait. Mais une chose est évidente : il fallait être du métier pour écrire ainsi 4 ou 5.000 vers ; c'était une versification savante qui n'était pas à la portée de tout le monde. Elle est d'ailleurs intéressante par son ancienneté ; elle prouve l'existence d'une tradition littéraire, d'une culture bretonne, dont malheureusement il ne reste aucun document ; en tout cas elle était bien antérieure au xv^e siècle, et, comme cette même versification est attestée en gallois à une période encore plus reculée, on peut croire à une tradition commune ancienne.

Diverses causes allaient amener la disparition de cette versification compliquée. Il est bien évident que si ces mystères bretons étaient destinés surtout au peuple, ce n'était pas pour lui que leurs auteurs se livraient à ces exercices de virtuoses ; outre leur plaisir personnel, ils voulaient sans doute plaire aux lettrés bretons, nobles, clercs et autres qui assistaient aux représentations. Mais d'une part l'exemple du Parlement de Paris interdisant en 1548 les représentations de mystères fut suivi par le Parlement de Bretagne, qui de 1565 à 1600 les interdit également à plusieurs reprises ; d'autre part les lettrés bretons, qui ne restaient évidemment pas étrangers au mouvement littéraire français, se désintéressèrent de plus en plus de ces pièces à la conception, à la langue, à la versification si archaïques. On ne trouve au xvii^e siècle que cinq ou six ouvrages imprimés (dont trois rééditions) où cette versification est appliquée, et en 1651 un Trégorrois, l'abbé Cadec, publie le dernier ouvrage où on la trouve encore.

Par son action et par ses livres un célèbre missionnaire breton, le Père Maunoir, aida à la disparition de cette poésie archaïque. Pour être compris du peuple et le toucher, il rapprocha la langue écrite de la langue parlée, dans l'orthographe, le vocabulaire et la versification. En 1642 paraissaient

ses *Cantiques*, faciles à lire, débarrassés de toutes les entraves des rimes intérieures. La langue écrite, même en poésie, devenait la langue comprise de tous. Regrettons seulement qu'on ait si totalement abandonné une versification vraiment celtique, sans chercher, en la simplifiant, à lui garder un caractère original. Cette rime de l'avant-dernière syllabe, dans une langue où l'accent, assez intense, tombe justement comme en gallois sur cette syllabe, le dialecte de Vannes mis à part, avait sa raison d'être ; et la rime finale est souvent défectueuse, parce que la syllabe qui la porte est inaccentuée dans les mots de plus d'une syllabe.

Si j'ai insisté sur ces diverses causes de la décadence de la poésie savante, c'est qu'elles concourent toutes à un même résultat : plus n'est besoin d'être très lettré pour écrire des pièces de théâtre ; les règles de la versification deviennent très lâches ; on se contentera fréquemment de l'assonance ; les diverses prononciations dialectales font que l'on s'arrange toujours pour le nombre des pieds ; bref ces pièces pouvaient devenir populaires dans tous les sens du mot, non plus seulement dans leur destination, mais aussi dans leur facture. Cela ne veut pas dire que ce ne soient pas généralement des « clercs », souvent du clergé des campagnes, qui écrivent ces pièces ; mais certaines d'entre elles portent la trace de remaniements ou d'additions manifestement dus à des gens d'une culture médiocre. Et cela peut, pour une grande part, expliquer la vogue persistante de ces productions jusqu'à la fin du xix^e siècle, et l'enthousiasme avec lequel les reproduisent tous les copistes des campagnes bretonnes.

Des xvii^e, xviii^e, xix^e siècles nous possédons plus de vingt mystères imprimés ; Le Braz en 1904 signalait plus de cent manuscrits ; l'abbé Le Goff, en 1911, plus de trente rien que pour le pays de Vannes, et disait qu'on en trouverait facilement d'autres ; une collection importante de 26 manuscrits a été trouvée vers 1912 au château de Lesquiffiou par Louis Le Guennec ; c'est donc un total d'au moins 160 manuscrits de pièces dramatiques bretonnes, plus que ce que possède de mystères la France entière. Ces manuscrits sont pour la plus grande partie à la Bibliothèque Nationale à Paris, à Rennes aux bibliothèques universitaire et municipale, à la bibliothèque de la ville de Quimper, d'autres dans des collections particulières. Ils sont généralement du xvii^e et du xix^e siècles ; on n'en signale que deux du xvii^e ; mais, par-

sant de mains en mains, et sans aucun doute assez peu ménagés, ils avaient souvent besoin d'être recopiés, et en fait la pièce est certainement la plupart du temps antérieure non seulement au XIX^e mais même au XVIII^e siècle. Ces copies successives ont dû naturellement en altérer souvent la composition et le texte; certaines ont cependant gardé jusqu'à nos jours des traces de l'ancienne versification.

Après les interdictions de la seconde moitié du XVI^e siècle il semble que le XVII^e ait été une période de calme. On songea à reprendre dans un but d'édification les anciennes pièces, mais débarrassées de tous les archaïsmes de langue et de versification. C'est ce que marque très nettement la mention suivante, découverte récemment par M. Le Diberder sur un manuscrit de la *Passion*; je traduis: « *Tragédie sacrée de la mort et de la Passion de N. S. J. C. arrangée et composée de nouveau, et en vers bretons, selon le langage du pays et du canton par Messire Laurent Le Richou, prêtre et vicaire dans la paroisse de Plounez, évêché de Saint-Brieuc, en l'année 1678 (1).* » C'est là une jolie découverte, précieuse pour l'histoire du théâtre breton à partir du XVII^e siècle. Le mot *tragédie* remplace, et continuera désormais presque toujours à remplacer, les mots *vie*, *histoire*, *mistère* du moyen-âge, le langage du pays remplace la langue archaïque et artificielle; ajoutons que la vieille versification fait place à l'alexandrin, les vers plus courts devenant rares.

Quel a été le berceau de toutes ces pièces bretonnes? Ni le Léon, ni la Cornouaille n'ont laissé de pièces dramatiques. On a supposé sans grandes preuves que le Léon n'aurait pas ignoré les représentations: on aurait « joué l'histoire » (sic) à Lampaul en 1576, d'après un livre de comptes, ce qui est bien vague, et le Père Mésanstourm, prêtre du Léon, serait l'auteur de la *Prise de Jérusalem*. Mais on n'a aucune précision sur ce Père Mésanstourm.

Le Goëlo a donné une bonne partie des manuscrits que nous possédons, et aussi les pays de Tréguier et de Lannion. Selon l'abbé Le Goff on aurait joué de ces pièces un peu partout en pays de Vannes, même à Belle-Isle, mais l'abbé Samson en aurait adapté ou composé une bonne partie. C'est donc en somme dans tout l'Est de la Basse-Bretagne qu'a fleuri l'art dramatique, peut-être sous l'influence d'un très

(1) Cette note a été écrite en 1773 par François Herri, de la paroisse de Plounez. V. Feiz ha Breiz, mars-avril, mai-juin 1941.

petit nombre d'auteurs. Le pays de Paimpol semble avoir été un centre important de productions, et il n'est pas interdit de penser avec M. Le Diberder que Laurent Le Richou, dont nous reparlerons, ait été l'un des principaux auteurs de ces pièces ou de leurs remaniements.

Le Braz a décrit dans de bien jolies pages de son *Théâtre Celtique* les conditions dans lesquelles furent écrits ces manuscrits, sur les tables de cuisine de ferme, sous les quartiers de lard suintant suspendus au-dessus du copiste; il a signalé les écritures souvent barbares, les marques de terre ou de sueur qu'ils portent, les confidences, comptes, dessins confiés à ses parties blanches. Car tous ces manuscrits sortent des mains du peuple: on relève parmi les copistes un fourrier, un aubergiste, un matelot, plusieurs tisserands, mais surtout des cultivateurs; ils signent et datent ordinairement leur copie. On lit par exemple dans *La Vie de saint Garan*, manuscrit de Lesquiffiou:

« Fait par Yves Goarin de Langoat. Ce livre appartient à Yves Goarin, fils de François, ménager, demeurant en la paroisse de Langoat, originaire de la paroisse de Ploubalanec; celui ou celle qui le trouvera aura la bonté de le lui vendre, et sera bien récompensé de sa peine. A Langoat [près Tréguier] ce 28 juin 1791. Fecit quod potui, sic miserere mei. Finis opus coronatur (sic). »

Et je ne peux résister au plaisir de vous rappeler ce joli passage de Le Braz dans son *Théâtre Celtique*:

« De quelque côté que l'on jette les yeux, l'on n'aperçoit que gens appliqués à transcrire patiemment les œuvres héritées des ancêtres. Qu'ils mènent la charrue ou la barque, qu'ils tissent la toile ou pétrissent la pâte, tous, sitôt le soir couché, s'absorbent avec une égale conviction dans leur ingrate besogne de copistes. Voyez, au fond des grands espaces nocturnes, sous les chaumes bas, dans leur étroit encadrement de pierre grise, ces menues vitres mal éclairées: d'humbles paysans sont là qui veillent et paient sur des grimoires. Autour d'eux les temps se précipitent: la face de la terre est bouleversée; un monde meurt, un autre naît; la Révolution, puis l'Empire passent, ébranlant l'Europe. Jusque dans l'inaccessible tour des idées pures un Kant même en a tressailli. Mais eux, non. Emmurés dans leur chimère, ils n'ont pas levé la tête; leur attention ne s'est pas un instant distraite de la page commencée; tranquillement, posément, leur main a continué d'écrire; et c'est avec une simplicité de cœur exempte de toute ironie qu'ils accolent en finissant les noms de « nivose » ou de « prairial » à telle copie de mystère de la Passion ou de la Vie de l'Antéchrist. Renan les eût aimés, je crois, pour ce trait peu commun d'idéalisme breton. Les tragédies dont ils s'enchantaient furent tout leur univers. Ils ne concevaient rien de plus beau ni de plus captivant... »

Quels furent les auteurs de ces pièces, ou de leurs remaniements? Si les copistes nous ont volontiers donné et leur nom et divers détails les concernant, il n'en est pas de même

des auteurs. A n'en pas douter les auteurs des pièces du moyen-âge à la versification savante étaient des ecclésiastiques, des clercs ; quand cette versification ne fut plus en usage ce furent encore surtout des clercs qui adaptèrent les anciens mystères ou en composèrent de nouveaux. C'est anonymat même décèle selon moi des prêtres qui ne tenaient pas pour diverses bonnes raisons à mettre leur nom en évidence ; l'auteur paysan n'eût pas montré la même discrétion : témoin Jean Conan composant sa *Geneviève de Brabant*. Mais cela n'exclut pas que souvent des gens du peuple aient pu ajouter au texte des passages de leur invention, et même composer des pièces entières, comme Conan. Et si ces compositions de gens peu lettrés ne sont pas en général ce qu'il y a de meilleur au point de vue littéraire, elles n'en sont pas moins intéressantes au point de vue folklorique.

Nous possédons depuis peu, je l'ai dit, le nom du meilleur sans doute de ces auteurs, Laurent Le Richou, par une note d'un copiste de la *Passion* que j'ai citée plus haut. Sa signature figure sur le registre paroissial de la petite commune de Plounez près de Paimpol, dont il était le vicaire, de 1661 à 1711. C'est tout ce que l'on peut dire de sa vie. M. Le Diberder a supposé avec vraisemblance que c'est peut-être à l'abbaye de Beauport, voisine, que Laurent Le Richou a trouvé les manuscrits de mystères moyen-bretons. La caractéristique de sa versification est l'enjambement. D'après cela, d'après l'allure générale de son style, son éloquence, son lyrisme, sa sensibilité, M. Le Diberder lui attribue diverses autres pièces, dont *Sainte Tryphine et le roi Arthur*, dont nous reparlerons.

La *Vie de saint Patrice* aurait été composée par un jeune clerc « natif du canton », assisté par un Père de l'ordre de Saint-François. Il est vraisemblable que beaucoup de ces pièces ont été remaniées dès le xvii^e siècle ; c'est ainsi que l'on trouve dans plusieurs d'entre elles des traces de l'ancienne versification. P. Le Nestour a signalé nombre de vers à rime interne vers le milieu du xvii^e siècle. On peut également en relever beaucoup dans l'*Antechrist* et le *Jugement polonais, de la Passion du xvii^e siècle* (*Le Grand Mystère de dernier* de la Bibliothèque municipale de Rennes. La *Passion*, d'un manuscrit de la Bibliothèque universitaire de Rennes, qui remonte à celle de Laurent Le Richou, est manifestement une modernisation, avec nombre d'additions et d'interpolations, de la *Passion* du xvi^e siècle (*Le Grand Mystère de Jésus*). On n'y trouve guère trace de l'ancienne versifica-

tion. Mais ce ne peut être qu'un « clerc » capable de comprendre, à peu près du moins, la langue du xvi^e siècle qui a pu entreprendre ce remaniement. Il n'est pas rare, lorsque quelque mot un peu ancien a été gardé par lui, de voir les copistes postérieurs faire des contre-sens et remplacer un mot obscur pour eux par un mot courant qui souvent ne donne aucun sens satisfaisant. Dans cette copie, par exemple, le mot *gouzanv*, souffrir, qui n'était plus compris, est constamment remplacé par *gouzout*, savoir, qui n'a aucun sens dans le passage.

Un des reproches faits par Le Braz aux auteurs bretons est d'avoir manqué d'originalité dans le choix des sujets ; mais ces pièces étant, en principe, toutes d'édification, c'est naturellement aux Ecritures et aux légendes pieuses que s'adressaient leurs auteurs ; et quand une pièce française a servi de modèle à l'auteur breton, celui-ci a su bien souvent faire preuve d'indépendance et d'originalité dans son adaptation. Pour ne prendre qu'un exemple dans le théâtre du moyen breton, l'auteur de la *Passion* a réduit à 5 ou 6.000 vers les 50 ou 70.000 vers du mystère français. On y a vu comme une preuve d'impuissance, de manque de souffle. Je ne suis pas de cet avis : la pièce bretonne, plus ramassée, plus condensée, produit une impression plus forte, et le dialogue émouvant entre Jésus et sa mère me paraît bien supérieur chez l'auteur breton.

Ces auteurs n'ont pas choisi de sujets celtiques ? C'est vrai, pas plus que les auteurs dramatiques français de même époque n'ont pris de sujets français.

Ils ont pris leurs sujets dans les récits des livres de colportage français ? J'avoue que je ne vois pas là sujet à reproche. La question est de savoir s'ils ont fait œuvre de théâtre, ou non ; et le plus souvent leurs auditeurs auraient répondu oui.

On peut distinguer deux sortes de pièces dans la production dramatique bretonne des xvii^e, xviii^e et xix^e siècles : d'une part celles qui sont propres à cette époque, d'autre part celles qui continuent la tradition du moyen breton, et ne sont le plus souvent que les remaniements ou adaptations, en alexandrins, de pièces antérieures.

Il ne faut pas, bien entendu, chercher dans ces dernières, pas plus que dans les mystères français, des règles conformes à un art dramatique qui ne correspondait nullement à ce

que voulaient les auteurs de mystères : il n'y a pas de limite à la durée de l'action, à la multiplicité des lieux, et le merveilleux est le fond même de ce théâtre. Tout s'y déroule avec la même incohérence que dans la vie, les scènes comiques succédant aux scènes tragiques, les détails les plus insignifiants de la vie journalière étant reproduits avec le même souci que des faits importants. Ce souci du détail, de la description minutieuse, que l'on trouvera dans le roman, par exemple, les auteurs français et bretons l'appliquaient à leurs pièces et sans aucun doute les spectateurs s'y intéressaient.

Ainsi dans la *Création du Monde* (1), quand Dieu, après avoir créé l'homme et la femme, crée les animaux, l'auteur nous donne les noms de 150 ou 200 animaux, oiseaux, quadrupèdes, poissons, liste d'ailleurs intéressante pour le lexicographe, et qui devait amuser les auditeurs. Notons en passant que c'était pour l'auteur un tour de force de débiter toute cette nomenclature dans l'ordre voulu par la mesure du vers.

Plus loin nous voyons Tubalcaïn installé dans sa forge. Un client vient commander une hache et une doloire. Ils conviennent de l'heure de la livraison ; Tubalcaïn espère qu'il recevra pour cela une oie ou un agneau. De même Jubal offre à un amateur de musique

« rebec, flûte ou bombarde, qui ont de beaux sons pour ceux qui connaissent l'art. »

Dans *Sainte Anne*, quand Hérode reçoit les trois Rois, il appelle son intendant :

HÉRODE, à son intendant. — Nous devons tous ensemble faire collation, puis nous prendrons notre récréation. Occupez-vous promptement, vous entendez, mon maître d'hôtel, mettez tout en ordre et faites-nous servir, que nous déjeunions ensemble aujourd'hui à quatre rois.

Le MAÎTRE D'HÔTEL. — Sire, votre ordre sera exécuté sans tarder ; Rois et princes, puisque le désire Hérode, mettez-vous à table et faites ensemble bonne chère. Je vous ai servi à boire, et à manger des mets bien assaisonnés, des plus délicats.

HÉRODE. — Allons donc, Messieurs, prenez place.

GASPAR. — Sire pardonnez-nous, vous passerez le premier.

HÉRODE. — Ce serait de ma part une incivilité. Asseyez-vous promptement, ne vous faites pas prier...

BALTHAZAR prenant congé. — Merci de votre bonté et libéralité. Certes, nous voudrions vous rendre la pareille. »

Scène insignifiante, qui contraste avec les scènes d'horreur qui vont suivre.

(1) *Revue Celtique*, t. IX, X, XI.

Dans *Sainte Anne* encore, Elisabeth et la Vierge se confient que leur enfant remue déjà dans leur sein. Et dans les situations les plus tragiques l'auteur parfois fait donner par son héros un conseil au moins inattendu à cet endroit.

Dans *Saint Jean-Baptiste* (1), quand Philippe-Hérode se lamente parce que son frère Antipas lui a ravi sa femme Hérodiade, au milieu de ses lamentations il dit :

« Je vous conseille, jeunes gens, ne prenez jamais une femme jolie, de peur que d'autres ne viennent à vous envier, vous en voyez un exemple sous vos yeux, surtout si vous ne pouvez vous défendre. »

Devant la rivalité de sa femme et d'Hérodiade Hérode dit :

« Un proverbe ancien dit que deux chiens sur un même os ne peuvent jamais être amis ; je le vois confirmé l'ayant éprouvé. »

Comme leurs modèles français les auteurs bretons ont estimé que tout pouvait être mis à la scène : viols, accouchements, meurtres, etc., et cela souvent dans les termes les plus crus. Ce même manuscrit de *Saint Jean-Baptiste*, probablement remanié, sinon composé, par un homme du peuple, est assez curieux à cet égard. Hérode, le père, rongé de lèpre, paraît sur la scène et dit :

« Dans mon corps entier mes boyaux puent, une colique enragée me tourmente, les poux qui me dévorent partout sont aussi épais qu'une fourmière. »

Son fils Antipas l'appelle :

« Vieux pueur radoteur ; là où il serait le mieux serait dans un fossé puant. »

Plus loin :

« Le vieux lépreux est parti ; des gens pleins d'horreur en le voyant, l'ont planté en terre à pourrir. »

Le dialogue entre saint Jean-Baptiste et Hérodiade fourmille en injures grossières :

HÉRODIADE. — Vieil ermite hypocrite, coquin maudit — retourne vite dans tes bois, avec ton vacarme ; d'ailleurs tu ressembles aux bêtes sauvages.

A quoi saint Jean-Baptiste réplique :

« Méchante femme, aveuglée par ton adultère, ta pauvre âme est en

(1) Manuscrit de la Bibliothèque municipale de Rennes.

proie à la lèpre. Tu dis que je suis semblable aux bêtes sauvages : mais toi tu es une charogne comme on en trouve dans les fossés. »

Et quand Hérodiade a entre les mains la tête de saint Jean elle l'apostrophe :

« Ah ! charogne exécrable, maudite et méchante, voici ta langue... que je vais hacher menue avec un couteau ; dans mon cabinet je fendrai la tête en deux, de peur que ne ressuscite le sorcier maudit. »

Les scènes les plus atroces même intéressaient sans doute par leur réalisme des spectateurs à la sensibilité émoussée. Témoin cette scène de *Sainte Anne* (1), le massacre des Innocents :

« Mettez-les tous à mort et je serai bien content ; jetez-les dans les haies de tous côtés à sécher ; Alors laissez leurs mères après eux à pleurer. »

Un soldat à une mère :

« Vous voulez raisonner, tête éventée ; il va mourir que vous criez ou pas ; je vous couperai les deux bras tout de suite si vous ne le lâchez, avec mon glaive tranchant. »

Plein de rage, il tue l'enfant ; à la mère qui se lamente il jette le cadavre de son enfant :

« Allez donc vous promener avec vos histoires ; votre minois est encore jeune, vous en trouverez d'autres ; vous n'aurez plus de peine à donner le sein à celui-ci ; vous ne dormirez pas la nuit quand vous l'entendrez pleurer. »

Un autre soldat à une mère :

« Avec votre fils tout d'abord nous ferons un banquet. »

Un autre :

« Donnez ici votre fils qu'il ait aussi la même salade qu'ont eue les autres sans ail ni sel. »

La tuerie se poursuit pendant plusieurs pages du manuscrit.

Mais les beaux passages des pièces antérieures étaient aussi reproduits, souvent très heureusement, avec de nouveaux accents ; n'eût-il pas été à regretter que des passages comme les suivants n'eussent pas été mis de nouveau à la portée des spectateurs ? Qu'on lise dans la *Résurrection* de Laurent Le Richou les plaintes de la Madeleine : elles débordent de passion, dans une langue d'une harmonie que la

(1) Manuscrit de la Bibliothèque municipale de Rennes.

traduction ne peut rendre. Je n'en citerai qu'un passage. Voici la Madeleine cherchant le Christ ressuscité :

« O Jésus ! mon Seigneur ! mon plus grand amour ! mon maître si débonnaire ! Comment durerai-je, et garderai-je la vie en mon corps avec le souci, le regret et la mélancolie de vous avoir perdu, vous qui étiez si bon pour moi ? Je ne puis m'empêcher de gémir et de pleurer, jusqu'à ce que je vous aie trouvé, ou je ne pourrai rester vivante sur la terre. Mon cœur se fond de gémissement et de peine. »

L'ANGE RAPHAËL vient et dit : Femme, sans honte, dites-moi pourquoi donc vous pleurez et gémez ? Que cherchez-vous ?

MARIE-MADELEINE. — Hélas ! ce n'est pas vous, assurément, que je cherche. Vous n'êtes pas dans mon esprit, et je ne vous désire pas, ni ange, ni rien de ce qui est du ciel, si ce n'est mon vrai maître, le fils du Dieu éternel, celui qui, si je le trouvais, donnerait à mon esprit vraie consolation, rien qu'à le voir. Et il me donnerait joie en échange de mon gémissement. Il n'y a aucune créature, au ciel et sur la terre, qui à la voir me ferait sans conteste oublier ma douleur, ni être consolée dans l'affliction tellement sans remède, à moins que je ne trouve mon seigneur béni ; mon cœur se brise à l'aimer tant. »

Et quand le Christ s'est montré à elle et qu'elle l'a reconnu :

« O mon Seigneur ! mon maître ! mon désir béni ! Je vous reconnais ! C'est vous, tout le désir de mon âme. »

Jésus. — Ne me touche en aucune façon, Marie, avec tes baisers ; mes pieds sont précieux : n'y mets pas ta bouche. »

Un très beau morceau, plein de grandeur, est celui du *Jugement dernier* (1) :

Jésus. — Je suis Jésus, le vrai fils de Dieu, égal au Père en divinité, avec l'Esprit d'amour ce sont trois personnes en un seul Dieu... Si ingrat et si obstiné est le pécheur dans son péché, que je suis décidé à punir ; je n'ai plus pitié de lui.

LA VIERGE. — Jésus, mon fils, je vous supplie de vrai cœur de pardonner ; ayez pitié du pécheur qui est harcelé par Lucifer ; par les mérites de votre passion, mon fils Jésus, mon vrai fils, de tout cœur je vous le demande, regardez-le encore avec pitié.

Jésus. — Hélas, ma mère, ils ne peuvent en aucune façon être pardonnés ; les pécheurs ont été si méchants qu'ils seront damnés à tout jamais.

MARIE. — O mon Jésus, ô mon fils, tournez vers moi vos yeux. Par le mérite du lait de mes seins, aux pécheurs donnez vrai pardon.

Jésus. — Vous le demandez trop tard, ma mère ; la porte de pitié est fermée ; jamais plus ils ne seront pardonnés, ne prenez pas pitié d'eux.

MARIE. — Votre pitié, mon cher fils, doit l'emporter sur le poids des péchés du pécheur. De votre sang une goutte sauverait la nature humaine. »

Jésus refuse encore.

MARIE. — A la Madeleine vous avez pardonné, et au larron quand vous étiez en croix, et moi, mon fils vous me refusez ? Oh ! mon cœur est étonné. »

(1) Manuscrit de la Bibliothèque municipale de Rennes.

Puis Jésus dresse le réquisitoire contre les pécheurs. Les instruments de la Passion paraissent ; à qui sont dues les souffrances que chacun de ces instruments a causées ? Voici ceux qu'accuse la couronne d'épines :

« O gens superbes et arrogants, c'est à cause de vos têtes joliment ornées que la tête de Jésus a été couronnée d'épines ; pour vous, pécheurs maudits, vos chapeaux et vos coiffes, les rubans et les dentelles sur votre robe font à Jésus porter la couronne d'épines. »

Viennent ensuite la lance, les clous, la croix, les fouets, la robe de pourpre, le vinaigre, les crachats qui souillèrent son visage :

Et vous, filles aux cheveux frisés, au visage fardé, entouré de dentelles, à la poitrine découverte pour tenter vos courtisans, hélas ! les cheveux de Jésus furent tirés et il fut même traîné ainsi, et sa barbe arrachée, en punition de votre péché. C'est vous qui êtes cause qu'on cracha sur son visage sacré et béni ; puisque vous n'avez pas fait pénitence, vous serez brûlées à jamais. »

Satan accable les pécheurs en les dénonçant ; l'Ange gardien lui-même les abandonne, et enfin la Terre et le Ciel :

LA TERRE. — Je suis la terre si désolée par le poids, le faix du péché... Vengeance, ô mon Dieu, vengeance, punissez durement à jamais.

LE CIEL. — Les éléments ne pourraient plus supporter leurs péchés... le soleil, la lune et les étoiles demandent vengeance contre eux. »

Paraissent les damnés : ils s'adressent à la Vierge qui ne peut rien pour eux : JAMAIS ? demandent-ils.

La Vierge répond :

« Quand on épuiserait la mer en en tirant une goutte tous les cent ans, quand de ce monde réduit en poussière on retirerait un grain de poussière tous les mille ans, quand on retirerait de la mer bleue un grain de sable tous les cent mille ans, vous souffririez encore des peines dures, quand bien même tout cela serait achevé... »

Jésus. — La porte de pitié est fermée ; allez loin de moi gens maudits, allez, avec la malédiction de Dieu, au feu de l'enfer brûler avec Satan.

LES DAMNÉS. — Adieu donc, Sauveur du monde... adieu parents et amis. Malédiction à toi père, à toi mère ; vous êtes cause de mon tourment et de ma peine ; malédiction à toi, recteur maudit, pour ne pas nous avoir instruits ; malédiction à toi, confesseur ingrat, qui ne nous a pas bien dirigés ; malédiction à vous, maîtres et maîtresses, qui ne nous avez pas corrigés ; malédiction aux déa, aux cartes, aux bals et veillées, au vin et aux gens pervers... Hélas ! Hélas ! brûler sans jamais être consumés dans le feu cruel et maudit ! »

Parmi les œuvres inspirées directement par des œuvres françaises, et souvent simplement traduites, il faut citer celles qui font partie du cycle romanesque, et qui eurent une vogue immense : *Orson et Valentin*, *Huon de Bordeaux*, et surtout

les *Quatre Fils Aymon* ; au XIX^e siècle l'imprimeur Lédan, de Morlaix, en imprima des milliers ; dans mon enfance il n'y avait pas une ferme en Trégor qui n'en eût un exemplaire, et nombreux étaient les chevaux qui portaient les noms de *Bayard* et de *Maugis*. La variété des incidents et des surprises, la vaillance des héros, l'amour, les fées, les sorciers ne pouvaient qu'intéresser au plus haut degré les lecteurs bretons, car ces pièces ont été plus lues que jouées.

J'en viens maintenant à deux œuvres qui appartiennent en propre au théâtre breton de l'époque moderne, *Louis Eunius, ou le Purgatoire de saint Patrice* (1) et *Sainte Tryphine et le Roi Arthur*.

Le sujet de Louis Eunius a été emprunté à un livre du P. Bouillon, *Histoire de la Vie et du Purgatoire de saint Patrice*. Quoiqu'il n'y paraisse pas tout d'abord, l'auteur a prétendu faire œuvre d'édification. Louis Eunius est un jeune gentilhomme qui pendant la première moitié de la pièce s'abandonne à toutes ses fantaisies, vole, viole, tue, enlève de son couvent, avec l'argenterie du couvent, sa cousine Théodosia qui y est religieuse, la contraint à se prostituer, jusqu'à ce qu'elle s'échappe enfin ; il s'engage sous les ordres d'un général français, et met tout seul les Anglais en fuite ; puis, comme il attend son capitaine pour l'assassiner, il voit voler au-dessus de lui un papier sur lequel il y a le portrait d'un mort et une inscription : « Je suis Louis Eunius », et il voit en même temps près de lui une croix et deux flambeaux. C'est un avertissement, un intersigne. Il va se repentir et demander pardon à Dieu. C'est la première journée.

Il part en pèlerin à Rome, et rencontre un prédicateur auquel il se confesse : le pardon ne pourra lui être accordé que s'il va, avec l'autorisation du Pape, au Purgatoire de saint Patrice, en Irlande. Il obtient cette autorisation, se rend en Irlande ; le prieur du couvent où se trouve l'entrée du Purgatoire l'y conduit. Encouragé par les douze apôtres et saint Patrice, il passe par toutes sortes d'épreuves, harcelé constamment par les diables, feu, glace, roue, monstres, pont de glace ; il surmonte, grâce au signe de la croix et à une invocation, tous ces obstacles, et arrive au Paradis ; reçu par saint Patrice il est pardonné et il s'en retourne par le même chemin, retrouve à la sortie saint Patrice et les douze Apôtres ;

(1) Edition G. DORZIN, Paris 1911.

le tonnerre gronde, les murs s'écroulent, il reparait à la porte de la caverne où une procession l'attend et le conduit à l'église. Il fait le récit de son voyage, décide de distribuer ses biens aux pauvres, et reste au couvent comme frère.

Cette œuvre vivante, pleine de mouvement et de naturel, est écrite dans une langue populaire, familière, souvent triviale, et même grossière, surtout dans la première partie; l'auteur n'a pas plus peur des mots que des choses. Dans la seconde partie sont décrits les supplices de l'Enfer qui devaient faire grand effet sur les spectateurs. Voici comment Louis Eunius se présente lui-même au début de la pièce :

« Or çà, mon père est mort, et ma mère et mes frères; la bénédiction de Dieu soit avec eux, il était temps qu'ils meurent! La bénédiction de Dieu soit avec eux; j'ai ma liberté! Mon père était si vieux, déjà il radotait; ma mère, la même chose; si je l'avais crue, je n'aurais eu aucun plaisir en aucune façon au monde. Ils sont tous partis et allés à l'autre monde: les honnêtes gens meurent tout comme les méchants.

J'étais rendu pas eux si sec et si languissant; si je leur avais obéi, je serais maintenant un saint; mais la coutume des vieilles gens est de toujours radoter; je recevais par une oreille et lâchais par une autre. Ce n'est pas par là qu'est maintenant ma fantaisie: les dés, la bouteille et les filles me plaisent; quiconque aura volonté de me trouver, ce sera dans les hôtelleries ou en quelque bordel, ou sur les grands chemins à violer les filles; voilà les endroits où je serai le plus souvent trouvé; oui, j'étonnerai le ciel et la terre en tuant, en volant; je ne chercherai que le mal... »

Voici une petite scène, simple et naturelle. Louis, invité par un sergent royal aux longues moustaches, entre avec lui dans une auberge :

LE SERGENT. — Salut à vous, hôtesse, avez-vous du bon vin?...

L'HÔTESSE. — Eh oui, du très excellent, maître François, je le jure; vous n'en trouverez pas de meilleur dans la ville de Toulouse; montez par là en haut, et je vais vous servir; et un morceau, peut-être, vous aurez aussi à manger?

LOUIS. — Oui, apportez-nous un morceau de côte grillé, car pour votre soupe je n'en demande pas; allons donc, maître François, montez par là dans l'escalier; vos moustaches sont aussi longues que mon doigt.

MAÎTRE FRANÇOIS. — Allons donc, Monsieur, asseyez-vous sans compliment; l'hôtesse est arrivée avec ses regards brillants; la plus belle femme qu'il y ait dans la ville de Toulouse, c'est cette hôtesse, quand il y en aurait dix mille.

L'HÔTESSE. — Voici, messieurs, une pinte de vin clairét, et un morceau délicat d'agneau rôti; je vous servirai sûrement, messieurs, comme vous méritez, et quand il vous manquera quelque chose je vous prie de le dire... »

Les deux compagnons demandent des cartes :

L'HÔTESSE. — Voici des cartes flambant neuves, blanches et belles; excusez, messieurs, que j'enlève la nappe.

LOUIS. — Vous avez raison, hôtesse, mettez le tapis ici; mais vous ne

trouvez pas étrange que je veuille vous embrasser; soyez tranquille, hôtesse, terriblement jolie je vous trouve aussi; et vous n'avez rien de volé, ici?

L'HÔTESSE. — Ce qui est ici, monsieur, n'est pas volé, mais m'est donné à garder avec soin, mais non pas pour vous, car cela est promis, en présence de gens dignes de créance et devant Dieu; car si vous êtes sot, monsieur, je n'en suis pas cause; car vous ne me ferez pas ce à quoi vous avez songé.

LOUIS. — Regarde la salope de mer, comme elle est fière! Si tu veux, proie de la rage mue, tu bouteras ton nez... »

En 1639 parut à Paris un livre du P. Cerizier, intitulé *Les trois états de l'innocence*; c'est de l'un des trois récits de ce livre, *Hirlande ou l'innocence couronnée* qu'un auteur breton a tiré la pièce *Sainte Tryphine et le roi Arthur* (1); *Hirlande* est devenue *Tryphine*, son frère *Kervoura*; *Arthur* est le roi de la Petite Bretagne.

Que l'auteur de la pièce bretonne ait pris au récit français non seulement son sujet, mais l'idée de diverses scènes, il n'y a là, semble-t-il, rien de choquant; ce qui importe est de voir s'il a su en tirer une bonne pièce de théâtre. Ce fut en tout cas le sentiment du peuple à qui elle était destinée, car, au témoignage de Luzel, aucune pièce n'eut autant de succès. C'est un long mélodrame; douce, vertueuse, *Tryphine* est l'épouse d'un roi crédule, *Arthur*, et la sœur d'un ambitieux, *Kervoura*. Celui-ci rêve d'avoir lui aussi une couronne; il va rendre visite au roi d'Angleterre, *Abacarus*, aveugle, rongé de lèpre, qui a une fille à marier; *Abacarus* promet sa fille et son royaume à *Kervoura* si celui-ci peut le guérir. *Kervoura* consulte une sorcière: le roi ne guérira qu'aux conditions suivantes :

« Il faudra vous procurer un jeune enfant, premier né d'un roi... Au bout de six mois vous le saignerez, vous rôtirez ses membres, et les servirez au roi, pour qu'il les mange chair et sang. »

Or *Tryphine* est enceinte; la sorcière dévoile que l'enfant qu'elle porte est un garçon.

Je n'entre pas dans le détail des machinations bien compliquées de *Kervoura*. L'enfant enlevé à sa naissance est sauvé par une intervention céleste et élevé par l'évêque de Saint-Malo. *Kervoura* accuse sa sœur d'avoir tué son enfant et la force à fuir; elle tombe dans un état des plus misérables. Retrouvée par *Arthur* qui la ramène à la cour, elle est de nouveau accusée par son frère qui a suborné de faux

(1) Édition LUZEL-HENRY, 1863; un manuscrit de cette pièce se trouve à la Bibliothèque Universitaire de Rennes.

témoins, dont un faux prêtre ; elle passe en jugement et est condamnée à mourir sur l'échafaud, à Rennes ; la sentence va être appliquée quand paraît le Malouin, qui n'est autre que son fils ; il disculpe sa mère et tue Kervoura en combat singulier.

Arthur est le roi faible et crédule, Kervoura le traître parfait ; le personnage de Tryphine est singulièrement attachant ; l'auteur lui a prêté des accents d'une émotion simple et vraie, dans une forme qui rappelle les passages de la Passion où la Vierge pleure son fils. Aussi M. Le Diberder attribue-t-il cette pièce à Laurent Le Richou ; c'est parfaitement défendable, l'ouvrage du P. Cerizier étant de 1639, et Laurent Le Richou étant vicaire à Plounez dès 1661. L'œuvre est riche en passages intéressants : scènes comiques, par exemple celle du gardien de pourceaux qui se croit beau garçon, aimé des belles, chants des maçons, des matelots, consultations chez la sorcière. Voici les plaintes de Tryphine dans sa prison :

« Je sens mon cœur m'aiguillonner profondément. Mon temps est fini, cela est évident. O Dieu éternel, et vous, Vierge Marie, ne viendrez-vous pas me donner assistance ? Voilà bien longtemps que je suis misérable, et malade ou bien portante toujours accablée de peines nouvelles. Mon Jésus, daignez me faire connaître pourquoi je suis si longtemps en peine et désolation. Quand j'aurais renversé, brûlé vos églises, et profané par méchanceté tous vos sacrements, je croirais que vous auriez encore pitié de moi, en me voyant souffrir tant de misère ; ô roi des étoiles, vous êtes plein de miséricorde, pour les animaux muets vous êtes si bon ! Les oiseaux dans le ciel chantent votre gloire, les poissons dans la grande mer, les insectes sur la terre. Vous donnez à tout plaisir et joie, à cette pauvre femme-ci vous ne donnez que misère ! Pourquoi suis-je si humiliée, si couverte de honte, et condamnée à la mort terrible. Mon Jésus ! Mourir ! Ne savez-vous donc pas ce que c'est que mourir ? Je ne suis pas coupable, mon Jésus, vous le voyez. Et puisque vous êtes un Dieu plein de bonté, pourquoi me laissez-vous en peine, puisque je ne suis pas coupable ? Déjà voilà que je parle comme un folle, puisque je suis cette fois abandonnée par vous, Jésus. Tryphine, pauvre femme, que veux-tu ? Tu te vengeras de ton Dieu même ? Non, mon Jésus, je demande pardon, c'est ma souffrance qui me fait parler ainsi.

L'ange Raphaël lui parle du ciel : Tryphine, courage !

TRYPHINE. — Oui mon Dieu j'aurai du courage. Je souffrirai jusqu'à ce que vous soyez content... Je n'écouterai que vous ; il faut chercher le ciel et oublier la terre ; je vous obéirai, mon maître. C'est vous qui me purifiez et qui enlevez les souillures qui sécrissent mon âme... Mais il y a si longtemps que je suis dans cette prison, abandonnée de tout le monde et brisée par la souffrance. Ah ! je ne reverrai plus mon pays, ni le palais de mon époux, ni les solennités de l'église, ni la moisson au milieu de mes Bretons ! Moi seule je mourrai ! Quand je me regarde, et que je vois à quel triste état est réduit mon pauvre corps, chargé de chaînes comme un animal ! Vierge, venez me soutenir, je vais m'évanouir. »

« Œuvre attachante et vivante, nous dit Le Braz lui-même... Pour la solidité de l'action, la variété des caractères, la richesse de la substance dramatique elle vaut d'être placée très au-dessus de ce que la Bretagne a produit de meilleur en ce genre. »

Dans toutes ces pièces, même les modernes (je veux dire par là celles postérieures au xv^e siècle), le merveilleux est constant, par l'intervention fréquente de Dieu, de Jésus-Christ, de la Vierge, ou de leurs messagers, les anges Gabriel et Raphaël, par les scènes obligatoires des démons, Satan, Belzébuth, et autres, toujours à l'affût des faiblesses des hommes. Les diableries, comme dans l'ancien théâtre français, apportent à la fois un élément de terreur et un élément comique, par leurs remarques plaisantes, peu charitables, et aussi leurs gambades. Voici, dans *Louis Eunius*, le récit que Belzébuth fait à Satan de son expédition sur la terre :

LE VIEUX SATAN. — Et vous maintenant, Belzébuth, qui êtes capitaine, vous êtes depuis longtemps aussi parmi les Français ; contez-moi votre affaire, ici, en langage bref ; il me faudra rendre compte à notre grand maître Lucifer.

BELZÉBUTH. — Vous raconter d'un mot bref ? quand je serais d'ici à huit jours à conter les affaires des Français depuis que je suis avec eux, ce ne serait pas suffisant, il n'y en aurait pas le tiers ; j'ai supprimé net, cette foi-ci, leur loi ; les prêtres sont devenus si intéressés, ils sont maintenant pires que ne le sont les Juifs ; une partie d'entre eux tient ménage, a bétail et chevaux ; une autre partie met de l'argent dans le commerce du blé, que l'on emporte de France aux pays étrangers... Tout ce qu'il y a de mauvais vices inventés en enfer, on les exerce en France, à chaque heure et à chaque moment : l'usure, la gourmandise, et la vanité, et le commerce infâme de la lubricité, l'affront, la ruse ; et tous sont intéressés ; il n'y a ni poids, ni mesure, ni conscience au monde. Les riches sont voleurs et affronteurs, ils ne cherchent que le moyen de gruger les pauvres ; le pauvre, quand il trouve le moyen, saisit avec ses deux mains ; voici là deux chiens à ronger l'os. Les jeunes partout, gonflés de vanité, il y a lieu de rire pour qui les considérerait ; les hommes, la tête tondue, qui portent moustaches ; sous leurs deux aisselles sont leurs culottes, faites à petit pont ; ...les filles, en percale, la tête couverte de dentelle, une colinette frisée à trois rangs à leur cou, leur jupe au milieu du dos, sur quatre crochets, et nombre d'artifices pour décider les hommes. Nombre de canailles j'ai enrichi ; et beaucoup de gentilshommes sont pauvres comme des rats ; dans le proverbe il est dit : le pauvre, quand il s'enrichit, se gonfle en vanité et devient diable... »

Dans la *Destruction de Jérusalem* (1) une scène horrible est bizarrement traitée par l'auteur. Il était dit qu'éprouvée par la famine Jérusalem verrait les mères dévorer leurs enfants. Josèphe dans son *Histoire des Juifs* relate le fait comme s'étant produit. L'auteur breton a imaginé de faire

(1) Manuscrit de la Bibliothèque municipale de Rennes.

porter par l'ange Gabriel à une mère, une princesse, l'ordre de Jésus de tuer et de manger son enfant pour accomplir la prophétie.

Le Braz a bien montré que l'une des originalités du théâtre breton a consisté dans l'importance donnée à la mort. L'*Ankou* en est la personnification masculine, et dans ces mystères on la voit constamment à l'œuvre, comme dans la vie.

Les anachronismes ne préoccupent pas les auteurs, même ceux, semble-t-il, qui s'en rendaient bien compte. C'est ainsi que dans *Sainte Tryphine*, dont l'action se passe au *vi^e* siècle, Arthur parle de son artillerie ; dans une représentation des *Trois Rois*, saint Joseph fumait la pipe, et la Vierge offrait des dragées à l'Enfant Jésus.

Le comique, nous l'avons vu, avait sa place dans toutes les pièces bretonnes. Aussi le théâtre comique est-il à peine représenté par trois pièces dont une seule semble avoir été vraiment populaire. C'est la *Vie de Mallargé*, de *Tristémine sa femme et de ses enfants*. *Mallargé* c'est le nom breton du Mardi-gras, farce amusante, pleine de vie, mais qui, dit Le Braz, qui l'a longuement analysée, a dû être faite d'après un modèle français.

Je ne vous ai pas encore parlé de morceaux qui font cependant partie, obligatoirement, de toute pièce bretonne : les *prologues* et les *épilogues*. Les prologues sont destinés à saluer l'assistance, à réclamer son attention, et surtout à donner aux spectateurs un résumé de la pièce ou de la journée que l'on va jouer ; car il y a souvent un prologue au début de chaque journée et même de chaque acte. Certains ont voulu varier la monotonie du prologue. Ainsi dans celui de la 2^e journée de *Sainte Tryphine* une demoiselle arrive sur une haquenée. Elle s'étonne de voir tant de gens assemblés ; que va-t-on faire ? Elle est pressée et ne peut rester là longtemps ; pourrait-on satisfaire sa curiosité ? Très galamment le prologue expose ce qui va être joué.

L'*épilogue* servait à demander à l'assemblée d'être indulgente pour les fautes commises, et à faire appel à la générosité de l'assistance, pour que la troupe pût faire un peu de bonne chère. Puis venait l'*adieu* pendant que les quêteurs circulaient, adieu dans lequel le récitant offrait un bouquet aux divers groupes d'assistants. Ce qu'était ce bouquet, vous le voyez, par exemple, dans l'*adieu* de *Sainte Tryphine* :

« Pour vous dédommager de votre peine, je veux offrir un bouquet à chacun de vous ; je les ai cueillis dans le jardin d'Eden, car vous savez tous que je n'en ai pas d'autre. Aux prêtres sacrés, qui ont été choisis par Dieu, de tout rang et de toute condition, pour nous conduire au ciel, je donne pour bouquet les pécheurs, puisqu'ils sont nos pasteurs et nos gardiens. Puis aux gentilshommes, aux gens en dignité et aux nobles (puisque nous avons l'honneur de parler devant eux), je donne pour bouquet la couronne d'épines que porta notre Sauveur, pour nous racheter de l'enfer. Puisse-t-elle piquer leur cœur et leur âme, et les rendre ardents pour la défense de la foi et le maintien du bon ordre parmi les chrétiens, pour qu'ils soient toujours les fidèles serviteurs de Dieu. »

Il s'adresse ensuite aux époux chrétiens, aux jeunes gens, aux jeunes filles, et en s'excusant de son peu de talent, il dit modestement :

« Je ne suis qu'un simple fournier du bourg de Pluzunet, léger de science et mince d'esprit. »

Je ne m'étendrai pas longtemps sur la langue de ces mystères ; elle est toute farcie de mots français. Manifestement les auteurs ont abusé de l'emprunt ; il leur arrive même d'accoupler bizarrement le mot français et le mot breton de même sens : dans la *Vie de Saint Jean-Baptiste* on trouve fréquemment *cependant-kouskoude*, *entraillou* à côté de *bouzellou*, et bien d'autres. L'emprunt était sans doute leur façon de créer pour la tragédie une langue spéciale, noble. Je ne veux pas les défendre ici, mais ils ne faisaient qu'employer des mots dont avaient abusé les traducteurs en breton, de livres de piété, du catéchisme, et tous les prédicateurs ; par suite le public les comprenait. Mais — et c'est là chose importante — leur syntaxe reste purement bretonne, comme naturellement leur morphologie, et ce sont la morphologie et la syntaxe qui font l'originalité d'une langue. Trop de puristes ne voient cette originalité que dans les mots : c'est une grande erreur, et certains d'entre eux pourraient surveiller leur syntaxe. Remarquez d'ailleurs que si les Bretons emploient trop souvent dans leur breton des mots français, par contre ils appliquent souvent à leur français la syntaxe, la construction bretonne : ce qui ne peut que démontrer une fois de plus la nécessité d'éclairer chacune des deux langues par l'autre.

Que pouvaient être les représentations de ces pièces, puisque ceux qui auraient pu les diriger utilement, surtout les membres du clergé, comme au *xvi^e* siècle, ou bien leur étaient hostiles, ou bien le plus souvent n'osaient pas manifester trop ouvertement leur bienveillance. Les prologues et épi-

logues font souvent mention de la présence d'ecclésiastiques dans l'assistance, parfois aussi de leur absence. Dans l'Épilogue de la *Destruction de Jérusalem*, par exemple, on lit :

« Messieurs les prêtres, vous êtes les chefs de l'Eglise ; si vous aviez été ici je crois que vous n'eussiez pas été fâchés de voir développer cette belle histoire comme elle l'est ici. — Messieurs les gentilshommes, et vous Mesdames, puisque vous m'avez fait l'honneur de venir nous entendre, je vous prie du fond du cœur de nous excuser de ne pas vous avoir donné plus de satisfaction. »

L'abbé Le Goff nous apprend qu'à Plescop, dans le Morbihan, en plein XIX^e siècle, on annonça en chaire le refus des Pâques à quiconque jouerait la tragédie ; il se trouva assez de paroissiens pour passer outre. Luzel raconte qu'une défense du même genre faite à Plouaret, dans son enfance, n'eut pas plus d'effet, mais ses parents l'empêchèrent d'assister à la représentation. Un jour, à Pluvigner, la troupe était prête à représenter les *Trois Rois* dans une grange, quand parut le maire qui mit dehors toute la Sainte Famille et les rois d'Orient.

Tout cela rendait encore plus difficile la tâche des acteurs. La troupe se composait d'artisans ou de paysans qui habitaient souvent assez loin les uns des autres ; que pouvaient être les répétitions ? Le Braz nous donne la composition d'une troupe de Pluzunet vers 1860 : une dizaine de cultivateurs, deux cordonniers, deux tailleurs, un maçon, un tonnelier, un châtreur de porcs. Pas de femmes. Les rôles, copiés, étaient distribués à chacun des acteurs qui les apprenaient à leurs moments de loisir. Quant aux costumes ils étaient aussi variés que le permettaient les ressources locales. Luzel a laissé le récit d'une représentation de *Sainte Tryphine* à Pluzunet en 1878. Empruntons-lui quelques détails. La scène était une estrade d'un mètre de haut, composée de planches de sapin reposant horizontalement sur des barriques et des chevalets, sur une longueur d'environ quinze pas et huit de profondeur. Quand le souffleur rencontrait dans son manuscrit le mot *scène*, il criait *scène toute*, ce qui provoquait une ronde endiablée de tous les acteurs, au son de la musique, composée ordinairement d'une clarinette ou deux avec un tambour de basque, ou bien encore d'un biniou, d'une bombarde et d'un tambour de basque. Ce n'est pas ce qui amusait le moins le public. Le prologue s'avancait au bord de la scène, escorté de deux camarades qui tenaient chacun une épée nue

au port d'arme. Ils saluent le public, le prologue déclame sur le ton de mélodie traditionnelle les quatre premiers vers ; après quoi il salue en se découvrant ; ses deux acolytes saluent de leurs épées, puis ils se portent ensuite au centre de l'avant-scène, où la même cérémonie recommence, puis à droite, et ainsi de suite jusqu'à épuisement du monologue. Le roi Arthur portait une couronne de carton doré, un large manteau blanc parsemé d'étoiles et de fleurs de lys d'or, et un sabre de cavalerie. La reine Tryphine était coiffée à la manière des paysannes de Lamballe, et portait une robe noire et un châle de noce d'artisan. Le roi Abacarus portait une couronne de carton doré, un pantalon blanc, une chemisette blanche. Kervoura avait, au grand complet, un uniforme de sapeur-pompier de la ville de Paris. Pour le reste, on avait mis à contribution tous les uniformes de matelots et de soldats de la commune. Les places sur la scène coûtaient 0 fr. 25, ailleurs 0 fr. 10. La recette du premier jour fut de 95 fr., celle du second jour, pluvieux, de 60 fr. Malgré une pluie battante qui dura environ un quart d'heure personne ne bougea et les acteurs continuèrent à jouer, avec des parapluies à la main. Les spectateurs n'étaient pas choqués de voir des hommes traverser la scène, la pipe à la bouche, pour porter aux acteurs dans les coulisses quelque pièce d'habillement, ou des petits enfants s'échapper des bras de leurs mères, avec une tartine de pain beurré, pour s'aller jeter dans les jambes de leur père déclamant son rôle.

Dans l'*Avis* qui précède la pièce, l'éditeur de la *Vie des trois Rois* en dialecte de Vannes, de 1745 (1), s'élève contre la manière ordinaire de représenter la pièce :

« Ce qui empêche le pauvre peuple de profiter de la force sainte des *Trois Rois* (quoi qu'il soit bien faible le bien que l'on retire du théâtre), c'est d'abord qu'il y a dans la bande des acteurs une fille, ou, ce qui est aussi mauvais, un homme déguisé à la façon de la Vierge Marie, et un garçon pour représenter l'Enfant Jésus, l'un et l'autre plus semblables à tous égards à la canaille qu'à des honnêtes gens. La seconde raison, c'est qu'ils dansent, hélas, en exposant devant les yeux le mystère d'amour de l'incarnation. Quoi ! les trois Rois, saint Joseph, les anges, la Vierge, Jésus-Christ !... J'en frémis... Ma plume même d'horreur refuse d'écrire. La troisième raison c'est qu'on voit cette bande de canailles-là s'enivrer avec l'argent des bonnes gens et peut-être se battre, donner une soule aux hommes de deux ou trois paroisses, et une danse générale à la jeunesse... Je convie les Recteurs, les Confesseurs, les prêtres, les pères, les mères et les maîtres à huer, à poursuivre, jusqu'aux coups, quiconque jouerait encore la vie des *Trois Rois* avec ces modes épouvantables là... »

(1) *Revue Celtique*, VII, p. 324.

Suivent des détails pour la représentation : la Vierge et l'Enfant Jésus seront représentés par des statues en plâtre ou en bois. Hérode aura

« une chemisette bordée d'or, des culottes, des bas, des souliers de cuir blanc, des gants jaunes, un beau sabre, avec un ruban ou lacet de soie vert; une cravate de toile, une robe de chambre dont les manches seront troussées jusqu'au coude; un bonnet de chambre vert avec trois boutons d'or sur le sommet, et une couronne de fer blanc sur le bord; ses cheveux ramassés bien clos, un bâton royal ou sceptre jaune dans sa main droite. »

Suit la description très minutieuse des costumes des autres acteurs.

Les costumes n'étaient pas sans doute souvent aussi soignés dans les représentations populaires; d'Arbois de Jubainville rapporte que

« le rôle de la Vierge aurait été joué par un paysan qui avait simplement et pour tout costume mis sur ses habits une chemise de femme; il n'avait même pas quitté son chapeau à larges bords. »

J'ai moi-même assisté en 1878 ou 1879, donc vers le temps de la représentation de *Sainte Tryphine* décrite par Luzel, à la représentation d'une pièce dont je n'ai gardé que quelques souvenirs (j'avais alors 4 ou 5 ans); ce qui me frappa le plus, ce fut de voir un rôle de femme (de Mme Putiphar, je crois,) tenu par un homme barbu, ou mal rasé, qui avait une coiffe et un grand châle comme on en porte au pays de Tréguier, et aussi les rondes pleines d'entrain auxquelles de temps en temps se livrait la troupe.

La sobriété n'était pas toujours la vertu dominante des acteurs; l'abbé Le Goff rapporte qu'à Hennebont, comme le peuple était déjà assemblé et attendait l'ouverture du feu, le prologue vint annoncer que saint Pierre n'était pas en état de tenir son rôle : il avait trop bu.

Tout ce que j'ai dit a pu vous montrer dans quelles conditions difficiles et souvent misérables ce théâtre breton dut vivre. Il a fallu la ténacité bretonne, jointe à une passion peu commune des acteurs et du public pour la scène, pour lui permettre de durer jusqu'à notre époque. Il a vécu surtout sur le fonds des anciens mystères, renouvelés au XVII^e siècle; l'apport des siècles suivants ne fut pas considérable; les auteurs lettrés s'y intéressant étant devenus de plus en plus rares, on ne pouvait plus que copier et recopier encore les vieilles tragédies. A la fin du siècle dernier ce théâtre a fini

par s'éteindre, et il ne viendrait à l'esprit de personne de chercher à le ressusciter dans sa forme ancienne. Mais la forme dramatique est si bien dans le génie du peuple breton qu'il ne pouvait pas ne pas être remplacé. Au XX^e siècle, dans les années qui précédèrent la guerre de 1914, un théâtre populaire religieux fut créé, avec un plein succès, par l'abbé Le Bayon à Sainte-Anne-d'Auray. Depuis, diverses pièces de valeur ont paru, qui font honneur à la langue.

Il me paraît intéressant, en conclusion de cette étude rapide sur le théâtre breton, de mettre en regard du jugement de Le Braz, qui peut paraître trop sévère, celui justement de l'un de ces dramaturges bretons modernes, le meilleur de l'avis de beaucoup, Tanguy Malmanche, dans son Introduction à *La Vie de Saladin* :

« ...Le breton possède un théâtre. Il en eut un surtout. Quel fut cet ancien théâtre breton ?

De ce qu'il était un théâtre de plein air, donnant ses représentations sur de rustiques échafauds, on n'y a vu qu'un théâtre paysan. Il fut plus que cela; plus même qu'un théâtre populaire, ou alors, populaire aux deux sens du mot : fréquenté du peuple et aimé de tous. Nous savons, par les excuses et bouquets qui terminaient les représentations, que celles-ci comptaient, parmi leurs fidèles, des gens de toute qualité; nous savons également que, jusqu'à une époque relativement récente, les spectateurs notables prenaient place sur la scène même, comme les gentilshommes au temps de Molière. L'ancien théâtre breton, avec ses mystères et ses tragédies en plusieurs journées, ne fut donc autre chose qu'un attardement, jusqu'au siècle dernier, du théâtre français du moyen-âge.

Et que fut ce théâtre ?

« Mélancolique » et « falot », nous dit M. Anatole Le Braz, en conclusion de la magistrale étude qu'il a consacrée à l'ancien théâtre breton. M. Le Braz, homme de lettres et philologue, n'a-t-il pas étudié ce théâtre un peu à la façon dont on examine ces vieux albums où figurent, en des daguerréotypes jaunies, les portraits de famille ? « Quoi, c'était mon aïeul, ce phénomène à l'in vraisemblable toupet ? — Comment, ce monsieur à crinoline a pu réussir à trouver un mari ? » Et pourtant tous deux furent jeunes et ardents; ils s'aimèrent et se trouvèrent les plus beaux du monde. Ce qui montre combien il est difficile de juger exactement les êtres, quand on se trouve placé en dehors de leur époque et de leur ambiance. En prétendant retrouver ce qui fut un organisme plein de vie et rayonnant de santé dans de lamentables vieux cahiers « à l'odeur cadavérique », M. Le Braz n'a-t-il pas pris l'ombre pour le corps, la cendre pour le feu, et minuit pour midi ? Ou, tout simplement, n'a-t-il pas confondu le théâtre avec la littérature dramatique ?

Car la valeur dramatique est une chose, et la valeur théâtrale en est une autre. Ce qui reste d'une pièce, sur le papier, c'est sa valeur dramatique, valeur absolue, indépendante de l'époque et de la langue. Tandis que sa valeur sur la scène est la valeur théâtrale, essentiellement variable en fonction de deux facteurs qui s'appellent l'interprétation et le public. Le criterium de la valeur dramatique, c'est le jugement des littérateurs. Le criterium de la valeur théâtrale, c'est le jugement du public, autrement dit, c'est le succès...

Ainsi le théâtre breton fut du théâtre, pour des spectateurs qui

n'étaient pas des professeurs de littérature française. Cette communion intime entre la pièce, les acteurs et les spectateurs ; cette combinaison qui est le secret du chimiste, ce liant qui est le tour de main du maçon, cet on ne sait quoi, ce rien et ce tout, exista. Ces rôles recopiés religieusement à la chandelle, par les mains gourdes d'artisans et de laboureurs, d'autres laboureurs et d'autres artisans les incarnèrent si absolument, qu'ils les déclamaient encore sur leur lit d'agonie. Ces pièces, les spectateurs les vivaient si intensément, que, dans les moments dramatiques, certains s'évanouissaient. Nous lisons, dans les *Derniers Bretons*, qu'une femme devint folle. Notoirement, Souvestre exagérait. Mais supposons seulement qu'elle ait eu les « sangs tournés » pendant vingt-quatre heures : quel est le directeur d'à présent qui ne ferait pas un pont d'or à l'auteur capable de lui assurer un pareil résultat ?

L'ancien théâtre breton fut un vrai, un grand, un magnifique théâtre. Et ceci dit, je concède qu'il n'a pas de littérature dramatique. Est-ce à dire qu'il n'en reste rien ? C'est à voir. Pour moi, il me fait penser à ces fioles de médicaments qu'on retrouve en rangeant les armoires. La drogue est éventée, mais la formule est toujours bonne... »

Je voudrais vous avoir montré dans cette conférence qu'en effet le théâtre breton des siècles passés avait aussi une valeur dramatique certaine, et qu'on pourrait y trouver peut-être les plus belles pages de la littérature bretonne.

La peinture en Bretagne au cours des XIX^e et XX^e siècles

par M. R. DUPOUY

Professeur honoraire

(Conférence donnée le 6 Février 1944)

LA PEINTURE EN BRETAGNE AU COURS DES XIX^e ET XX^e SIÈCLES

I

Il y a un siècle que la Bretagne s'est fait sa place aux Expositions de peinture, une place dont elle a lieu d'être fière. Les artistes qui la lui ont assurée ne sont pas tous Bretons, il s'en faut ; mais il en est peu qu'elle n'ait en quelque sorte naturalisés, ayant pour cela des sortilèges d'une efficacité merveilleuse.

Un siècle ? Oui, assez exactement. C'est en effet vers 1840 que la chose a commencé. Dans sa recherche de la couleur locale, le Romantisme se devait de favoriser le Régionalisme. La Région, chez nous, avait d'ailleurs pris les devants, avec les Brestois Nicolas et Pierre Ozanne, à qui la Bretagne autant que la Marine doit tant de bons croquis de ses ports. Si je leur adjoins le Guingampois Valentin, ce n'est point certes pour les scènes de la mythologie ou de la Bible entre lesquelles son pinceau se partagea équitablement, mais pour ses illustrations du *Voyage dans le Finistère*, de Jacques Cambry.

L'époque n'était pas clémente aux purs artistes, et Valentin, ancien élève de l'École française de Rome, avait été trop heureux de trouver un poste mal rétribué de professeur de dessin à l'École centrale (ci-devant collège) de Quimper. Levot, dans sa *Biographie bretonne*, nous a conservé les extraits d'une lettre qu'il écrivait à un représentant en mis-

sion à Brest en vue d'obtenir une augmentation de traitement. Nous y lisons : « Le citoyen Cambry va jusqu'à demander le pain et la viande en nature, ce qui vaudrait infiniment mieux... On ne peut rien avoir ici pour des assignats. » C'est une situation que tout professeur de dessin ou d'autre chose, et bien des gens qui ne sont professeurs de rien du tout, sont en état de comprendre aujourd'hui. Mais passons.

Valentin eut pour successeur au collège de Quimper son ami et beau-frère Perrin. Enfant de Rostrenen, Perrin avait étudié son art à Rennes et à Paris. En dehors de ses cours, il faisait, comme son devancier, des tableaux d'église. Mais il s'amusait aussi à croquer des paysaneries de la région quimpéroise, et cela le conduisit aux dessins de la *Galerie bretonne*, laquelle ne fut publiée qu'après sa mort, en 1838, pour être rééditée en 1843 sous un titre nouveau et plus juste, celui de *Breiz Izel* : car ses modèles étaient tous de la Basse-Bretagne, et plus spécialement de la Cornouaille, dont Quimper était la capitale depuis 1200 ans, avant de devenir au XIX^e siècle la capitale bretonne de la peinture.

Ainsi une œuvre d'art qui est aussi un document historique se trouve à l'origine de l'ère picturale que j'entreprends de parcourir avec vous. Est-il excessif de lui en attribuer pour une large part l'orientation générale ? Il ne faut pas surfaire cette œuvre. Mais il y a deux choses qu'on peut lui accorder : l'une, c'est qu'elle était la première où s'affirmât l'intérêt artistique des costumes bas-bretons ; l'autre, qu'elle était la première aussi à présenter notre pays dans la réalité quotidienne de sa vie rurale, dans le décor agreste de la chaumière, du courtil et du champ, dans les scènes pittoresques, attendrissantes, humoristiques dont le village est l'humble théâtre, et qui se réfèrent presque toutes à ce que l'on appelle — pourquoi exactement ? je l'ignore — la peinture de genre. Cette peinture de genre est celle qui longtemps a le plus fleuri en Bretagne : plus que la peinture d'histoire, même si l'histoire s'annexe la légende, plus même que le pur paysage ou la pure marine. Cela ne tient-il pas, justement, à l'existence d'un costume à part, qui confère à ces différentes scènes une saveur d'exotisme ? Il n'y a plus rien de banal, avec ces grandes coiffes et ces tabliers rayés, avec ces larges feutres et ces *bragou braz*. Feuillotez, pour vous en convaincre, le costumier breton de Lalaine, publié une dizaine d'années après *Breiz Izel* : les figures, du moins

celles des femmes, y sont assez fades, mais l'habillement relève cette fadeur. Sous le pinceau de vrais artistes, il devait faire merveille. Honneur à ce bon Perrin de leur avoir donné modestement l'exemple !

II

Sortons un instant de la peinture. Voici un fait, ou plutôt un ensemble de faits — d'ordre littéraire cette fois — sans lesquels l'exemple de Perrin n'aurait pas été bien opérant. Chateaubriand et Lamennais, ces guides incontestés des Lettres françaises au XIX^e siècle, étaient des Bretons, et nul ne prétendra que la Bretagne soit absente de leur œuvre, encore qu'elle ne s'y affiche pas. Auparavant, et certes avec moins d'éclat, avait paru le *Voyage dans le Finistère*, déjà nommé, réédité à l'époque romantique par Fréminville d'une part et par Souvestre d'autre part, lequel Souvestre est aussi l'auteur du *Finistère en 1834* et des *Derniers Bretons*. Une Académie Celtique était née presque avec le siècle, un *Lycée armoricain* venait de se fonder à Nantes, une pléiade d'archéologues à particule faisait grand bruit autour des mégalithes de Carnac, de Locmariaquer et d'ailleurs. Une autre pléiade, composée de poètes, ne se laissait pas ignorer, et son étoile la plus brillante, la Nantaise Elisa Mercœur, était en passe de rayonner sur Paris et sur toute la France, lorsqu'elle s'éteignit prématurément. Et, soudain, ce chant de flûte paysanne, un peu grêle, mais frais et pur, si pur que tout fit silence un moment pour l'écouter : *Marie* — la *Marie* de Brizeux. Huit ans après, la fanfare du *Barzaz-Breiz*, saluée de tous, bretonnants ou non.

Autre chose : entre 1830 et 1850 environ, des écrivains étrangers à la Bretagne y poussent leur pointe ou en font le tour. C'est là un fait nouveau. Auparavant on la visitait quelquefois : pour ses fortifications, comme Dubuisson-Aubenay ; pour le rendement de ses terres, comme Young. On allait, comme Mme de Sévigné, voir à Lorient l'entrepôt de la Compagnie des Indes ; ou à Brest, comme l'empereur Joseph, regarder l'Arsenal et la flotte du Ponant. Mais voici qu'une poussée de curiosité conduit des amateurs à ses églises, à ses châteaux, à ses paysages, à ses habitants. Balzac en 1828, Michelet en 1831, Maurice de Guérin en 1833, Victor Hugo en 1834 et 1836, Mérimée en 1835, Stendhal en 1837, David d'Angers en 1844 et Jules Janin la même année, Flaubert et

son ami Du Camp en 1847 prennent le chemin de ses champs, de ses grèves, de ses ports.

Ce ne sont pas tous des admirateurs ardents. Quelques-uns nous paraissent même bien injustes pour notre pays. Michelet y voit de la tristesse, de la laideur et du chouan plus qu'on ne pourrait croire. Mérimée condamne notre granit, trop noir, selon lui, comme pierre à bâtir, trop dur pour le ciseau du sculpteur. Notre ciel ignore le soleil, notre langue lui racle le gosier, et il écrit à Requien, son ami provençal : « Impossible de toucher sans pincettes les personnes du sexe. » Victor Hugo insiste sur la crasse bretonne, dont il trouve le plus bel exemple à Pontorson, qui est en Normandie. Ce serait le cas de livrer à vos réflexions cet aphorisme d'un peintre qui me le formulait sur la grève de Saint-Guénolé : « Il n'y a pas de pittoresque sans crasse. » Notons que Mérimée, si féru de netteté en Bretagne, bravait la vermine en Espagne, et y acceptait pour compagnon (ce sont ses propres termes) « le plus gros cochon de l'Andalousie ». Par quel miracle à rebours ces fiers ennemis des philistins se montraient-ils chez nous si bourgeois ?

Les peintres, moins dégoûtés, n'ont pas craint de nous arriver de plus en plus nombreux par les voies que les écrivains leur avaient ouvertes. Ils ont fondé en Bretagne de vraies colonies. Barbizon, dans la forêt de Fontainebleau, a eu son école : notre Pont-Aven aussi — nous en reparlerons. Mais, avec ou sans école, que de Pont-Aven ont accueilli ces colons de l'Art ! Petites villes et bourgades de l'intérieur, généralement avec un peu d'eau courante ou stagnante à proximité ; Rochefort-en-Terre, par exemple, hanté par le spectre de la chouannerie, Le Faouët près de la haute Ellé, Huelgoat entre sa forêt et son lac, Bannalec parmi ses genêts et ses chênes. Villes confluentes jusqu'ou le flot remonte, telles que Quimper et Quimperlé, Morlaix, Auray, Pont-Croix, mêlant le sel des mers à la douceur de leur parure agreste. Mais surtout les ports de la côte, et les ports de pêche plus que les ports marchands, quand ils ne sont pas les deux à la fois : Saint-Malo et Cancale, Le Croisic et Pornic, Paimpol, Ploumanac'h, Roscoff, ceux du Cap-Sizun, ceux de la région bigouden, ceux de l'Armor vannetais, mais surtout les ports sardiniers de la Cornouaille avec leur pittoresque mouvement de la saison de pêche, Camaret, allongeant son sillon protecteur jusqu'à sa Notre-Dame de Rocamadour et sa Tour Vau-

ban ; Douarnenez serrant ses ruelles « monte-au-ciel » entre la digue de Rosmeur et la flèche de Ploaré ; Concarneau mirant dans une eau quasi-vénitienne les vieilles pierres de ses remparts et les vives couleurs de sa flottille. Enfin, pour les vaillants que n'effraie pas le mal de mer, Belle-Ile, Sein, Quessant, Bréhat.

Dans l'attachement de ces artistes à la Bretagne, il ne faut pas négliger les petites raisons. Sans être tous des bohèmes, il n'est pas fréquent qu'ils soient très rentés, et la peinture est pour plus d'un un métier coûteux. Pas très riche elle-même, la Bretagne (je parle d'une Bretagne vieille au moins de cinquante ans) se trouvait au niveau de leur médiocrité peu dorée. Ils pouvaient pendre à son vestiaire le tricot, la vareuse et les sabots de cuir ou de bois qui, en ménageant leur porte-monnaie, leur conférait encore une allure d'indigènes bien faite pour leur agréer. Bonne hôtesse, elle leur dispensait au plus juste prix la chambre et le couvert, acceptant même de se faire payer en monnaie de peintre, c'est-à-dire en peinture, le beurre et le cidre à volonté, le poisson et le gibier bretons. Nos auberges de ce temps-là étaient vraiment d'une modération exemplaire. Je me souviens d'une Pentecôte passée à Pont-Aven, vers 1900, à l'hôtel Gloanec, qui a sa place marquée, comme l'hôtel Julia, dans les annales artistiques de la Bretagne : la pension y était de 4 francs par jour. « Le croirez-vous, races futures ? »

III

Comment s'y prendre pour présenter les mille et un peintres dont la simple équité voudrait que fût dressée la liste ? Véritablement « ils sont trop ». Je préfère (et j'aime à me dire que telle est aussi votre préférence) choisir dans le nombre non pas tous les plus éminents peut-être, mais quelques-uns des plus représentatifs. Si j'en omets qui vous soient particulièrement chers, veuillez ne pas prendre cette négligence pour du dédain. Il en est aussi que j'aime beaucoup, que j'ai connus et dont je ne parlerai pas, parce que la chose qui me semble importer ici, ce n'est pas d'être complet (et comment l'être ?), mais de faire sur quelques exemples quelques observations d'une portée générale, d'aboutir à quelques vues d'ensemble sur la Peinture et sur la Bretagne, sur les bons rapports qu'elles ont entretenus entre elles depuis l'époque de Louis-Philippe jusqu'à notre temps.

Ce ne sont pas des Bretons, ce sont deux Parisiens que nous trouvons au début de cette histoire de cent ans. Je ne compte pas Penguily pour l'un des deux. Né à Paris, on peut le dire Breton : mais Penguily était surtout un peintre d'histoire, qui s'est, il est vrai, attaché de préférence à la Bretagne chevaleresque et médiévale. Or, quand il peint, par exemple, le *Combat des Trente*, l'épisode a beau être breton, les armes et armures (armoiries exceptées) sont de n'importe où, et, si l'affaire se passait en Bourgogne, le tableau n'en serait guère changé. On dira qu'il en irait de même, si l'on peignait des paysans bretons du XIV^e siècle. Car leurs costumes en ce temps-là n'étaient pas plus différenciés que ceux des bourgeois, et il faut pousser un peu loin la candeur pour travestir en glaziks les contemporains de Nominœ.

Nos deux Parisiens étaient deux frères, Adolphe et Armand Leleux. Un nom à retenir, bien qu'il ne soit pas retentissant. Ils ont fait en Bretagne œuvre d'initiateurs. Bons peintres au demeurant, avec un vif sentiment du pittoresque rural. Devant leurs scènes de village, un peu roussies par la patine et peut-être par le bitume qu'ils mettaient dans leurs couleurs, devant *La Noce bretonne*, par exemple, qui se trouve au musée de Quimper, il faut se dire, même si leur art semble démodé, qu'elles inaugurent une tradition. Exactement, cette tradition date de 1839, de la *Scène bretonne* qu'Armand Leleux exposa au Salon de cette année-là. Quelques années plus tard, ils passèrent de la Bretagne à l'Espagne, non sans esprit de retour. Ainsi, plus justes que Mérimée, ils allaient de l'une à l'autre naturellement, ne faisant pas entre elles de différence majeure, se bornant à chercher ici ou là-bas les nuances diverses d'un même exotisme. A leur exemple, des peintres qui rêvaient peut-être de modèles italiens comprirent que le plus joli chevrier des Abruzzes ne dépassait pas en intérêt tel adolescent de nos fermes, comme celui qui guida Flaubert jusqu'à la chapelle de la Mère de Dieu, sa belle chevelure blonde toute répandue sur le drap bleu de sa veste. Et nos pêcheurs, avaient-ils moins de caractère que ceux de Naples (1) ?

D'autre part, le pays lui-même s'offrait aux paysagistes avec une abondance de sujets et une vigueur d'accent qu'ils

(1) MOSLER : Toilette de noce. — GZOFFROY : Une école en Bretagne. — SCHNEIDER : Kenavo !

discernèrent vite. Ce serait le moment de citer Jules Dupré, l'une des gloires de Nantes, si son œuvre était spécifiquement bretonne. Mais Dupré, que je sache, n'a pas poussé vers l'Ouest, et l'on ne peut, dans une étude sur les peintres de la Bretagne, non de Bretagne, le nommer que pour mémoire, comme le Carhaisien Jobbé-Duval ou Jean-Louis Hamon, natif de Plouha en Goëlo. Nous devons au contraire faire une place honorable au Quimpérois Jules Noël, qui appartient à la même génération que Hamon et Jobbé-Duval. Il a débuté en 1840, dans l'ambiance créée par les frères Leleux, et de lui aussi il y a une *Noce en Bretagne*. Mais assez tôt il s'est mis à traiter le site autrement qu'en accessoire, par exemple dans sa *Rue de Morlaix* ou son *Paysage à Hennebont*, remarquables comme tous ses tableaux et dessins par une finesse de rendu à laquelle on aimerait plus de force.

Vint bientôt Bernier, qui n'était pas Breton, mais qui fut très vite un de ceux que la Bretagne ne lâche plus quand une fois elle les a saisis. Bernier, qui était de Colmar, avait débuté sur la côte provençale. Bien belle aussi, la Provence. En Bretagne, ce ne fut pas la côte qui l'accapara, mais le pays bucolique entre tous de Bannalec. Où trouver une pareille image de la paix des champs ? Autour de Kerlagadic, la maison du peintre, c'était toute la poésie chère à Brizeux. Mais on peut se demander si les vers du poète l'ont aussi bien rendue, d'une façon aussi communicative que les toiles du peintre. Bernier, artiste probe, dessinateur sûr, a peint des arbres comme les bons portraitistes peignent le visage humain, avec le même souci de la ressemblance profonde, la même conscience exigeante qui, loin de faire tort à l'émotion, n'a d'autre but final que de l'exprimer. Très apprécié de son vivant, il se peut qu'on l'ait perdu de vue dans les ateliers du jour et chez les marchands de tableaux. Mais les musées de Nantes, de Quimper, de Brest, possèdent quelques-unes de ses œuvres, et il y en a toute une collection au musée de Keriolet, près de Concarneau. On ne le perd pas, le temps qu'on passe à se recueillir devant ces verdure où des roux puissants se devinent, devant ces chemins sous les arbres où vont sans hâte de calmes ruminants. Rien qui tire l'œil dans ces sobres toiles. La lumière même, peu soucieuse de s'en faire accroire, emprunte rarement une facile opulence aux feux d'artifice du couchant : elle se contente d'être celle du

jour, avec la finesse qu'elle prend et les frissons qu'elle a dans nos cantons les plus bocagers.

IV

Bernier n'avait pas encore fini de découvrir Bannalec, qu'un jeune Vendéen, presque un Breton, Emmanuel Lansyer, faisait la découverte de Douarnenez. Natif de l'île Bouin, entre Noirmoutier et Bourgneuf, il était donc habitué à regarder la mer et les grèves. C'est en 1865 qu'il se trouva pour la première fois devant l'admirable baie. Comme il avait la vertu de propagande, il y amenait bientôt toute une troupe de peintres et de poètes. Jules Breton, qui était l'un et l'autre, le rejoignit en 1868, et devint le grand homme de cette petite colonie, dont Mme Virginie Dumont-Breton a décrit les journées dans un intéressant livre de souvenirs. Leur lieu de rassemblement était, à l'heure des repas, une salle réservée de l'*Hôtel du Commerce* (étrange enseigne pour une pension d'artistes), que tenait un Norvégien nommé Veleder. La Norvège, pays de la rogue, avait des relations anciennes avec la Bretagne, pays de la sardine. Les poètes s'appelaient André Theuriot, André Lemoine, Sully-Prudhomme, François Coppée, Frédéric Plessis : Plessis, un Brestois et l'un des plus grands, chez qui la Bretagne n'a pas assez pris l'habitude, il nous semble, de se reconnaître. J'ai plusieurs fois admiré dans son bureau parisien une marine douarneniste de Lansyer, et lui-même a dédié à ce peintre un poème intitulé *Douarnenez*, qu'on peut lire dans sa *Lampe d'argile*, parmi d'autres dédiés à Mérat, Lemoine et Theuriot. Il commence ainsi :

« Vous avez peint la mer transparente et pourprée... »

Pourprée, sans doute au sens du latin *purpureum*, qui désigne l'intensité de la lumière plutôt que la couleur même. Plessis pensait naturellement en latin, comme on dit, et ne s'en jugeait pas pour cela moins breton. Dans ce poème, il louait encore

La lumière filtrant sous les vertes feuillées,
Ou jouant dans la mare et dans les bruns varechs,
Les limpides reflets sur les plages mouillées,
Les pailles d'or des rocs étincelants et secs.

Ceci, dans le même temps où Hérédia dédiait au même peintre tous les sonnets rassemblés sous ce titre : *La mer de*

Bretagne, et où il le félicitait dans le premier d'entre eux, intitulé *Un peintre*, de ce que,

Fixant l'eau, l'air, l'ombre et l'heure insaisissables,
Sur une toile étroite il a fait réfléchir
Le ciel occidental dans le miroir des sables.

Je cite ces vers de Plessis et de Hérédia, non seulement parce qu'il y a plaisir à citer de beaux vers lorsque l'occasion s'en présente, mais encore parce qu'ils nous disent en quelle estime leurs auteurs tenaient Emmanuel Lansyer, et surtout parce que, caractérisant sa manière, ils semblent signaler une vision nouvelle de la Bretagne, due justement aux peintres, et plus spécialement aux peintres de marines. Les écrivains romantiques qui avaient fait à notre pays l'honneur de leur visite avaient mis l'accent sur ce qu'il peut avoir de brumeux, de sombre, de lugubre, et cela parce qu'ils le voyaient moins avec leurs yeux, même en y venant, qu'à travers un écran de lectures, de rumeurs et de préjugés. Quiberon, les fusillades d'Auray et de Vannes, la Chouannerie, les naufrageurs des côtes sauvages avaient contribué à noircir le ciel breton. Mais, plus près de la nature par leur métier même, les peintres la voyaient telle qu'elle était. Ils voyaient cette mer aux nuances changeantes, ce sol coloré, ces arbres qui s'y enracinent avec une sorte d'obstination, ces verts robustes, ces roux, ces gris qui ne sont jamais ternes, ils respiraient par les champs et les grèves un air qui n'est jamais fade et, comme le dit encore Hérédia :

L'ivresse de l'espace et du vent intrépide.

Coïncidence significative : c'est à la même époque que Michelet, étant retourné en Bretagne, se reprochait publiquement de l'avoir assombrie dans son *Tableau de la France*. On lit dans *La Mer* : « Lorsqu'il y a près de trente ans je visitais ce pays, je ne me rendais pas compte de l'attrait sérieux qu'il avait pour moi... La Bretagne, où elle est douce, est très douce... Où elle est forte, elle est sublime, Je n'en sentis que les tristesses en 1831... Je ne connaissais pas alors le vrai caractère de cette mer. C'est aux anses les plus solitaires, autour de ses caps les plus sauvages, qu'elle est vraiment gaie, je veux dire vivante et joyeuse d'une grande vie. »

Cette vie, cette joie qui viennent surtout de la mer, répu-

tée par d'autres l'ennemi n° 1 — rappelons-nous *Océano nor* — elles remplissent sans fracas les petites toiles de Lansyer, et c'est pourquoi je compte plus Lansyer que Jules Breton dans la vision nouvelle que j'ai dite, quoique Jules Breton ait été plus connu du grand public, en raison de l'importance matérielle de ses envois et de la place prépondérante qu'y tient la figure humaine, pour ne rien dire de son incontestable talent. Son *Pardon breton* fut l'un des succès du Salon de 1869, et il ne cessa guère dans les années qui suivirent de prouver sa fidélité à la Bretagne.

Un autre peintre de la colonie douarneniste fut le Nantais Luminais. Chez lui comme chez Jules Breton, le paysage n'est que l'accessoire. C'est un historien qui écrit avec son pinceau des pages vigoureuses, colorées, riches de pâte, telles que ses *Pilleurs d'épaves* et sa *Fuite du roi Gradlon*, celle-ci au musée de Quimper.

Cependant, à un autre bout de la Bretagne, à Cancale, le peintre Feyen-Perrin se mettait au travail avec son frère aîné, qu'il y précéda. Ce n'était pas un homme du pays, comme on pourrait le croire par la fidélité qu'il lui a témoignée. Comme Bernier, il venait de l'Est. Avant de s'établir à Cancale, il avait visité Roscoff. Ses *Femmes de l'île de Batz* datent de 1866. Les Cancaleses, dont il devint le peintre attitré, parqueuses d'huîtres, pêcheuses des grèves, furent les modèles qui le retinrent sur cette côte. Chateaubriand avait déjà noté, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, leur fierté d'allure et leur noblesse naturelles, dignes des canéphores que les bas-reliefs du Parthénon ont immortalisées. Il est regrettable qu'un air fréquent de mélodrame, joint à un académisme démodé, ne leur laissent pas dans les toiles de Feyen-Perrin tout l'attrait qu'on aurait voulu (1).

La superstition du sujet a également nui à Yann Dargent. Né à Saint-Servais comme Anatole Le Braz, familiarisé dès l'enfance avec tout ce qu'il y a de plus breton en Bretagne, quel dommage qu'il ne se soit pas borné à porter sur la toile, sans rien forcer et même sans rien souligner, les trésors de pittoresque et de poésie que la simple nature lui offrait chaque jour et que pouvait accumuler son expérience ! Mais, lui aussi, il avait trop le souci de la scène à peindre, peut-

(1) FEYEN-PERRIN : Retour des Pêcheurs ; Retour de la Pêche à marée basse ; La Pêche aux huîtres.

être parce que, comme Valentin et Perrin, il s'était fait la main au tableau d'église : c'est lui, on le sait, qui a décoré de ses toiles les chapelles de saint Corentin, à Quimper. Gardons-nous cependant de sous-estimer une œuvre comme *Le dernier barde*, ni toutes celles où son pinceau exercé a exprimé son goût du fantastique.

On leur préfère aujourd'hui, ainsi qu'à celles de Feyen-Perrin, celles du peintre Goy, que son temps a presque ignorées. Goy, comme Valentin et Perrin, enseignait le dessin au collège de Quimper, qui décidément avait de la chance — une chance qui ne l'a pas abandonnée — car depuis qu'il s'appelle lycée, Goy y a trouvé de dignes successeurs. Ce modeste, qui ne se prévalait d'aucune étiquette d'école, a peint surtout des paysans et des paysannes des cantons glazik et bigouden, uniquement pour son plaisir et parce que cette vie rustique, dans sa dignité familière, lui semble émouvante et belle. Aussi n'a-t-il pas cédé à la tentation de l'embellir et de la dramatiser. Assurément le costume local, les bleus soutenus ou tendres, les coiffes sans broderie des jours ouvrables, les bonnets de drap et de toile, tout cela l'intéresse au même titre que le mobilier traditionnel, l'armoire, la huche, le fauteuil creusé pour l'ancêtre dans un tronc de chêne, les bassins de cuivre et la vaisselle peinte. Mais sous ce pittoresque d'une authenticité garantie, ce qu'il cherche, ce qu'il rend peut-être sans le chercher, c'est l'intime poésie de la chaumière bretonne, celle que Brizeux venait demander à la maison du Moustoir, la paix, un demi-silence, une vivante pénombre et la douceur d'aimer.

V

Dans l'historique simplifié auquel je m'essaie, c'est Douarnenez qui occupe la première place aux environs de 1870. Dix ans plus tard, c'est Concarneau. Bien entendu, de tels classements comportent une part d'arbitraire. Nous pourrions, par exemple, suivre Georges Clairin à Plogoff, franchir le Raz avec Emile Renouf, l'auteur de la *Veuve de l'île de Sein* — encore une toile du musée de Quimper. Mais, à partir de 1880, c'est à Concarneau que les peintres viennent les plus nombreux : ceci en raison de facilités diverses qu'il serait un peu long d'expliquer, et grâce — il faut le dire — à la présence de deux artistes, deux beaux-frères, deux hommes de

cœur, d'esprit et de talent qui incarnaient dans ce pittoresque port de pêche le bon accueil : Alfred Guillou et Théophile Deyrolle.

Deyrolle était Parisien; Guillou, Concarnois de vieille souche, marin de naissance, fils du pêcheur-pisciculteur que tout Concarneau appelait le Pilote. Ayant fait sur place la connaissance d'Isabey le fils et d'un élève d'Isabey, Lemonnier, il finit par prendre le chemin de Paris, où il fut présenté à Bouguereau, qui le reçut paternellement, mais jugea, sur les ébauches qui lui furent soumises, que ce jeune homme dessinait et peignait « comme un sauvage ». Le mot est inattendu, pour qui connaît l'œuvre d'Alfred Guillou. Comme celle de Deyrolle, elle se ressent trop peut-être de l'influence de Bouguereau et de leur maître Cabanel. Peintres de genre l'un et l'autre, on leur a parfois reproché d'enjoliver et de sentimentaliser la nature. Le reproche atteindrait surtout Guillou et, à travers lui, non pas tellement Bouguereau et Cabanel que le petit peuple dont il n'a jamais cessé de prendre les leçons de goût ni de sentir en lui-même l'esthétique. Car ce serait une erreur de croire, parce que des pêcheurs de sardines, de maquereaux et de merlus sont journellement à la dure, parce qu'ils ne se privent pas de sacrer, de chiquer et de boire du raide, qu'en matière d'art ils sont d'instinct pour la brutalité ou seulement la vigueur. Je ne sais comment le jeune Guillou pouvait peindre en sauvage, ni comment au juste l'entendait Bouguereau. Mais eux, je sais qu'une peinture n'est jamais à leurs yeux trop mignarde, trop finie, léchée, blaireauté. Dans les tableaux de Guillou et de Deyrolle, comme dans ceux de leur aîné Emile Delobbe, qui a travaillé à Pont-l'Abbé d'abord, puis à Concarneau, il faut d'ailleurs tenir compte de la préoccupation annuelle du Salon, de la pensée d'un public citadin dont ils veulent flatter le goût, forcer l'indifférence, éviter l'ironie : et cette considération vaut pour une foule de leurs confrères. Mais, quand ils se documentaient en plein air, quand ils se mettaient en face de la nature, je peux dire qu'ils ne la truquaient pas. Et, comme ce n'étaient pas des inhabiles, je sais telle étude de l'un ou de l'autre que plus d'un amateur, à moins d'une prévention bien têtue, serait heureux d'avoir dans sa collection (1).

(1) A. GUILLOU : Le berceau du mousse ; Les Conseils du Grand-père ; Arrivée du Pardon de Sainte-Anne de Fouesnant ; Avant l'embarquement.

Quoiqu'on pense de leur art, on ne leur chicanera pas à Deyrolle et à Guillou le mérite d'avoir contribué plus que personne à faire de Concarneau, ville jadis forte, une citadelle de la peinture, mais une citadelle ouverte à tout venant. De Pelouse, l'excellent paysagiste que la Cornouaille bocagère a si heureusement inspiré, jusqu'à Cormon, qui a peint dans l'atelier de Deyrolle, où je l'ai plus d'une fois admirée, l'esquisse de son tableau pour le Musée préhistorique de Saint-Germain, le *Retour de la chasse à l'ours*, que de maîtres ils ont guidés dans leur Concarneau, que de jeunes ils y ont aidés ! Il faut dire aussi que par lui-même, malgré les odeurs un peu fortes de sa marée basse, le port, doublé de ses environs idylliques, avait tout ce qu'il fallait pour séduire des artistes ; que coiffes d'artisanes ou de paysannes, marchés ou quais, gens ou barques, tout s'y présentait, tout s'y groupait pour le plaisir des yeux, et qu'il n'y avait dans cette abondance que l'embaras du choix. De là des foules toujours accrues de peintres, toutes écoles mêlées sans heurt ni secousse, le pointilliste Paul Signac se trouvant à son affaire entre la Ville-Close et la baie aussi bien qu'un Legouët-Gérard.

Qui dit écoles dirait aussi bien nationalités. En fait, il se formait là une sorte d'internationale de l'Art, qui trouvait une petite patrie dans Concarneau. De quel pays n'y venait-on pas ? Lyonnais de naissance et Parisien d'éducation, Granchi-Taylor était un étranger par le sang, fils d'un Italien et d'une Anglaise : il devint Concarnois. Concarnois également, l'Ukrainien Hirschfeld. Concarnois, avec des tendresses pour Beg-Meil et pour Pont-Aven, l'Américain Harrison. Concarnois par toutes ses petites habitudes, mais non par l'accent, qui sentait si parfaitement le ranch ou le gratte-ciel, cet autre Américain, Fromuth. Concarnois, le Néo-Zélandais Thompson. Je cite ces cinq artistes parmi beaucoup d'autres, comme étant, je crois, les plus connus. Qui ne s'est arrêté devant les marines de Harrison, devant ces lames de beau temps répandant sur le sable, au crépuscule, leur écume et leurs moires glacées de lilas ? ou devant celles de Hirschfeld, qui sont pour la plupart des nocturnes imprégnés de poésie lunaire, que la lune joue sur une eau pacifique, sur des vagues déferlantes, sur des groupes de pêcheurs, de barques à quai ou au mouillage, de voiles en repos et de filets aériens ? Plus ami de la grisaille, Granchi-Taylor la répandait sur les

âmes comme sur les corps, et ses toiles colorées discrètement, comme des crayons à peine teintés, faisaient vivre comme dans des limbes des marins d'allure résignée : mais là encore quelle poésie méditative et quel sûr dessin ! Fromuth est peut-être moins connu en France, parce qu'il n'exposait guère qu'à Munich : ce fut un pastelliste d'une étonnante virtuosité, qui pendant plus de trente ans a peint avec une fidélité d'amoureux les chaloupes et les dundees de la flottille concarneauise. Il était de ceux qui sentent que le bateau est un être vivant, qui parle à l'imagination et au cœur, et qui a bien des façons de s'exprimer, selon l'heure, la lumière, la marée, sa tenue dans l'eau ou à l'échouage. Quant à Thompson, dont il y a lieu de croire qu'il ne faut point parler au passé, c'est un coloriste lyrique, qui a trouvé à profusion dans les bassins, sur les quais et sur la grand'place de Concarneau, des occasions de faire vibrer les bleus, les verts, les oranges d'une palette riche en nuances.

Tous les étrangers ne se donnaient pas rendez-vous à Concarneau. Quimperlé gardait le Scandinave Fritz Thaulow, séduit par les eaux bruissantes de l'Ellé et de l'Isle, qu'il a rendues avec un sens norvégien de la fraîcheur. Beaucoup d'autres se sont dispersés dans nos cantons. Mais il faut se borner. Voici d'ailleurs, sur la route de Concarneau à Quimperlé, Pont-Aven qui nous fait des signes impérieux.

VI

C'est en 1886 que Gauguin y est allé pour la première fois. Il y retourna en 1888, après un séjour à Arles près de Van Gogh, puis en 1894, après un premier voyage à Tahiti. On aurait probablement étonné les confrères qui, déjà depuis un bon nombre d'années, augmentaient la population de cet aimable bourg, si on leur avait dit que les noms de Pont-Aven et de Gauguin devaient être un jour indissolublement liés, et qu'il serait question d'une école de Pont-Aven, alors qu'ils pouvaient eux-mêmes en représenter plusieurs.

École est peut-être, en l'espèce, une impropreté, et Charles Chassé le dit dans l'étude pleine de documents jusqu'alors inédits qu'il a consacrée il y a vingt-trois ans à Gauguin et à son groupe. Gauguin ne s'est jamais donné lui-même comme chef d'école. Un de ses compagnons, Emile Bernard, a réclamé l'antériorité. Ce serait une visite de Gauguin à lui Bernard qui aurait, à Pont-Aven même, éclairé

de la lumière de la grâce le maître indécis et l'aurait fait quitter l'impressionisme pour le synthétisme, Pissarro pour Cézanne. Groupe ou école, n'épiliguons pas sur un mot. Il résulte du moins des témoignages rassemblés par Chassé que c'est bien à Pont-Aven que Gauguin eut sa révélation, avec tout ce qu'elle comportait, y compris, par dévotion à la sainte enfance de l'art primitif, ce qu'on pourrait appeler la culture de la maladresse. On sait comme il lui en coûte peu de gauchir une coupe ou de tordre un pied. A ce propos, voici un petit témoignage qui a son prix : je le tiens de Granchi-Taylor, qui avait connu Gauguin à Paris et venait le voir à Pont-Aven. Gauguin, sa palette au pouce, cherchait le dessin d'un pied, ne le trouvait pas, demandait conseil à Granchi, qui le lui donnait, et finalement passait outre, en disant : « Tant pis ! ce sera voulu. » Si bien que son personnage resta pied-bot, accident qui est arrivé à plus d'une de ses Polynésiennes, sans trop nuire à leur charme exotique, peut-être même — nous sommes si pervers ! — en l'accusant. Cette façon de faire avait au moins un agrément pour Gauguin et ses camarades : c'était de contrister, à Pont-Aven, même, les « pompiers », qui, dans la colonie américaine surtout, leur paraissaient en surnombre.

Un homme aussi doué que Gauguin avait assurément d'autres moyens de s'imposer à des artistes sincères : il avait sa belle conviction, son dévouement total à l'art, son activité quotidienne et les prestigieuses réussites de son pinceau. Ces réussites, hors de leur monde d'initiés, n'allaient pas sans effarer les profanes. On connaît l'histoire du tableau dit *La belle Angèle*. C'est le portrait d'une jeune femme de Pont-Aven dont la grâce et la majesté naturelle faisaient encore valoir le costume seyant du pays. Gauguin, quand il travaillait à un portrait, ne le montrait à personne, pas même au modèle : il attendait d'avoir fini. Quand la jeune Pont-Aveniste put voir enfin le chef-d'œuvre : « Quelle horreur ! » s'écria-t-elle — ce qui déçut grandement le portraitiste : car malgré ses airs de conquistador, son nez d'aigle et ses doubles muscles, il avait, comme beaucoup de ses pareils, une ingénuité d'enfant. Trente ans plus tard, c'était au tour du modèle d'être déçu : ce portrait, dont elle s'était débarrassée, atteignait, à la vente Degas, plusieurs dizaines de milliers de francs (1).

(1) GAUGUIN : *La Belle Angèle*.

Pont-Aven se civilisait trop : Gauguin s'en fut à quelques kilomètres de là, au Pouldu — un Pouldu encore sauvage entre ses rochers et ses dunes. Il s'y installa dans l'auberge de Mlle Henry avec son fidèle Achate, le Hollandais Meyer de Haan, dont la difformité souffreteuse accusait par le contraste le physique robuste du chef. C'est là que Gauguin a travaillé avec le plus d'assiduité et de fougue, mais c'est bien à Pont-Aven qu'il a été le plus entouré. L'un de ses disciples, Ponthier de Chamillard, était un voisin. Les autres, venus de Paris ou d'ailleurs, s'appelaient Séguin, Filiger, Laval, Moret, Sérusier. Moret, dont l'œuvre bretonne est importante, pourrait être rangé parmi les impressionnistes. Quant à Sérusier, qui a toujours reconnu hautement l'influence de Gauguin sur sa propre vision et son propre métier, il avait des attaches avec le symbolisme, et n'était pas seulement un esthéticien très subtil, mais encore un artiste très personnel. On ne se tromperait peut-être pas en le situant à mi-distance de Puvis de Chavannes et de Gauguin. Sa prédilection pour les à-plats, pour les tableaux-tapisseries, est bien connue. Ce qui est à lui, c'est l'opulence voilée de ses tons, cette coloration en sourdine qui fait penser à un feu sous la cendre. Je suppose qu'il n'avait pas de peine à en trouver des exemples dans notre Bretagne. Je me suis dit aussi, je crois même avoir écrit que s'il quitta Pont-Aven pour Châteauneuf, ce fut en partie parce que la colonnade de hêtres qui borde le canal, avec son parallélisme discipliné et sa verticalité quasi-mystique, lui offraient, mieux que n'auraient fait des pommiers épars, des châtaigniers noueux et des chênes aux cent bras tordus, une image décorative de sa pensée : j'ai eu plaisir, en interrogeant Mme Sérusier, qui est aussi une artiste, à constater que cette hypothèse n'était pas chimérique.

Vous le savez, ce n'est pas dans la Cornouaille de l'intérieur que Gauguin émigra : il lui fallait des Pont-Aven et des Pouldu polynésiens, et c'est dans l'une des îles Marquises qu'il a terminé ses jours. Vous savez peut-être aussi qu'il n'y oubliait pas la Bretagne, et que la dernière de ses toiles, inachevée, représente un village breton sous la neige. La neige est rare en Bretagne, et les souvenirs de Gauguin, en peignant ce village, se sont un peu brouillés : car les chaumières qu'il y figure n'ont pas les cheminées de coin qui caractérisent le moindre de nos hameaux. Mais cette œuvre, d'ailleurs fort belle, n'est-elle pas *in extremis* le témoignage d'une

fidélité qui doit émouvoir des Bretons ? Dans son île invariablement chaude, la fraîcheur bretonne, signifiée par cette neige, le hante. Sous sa paillotte, il revoit nos chaumières : on ne se déprend pas aisément d'un grand amour.

Par Gauguin et par Sérusier, nous allons tout droit à Maurice Denis, qu'un fatal accident vient d'enlever à son œuvre. Il y a quatre ans, en août 1939, il présidait à Pont-Aven, par une claire journée qui faisait oublier les menaces du ciel européen, dans une fête de la Bretagne et de l'Art, la commémoration de Gauguin. Ce que Maurice Denis est venu chercher en Bretagne, ce n'est pas, comme d'autres, un vestiaire de choix : sinon, il ne se serait pas fixé sur cette côte du Trégor où le souvenir de l'ancien costume ne subsiste plus que dans une coiffe, encore réduite et, comme celle de Lorient, raidie d'empois. Mais d'abord cette côte, par ses sables, ses roches, ses îlots, ses criques, ses transparences d'eau vivante, est l'une des plus bretonnes qu'on puisse voir. Et puis, si ses personnages, dont quelques-uns sans doute touchent de près au peintre, sont pour la plupart des estivants, tous baignent dans une lumière qui les transfigure, dans une atmosphère de paganisme heureux et de mysticité franciscaine, où l'on peut voir le signalement de son art, mais où il est bien difficile à des Bretons de ne pas reconnaître aussi celui du pays de saint Yves et de Renan. Personne ne croira que Maurice Denis n'a appartenu à la Bretagne que par une feuille d'impôts (1).

Tandis que Gauguin à Pont-Aven répudiait l'impressionnisme, l'impressionnisme triomphait à Belle-Ile avec Claude Monet. La mer de Belle-Ile, les roches de Belle-Ile, faut-il rappeler comme il les a rendues ? Mais, disons-le, nulle part en Bretagne il n'aurait trouvé mieux pour sa technique que ces falaises schisteuses et ces pierres découpées, époutées, perforées, micacées, dont la scintillation sur fond noir répond à celle de la mer vue d'en haut, dérochant au regard l'architecture de ses houles pour ne laisser paraître que son pétilllement et ses moires. A cette technique s'apparente de très près celle du néo-impressionnisme, dont les principaux tenants en Bretagne furent deux Nantais, Gaston Chénard-Huché et Maxime Maufra. Maufra, qui fréquenta Gauguin à Pont-Aven, a beaucoup peint à Penmarc'h et à Quiberon. Et

(1) Maurice Denis : La Plage.

c'est à Quiberon que débuta, entièrement livré à lui-même, Chénard-Huché, avant de travailler à Locunolé, à Pont-Scoff, à Penmarc'h et à la pointe du Raz. Depuis, Paris, la Hollande, la Provence — celle-ci pour des raisons sans rapport étroit avec la peinture — l'ont accaparé. Mais, avant de mourir, et encore plein de vie, il est venu passer un été en Bretagne, et c'est à Saint-Guérolé, c'est au Huelgoat qu'il a couvert ses avant-dernières toiles, d'un pinceau resté juvénile.

VII

Il faut remonter un peu le cours des ans pour aborder un illustre trio, Charles Cottet, Lucien Simon et André Dauchez. Cottet était venu en Bretagne dès 1885. Aucun des trois n'est Breton. Lucien Simon et André Dauchez sont deux Parisiens, deux beaux-frères. Cottet, natif du Puy-en-Velay, était d'origine savoyarde. Après deux saisons de recherches et d'essais dans la région de Vannes et à Belle-Ile, il pousse jusqu'à Camaret, où il se fixe. C'est là qu'il a découvert sa Bretagne. Oui, la sienne, celle que lui destinaient ses goûts, ses pensées, ses rêves et probablement ses lectures. Camaret, et aussi l'île de Sein, et aussi Ouessant — *Enez Eussa*, l'« Ile de l'Épouvante », comme il plaît de traduire à des amis du pathétique, alors que le vrai sens est bonnement l'« Ile la plus haute ». Si Cottet était encore de ce monde, me saurait-il gré de cette correction ? J'en doute : car le pathétique, il est visible qu'il l'aimait, lui aussi. *Deuil*, *Douleur*, voilà de ses titres. Un bébé ouessantin qu'on voit mort dans son berceau fleuri, une Pieta dont les pleureuses sont des iliennes de Sein autour du cadavre demi-nu, un *Repas des adieux* dans une maison de pêcheurs, une barque emportant *Ceux qui s'en vont*, une roche où s'affligent *Celles qui restent*, des femmes cheminant vers leur église, enveloppées toutes de leur mante noire, voilà quelques-uns de ses sujets. A peine moins mélancolique, malgré les fleurs brodées des costumes et la lumière attendrie du jour, cette scène de pardon où des femmes, assises en rond sur l'herbe, se préparent à rompre le pain. Notons qu'à la même époque la même scène tentait le pinceau de Dagnan-Bouveret, qui la traitait dans le même esprit, mais avec une autre facture. Cette note de gravité méditative, cet air d'attente et de résignation, on ne peut pas dire que ce soit étranger à la Bretagne. Loti et Renan l'ont vue

ainsi. Mais ils ne l'ont pas vue aussi contrastée qu'elle peut l'être. Cottet non plus. Exemple : il y a de lui un tableau intitulé *Le vieux cheval*. Une bique efflanquée et blanchâtre paît une herbe rèche sur une lande, au bord d'une mer bitumineuse, sous un ciel d'orage. Un jour que je naviguais entre les Glénans sur une eau d'un faste oriental, j'aperçus au sommet de Penfred un magnifique alezan. En liberté dans sa prairie naturelle, il se silhouettait sur un ciel lumineux, la crinière soulevée par un vent allègre et la croupe ruisseyante de soleil. J'évoquai alors le ruminant déchu du tableau, en rendant grâce à la nature d'être parfois moins attristante que l'art (1).

Il serait instructif, mais un peu long, de chercher comment, dans ses œuvres bretonnes, la vision de Cottet a pu influencer sa technique. Cette technique, pour être au fond celle d'un réaliste, n'est pourtant pas sans quelque ressemblance avec celle de Gauguin et de ses adeptes. Voyez comme il lui arrive de réduire au minimum les modelés. J'ai pu voir chez lui, dans la maison de la rue Cassini où lui a succédé le peintre Céria, autre habitué de nos grèves, à quel point il pouvait serrer le dessin de ses études. Je me rappelle notamment une tête de vieille Ouessantine aux reliefs accusés, aux robustes méplats, dont un fusain sans merci avait creusé chaque ride. Mais, reportés sur la toile, ces visages perdent, comme un excédent inutile, tout le détail qui les différencie. Rappelez-vous aussi ces mers d'un seul ton, presque huileuses, ces ciels en glacis, ces voiles tannées que n'anime aucun souffle. A propos de voiles, il faut signaler sa prédilection pour celles des chaloupes sardinières, jusqu'à les substituer, dans sa grande toile *Douleur*, au grément des côtes de Sein. C'est apparemment que le parallélisme du taillevent et de la misaine répond mieux à sa conception picturale qu'une voilure plus pimpante et plus compliquée. De même pour les groupements humains, qu'il présente dans un mouvement d'ensemble plutôt que dans la variété des gestes individuels. Raison décorative ? Psychologique aussi. Dans cette unité d'équipe la personnalité de chacun s'efface, et la présence d'un invisible metteur en scène se devine, qui pour

(1) COTTET : Le Port de Camaret ; Le Repas des Adieux ; Messe basse en Bretagne. — DAGNAN-BOUVERET : Bretonnes au pardon.

le spectateur est peut-être l'artiste, mais pour l'artiste probablement le Destin.

Encore une remarque : Cottet aime à n'éclairer ses figures que d'un jour livide, quand ce n'est pas de la lumière des cierges, d'une lampe ou d'un feu de la Saint-Jean. Ne disons pas qu'il les décolore, pas plus qu'il ne décolore le pays. Jamais il n'a commis cette erreur de décolorer la Bretagne, et sa palette est au contraire d'une richesse en profondeur, si l'on peut dire. Mais ses marins paraissent ignorer le soleil, ses paysages aussi. On sent un accord secret entre cette humanité à la peine et cette nature qui ne rit jamais.

Il est significatif que Cottet, pour peindre, soit allé si peu au Sud de Camaret, exception faite de Sein, qui est une île, et non moins tragique d'aspect que de réputation. Cette Cornouaille plus joyeuse, c'est au contraire le domaine de Lucien Simon. Il en fit d'abord la connaissance à Bénodet, en 1892. Puis il s'établit sur la rive bigouden de l'estuaire, à Sainte-Marine, et se mit à parcourir le canton, entre Pont-l'Abbé et Penmarc'h. S'il y a une Bretagne dolente ou sombre, ce n'est pas celle-ci. Non qu'elle ignore les sinistres et la misère. Mais nulle part elle n'est plus expansive, plus sociable, plus excitable, plus allègrement et résolument agissante. Il est curieux que Lucien Simon, ce silencieux, ce discret, ait paru trouver là une humanité selon son cœur. Il ne s'est d'ailleurs pas cantonné dans le pays bigouden. Je ne parle pas de ses toiles italiennes, pas plus que je n'ai parlé des toiles espagnoles ou islandaises de Cottet ; mais, en Bretagne même, il a travaillé quelque peu au pays fouesnantais ou concarnois — témoin sa magnifique étude de Carrier, au mouvement si vrai, au profil si expressif sous le feutre paysan. Cependant, c'est au canton de Pont-l'Abbé qu'il a consacré la majeure partie de son œuvre, depuis cette *Procession* dont les personnages sont autant de portraits, non point retouchés selon l'esthétique des photographes, mais accusés jusqu'à un soupçon de caricature.

Caricaturiste pourtant, Lucien Simon ne l'est pas. Mais réaliste, oui bien. Un réaliste pur, un Courbet non pas jurassien, mais cornouaillais, très éloigné, certes, du joli, du mi-gnard et du mièvre, mais ne se condamnant pas, comme d'autres, à peindre laid, et qui fut l'un des premiers, avec son œil de peintre, en dépit d'un préjugé persistant, à apprécier la bigouden comme le bigouden, sa vigueur, sa souplesse et

même son élégance, à sentir la beauté de ces corps sans déformation, dans les attitudes naturelles du repos ou du travail. Il n'a jamais cessé non plus de rendre hommage, avec ses pinceaux, à un costume qu'on s'accordait généralement à trouver affreux, même à la coiffe qui choquait par sa petitesse, et qui choque aujourd'hui par son ampleur. Sans condamner les bleus foncés du dernier siècle, il a accepté les noirs du temps présent. Il m'a même avoué un jour, dans son atelier parisien, que ces noirs somptueux des draperies loyales et des velours de la meilleure qualité avaient contribué à le fixer dans le pays, que Cottet et lui aimaient le noir — ce qui n'empêche pas d'aimer le clair. Il y a aussi au Luxembourg une toile de lui intitulée *Baigneuses*, où trois Grâces bigouden, uniquement reconnaissables à la coiffe qu'elles ont gardée, comme certaine autre de notre grand sculpteur Quillivic, ne sont vêtues que de leur jeunesse, qui est plantureuse. Comme je lui disais mon étonnement de ce déshabillage, qui n'était pas dans les mœurs des Bretonnes, il me confia que, seule des trois, celle qui avait posé de face était une bigouden d'origine, mais parisianisée, les deux autres étant des Parisiennes, et leur trempette de pure fantaisie. Seule fois peut-être où l'artiste ait triché avec la vérité vraie, du moins dans son œuvre bretonne, où les travaux et les jours, les soucis et les jeux d'une population, douée comme pas une de la vertu d'énergie chère à Stendhal, ont été saisis et rendus avec une objectivité sans égale.

Cette objectivité n'exclut pas la sensibilité, mais elle l'oblige à une discrétion qui est dans le style de cet homme de goût. On en peut dire autant des paysages d'André Dauchez, qui est venu du même milieu citadin à la Bretagne où, comme lui, il s'est acclimaté avec une aisance surprenante. Il a bâti sa maison sur la dune, entre Lesconil et Loctudy. Encore est-il plus souvent en mer, sur le côtre qui a Loctudy pour port d'attache. L'Armor bigouden, avec ses sables, ses lagunes, ses pins maritimes, voilà son principal champ d'opérations. Mais il a travaillé aussi au Groasquin, par-delà Bénodet, et au Cabellou, par-delà Concarneau ; encore plus le long de l'Odet, soit pour le beau livre qu'André Chevrillon a écrit sur cette rivière des rivières cornouaillaises, soit pour lui-même. Un peu enfin à Belle-Ile, au Morbihan et près de la rade de Brest. En ce moment même, à Paris, est sur le point de s'achever une exposition de ses œuvres, dont j'ai pu voir

le vernissage, le 25 janvier. Sur une cinquantaine de toiles, une seule qui ne fût pas de sujet breton. C'était une vue du Limousin. Le Limousin, un des pays de France qui ressemblent le plus au nôtre, granitique comme lui. Ce qui frappe dans les paysages de Dauchez, c'en est le caractère panoramique, l'ampleur des horizons encadrés. Même en remontant l'Odét, aux berges boisées et hantées, où il est si facile d'isoler quelques mètres carrés de plage ou de roche goémonneuse sous une chénaie, il s'arrange pour voir de haut et de loin, pour embrasser un large espace de champs, de bois, de landes, de vallons, de collines, sous un large espace de ciel. Cela s'oppose, en les complétant, aux intimités sylvestres de Bernier. Bernier, paysagiste de l'Argoat; Dauchez, paysagiste de l'Armor : deux noms qui symbolisèrent assez bien les richesses d'art dues au paysage breton.

VIII

Après ce Savoyard et ces deux Parisiens, voici des hommes de chez nous : d'abord Désiré-Lucas. Je le donne du moins pour un des nôtres, bien qu'il soit né à la Martinique. Mais il est, je crois, de famille bretonne, et c'est à Brest qu'il s'est formé, à Brest que je l'ai connu au temps lointain de notre jeunesse, dans le vieux lycée, où il s'occupait moins du baccalauréat que de dessin à la plume. Il était dans la bonne voie. Comme André Dauchez et Lucien Simon, elle l'a conduit à l'Institut.

Il a beaucoup travaillé à Camaret. Il travaille aujourd'hui à Douarnenez, où il renouvelle la tradition créée par Lansyer, avec un certain nombre de confrères parmi lesquels était Henri Rivière, spécialiste des tons en mineur, et figure encore Gobô, bon peintre et aquafortiste de grande classe. Désiré-Lucas, qui au début peignait surtout des personnages, s'en tient davantage depuis des années au paysage et à la marine; dans l'un ou l'autre cas, c'est un peintre extraordinaire du ciel breton, un poète de la lumière et des nuages, qui prennent sur ses toiles un velouté de pastel.

Fougerat, lui, reste un peintre de figures. Portraitiste, il a fait le portrait de notre Le Goffic et, plus anciennement, celui de notre Le Braz. C'est un psychologue, qui cherche l'âme dans les traits du visage et dans le regard. Il y a d'ailleurs un Fougerat classique et un Fougerat romantique, l'un qui soigne ses modelés et même qui fignole un peu, l'autre

qui ébauche avec véhémence : c'est à celui-ci que nous devons les remarquables types bretons dont une trentaine appartient au musée de Brest.

Parmi ceux qui n'ont que très peu quitté le sol natal, je citerai Albert Durand de la Bédouaudière, qui vient de mourir à Fougères, sa ville natale. Dessinateur d'une précision exceptionnelle, ami du pastel, de l'aquarelle et de la sanguine, il laisse des portraits de personnalités bretonnes, des miniatures sur vélin, des vues à la plume de sa cité féodale, le tout d'une sûreté de main qui semble d'un autre temps.

A l'autre bout de la Bretagne, à Pont-Croix, Lionel Floch, artiste qui s'est fait lui-même, se partage entre les Capen et les Bigouden, couvrant ses toiles de leurs effigies, qu'il exécute avec un art robuste, véridique et sensible.

Je pourrais encore mentionner Jim Sévellec à Camaret, un humoriste comme il y en a quelques-uns au pays des « Cimmériens bons et vertueux ». Mais j'en viens à deux Bretons particulièrement connus : Jean-Julien Lemordant et Mathurin Méheut.

Dans la première décennie de ce siècle débarquait à Saint-Guénolé un peintre de vingt-deux ans que les habitués du lieu eurent tôt fait de distinguer. Pourquoi ? Depuis déjà une quinzaine d'années, les peintres ne manquaient pas à ce petit port de pêche, si grand à quelques égards. Des hommes de talent, que j'ai presque tous personnellement connus : Chénard-Huché, par exemple, dont je vous ai dit un mot; Léon Couturier, qui venait demander aux lames de la baie d'Audierne les tons vert-bouteille dont il rêvait; Maurice Courant et Gaston de Latenay, se rattachant tous deux (le premier par des liens de famille) à Meissonnier, et appliquant son procédé des petites touches à l'ampleur de la plaine marine; Legoût-Gérard qui, avant de se fixer à Concarneau, planta son chevalet, à mer basse, dans le sable du port, frioleusement encapuchonné de sa pélerine et chaussé de sabots du pays; Gaston La Touche, qui tout un hiver s'y gela les doigts et le nez, mais gagna le Tout-Paris à son *Enfant de Penmarc'h*, avant de lui présenter sa collection de Satyres et de singes; un peu plus tard, Maxime Maufra, impressionniste de marque; beaucoup d'autres, presque tous hommes de talent, dont plusieurs déjà chevronnés. Mais il y avait en ce jeune homme, fraîchement sorti de l'atelier Bonnat, quelque chose de dominateur et — disons le mot — de présidentiel,

qui s'imposait. Il avait le don d'autorité. Il s'appelait Lemordant. Dès qu'il fut à Penmarc'h, on peut dire qu'il en prit possession. Il y fut ce qu'avait été Gauguin à Pont-Aven : le chef.

Saint-Guérolé est un pays où la nature, par sa douceur comme par sa rudesse, vous fait violence ; un pays violent et non dolent, tragique à ses heures, rarement triste. Il plaît aux forts. Lemordant est un fort. Il l'a prouvé, grand blessé de guerre, en supportant comme il l'a fait la blessure la plus cruelle pour un peintre, celle des yeux. Il le prouvait dès lors, par sa façon sobre et grande d'interpréter une réalité qui est elle-même sobre et grande. Ici l'anecdote ne guette pas le peintre comme à Concarneau. Rien que la double plaine du sol et de la mer, discrètement historiée d'un muret de pierre sèche, d'un arbuste, d'un pignon blanchi, d'une voile rouge. La peinture de Lemordant a pris de plus en plus le caractère de ce pays nu, amusé encore au début par le pittoresque des costumes et des visages (voyez ses toiles de l'hôtel de l'Épée, à Quimper), puis tendant à la simplification, je dirais même à l'abstraction, n'était cette lumière vivante et cet air chargé d'humidité marine. Ceci est déjà sensible dans l'interminable farandole (on eût dit *gavotte* en Cornouaille) qui entraîne sur le plafond du théâtre de Rennes les couples diversement costumés. Avec conscience, il avait fait le tour des cantons bas-bretons pour y cueillir les fleurs dont se compose cette guirlande. Et finalement, c'est une impression d'unité qui s'en dégage. Son *Naufrage*, qui fut dans la réalité celui de l'*Antoinette* drossé à la côte de Tréguennec, ses *Trois Pêcheurs* avançant du même pas résolu, sans rien qui les distingue l'un de l'autre, ses *Fresques de la Mer*, où l'intention est évidente de substituer la ressemblance à la différence, c'est ce qu'on pourrait appeler de la peinture d'intellectuel. On se demande à quel schématisme hautain elle eût abouti, si Lemordant avait gardé ses yeux. Mais il a, partiellement au moins, recouvré la vue. Puisse-t-il reprendre ses pinceaux ! Puisse-t-il aller jusqu'au bout de son œuvre !

Comme lui, Méheut est un Haut-Breton. Il est né à Lamballe. Mais, comme Lemordant, il est Bas-Breton par les préférences de son art. Ceci dit sans oublier qu'il a travaillé au Japon, aux Hawaï, en Provence, en Grèce, en Amérique, partout avec la même ardeur et le même bonheur. En Bretagne, que n'a-t-il pas exploré ? Où n'a-t-il pas fait de décou-

verte ? A Roscoff il a trouvé, dans l'observation de la faune et de la flore marine, les éléments de ce livre sur la mer qui fit pour la première fois retentir son nom par les trompettes de la Renommée. Au Cap-Sizun, déjà parcouru par Georges Clairin, puis par Chénard-Huché et, plus récemment, par Royer, le peintre classique des riveraines d'Esquibien et de Primelin, il a peint tour à tour les villages terriens et la côte âpre, la pointe du Van, presque désertique, plus que celle du Raz, surpeuplée pendant la saison. A Saint-Guérolé, il était venu au lendemain de l'autre guerre pour un automne, il y a passé encore un hiver, trop empoigné par le grand caractère du pays pour se soucier du froid et des rhumatismes. A Douarnenez il s'est embarqué sur les chaloupes à la double voile pour surprendre en pleine action, en pleine houle, la vie, les gestes des sardiniers. Il a couru les pardons à Notre-Dame de la Joie, à Sainte-Anne-la-Palud, à Locronan, au Faouët, ailleurs, animé d'une foi d'artiste que ne pouvait surpasser celle des pèlerins. Saisi par le pittoresque des métiers et des artisans, brodeurs, tisserands, constructeurs de barques, potiers, paludiers, goémonniers, il a rassemblé une partie de ses innombrables études pour en illustrer de magistrale façon un texte de Florian Le Roy. Il est de ceux qui auront le plus fait pour la connaissance de la Bretagne, et cela avec une acuité de vision, une sûreté de main et une verve inégalées.

Si je cherche à caractériser cette œuvre multiple, je dirai d'abord que Méheut a trop le sens du geste révélateur, et il s'entend trop bien à saisir au passage la mobilité de la vie, pour être un doctrinaire du pinceau, et figer ce qui ne cesse de fuir. Qu'il s'agisse d'un être humain, d'un goëland, d'un squal, même d'un objet inanimé, par exemple d'une barque en chantier ou sous voile, il le fait vivre dans toute sa personnalité. Mais aussi c'est un décorateur pour qui creuser un bois ou peindre une assiette a son intérêt, aussi bien que peindre des mètres carrés de toile ; un décorateur attentif au matériel de son art, parce qu'il a le souci du rendu, qui proscribit l'huile de lin et la remplace par la caséine pour obtenir une matité qui ne diminue pas la fraîcheur des tons, qui puisse la préserver, au contraire. De son point de vue décoratif, par des accords ou des oppositions de couleurs, de lignes et de volumes, il ordonne toute cette vie ondoyante et diverse, et arrive à cette solidité de composition sans laquelle

il n'y a pas de grande œuvre ni de place assurée pour une peinture sans aucun ensemble.

Sans le chercher, il a fait des élèves. Je citerai parmi eux Mme Jan-Haffen, qui apporte à ses propres tableaux une note personnelle de grâce féminine, et, parmi ceux qui ont suivi à Rennes même l'enseignement du maître, le jeune Fred Back, dont la virtuosité native, pleine de promesses, s'exerce en ce moment même, je crois, sur le *Du Guesclin* de Roger Vercel. D'autres ont emprunté à Méheut sans le lui dire. Ceux qui trouvent ne trouvent pas seulement pour eux-mêmes. Rappelons cependant aux imitateurs qu'il ne suffit pas de prendre à un artiste quelques-uns de ses procédés les plus apparents pour être nécessairement ses émules. Car ce n'est pas dans des procédés de métier que réside une maîtrise : tout au plus y trouve-t-elle des moyens, quand ils ne sont pas devenus des obstacles.

Terminons par un Parisien que ses toutes récentes expositions ont mis en vedette, Pierre Fleury. Si je le cite à cette place, ce n'est pas par docilité au Courrier des Arts, c'est parce que ce peintre en pleine maturité est parmi les très rares qui sachent vraiment ce que c'est que la mer et les bateaux : car, pour cela, il faut s'embarquer sur eux et aller sur elle, être à bord, et non pas au bord. Signac naviguait, Couturier de même, et Deyrolle et Guillou. Il y paraissait, le cas échéant. J'ai vu par deux fois Méheut en arrêt devant un pastel de Guillou, une étude de chaloupe, la nuit, par gros temps, sous la simple clarté d'un fanal. Il trouvait que ça, c'était de la mer et de la navigation. Lui-même ayant, je vous l'ai dit, roulé et tangué sur des bateaux douarnenistes, sans compter les transatlantiques et transpacifiques, il s'y connaît, et je sais de lui telle flottille de pêche dans le petit jour, telles paires de sardiniers aux avirons, tel patron debout à l'arrière pour lancer la rogue, telles vagues prises dans leur élan, mais aussi dans leur ordonnance, qui sont d'une justesse à ravir tous les connaisseurs. Creston de son côté a rapporté d'une croisière dans les eaux de l'Arctique des images de huniers et de focs dansant leur danse sur fond de ciel. Auguste Matisse s'est appliqué à comprendre et à rendre l'architecture d'une lame, à en édifier l'espèce de maçonnerie liquide.

Mais je ne vois pas de peintre en Bretagne qui ait tiré de sa fréquentation de la mer, avec plus de suite, ce qu'en a tiré Pierre Fleury. A Paris il habite une péniche sur la Seine.

La Seine, c'est de l'eau douce et pas méchante. Il y a vingt ans, c'est avec la mer de Penmarc'h qu'il faisait connaissance, à bord d'un homardier. Depuis il a couru avec des pêcheurs de thon les eaux du Golfe (nos matelots ne croient pas utile d'ajouter de Gascogne) et les confins de ce que les océanographes appellent aujourd'hui la Mer Celtique. Magnifique champ d'expérience pour un peintre de marines. Je le suivrais bien dans le ciel où il s'est également aventuré, emportant sa palette dans la carlingue, si j'étais sûr qu'il s'agit du ciel breton. Sur le pont de ses dundees, il ne quittait pas la Bretagne. Et c'est un peu l'épopée de cette pêche bretonne qu'il nous rapporte de ses croisières au large, dans ces toiles où les humeurs changeantes de la mer ont trouvé leur historiographe, et qui nous disent avec tant de précision, de vigueur, de douceur, d'allégresse, ce qu'est loin de tout rivage une matinée de printemps ou d'été, un crépuscule d'automne, une houle d'équinoxe, un thonier montant à la lame ou disparaissant dans le creux des masses d'eau (1).

IX

J'arrête ici cet exposé. Il est bien incomplet, et je m'en excuse. Je n'ai nommé ni le grand Corot, qui vint à nos bois, ni Jongkind, qui vint à nos grèves. Puissent de telles omissions me faire pardonner les autres ! J'ai tâché seulement d'être impartial. L'Art est un des domaines de l'esprit où les exclusives sont le plus fréquentes, au nom de principes et de théories que l'historien ou le critique doit connaître sans être tenu de les partager. Jugeons les peintres sur leurs œuvres plutôt que sur leurs systèmes et sur leur vocabulaire d'atelier.

Mais aujourd'hui nous n'avons pas à les séparer de la Bretagne. Ce qu'ils ont fait pour elle, ce qu'elle a fait pour eux, voilà surtout ce que nous cherchons. Ce qu'ils ont fait pour elle ? Beaucoup, à mon avis. On risquait, sous l'influence des écrivains romantiques, de la voir telle qu'elle peut sembler à qui vient à elle avec une opinion déjà faite que certaines apparences confirment, telle même qu'elle a semblé à quelques-uns de ses fils, et non des moindres, une terre du passé, une terre des morts, toute repliée sur elle-même, per-

(1) P. FLEURY : Thonnier entre deux lames ; Sinagots ; Sardiniers bigouden ; Estuaire du Loire ; Une lame ; Houle déferlante ; Grosse houle.

due dans son rêve anachronique, en marge de la joie de vivre. Quelques peintres l'ont vue ainsi : Cottet, par exemple. Et, encore une fois, cela n'est pas complètement faux. Mais il y a une Bretagne encore plus vraie, vivante, remuante, agissante, et colorée, et lumineuse, et merveilleusement aérée, et celle-là, ce sont des peintres plutôt que des écrivains qui l'ont fait connaître, même Cottet, qui fut un mélancolique, mais un coloriste. Oui, une Bretagne de la littérature et une Bretagne de la peinture : c'est celle-ci la plus ressemblante.

Adressons donc aux peintres notre action de grâce, sans oublier les disparus, sans enterrer les oubliés. Beaucoup d'entre eux, sinon tous, ont de leur part contracté une dette envers la Bretagne, non seulement pour le succès de leurs tableaux bretons — le succès, c'est encore peu de chose — mais pour l'enthousiasme qu'elle leur a inspiré, pour l'exaltation féconde, pour ce frémissement de la main qui se hâte vers les brosses et le couteau à palette, vers l'œuvre qui sortira de l'ardent colloque avec un pays. « Quelle vanité que la peinture ! » a dit Pascal. Non, rien n'est vain de ce qui élève l'artiste au-dessus du commun des hommes, au-dessus de lui-même, rien de ce qui l'invite, selon le mot de Nietzsche, à danser par-dessus sa tête. Et ce n'est pas non plus une vanité pour notre Bretagne d'avoir si bien favorisé depuis cent ans cette chorégraphie spirituelle. Certains de nos sites, tel promontoire de nos côtes sur la Manche ou sur l'Atlantique, tel musoir de jetée à l'entrée d'un de nos ports de pêche, sont des lieux sacrés où les nouveaux venus devraient se recueillir en bénissant ceux qui avant eux y ont fait oraison et le pays des merveilles capable d'offrir à ceux qui en sont dignes une pareille abondance d'oratoires.

Pour comprendre les paysages de Bretagne

par M. Y. MILON

Doyen de la Faculté des Sciences

(Conférence donnée le 13 Février 1944)

POUR COMPRENDRE LES PAYSAGES DE BRETAGNE

Au cours de sa récente conférence sur le théâtre breton M. Le Roux nous a finement conté de fort jolies choses, par exemple, cette plaisante « scène dans la salle » qui fait apparaître une gente et accorte damoiselle. Fièrement juchée sur sa haquenée, elle interpelle le récitant qui vient de surgir devant le rideau et le dialogue qui s'engage n'est qu'un ingénieux prologue.

Il y a dans cette salle maintes gentes dames et damoiselles, mais point de haquenées et je suis navré de vous annoncer qu'aucun dialogue n'a été préparé. C'est grand dommage pour vous et surtout pour moi. Il faudra donc que je me tire de mon prologue tout seul. Pas absolument cependant car vous me permettrez d'évoquer, comme partenaire, l'ombre, de plus en plus falote, d'un personnage naguère bien connu... le français moyen, proie des caricaturistes français et surtout étrangers.

Que pouvons-nous dire pour le défendre ?

Il aimait le pain blanc ! parbleu ! nous ne le comprenons que trop bien maintenant.

Il était décoré ! oui, mais souvent de la croix de guerre, et les... occasions de la gagner ne lui ont pas manqué.

Il ignorait la géographie ! certes, et c'est pour l'apprendre que tant de marins, de coloniaux et d'explorateurs de chez

nous se sont précipités vers les « blancs » de la carte du globe, pour leur chercher des noms.

Je désire contribuer, pour ma modeste part, à la réhabilitation de ce sympathique personnage car, à mon avis, le Français moyen, et même le Français tout court, a, parmi beaucoup d'autres, une précieuse qualité.

Cette qualité spécifique est le *désir de comprendre*, de démontrer le mécanisme des phénomènes, de saisir le pourquoi ? et le comment ? des choses.

Tandis que l'Allemand, doué d'une curiosité intellectuelle insatiable, s'efforce d'étendre jusqu'aux limites de la planète, puis du cosmos, sa *Weltanschauung*, ou conception du monde, le Français, moins ambitieux, s'efforce de comprendre ce qu'il a sous les yeux, d'analyser les détails du coin de terre où il vit.

Pour lui, comme pour Maurice Bedel, la « Géographie de mille hectares », qui enserre ses horizons familiers, lui est plus chère que les grandioses constructions de la Géopolitique.

C'est à ce besoin de comprendre, à ce penchant bien national, que répond cette causerie, faite dans le dessein de vous expliquer *certains aspects* des paysages bretons.

Mais, tout d'abord, quelques *définitions* s'imposent.

Ce besoin de définitions précises, c'est encore une tournure d'esprit tellement française qu'il me souvient d'avoir lu la phrase suivante, au début de l'article d'un écrivain britannique :

« Vous m'excuserez de commencer, *comme un Français*, par quelques définitions. »

N'ayant que faire de ces scrupules et sans trop m'en excuser, j'entrerai donc, tout simplement, dans le vif de mon sujet en vous donnant les définitions suivantes :

Le mot *paysage*, dérivé de *pays*, apparaît dans la langue écrite au *xvi^e* siècle, avec le sens : « *d'étendue de pays* ».

C'est le premier sens que lui donne Littré, quand il définit le paysage : « l'étendue de pays que l'on voit d'un seul aspect ».

Ce mot a pris un sens pictural au *xvii^e* siècle, pour désigner « un genre de peinture, ou un tableau qui représente un paysage ».

Pour les peintres, le paysage se transforme en un ensemble harmonieux, une *composition* de lignes et de couleurs.

Avec les romantiques, le paysage entre dans le domaine littéraire et devient même un état d'âme.

Puis, suivant le développement des sciences, nous pouvons envisager des *paysages biologiques*, qui placent les animaux et les plantes dans leurs associations et leurs milieux et surtout le *paysage géographique* qui a été défini par C. Valaux :

« La description raisonnée, pour un compartiment déterminé de la surface terrestre, du mécanisme engendré par le contact des trois états de la matière, solide, liquide et gazeux, et par les réactions diverses du milieu sur les organismes et des organismes sur le milieu. »

Essayons d'interpréter ces définitions un peu sévères.

Pour échapper, au moins quelques instants, au ton pédant de cette terminologie laissez-moi vous conter une petite histoire :

Une maman montrait un jour à son tout jeune fils une belle gravure ancienne représentant, avec un luxe de détails impressionnant, le martyr des premiers chrétiens, livrés aux bêtes fauves dans un cirque immense. Elle pensait susciter ainsi la pitié de l'enfant pour les pauvres victimes.

Mais celui-ci, après avoir bien examiné la gravure, longuement et en silence, avisant un lion, repu ou dédaigneux, qui se tenait à l'écart du carnage, s'écria :

« Maman ! regarde ! ce pauvre lion qui n'a rien à manger ! »

Cette historiette prouve qu'il y a bien des façons d'interpréter une gravure. De même, il y a bien des manières d'interpréter les paysages.

Pour l'artiste, dont la toile est un « piège à images », le paysage, après un travail analytique, doit être reconstruit, pour mettre en évidence des rapports de formes et de couleurs et, chez les maîtres, des transpositions géniales. Le paysage est alors, comme l'écrit André Lhote, « dominé, agencé selon certains besoins de l'esprit », il devient « un rassemblement architectural », une synthèse, un paysage composé qui tend à devenir une « réduction du cosmos en un faible espace à deux dimensions ».

Les théoriciens de l'Art du Paysage méprisent l'escalade vers les « points de vue » et la chasse aux horizons panoramiques, dont ils trouvent la fuite vulgaire et la satisfaction plus sportive qu'esthétique.

N'abordons pas cette querelle, notons, en passant, que cette recherche du champ de vision le plus vaste n'implique pas seulement la découverte à la jumelle de tel détail lointain, mais que le géographe et le géologue, qui sont aussi de grands chasseurs d'images, s'efforcent non seulement de « circonscrire du regard telle suite d'éléments naturels », mais aussi d'en analyser et d'en interpréter le modelé. Ils peuvent même parfois, comme l'artiste, « en savourer les échanges plastiques ».

Cependant, les savants, en général, et les géologues en particulier, ont la fâcheuse réputation de ne pas savoir regarder la nature, du moins, poètes et littérateurs l'assurent. L'accusation la plus nette a été formulée par le délicieux observateur et conteur Töpffer.

L'auteur des « Nouvelles Genevoises » et des « Voyages en Zig-Zag » décrit et compare deux cortèges, deux troupes, parties à la conquête de la montagne.

La première, troupe joyeuse et jeune d'artistes et de poètes, se grise d'air pur, admire et s'extasie, chante, cueille des fleurs et s'arrête pour contempler le panorama et le ciel.

Le second groupe, formé de géologues, nous est décrit comme un peu caricatural : accoutrement mal commode, dispute de personnages bougons, chargeant de pierres un bourricot résigné, qui suit la caravane. Ces personnages, presque grotesques, discutent autour de fragments de roches et tournent délibérément le dos aux plus beaux paysages.

Töpffer se faisait une bien fâcheuse idée des géologues, et je m'empresse de vous dire que je ne suis pas du tout de son avis. J'espère vous prouver pourquoi, et vous montrer que, non seulement les géologues peuvent goûter les paysages en artistes ou en poètes, mais que, de plus, ils peuvent leur restituer une vie intense et un intérêt prodigieux, en pénétrant dans le passé le plus lointain.

Vous connaissez les prestigieux paysages de Bruegel l'Ancien ; les premiers plans, habilement composés, représentent les molles ondulations des opulentes campagnes de Belgique, un *paysage humain*, harmonieux mais familier ; à l'arrière-plan, au contraire, s'élançant et se perdant dans des lointains azurés de saisissantes architectures montagneuses. Le contraste entre ces fonds de tableau de rêve et de féerie et les premiers plans, plus prosaïques, symbolise à mes yeux la création du *paysage géologique*.

Pour le géologue le paysage n'est pas, ou n'est plus au bout d'un certain temps, celui qu'il a sous les yeux, il se transforme et le passé surgit, édifiant des montagnes imaginaires sur la table rase des vieilles plateformes, ou faisant avancer des mers chaudes, d'un bleu indigo, dans la verdure veloutée du bocage breton.

N'allez pas croire cependant que les géologues soient de purs contemplatifs et des *géopoètes* impénitents.

Il est exact, comme l'a remarqué Töpffer, que les géologues tournent parfois le dos au paysage, qu'ils se penchent souvent bien bas pour gratter le sol et en extraire ce que les non-initiés appellent des « cailloux » ou « d'informes débris ». En se livrant à cette besogne, souvent fatigante, nos savants emploient les méthodes des *détectives*.

Vous connaissez, et admirez sans doute, ces détectives que le roman a popularisés. Ils se penchent, recueillent dans une allée un grain de sable, un poil de brosse et la moitié d'un bouton et... après avoir fumé, en silence, pendant un temps assez long, annoncent à leur interlocuteur médusé que, la nuit précédente, une femme rousse, habillée de vert et boitant du pied droit est passée dans cette allée, au bras d'un ancien facteur borgne et bègue... etc., etc...

Le géologue, qui arpente tête baissée fossés et sillons, tranchées de routes, carrières et falaises, est, lui aussi, un détective à la manière de Sherlock-Holmes.

Il se penche, soudain recueille une poignée de sable, la regarde à la loupe, examine quelques fragments de coquilles brisées, et vous dit simplement : Il y a 10.000.000 d'années (environ) la mer s'étendait ici, elle n'était pas très profonde (25 à 30 mètres sans doute), parcourue de rapides courants, elle était assez chaude, et d'immenses requins longs de 10 à 12 mètres nageaient au milieu d'une riche faune de lamarins, de raies énormes et de poissons analogues à ceux qui hantent actuellement les côtes du Sénégal.

Voilà, je crois, un résultat digne de rendre jaloux le meilleur détective. Tout géologue qui étudie les environs de Rennes, de Saint-Grégoire à Bruz, peut arriver à ce résultat et cette mer sénégalienne, avec ses requins géants, a baigné de ses flots tièdes, il y a 10.000.000 d'années, le lieu où nous nous trouvons aujourd'hui et le site de Rennes lui-même.

La géologie nous fait donc faire les plus merveilleux des

voyages, les voyages dans le temps, au pays de la quatrième dimension (la durée).

★★

Il a pu vous arriver, par exemple en chemin de fer, au cours d'un trajet très long et ennuyeux, d'étudier « discrètement » le visage, l'allure, le caractère de vos compagnons inconnus et d'essayer de deviner leur profession, leur vie, leurs préoccupations, leur histoire en un mot. C'est un jeu psychologique passionnant, mais très difficile, et, je le crois... assez décevant quant à la rigueur des résultats. Il est relativement plus facile de scruter les paysages et de découvrir leurs secrets.

Facilité toute relative, du reste, qui demande beaucoup d'expérience et de pratique. Les meilleurs *chasseurs d'images* peuvent être de bien mauvais interprètes de l'histoire des paysages. Les spécialistes prennent alors leur revanche des moqueries de Töpffer, car les littérateurs qui ont voulu s'efforcer de lire les paysages géologiques ont fait souvent d'énormes bévues. Il y aurait toute une conférence à faire sur la *Géologie des écrivains*, je me contenterai de vous citer Pierre Loti qui, ayant eu la culture scientifique de l'officier de marine, aime à évoquer les *millénaires* écoulés depuis la formation des terrains géologiques, mais, comme l'a fait remarquer L. de Launay, il n'y a pour lui aucune différence d'âge précise et les terrains qui lui donnent l'impression du passé le plus extraordinaire, celle des « premiers âges géologiques », sont souvent les dépôts tertiaires, c'est-à-dire les plus récents. Comme tous ceux qui ont vaguement entendu parler de la géologie enseignée à la mode ancienne, il aperçoit volontiers, dans les terrains les plus exclusivement sédimentaires, des convulsions causées par le feu. La falaise de calcaire crétacé des bouches de Cattaro devient pour lui « des mornes effrayants, calcinés, ravinsés par le feu du monde primitif et restés là tels quels avec leur couleur de braise éteinte ». Les dépôts tertiaires d'argiles bigarrées gypsifères qu'il traverse en montant à Ispahan « sentent le soufre et la fournaise, sont saturés de sels toxiques, ont des colorations de choses empoisonnées » ; c'est « le paysage des horreurs géologiques », où son imagination entend gronder des eaux souterraines.

« On est étonné ici encore de constater que des hommes à l'œil si affiné ne voient pas, au sens absolu du mot, ne discernent pas les strates et les contournements si caractéristiques des terrains : les différences qui, dans le dessin et le coloris d'un paysage, traduisent immédiatement la constitution géologique réelle ; ils peignent le tout, comme le faisaient les vieux maîtres milanais pour leurs fonds de montagnes, sous la forme d'un amas confus de scories. » (L. DE LAUNAY.)

★★

Mais je vous ai assez longuement parlé de la notion de *paysage* et de ses diverses interprétations.

Je vous convie maintenant à un voyage dans le passé.

Pour ne pas perdre pied, tout de suite, dans « l'Océan des Ages », essayons nos premiers pas aux bords des mers légendaires. Tout au long de nos côtes, fleurissent les légendes et le vague souvenir des merveilleuses cités englouties : Ys et Tolente dans le Finistère, Rhéginéa près d'Erquy. Des érudits, se basant sur des cartes trouvées dans l'antique abbaye du Mont Saint-Michel, ont minutieusement décrit le cataclysme de 709, qui aurait englouti la grande forêt de Scissy, étendant les ramures de ses chênes de Cancale à Granville et aux Iles Chausey.

Tous ces documents, soi-disant historiques, ont été reconus faux, mais ces légendes ont malgré tout un fond de vérité, elles remontent à un passé plus lointain, à l'époque préhistorique de la *Pierre polie*, c'est-à-dire, chez nous, à quelques millénaires.

A ce moment, la Bretagne était plus boisée qu'elle ne l'est actuellement et les rivages marins n'atteignaient qu'à peine la frange des îles qui font une si belle guirlande autour de l'Armor. Les troncs des chênes, des noisetiers, des bouleaux, qui formaient cette grande sylvie sauvage, se retrouvent nombreux, noircis et charbonneux sous le sable de presque toutes nos grèves, avec les haches de pierre qui, comme des monnaies, datent ces dépôts de la fin des temps préhistoriques. Des menhirs submergés, sur la côte Nord du Finistère, et le double *cromlech* ou cercle de pierres d'Er-Lannic, dans le golfe du Morbihan, attestent également que le niveau de la mer a monté, non depuis le début des temps historiques, mais au cours des temps préhistoriques. C'est à cette époque, plus

lointaine, qu'il faut faire remonter le souvenir des villes (qui n'étaient sans doute que des bourgades) et des grandes forêts disparues sous les eaux.

Ainsi les paysages légendaires, si évocateurs, portent le message d'un passé déjà lointain, et remontent à l'époque des premiers groupes sociaux, des premières ébauches de notre civilisation.

Mais, pour un géologue, tout cela est encore très jeune et je suis presque tenté de dire trop jeune.

Partons de nouveau vers cette étrange baie du Mont Saint-Michel, unique en France, qui, sous les molles draperies des brumes marines, étend ses lieues de sable gris entre les rochers de Cancale et les hauteurs normandes d'Avranches et de Carolles.

Au piton granitique du Mont Saint-Michel, si bien prolongé par son abbaye, correspond une réplique, en terre ferme, le Mont-Dol, érigeant ses hautes falaises de granite dans les marais, aux terres couleur de cendre, qui disparaissent, au printemps, sous la floraison blanche des pommiers.

Le sous-sol des *Marais de Dol* est un livre aux nombreux feuillets, quelques fouilles ont permis de le déchiffrer, et c'est au pied du *Mont-Dol*, véritable chronomètre géologique, que les découvertes les plus intéressantes furent faites.

Prenons la « Machine à explorer le temps » imaginée par H.-G. Wells et embarquons sans peur, dans ce mystérieux engin, nous verrons, en remontant très vite le cours des âges, les champs disparaître, et cette vaste étendue de la baie devenir tantôt un marais, tantôt un pré salé où la terre et la mer luttent d'influence, comme en ces paluds de Basse-Bretagne où les grandes marées inondent les tapis verts d'herbe à moutons.

Puis de cette terre semi-aquatique, où les écharpes changeantes des flots tracent des sillons vite effacés, la mer se retire. Une vaste forêt de chênes, la forêt de Scissy, s'étend dans toute la baie jusqu'aux îles les plus lointaines, qui se soudent à la côte.

Cette grande forêt est peuplée d'aurochs, sorte de buffles sauvages, de cerfs, de loups et de sangliers et hantée par quelques peuplades qui se groupent pour pêcher, chasser et cultiver la terre, ce sont les « Mégalithiques », qui vont élever les premiers dolmens et les menhirs (comme le beau

menhir du Champ-Dolent près de Dol). Ils ont des armes et des outils de bois et de pierre polie, ils habitent de grossières cabanes à demi enterrées, faites de pierres, d'argile et de branchages, et groupées déjà sans doute au flanc des « lieux hauts », Mont Saint-Michel et Mont-Dol.

Un nouveau bond de notre machine nous transporte à 20 ou 25.000 ans de notre époque, en plein quaternaire ; le paysage a changé. Il fait très froid, une neige épaisse couvre le sol pendant 6 ou 8 mois de l'année. A quelques décimètres de profondeur le sous-sol reste perpétuellement gelé. La fonte des neiges amène périodiquement les grandes débâcles des coulées de boue et de blocs qui ravinent les pentes et enterrent à la base tous les reliefs sous des glaciis d'éboulis. Un vent âpre, une tempête presque perpétuelle cingle du Nord, comme les blizzards du grand nord actuel : car l'Angleterre disparaît presque sous l'épaisse calotte de glace de l'*Inlandsis*. Tout le Nord de l'Europe n'est qu'un immense Groënland et la Bretagne, au bord de ces glaciers géants, est dans la zone des toundras et des neiges.

Dans ce paysage désolé errent des bandes de lourds Mammouths, éléphants gigantesques, hauts de 3 à 4 mètres, tête et dos bossus, couverts d'une épaisse toison ; leurs défenses, curieusement tordues, pouvaient atteindre 3 mètres de long. Ils devaient lutter avec furie contre leurs ennemis redoutables, le Rhinocéros à fourrure, le Lion et l'Ours des Cavernes.

Dans ce demi-désert gelé erraient de pauvres tribus humaines dont les « géologues-détectives » ont retrouvé, au Mont-Dol, les « débris de cuisine ».

Nous savons ainsi que ces lointains ancêtres taillaient armes et outils dans le silex provenant des galets de la côte, connaissaient le feu, et se nourrissaient des produits de la chasse et de la pêche.

Mais quittons cette pauvre humanité primitive pour parcourir à cette époque froide, de l'âge du Mammouth, le littoral de la Bretagne. Examinons les *paysages de la mer et des côtes*, sujet bien breton, mais aussi bien *mauvais sujet* ! Que de banalités et de vieux clichés usés n'a-t-on pas ressasés sur ce thème éminemment armoricain !

Vous pouvez lire, presque partout, que l'action de la mer est terrible et destructrice, qu'elle ronge et sape rapidement les pointes rocheuses les plus dures et que le contour déchi-

queté de nos côtes est dû à son action violente et rapide. L'Océan mangeur de terres devient presque un épouvantail géographique.

Tout cela est fortement exagéré, je ne nie pas l'action de la mer, dont les colères sont parfois terribles, mais son rôle dans la structure de notre littoral a été très amplifié.

En réalité le duel de la Terre et des flots, qui se poursuit de nos jours, s'est localisé depuis 20 ou 25.000 ans sur une frange littorale allant des profondeurs de — 30 mètres aux hauteurs de quelques mètres au maximum. Sur cette large grève, ou estran préhistorique, la mer a reculé et avancé à plusieurs reprises, repassant son rabot aux mêmes points et n'enlevant ainsi, chaque fois, que de minces copeaux.

Dans cette zone, l'attaque directe des roches dures a été faible, le taux d'érosion séculaire des granites est resté insignifiant et tous les géologues bretons savent que la mer conserve et n'altère pas.

Les roches les plus dures et les plus fraîches sont celles qui sont sans cesse baignées par les flots, l'altération se fait dans la zone de battement des marées et surtout dans la haute falaise où le granite le plus dur se transforme en sable. Ce sable, produit hors de son atteinte constante, la mer le *consomme*, le reprend, le roule et le polit un peu, mais *ce n'est pas elle qui le produit*.

Il en est de même pour les galets et les énormes champs de blocs qui couvrent certaines plages. Ces amas de pierres ont été produits il y a 20 ou 25.000 ans, sous ce climat presque glaciaire, sous l'influence du gel et du dégel qui ont fait éclater les roches les plus dures, c'est à ce moment que se sont sculptés ces chaos de rochers ruiniformes des côtes de Paimpol, Plouha, Plougrescant, Perros, Brignogan, etc... Ces bastions rocheux, démantelés par le froid et la glace, voyaient leur base presque enterrée dans les larges coulées de boue, répandant blocs et fragments rocheux tout autour des massifs en démolition.

Les parties fines de ces coulées boueuses, vannées par le vent violent soufflant sans cesse du Nord, ont formé ces dépôts de limons fins, jaune-chamois, épais parfois de 10 à 15 mètres, qui ont comblé ensuite toutes les dépressions rocheuses de la zone côtière. C'est à ces limons fins, transportés par le vent, que la côte Nord de la Bretagne doit sa fer-

tilité, et notre petit pays sa « demi-ceinture dorée », qui va de Roscoff à la baie de Cancale.

On dit et redit partout que le Gulf-Stream est cause de cette fertilité, mais là encore on a exagéré le rôle de ce courant marin, dont l'existence même est hypothétique. Nous savons tous que la côte Sud de Bretagne a un climat plus chaud et plus doux que la côte Nord, cependant elle n'a pas de ceinture dorée, ni de riches terres à primeurs. Détruisons donc ce mythe du Gulf-Stream dispensateur de richesses.

Si les « bons pays » de terre douce, chaude et limoneuse produisent, de Roscoff à Cancale, en passant par le riche Trégorrois : artichauts, choux-fleurs et pommes de terre primes, c'est parce qu'il y a 20 ou 25.000 ans le climat polaire a sévi sur l'Angleterre et parce que la Bretagne a fait alors partie des contrées périglaciaires, de la zone des steppes et des toundras.

Tout le littoral porte la marque de l'érosion continentale de cette époque, les levées de galets et les champs de blocs proviennent des coulées de boue et des démantèlements des rochers sculptés et burinés par le gel. La mer s'est bornée à reprendre et rouler tous ces matériaux, à les arrondir et les utiliser. Ce n'est pas elle qui a mené la grande attaque, elle a seulement conquis une frange côtière préparée et creusée par une érosion millénaire. Elle a rajeuni un paysage quaternaire, dans lequel, à part la température plus douce et les horribles « aménagements » touristiques de certaines falaises, les Mammouths de jadis se sentiraient à peine dépayés.

Par ce simple aperçu très bref, vous voyez que nos paysages côtiers ont été généralement jusqu'à ce jour bien mal interprétés et que la géologie leur prête une histoire beaucoup plus longue, plus complexe, et singulièrement plus évocatrice que la simple contemplation artistique (dont je n'ai pas dessein de médire).

Mais le temps passe et nous ne sommes encore qu'au bord de l'abîme de la durée, qu'est-ce que 25.000 ans de l'histoire de la Terre ? bien peu de chose. Enfourchons notre machine à explorer le temps et plongeons hardiment dans l'abîme, très loin et très vite ; au lieu de millénaires (encore presque humains) laissons défiler les millions d'années.

Le million d'années est en effet l'unité de grandeur des temps géologiques.

Vous rendez-vous compte de ce qu'est un million ? Je n'en suis pas très sûr.

Imaginez que je donne dès maintenant à l'un d'entre vous un franc par seconde (ceci n'est qu'une simple supposition). Il faudrait que l'opération dure sans arrêt 11 jours et 13 heures pour que nous comptions un million de francs.

Tâchez de vous représenter maintenant 1 million d'années, et éloignons-nous vite à 10.000.000 environ de notre époque. Il faudra que notre machine puisse flotter car nous serions, à Rennes même, en pleine mer miocène, cette mer tiède, aux grands requins, que j'ai déjà évoquée tout à l'heure ; mer qui s'étendait sur toute la Haute-Bretagne et qui a laissé les sables coquilliers de Saint-Grégoire, de Chartres-de-Bretagne et, dans les Côtes-du-Nord toutes proches, juste au delà de la butte de Bécherel, le curieux petit bassin de sablons calcaires du Quiou, où la pierre calcaire taillée avec un certain art donne à ce petit pays un aspect presque tourangeau.

Encore un autre bond dans l'infini des âges. Nous voici à quarante millions d'années de notre ère. La Bretagne est un semi-désert de sables et de roches ; çà et là des bouquets de palmiers, de lauriers-roses, d'araucarias. Quelques millions d'années de plus, sous un climat semi-tropical, cette forêt plus dense est aussi riche et variée que les sylves actuelles de Malaisie. Une saison chaude et une saison humide découpent l'année, et à la surface du sol se forme peu à peu cette croûte rouge et dure, couleur brique, des minerais de fer de surface, des latérites, qui se forment actuellement au Soudan dans les mêmes conditions. Nous retrouvons des débris de cette croûte ferrugineuse en de nombreuses localités bretonnes et non loin de Rennes près de Chartres-de-Bretagne.

Franchissons, d'un saut dans le gouffre tous les temps secondaires dont nous ne connaissons pas l'histoire en Bretagne. Nous voici à plus de 200 millions d'années de notre point de départ.

Notre région est alors bien curieuse ; c'est une chaîne de montagnes en ruines, qui se désagrège rapidement ; dans les dépressions marécageuses croît une flore étrange, de fougères, de lycopodes et de prêles gigantesques. C'est la flore houillère dont les débris accumulés donneront les petits bassins houillers de la pointe du Raz, de Quimper, et plus près de nous de Saint-Pierre-la-Cour entre Vitré et Laval.

Cette chaîne de montagnes, qui a formé la première ossa-

ture de notre pays a plissé et redressé, peut-être aussi haut que les Alpes actuelles, tous les terrains déposés au cours du Primaire, depuis plus de 500 jusqu'à 200 millions d'années de nous.

Cette chaîne est maintenant bien usée et rabotée, cependant aux géologues avertis elle montre encore ses racines et la tranche de ses plis. C'est à cette vieille chaîne que nous devons les sites pittoresques du Sud de Rennes, les rochers rouges du Boël, déposés dans la mer il y a quelque 500 millions d'années, plissés et redressés il y a plus de 200 millions d'années. Les grès blancs de Lailé, Maleroche, Saint-Malo-de-Phily sont un peu plus jeunes (— 360 à — 440 millions). Les calcaires à fossiles de la rade de Brest et des carrières de pierre à chaux de la Mayenne, encore plus jeunes (— 280 à — 360 millions d'années).

Beaucoup plus anciennes encore sont les roches de Rennes et des environs, les schistes et les grès bleus, jadis exploités dans les carrières de Saint-Cyr et de la butte de Beaumont. Ces roches ont servi de soubassement à toutes les maisons des vieux quartiers. Elles ont, sans doute, plus de 500 millions d'années. Ce chiffre donne le vertige, aussi n'irons-nous pas plus loin dans ce voyage à rebours.

Nous venons de nous enfoncer dans le passé jusqu'à l'époque, fabuleusement lointaine, de l'origine des roches sédimentaires les plus anciennes. Que dire du granite ? On ne peut parler des paysages bretons sans évoquer cette belle roche que vous connaissez tous.

Il y a de nombreuses variétés de granite, chacune a ses caractères, son grain particulier, ses formes d'érosion et de sculpture naturelle ; leur histoire, encore bien mystérieuse, est l'une des nombreuses énigmes de la géologie.

La littérature bretonne (et surtout celle des *bretonneries*, ce qui n'est pas tout à fait la même chose) n'a pas manqué d'user et d'abuser du beau granite breton.

Brizeux, dans un vers, que j'ai peut-être l'audace de ne pas trouver admirable, a voulu décrire la Bretagne comme « la terre de granite recouverte de chênes ». Le mot « terre » est évidemment pris dans le sens plus général de « terrain ». Cependant le poète s'est trompé, les terrains granitiques ne constituent même pas la majeure partie des affleurements rocheux de notre région. Sur une carte géologique, les mas-

sifs granitiques (y compris la granulite à mica blanc) ne couvrent pas le quart de la superficie de la Bretagne.

La Bretagne est surtout une « terre schisteuse ». Les schistes anciens, ou schistes de Rennes, roches argileuses tendres, sans fossiles, couvrent un peu plus du tiers de la surface de la carte géologique. Les plus riches régions agricoles, après celles des limons quaternaires, sont ces sols de schistes altérés sur lesquels prospèrent si bien les meilleurs « crus » de pommiers.

Le granite n'est, ni la roche dominante, ni la plus dure, ni la moins altérable ; les grès quartzeux, les porphyres et les diabases sont plus durs et plus résistants. Dans certaines conditions de climat, subtropical ou périglaciaire, les roches granitiques s'altèrent facilement et profondément, donnant des masses de sables roux ou bruns. De ces sables se dégagent peu à peu d'énormes blocs arrondis, qui s'éboulent en « chaos » pittoresques, dans les vallées profondes de l'Armor, ou sur les plages blondes de l'Armor.

Le granite n'est pas, non plus, la roche la plus ancienne. Les « os de la terre » ne sont pas granitiques. Nous savons, depuis quelques dizaines d'années, que chaque chaîne de montagne a ses granites et la plupart de nos granites bretons sont plus jeunes que les roches sédimentaires primaires. Les larges massifs de Quintin et de Plouaret ont trouvé leur place, à l'emporte-pièce, dans les roches carbonifères du bassin de Chateaulin ; ils n'ont donc guère plus de 200 à 220 millions d'années (moins de la moitié de l'âge des schistes de la butte du Thabor).

*
**

Notre voyage dans le temps a pris fin.

Une heure (environ) de notre pauvre petit temps humain s'est écoulée (à l'échelle du temps géologique, dont l'unité est le million d'années, cela représente seulement le deux millions cinq cent millièmes d'une seconde).

Pour terminer ce voyage dans la durée et vous en donner une vision plus saisissante dans son raccourci, représentons-nous l'histoire de la terre en la transposant sur une très petite échelle, celle de notre histoire humaine.

Supposons que le Soleil soit né à l'époque de la Guerre de Troie, les 30 siècles écoulés depuis lors représenteront l'histoire cosmique de notre système solaire ; il ne restera

qu'une année, que la dernière année du 30^e siècle, pour représenter toute l'histoire géologique qui s'est déroulée à partir de la formation de la première croûte terrestre.

Descendons le cours de cette dernière année. A l'hiver correspond la formation des roches les plus anciennes, à l'époque de la maturation des moissons, le début de l'histoire ancienne de la terre, contée par les terrains que datent les fossiles.

A l'époque des vendanges surgit la chaîne hercynienne, qui plisse la chaîne paléo-alpine de Bretagne.

A la mi-novembre apparaissent les premiers mammifères.

Pour toute l'histoire moderne de la Terre, avec la formation de ses grandes chaînes de montagnes, il ne reste que les 14 derniers jours de l'année. Le soir du dernier jour, vers 6 heures, commencera la période glaciaire et l'homme apparaît à 8 heures ; deux minutes avant minuit on passe de la Préhistoire à l'Histoire et le dernier coup de cloche marque la durée d'une vie humaine !

Comme l'a si bien dit P. Claudel : « Tout l'Univers n'est qu'une machine à marquer le temps. »

(Projections.)

Après un vertigineux voyage dans le temps, je viens de vous montrer quelques projections, qui nous ont fait faire une courte randonnée dans l'espace.

J'espère vous avoir fait comprendre pourquoi et comment les géologues s'intéressent aux paysages et à quel point certains paysages bretons peuvent être évocateurs et nous transporter dans l'océan des âges. Je m'excuse de vous avoir, peut-être, entraînés trop vite et trop loin, au risque de vous donner ce vertige de l'inconnu et des abîmes de la durée, qui est la rançon des explorations dans la 4^e dimension (le Temps).

Je pense que vous ne regarderez pas, ou ne regarderez plus du même œil que Töpffer ceux qui s'efforcent d'arracher les secrets des paysages, en leur tournant parfois le dos.

La troupe, un peu folle, du gai conteur genevois veut tout saisir et tout embrasser d'un coup d'œil, d'une prise directe et impétueuse, c'est là défaut de jeunesse, défaut charmant du reste.

Combien l'emprise lente et mesurée du savant est plus profonde et plus complète, j'espère vous l'avoir fait saisir en

vous montrant aussi qu'elle n'exclut ni l'imagination, ni la poésie. Au contraire, elle est source de beauté et de cette poésie secrète née du mystère des choses et du temps sans borne.

Comprendre les paysages c'est non seulement les décrire et les analyser, c'est aussi les pénétrer dans leur vie, par la connaissance de leur histoire ; suivre leur lente évolution, se pénétrer de leur beauté mouvante, scruter leurs multiples énigmes.

« Approche-toi pour mieux comprendre », dit le géologue au passant, et il ajoute : « pour mieux comprendre et pour mieux aimer ».

Si vous faites cet effort, alors vous serez riche, car vous posséderez le monde. Votre « vision du monde » sera magnifiée intensément.

Celui qui possède vraiment n'est pas, comme l'a dit G. Duhamel, le propriétaire jaloux qui entoure d'un grand mur impénétrable tel parc splendide ou tel coin de nos falaises, mais celui qui voit et qui sait.

La Géologie est l'une des clefs qui nous ouvre ce grandiose domaine, cette « possession du monde », je n'en connais pas de plus beau, car c'est celui que donne la joie de connaître.

Pour vous remercier de m'avoir accompagné au cours de ce rapide voyage, je vous ai présenté, comme le « bouquet » offert jadis par le récitant des vieilles tragédies bretonnes, le plus beau cadeau que je puisse vous faire, celui de la vie même du visage nuancé et émouvant de notre petite patrie, la Bretagne, pur joyau et solide bastion de la douce France.

Ce n'est pas sans mélancolie que je viens de revoir avec vous, sur l'écran, ces images qui évoquent des randonnées libres et joyeuses « par les champs et par les grèves ».

Ces visions d'une terre momentanément captive peuvent nous inciter à la tristesse. Mais elles nous incitent aussi à nous évader vers le passé et surtout vers l'avenir.

Cette causerie est la dernière de tout un cycle, le second de nos conférences universitaires sur la Bretagne ; laissez-moi, en terminant, tirer la brève leçon des divers exposés qui ont été faits au public cultivé de Rennes.

Tous les conférenciers nous ont montré les aspects les plus variés et les plus attachants du passé et du présent de notre province. Ils nous ont démontré qu'elle peut être fière de son histoire, de sa langue et de ses trésors littéraires et artistiques. Elle peut s'enorgueillir aussi de ses riches cultures. Un spécialiste éminent nous a rassurés sur l'avenir de cette richesse. Un physicien (très dynamique) nous a fait entrevoir les forces cachées de ses flots. Le Chef de la vivante école géographique de Rennes nous a montré la valeur d'un réseau fluvial qui pourrait être mieux adapté aux besoins futurs.

Dans tous les domaines, ces assurances doivent exalter nos espoirs de demain et confirmer notre certitude que la terre bretonne, que l'on dit si vieille, est toujours jeune et forte. Nous savons qu'elle a supporté bien des assauts et qu'elle a su garder toujours son âme et sa beauté.

« C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière », fait dire Rostand à Chantecler.

Je voudrais que vous emportiez de cette série de conférences l'assurance que, dans notre nuit, nous saurons tous préparer cette aurore !

IMPRIMERIE BRETONNE

38, Rue du Pré-Botté, 38

==== RENNES ====

